

A decorative border with intricate floral and scrollwork patterns, rendered in a dark gray color, framing the central text.

Et l'Afrique brillera de mille feux

num_onevision

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

**Et l'Afrique
brillera de mille
feux**

num_onevision

Et l'Afrique brillera de mille feux

© L'Harmattan, 2009

5-7, rue de l'Ecole polytechnique ; 75005 Paris [http://
www.librairieharmattan.com](http://www.librairieharmattan.com)

diffusion.harmattan@wanado.fr

harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-07820-8

EAN : 9782296078208

L'Harmattan

Jean PING

E

Et l'Afrique brillera de mille feux

Grandes Figures d'Afrique Collection dirigée par André Julien Mbem
Les acteurs de la vie politique, intellectuelle, sociale ou culturelle
africaine sont les axes majeurs de cette collection.

Le genre biographique autour de personnalités marquantes de
l'histoire contemporaine du continent africain reste à promouvoir. Et
pourtant, depuis l'accession des pays africains à l'indépendance, en
Afrique ou dans sa diaspora, des personnages d'une importante densité
occupent la scène du monde et la quittent parfois sans que soit mis en
récit, au besoin avec leurs concours, leurs parcours. La collection
Grandes Figures d'Afrique privilégie l'archive, le témoignage direct, en
veillant autant que possible à l'authenticité du matériau historique.

Et l'Afrique brillera de mille feux

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage dont les dernières corrections ont été apportées en janvier 2009, a été écrit pour l'essentiel après la période où j'ai assumé les fonctions de Président de l'Assemblée Générale des Nations-Unies et avant ma nomination à la tête de la Commission de l'Union Africaine.

Les propos et les idées qui y sont émis n'engagent en aucune façon ces deux prestigieuses institutions ni d'ailleurs mon pays, le Gabon. Ils sont le fruit d'une réflexion personnelle destinée à alimenter le débat africain.

Jean PING

7

Et l'Afrique brillera de mille feux INTRODUCTION

Chacun sait que l'Afrique, berceau de l'Humanité, terre des Pharaons et de la civilisation humaine, immense réservoir de richesses et de ressources humaines et naturelles ne va pas bien.¹ Elle traverse la crise la plus profonde qui l'ait secouée depuis la fin du règne colonial. Le spectre du chaos plane partout. Elle est désormais perçue comme le continent des « Etats en collapsus »; le continent des

« nations zombies »; le continent de l'extrême pauvreté, de la misère et des injustices; le continent des horreurs provoquées par le génocide rwandais et les pires atrocités commises au Libéria, en Sierra Leone, au Kenya et ailleurs. Cette réalité brutale a été, depuis fort longtemps déjà, analysée par la plupart des observateurs et experts avec un certain fatalisme comme en témoignent ces titres d'ouvrages à la tonalité pessimiste voire alarmiste : « L'Afrique noire est mal partie » (René Dumont); « L'Afrique noire peut-elle partir » ? (Albert Meister) ; « Et si l'Afrique refusait le développement » (Axelle Kabou) ; « L'Afrique en panne » (Jaques Giri). Ce n'est plus aujourd'hui qu'un concert de lamentations permanentes sur le « continent en déperdition », le « continent foutu » ou le

« continent maudit » dont le passé ne passe pas. Et le 1 L'Afrique qui comptera en 2020 un marché de 1,4 milliard d'habitants est aussi le plus grand réservoir de matières premières de la planète 9

Et l'Afrique brillera de mille feux reste du monde qui nous tient pour quantité négligeable, voire méprisable (« *tous corrompus et tous dictateurs* » disent-ils), considère désormais qu'il n'a plus besoin de nous.² « *Economiquement parlant*, écrivait même récemment Victor Chesnault, un ancien administrateur colonial , *si le continent noir tout*

entier, Afrique du Sud exceptée, disparaissait dans les flots, l'impact global du cataclysme serait à peu près nul ».

L'Afrique est ainsi devenue « *le continent marginalisé, acteur de l'impuissance à se réformer et à se développer, foyer de conflits majeurs... et d'Etats faillis* » 3.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Pourtant, le Continent noir, ouvert à coups de canon, il y a cinq siècles, aux influences de la civilisation occidentale et de ses valeurs fondamentales d'humanisme et de progrès n'a cessé, plus que toute autre partie du monde, de faire quasi-servilement tout ce qu'on lui demandait et de donner des gages aux injonctions de tous les maîtres qui se sont succédé à la tête des différents ordres mondiaux. « *Lorsque les Blancs sont venus en Afrique, constatait par exemple Jomo Kenyatta cité par le Commissaire européen Louis Michel, nous avions les terres et ils avaient la Bible. Ils nous ont appris à prier les yeux fermés. Lorsque nous les avons ouverts, les* 2 Ainsi, pour certains Français: « tout bien pesé, c'est vrai nous n'avons pas économiquement besoin de l'Afrique in Jeune Afrique du 5 au 11 nov.

2006

3 Paul Quilès et A. Novosseloff (dir.), Face aux désordres du monde, Levallois-Perret, éd. Campoamor, 2005.

10

Et l'Afrique brillera de mille feux *Blancs avaient la terre et nous la Bible* ».4 Rappelons aussi, non pour remuer l'Histoire ou « ressasser le passé », mais tout simplement pour mieux comprendre et savoir d'où l'on vient et où l'on va, qu'il y a seulement 150 ans, l'Afrique était encore sous le joug de l'esclavage, de la déportation et de la traite négrière et qu'il y a 50 ans à peine c'était toujours le régime colonial de la « chicote », des « coups de pied au cul »

et des « travaux forcés ». Or pour savoir où l'on va et ce que l'on peut devenir, il faut nécessairement savoir ce que l'on est, c'est-à-dire d'où l'on vient et avec quelle Histoire. Un proverbe africain ne dit-il pas:

« Quand tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens ».

C'est pourquoi, l'ordre mondial actuel dans lequel l'Afrique est naturellement insérée ne peut se comprendre et s'analyser aisément sans un bref regard en arrière sur les ordres du passé. Au centre des enjeux et des problèmes posés par ces ordres, se dresse l'Etat-nation

souverain dont le principe, d'origine occidentale, énonce, depuis déjà le XVII^e siècle, le droit qu'a un Etat indépendant, maître sur son territoire et, seul détenteur légitime de l'usage de la force, de déterminer librement ses choix (notamment économiques et politiques).⁵ Il se confond ainsi avec le concept d'indépendance nationale.

4 Citation du Commissaire Européen Louis Michel in : «Afrique-Europe: l'indispensable alliance», tirée du «Discours du Président 1964-1978»

5 Par les Traités de Westphalie de 1648, les Grandes puissances européennes, mettaient fin à la guerre de Trente ans et affirmaient le principe de souveraineté et les droits des Etats-Nations.

11

Et l'Afrique brillera de mille feux Seulement voilà, les pays africains sont devenus juridiquement responsables de leur propre destin il y a moins d'un demi siècle à peine, en se libérant de l'ordre européen et impérial dans lequel ils étaient, des siècles durant, étroitement enfermés. Accédant à cette souveraineté nationale tant désirée, les nouveaux Etats ont progressivement tenté, avec plus ou moins de volonté et de bonheur, de s'émanciper et de sortir de

« l'intimité » qu'ils avaient vis à vis de leurs anciennes puissances tutélaires européennes. Cette période de

« rupture » et de quête d'autonomie réelle a cependant donné lieu à des choix économiques et politiques très limités, correspondant à l'ordre bipolaire Est-Ouest qui prévalait alors et au jeu idéologique des deux superpuissances de la Guerre froide: capitalisme ou socialisme, il fallait impérativement « choisir » son camp, s'aligner et définir, en fonction de ce choix, la nature de sa politique intérieure aussi bien qu'extérieure. Ne pas se rallier signifiait sans nuance être l'ennemi. Souvenons-nous que c'est pour tenter de se dégager de ce carcan manichéen des deux faces (Ouest-Est) du Janus occidental que fut créé en 1955, au sortir de la longue nuit coloniale, le « Mouvement des Pays Non-alignés ».⁶

Et puis soudain, en août 1991, cet ordre bipolaire, pourtant solidement établi à l'issue de la Seconde guerre mondiale, s'effondre brusquement avec 6 Malgré leur antinomie affirmée, libéralisme et marxisme étaient tous deux issus des Lumières. De même, à l'origine, afro-asiatisme et non-alignement étaient complémentaires, malgré

Et l'Afrique brillera de mille feux l'implosion de l'URSS, pour donner naissance à un nouvel ordre, la « mondialisation ». Celui-ci suscite, à ses débuts d'immenses espoirs et même une phase d'euphorie. Très vite cependant, les Africains déchantent et perdent leurs illusions. Ils se rendent à l'évidence: les forces du marché qui ont pris en main la planète créent des gagnants et des perdants, des dominants et des dominés; ce n'est pas, comme on l'a prétendu avec un air de jactance, un jeu à somme positive qui témoignerait enfin de l'unité du genre humain; ce n'est pas non plus l'ordre par le Droit et son projet de « paix perpétuelle » revisité; c'est plutôt le cauchemar qui, en Afrique, succède au rêve. Les pays africains sont alors confrontés à une nouvelle série de défis majeurs résultant de l'avènement d'un ordre devenu malheureusement injuste.

Il s'agit tout d'abord de la radicale et rapide remise en cause de leur souveraineté nationale et de leur dignité humaine à peine acquises. La brève parenthèse historique est tout simplement refermée. Les

« *maîtres sont de retour* » murmure-t-on . Et comme au bon vieux temps, ils disent le Droit pour nous sans se l'appliquer à eux-mêmes. Ils jugent l'Afrique avec leurs seuls repères, donnent des ordres et des leçons, condamnent et décrètent des sanctions fatales, convaincus qu'ils sont d'agir ainsi pour le bien de l'Humanité. C'est ce qui a fait dire à Barack Obama à propos des Etats-Unis, son beau et puissant pays:

« *Depuis huit ans, nous payons le prix d'une politique étrangère qui prétend donner des leçons au monde entier, sans écouter personne* ». Il s'agit ensuite de la 13

Et l'Afrique brillera de mille feux prolifération sans précédent de guerres barbares, notamment interethniques, provoquées ou encouragées notamment par la déconstruction méthodiques des Etats et par la destruction systématique de toute autorité et par des « incendiaires à gage ». On attendait ainsi l'Etat de droit et les droits de l'Homme, et l'on récolte

« l'Etat sauvage », les coups d'Etat, les massacres et les génocides. Il s'agit enfin de la régression et de la paupérisation massive qui résultent de la création de fortunes et de misères extrêmes par l'exacerbation des forces du marché, sous la vive impulsion des

programmes d'ajustements structurels et des « dix commandements des tables de la loi » décrétées par le

« Consensus de Washington ».

Voilà comment l'Afrique est retournée plusieurs décennies en arrière et s'est enfoncée dans l'océan de la misère, du désordre et de la barbarie. Tout s'est inversé; on marche désormais à reculons; l'histoire de l'Afrique bégaie, elle se répète. C'est ce phénomène de marche arrière que le célèbre écrivain italien Umberto Eco a appelé la « marche de l'écrevisse ».⁷ De sorte qu'aujourd'hui, le continent noir, mal aimé, affaibli, avili, méprisé, humilié et marginalisé, est réduit à se demander si le nouvel ordre qui s'est mis en place est aussi le sien. Face à une telle configuration du système international, les Etats africains vont-ils finalement parvenir, à l'instar des autres États, à réagir et à préserver un tant soit peu leur indépendance nationale, leur dignité humaine, leur identité culturelle et leur 7 In « A reculons comme une écrevisse », Umberto Eco, éd. Bernard Grasset, Paris 2006.

14

Et l'Afrique brillera de mille feux sécurité nationale tout en répondant aux impératifs majeurs de changement, de développement, de modernité, d'universalité et d'unité du genre humain ?

Telle est la question centrale qui traverse d'un bout à l'autre ce livre.

Enfermés dans les plis du nouvel ordre mondial, soumis à toutes sortes de menaces, prisonniers des a priori idéologiques, confrontés à la montée des désordres en tout genre, affaiblis par la négation de toute responsabilité et la privatisation de tout (y compris de la « violence légitime »), les Etats africains n'ont eu d'autre alternative, à ce stade, que de courber l'échine une fois encore, une fois de plus. De fait, dans le nouveau contexte international marqué par les turbulences de la mondialisation, la suprématie absolue de l'Occident, l'effacement de l'Orient (la Russie en particulier) et l'irruption sur la scène nationale et internationale de nouveaux acteurs non étatiques, transnationaux, « hors souveraineté »,⁸ les choix offerts à nos Etats sont restés encore une fois extrêmement limités.

a) La quasi-totalité de ces Etats s'est en effet efforcée, tant bien que mal, de « s'adapter »

face aux pressions et contraintes internationales tout en essayant de préserver, autant que faire se peut, ses propres spécificités et ses intérêts nationaux vitaux.

8 Ces acteurs hors souveraineté (sovereignty-free actors) sont : les ONG, firmes multinationales, média, terroristes, criminels organisés, mafias, trafiquants etc....

15

Et l'Afrique brillera de mille feux b) D'autres en revanche, très peu nombreux il est vrai, ont choisi, bien qu'acculés, à l'image du Zimbabwe de Robert Mugabe ou du Soudan d'Omar Al-Bachir, une autre voie, celle qui consiste à défendre bec et ongles leur souveraineté et leur spécificité, à tenir tête et à résister, coûte que coûte, face à la pression de ce qu'il est convenu d'appeler la « Communauté internationale ». Ils rejoignent de ce fait le petit groupe, certes grandissant, du « front du refus »

(refus d'obtempérer) ou de « l'axe du mal »

(c'est selon) qui se forme confusément autour du Venezuela d'Hugo Chavez, de l'Iran de Mahmoud Ahmadinejad, de la Bolivie d'Evo Morales, de l'Equateur de Rafael Correa, de la Belarus, de la Birmanie, de la Corée du Nord...

Cette coalition hétéroclite et critique semble réagir en rejetant l'ordre nouveau et en prônant une certaine forme de rupture avec l'Occident, rupture symbolisée notamment par l'annonce du Venezuela – faite le 1er mai 2007– de se retirer du FMI et de la Banque mondiale, qualifiés de

« mécanismes aux mains de l'impérialisme étasunien ».

c) d'autres pays encore, comme la Somalie, unique pays au monde privé d'État deux décennies durant, ont purement et simplement sombré dans l'anarchie, la piraterie maritime, le terrorisme, la misère et le chaos des « Etats-effondrés » et des « entités chaotiques non gouvernables », sous ces mêmes pressions et contraintes. Selon l'expression du professeur 16

Et l'Afrique brillera de mille feux Jean Ziegler , « *ils ne sont plus qu'une inscription sur une carte géographique. En tant que société nationale organisée, ces pays ont cessé d'exister* » .

En tout état de cause, cette phase de turbulence née durant les années 1990 a eu pour effet d'obliger les Etats africains qui voulaient se moderniser et entrer dans le nouveau millénaire, à réorienter radicalement leur politique nationale tout en s'efforçant de préserver l'essentiel de leur sécurité, de leur intégrité et de leur dignité. Elle a eu

surtout pour effet, au plan collectif, d'amener le continent à repenser sa place dans le système international, à se regrouper et même à entamer un processus d'intégration politique et économique. Dans un contexte de globalisation effrénée, de privatisation exacerbée, d'ingérence institutionnalisée et de déconstruction généralisée des Etats, la plupart des pays africains ont dû, individuellement et collectivement, assumer avec courage et parfois abnégation la mise en pratique de ce proverbe peul : « *Si la terre tourne, tourne avec elle* ».

Assurément, il fallait se reformer, s'adapter au monde nouveau et avancer vers la modernité, mais groupés et en rangs serrés pour éviter de sombrer et pour rester debout. Pour autant, il ne fallait pas oublier que tout ordre passe. Car les ordres internationaux sont des produits de l'Histoire. « *Le temps les accouche, les façonne et enfin les anéantit* ». Déjà l'hypothèse d'un monde qui, pour la première fois depuis plus d'un demi-millénaire, serait non exclusivement occidental, est avancée. Un rapport de la CIA, souligne même que 17

Et l'Afrique brillera de mille feux

« *l'Asie sera le continent emblématique de la plupart des tendances lourdes susceptibles de façonner le monde des quinze prochaines années* ».9 Et, l'Afrique dans tout cela, pourrait-on se demander ? Eh bien, elle

« *ne fait pas vraiment partie de la carte du monde*, constate Zyad Limam , *en tout cas du monde des puissants* ».10 Décidément, notre cher continent qui traverse un nouveau moment sombre de son histoire, est bien tenu pour quantité négligeable.

Pourtant, en dépit de cet environnement régional déstabilisé par les guerres et la misère nées des bouleversements socio-économiques et géopolitiques d'une ampleur sans précédent des années 1990, beaucoup de pays africains font tout de même office d'îlots relatifs de paix, de stabilité, de liberté, de solidarité et même de progrès. L'expérience de ces pays a en effet montré que, grâce à une volonté politique déterminée, on pouvait tout au moins éviter le pire. On y a bien vite compris aussi que l'union fait la force et que si la guerre, la misère et le chaos nés d'une mondialisation prétendument « heureuse » étaient contagieux, la paix, la sécurité, l'ordre, la tolérance, la bonne gouvernance, la liberté et le progrès pouvaient l'être tout autant. C'est pourquoi, ces éléments constituent des facteurs clés des politiques africaines, encouragées depuis par l'ONU et l'Union africaine (UA). S'il est désormais commode de parler de « temps 9 In : «le rapport de la CIA, comment sera le monde en 2020 ?», présenté par Alexander Adler, Ed. Robert Laffont, Paris 2005, p. 151

Et l'Afrique brillera de mille feux mondial »¹¹, fait de soubresauts économiques et sociaux incessants et fracassants, on peut montrer qu'il existe aussi un « temps local », marqué quant à lui par une stratégie d'adaptation face aux pressions du rythme mondial.

C'est la cadence propre à ce temps local africain, avec ses scories et ses harmonies, que je tente de faire entendre à travers une analyse des grandes questions qui préoccupent le monde et le continent noir notamment : la paix et la sécurité, le développement et la lutte contre la pauvreté, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'Homme et l'Etat de droit.

Cette analyse sera constamment émaillée de récits anecdotiques et de témoignages personnels tirés de ma triple expérience de parlementaire gabonais, de ministre des Affaires étrangères d'un pays africain et de président de la 59^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Il m'a en effet semblé opportun de consacrer une petite partie de ce travail à l'analyse, vue de l'intérieur, des enjeux de la réforme du système onusien et partant, de la redéfinition d'une nouvelle gouvernance globale plus juste, plus équilibrée, plus solidaire et plus morale dans laquelle l'Afrique, finirait enfin par trouver elle aussi son compte et sa place. Car, quelque longue que soit la nuit noire dans laquelle le continent africain est plongé, le jour finira bien par se lever; et ce jour sera, croyez-le, lumineux. Il n'y a pas de fatalité au sous-développement qui vouerait certains à la misère éternelle et d'autres à l'enrichissement perpétuel. Il y a 11 Zaki Laïdi (dir.), *Le temps mondial*, Bruxelles, Complexes, 1997

Et l'Afrique brillera de mille feux à peine 50 ans, l'Asie (Japon excepté) était encore dans une situation désespérée de sous-développement comparable à la nôtre. « La famine avait alors un nom, la Chine, la misère s'appelait l'Inde »... La Corée du Sud avait un niveau de développement inférieur à celui du Kenya, de la Côte d'Ivoire ou du Ghana.

Aujourd'hui, ce « petit » pays asiatique s'est hissé au 11^{ème} rang des puissances économiques mondiales. Qui l'eût cru ? L'Afrique doit, à l'instar de l'Asie, se réveiller, se lever et marcher à son tour. Elle doit

reprendre en mains les rênes de son destin et partir elle aussi à la conquête du futur pour qu'enfin notre soleil brille de mille feux. Comme me le faisait observer fort opportunément un ami, « *nous sommes aujourd'hui au niveau exact où se trouvait l'Asie du Sud-Est à la fin des années 1950, c'est-à-dire juste sur le point de surprendre le reste du monde* ». C'est un tel espoir qui berce nos cœurs et anime nos actions afin de nous permettre d'œuvrer, avec le reste du monde, à la liberté et au bonheur du genre humain. Pour y parvenir, nous devons, en dépit des tendances lourdes actuelles, nous remémorer ces phrases prononcées par André Malraux à Brazzaville au début de nos indépendances :

*« l'espoir, est un des mots les plus exaltants de l'Histoire, parce que l'Histoire est faite, entre autres, de terres promises. Mais pour que les promesses soient tenues... il n'est qu'un recours: l'Etat ».*¹²

12 In : discours prononcé par André Malraux, le 15 août 1960 à Brazzaville, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de la République du Congo.

20

Et l'Afrique brillera de mille feux Première partie

La marche de l'écrevisse

« Le vent se lève, il faut tenter de vivre ».

(Paul Valéry)

En dépit des positions et actions politiques circonstancielles prises par les pays africains à des périodes données de leur histoire postcoloniale, en fonction d'une conjoncture internationale en perpétuel mouvement, un fil conducteur essentiel semble inspirer leurs politiques respectives : la recherche d'un compromis qui oppose de façon dialectique les objectifs majeurs communs à tous ces pays, à savoir l'indépendance, la paix, la sécurité et le développement.

C'est de cette contradiction que sont issues les grandes étapes des politiques nationales des petits pays, en particulier des pays africains, tour à tour dominées par l'un de ces objectifs selon les besoins et les priorités retenues au nom de leurs intérêts vitaux.

Si nous prenons à titre illustratif, un pays comme le Gabon, on peut y distinguer trois grands

« âges » en ce qui concerne sa politique tant intérieure qu'extérieure : au lendemain de la proclamation de l'indépendance, les balbutiements d'une politique étrangère quasi-inexistante du président Léon Mba inlassablement préoccupé par un besoin de sécurité (tant à l'intérieur qu'aux frontières gabonaises). Il s'agit 21

Et l'Afrique brillera de mille feux alors de construire une nation et d'assurer une vie collective, tant contre les agressions extérieures (menace communiste qu'il croit réelle en cette période de « guerre froide »), que contre les turbulences internes (tentatives de coup d'Etat et risques de sécession). A partir du début des années 1970, une volonté nouvelle de « rupture » et d'ouverture au monde est favorisée non seulement par la détente Est-Ouest et la politique de coexistence pacifique, mais aussi par la revendication tiers-mondiste d'un « nouvel ordre économique international » ; une quête obstinée de bien-être économique se fait alors jour avec l'accession au pouvoir du nouveau et jeune président Albert Bernard Bongo (qui deviendra en 1973 Omar Bongo, puis en 2004 Omar Bongo Ondimba); et, enfin, une troisième période marquée par un retour en arrière en raison des difficultés que rencontre l'Etat africain face aux turbulences de la mondialisation et du nouvel ordre mondial.

On retrouve un découpage similaire dans les politiques nationales des autres Etats africains, avec des spécificités bien entendu. Tous ces pays ont, en effet, rencontré durant la période de la « guerre froide », des problèmes semblables et ont ainsi appliqué, à peu de chose près, des recettes similaires dans l'élaboration de leur politique nationale. Ils ont ensuite progressivement évolué vers la recherche d'une plus grande indépendance, notamment au plan économique, en vue d'améliorer le bien-être de leur population, avant de connaître un coup d'arrêt brutal, conséquence pour le moins ambivalente de la chute du mur de Berlin.

22

Et l'Afrique brillera de mille feux CHAPITRE 1.

Les premiers pas : la libération politique et

« la souveraineté limitée »

« Il n'est pas anormal qu'un peuple veuille rester maître de son destin ».

(Alain Plantey)

En 1960, lorsque la quasi-totalité des pays africains accèdent à la

souveraineté juridique, la situation internationale est dominée par le « conflit du siècle » entre le libéralisme et le communisme dressant l'un contre l'autre deux blocs, au nom de deux idéologies antagonistes. D'un côté, le camp communiste dominé par l'URSS; de l'autre, le camp capitaliste où les Etats-Unis jouent le rôle dirigeant.

Avec comme enjeu, la planète. Le processus de décolonisation s'est inséré dans cette confrontation des deux messianismes se disputant le monde. A l'époque, s'il est évident que la guerre directe entre les deux champions thermonucléaires est sinon exclue, du moins peu vraisemblable, la « périphérie » quant à elle, en subit ouvertement les contrecoups : en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique, les affrontements entre

« Grands » se déroulent par le biais de forces locales déléguées.

C'est d'abord en Asie que la situation s'est révélée la plus préoccupante. Durant les années 1960, 23

Et l'Afrique brillera de mille feux les interventions américaines sur ce continent visaient, au nom de la politique étrangère de « *containment* », à endiguer la « *subversion marxiste* » et, à enrayer l'expansion soviétique dans le monde. Ce fut notamment le cas au Vietnam où un très long conflit de décolonisation a tourné à la confrontation Est-Ouest. En Amérique latine également, la politique américaine du

« big stick » et les interventions, directes ou indirectes, avaient pour objectif de contenir l'agitation des mouvements révolutionnaires « *récupérés par les communistes* » 13 , ainsi que le dénonçait le discours politique officiel de l'époque.

L'Afrique, on s'en doute, ne fut pas en reste.

Très vite, elle deviendra, elle aussi, le champ clos par excellence des rivalités Est-Ouest, comme en témoignent par exemple les conflits en Afrique centrale, notamment en Angola, au Congo Brazzaville et au Congo Kinshasa (futur Zaïre et actuelle République Démocratique du Congo, RDC).

Premier cas, l'Angola. Dès le début de la décennie 1960, l'URSS y mène, sous la bannière de l' « *internationalisme prolétarien* » et de la doctrine de l' « aide fraternelle » énoncée en 1968, des opérations militaires indirectes. Celles-ci sont destinées, dans un premier temps, à soutenir la lutte de libération nationale commencée en 1961 par le *Movimento popular de 13* : L'Histoire a retenu que le président brésilien

Quadras fut contraint par les Etats-Unis de démissionner tandis que son successeur fut renversé avec l'appui de ce même pays. De même que le chef de l'Etat chilien Salvador Allende fut lui aussi renversé avec le soutien des Américains.

24

Et l'Afrique brillera de mille feux *libertação de Angola* (Mouvement populaire de libération de l'Angola, MPLA, créé en 1956) avec l'appui du parti communiste portugais. Puis, dès l'indépendance du pays en 1975, les Soviétiques vont défendre, par Cubains interposés dans le cadre de l' « opération Carlotta », le gouvernement « frère »

angolais. En effet, au lendemain de la victoire contre l'ancien colonisateur portugais, le nouveau régime du président Agostinho Neto est engagé dans une guerre civile, qui l'oppose à des mouvements armés de rébellion soutenus par les Etats-Unis par l'intermédiaire du Zaïre et de l'Afrique du Sud : le *Frente nacional de libertação de Angola* (FNLA, Front national de libération dirigé par Roberto Holden) et surtout l' *União nacional para a independência total de Angola* (UNITA, créée en 1966 par Jonas Savimbi¹⁴).

« Pour la première fois, écrivit à ce sujet en 2000 un acteur important de l'époque, Henry Kissinger, alors Conseiller influent de la Maison Blanche et partisan de la politique du containment, *un mouvement de libération africain parvint à s'imposer, d'abord grâce à des livraisons massives d'armes soviétiques et à un pont aérien soviétique d'une importance non négligeable, ensuite par l'intervention des forces cubaines équipées par l'Union soviétique (...)* Si l'on ne mettait pas un terme aux agissements de l'Union soviétique et de ses auxiliaires, ces derniers finiraient ¹⁴En 1964, Jonas Savimbi décide de quitter le mouvement des FNLA/GRAE.

25

Et l'Afrique brillera de mille feux *par faire la loi sur le continent* ». ¹⁵Rien n'est plus clair. De fait, des dizaines d'avions de l'US Air Force, utilisant le Zaïre, notamment la base aérienne de Kamina au Katanga, déversèrent en Angola dès 1975, d'énormes quantités d'armes (fusils, lance-roquettes, mortiers, canons anti-char...), officiellement destinées aux Forces Armées Zaïroises (FAZ) et livrées en fait au FNLA. D'importants fonds secrets qui permirent de recruter des mercenaires, belges, britanniques et sud-africains, furent aussi remis au FNLA et à l'UNITA par l'intermédiaire de la CIA. A partir de 1987, l'Afrique du Sud et l'UNITA se mirent à exercer une pression militaire sans

précèdent sur les troupes gouvernementales appuyées par les Cubains. La célèbre bataille de Cuito Cuanavale fut *« un des plus vastes engagements de ce genre jamais réalisés sur le continent africain, n'étant dépassé en dimension et en intensité que par les campagnes d'Afrique du nord de la Deuxième Guerre mondiale »*.¹⁶

Souvenons-nous aussi qu'il y eut en 1961, l'assassinat du Premier ministre Patrice Emery Lumumba, héros de l'indépendance de l'ancien Congo-Belge (actuelle RDC), accusé de sympathie prosoviétique. La Belgique, explique à ce sujet la journaliste belge Colette Braeckman, *« avait fini par se persuader que Lumumba avait des sympathies pour l'URSS et des idées communistes, et elle était parvenue 15 Henry Kissinger, Les années de renouveau, Paris, Fayard, 2000, pp.*

798-799

16 A. Pazzanita, «Conflict resolution in Angola», JMAS, n° 1 p. 93

26

Et l'Afrique brillera de mille feux à faire partager ses craintes par les Américains ». ¹⁷

C'est ce que confirmera plus tard Larry Devlin, ancien chef d'antenne de la CIA au Congo : *« Lumumba, dira-t-il , devait partir ou être physiquement éliminé »*.

Il fut en effet éliminé à l'aube du 18 janvier 1961 à Elisabethville au Katanga. Son corps, découpé à la scie par Gérard Soete (un Belge), fut, selon certaines sources, dissout dans un bain d'acide sulfurique. Il y eût encore, plus près de nous, au Cameroun voisin, l'insurrection pro-marxiste dirigée par l'Union des Populations du Cameroun (UPC) dont le chef, Ruben Um Nyobe, fut abattu en 1958 lors d'*« une violente répression menée par les troupes françaises »*. ¹⁸

Mais ce fut surtout au Congo-Brazzaville avec lequel deux pays frontaliers, le Zaïre (actuel RDC) et le Gabon partagent chacun près de 1.700 km de frontières communes, que la situation créée par la « révolution »

d'août 1963 suscita auprès des jeunes autorités de ses deux voisins les plus vives inquiétudes. En trois jours, les 13, 14 et 15 août 1963, les « Trois Glorieuses », l'intelligentsia pro-marxiste du Congo, exploitant les mécontentements et divisions nés notamment des tueries interethniques de 1959 à Brazzaville entre Mbochi et Lari, souleva la population, renversa l'inénarrable Abbé Fulbert Youlou et prit le

pouvoir 17 Colette Braeckman, Les nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale, Paris, Fayard, 2003, p. 35

18 Guy Penne, Mémoires d'Afrique (1981-1998), Paris, Fayard, 1999, p. 79

27

Et l'Afrique brillera de mille feux avec le concours de l'armée. Pour beaucoup, la menace communiste était désormais aux portes de ces deux voisins. Au Gabon par exemple, des rumeurs folles commencèrent à circuler à propos de l'imminence de la

« marée

rouge »

venue

du

Congo.

Certains

envisageaient déjà un « effet domino » (la contagion communiste), d'autres se référaient au sens de l'histoire et au caractère inéluctable de la révolution prolétarienne, d'autres encore y voyaient simplement la main de Moscou et la subversion soviétique. Bref, tout le monde se sentait concerné par ces événements.

Le premier président gabonais Léon Mba, profondément préoccupé par la sauvegarde de l'intégrité territoriale et la survie physique de son pays se positionna *de facto* sur une ligne défensive quasi-isolationniste et résolument anticomuniste. A Paris aussi, note le journaliste Jean-Pierre Bédot, « *l'heure est alors à la lutte contre les communistes. De Gaulle en voit partout ; et ceux que De Gaulle ne voit pas, Jacques Foccart les lui montre* ». ¹⁹ C'est dans ce contexte et ce climat de psychose que s'est déroulée, dans la province gabonaise du Haut-Ogooué, l'histoire anecdotique suivante :

Le Préfet de cette région, Paul Yélé, inspectant les environs de la rivière Letili qui sert à cet endroit de frontière entre le Congo et le Gabon, aperçut de l'autre côté, parmi les habitants de la rive congolaise, deux personnes très claires de peau. Il envoya aussitôt à 19 Jean-Pierre Bédot, La Dépêche Diplomatique. Quotidien des relations internationales.

Et l'Afrique brillera de mille feux Libreville un message alarmiste signalant la présence de communistes chinois à nos frontières. Dépit, le président Léon Mba donna l'ordre à la Gendarmerie nationale de détruire immédiatement l'unique pont qui enjambait la Letili, non loin de Boumango sur la vieille route administrative coloniale qui mène à Zanaga au Congo. Mais après vérification, on s'aperçut qu'il s'agissait

tout

simplement

de

deux

métis

« eurafricains » membres du gouvernement congolais, Hilaire

Mounthault

et

Claude

Da

Costa,

respectivement ministre des Transports et ministre des Eaux et Forêts. Il faut tout de même reconnaître, à la décharge du Préfet Paul Yélé, que par sa barbichette taillée « à la Ho Chi Min », par le teint clair de sa peau et peut-être même aussi par la forme de son visage, Hilaire Mounthault pouvait, il est vrai, être pris pour un asiatique.

Cette histoire résume assez bien l'ambiance générale, à la limite de la psychose, qui régnait durant cette époque de pleine guerre froide, en particulier à propos de la sécurité et de la menace subversive qui obsédaient le président Léon Mba.

Il

faut

reconnaître

que

dans

un

tel

environnement, il fallait choisir son camp. Même si l'on aspirait au neutralisme, la réalité vécue amenait les uns et les autres à se positionner, selon l'idée que chacun se faisait de ses « intérêts vitaux ». Car, naturellement, chacune des deux superpuissances de l'époque prêchaient pour sa propre « paroisse », et attendaient des autres un choix clair : ne pas se rallier 29

Et l'Afrique brillera de mille feux signifiait sans nuance être ennemi. La guerre froide, les menées subversives et contre-subversives, les conflits par procuration et le besoin de paix et de sécurité qui en résultaient, poussaient alors les pays africains à recourir aux alliances et pactes de sécurité collective. Objectif visé: mieux se défendre et se protéger contre toutes ces menaces et formes d'agressions. Il en résulta une bipolarisation et une militarisation croissante de l'Afrique et du Tiers monde. D'un côté, les anticapitalistes dont la figure emblématique était Sékou Touré, le président de la Guinée qui avait osé dire

« non » à de Gaulle. De l'autre, les pro-capitalistes, avec pour « chef de file » Félix Houphouët Boigny, le président de la Côte-d'Ivoire. Pour maintenir cette structure

bipolaire,

les

deux

superpuissances

renforçaient de surcroît leur emprise sur les Etats déjà tenus en laisse.

Certains pays, comme la Guinée, le Mali, Madagascar, le Congo Brazzaville, attirés vers l'URSS, patrie du contre-modèle, s'étaient plus ou moins alignés sur le camp socialiste, s'écarterant ainsi de leur ancienne métropole et du camp occidental. En disant non au référendum sur l'avenir de la Communauté franco-africaine proposée par le Général de Gaulle, la Guinée par exemple, avait, dès 1958,

tourné radicalement le dos à la France, emprunté la « voie non capitaliste » et choisi le camp socialiste. Le Congo Brazzaville s'était lui aussi aligné sur Moscou, dès 1963. Le choix du Gabon fut différent. Au moment où Léon Mba prit les commandes du pays, dans un contexte régional et international si peu favorable, le Gabon se rallia, pour 30

Et l'Afrique brillera de mille feux assurer sa survie physique après l'obtention juridico-pacifique, par consentement mutuel, de son indépendance, à son ex-métropole coloniale, afin d'être protégé, équipé et secondé dans ses tout premiers efforts économiques et politiques. Sur ce point, le futur président Léon Mba, alors Premier ministre, s'exprima en termes très clairs: « *Le Gabon est un Etat indépendant au sein de la Communauté franco-africaine. (...) Le 28 septembre 1958, le peuple du Gabon, à sa quasi-unanimité, s'est prononcé pour la Communauté franco-africaine. Nous avons manifesté ainsi notre ferme volonté de continuer notre route avec la France* »²⁰. Les relations gabono-françaises entrèrent donc dans une période d'intimité et d'alliance. Au début de la décennie 1960, la France signa avec le Gabon et un certain nombre d'autres Etats francophones africains, une série d'accords de coopération notamment en matière de défense, de politique étrangère et en matière économique et financière.

Pour tous ces Etats, la tâche la plus importante et la plus urgente, durant cette période de construction des nouvelles nations et d'initiation à la politique étrangère, était d'assurer, avant tout, la sécurité extérieure et intérieure de leur pays car le besoin de sécurité primait alors sur tous les autres. En réalité, la plupart de ces nouveaux Etats qui n'avaient alors ni la volonté ni la capacité réelles de mener une politique étrangère active, apparaissaient sur la scène internationale, comme de 20 Discours à la Nation du 20 février 1959 du Premier ministre Léon Mba à la suite de la promulgation de la première Constitution gabonaise.

31

Et l'Afrique brillera de mille feux simples satellites de leurs anciennes puissances tutélaires. Leur indépendance fut d'ailleurs quelque peu limitée par le fait que leur défense et leur développement dépendaient presque exclusivement de la protection militaire, économique et financière que Paris, Londres ou Bruxelles voulaient bien leur accorder. Pendant plus d'une décennie, tous ces éléments – le poids de l'ex-métropole, l'obsession de la menace extérieure et intérieure – allaient être au cœur des premiers pas de l'indépendance des pays africains dont la politique extérieure, embryonnaire pour

beaucoup d'entre eux, était caractérisée par un suivisme systématique imposé notamment par leur dépendance à l'égard de leur ancienne métropole.

C'est dire que ce premier âge de la politique intérieure et extérieure de la plupart des pays africains surtout francophones est incontestablement dominé par leur entière appartenance à la « Communauté Franco-africaine ». La France était alors la gardienne de la sécurité et de l'ordre de cet espace « familial »

considéré comme son « arrière cour ». Ce fut le début de ce l'on nommera plus tard la « Françafrique » ; durant de nombreuses années, ces nouveaux Etats s'appuient sur un tutorat de facto exercé soit par l'Occident soit par « l'Orient rouge ». Il en est résulté l'instauration d'une sorte de « souveraineté limitée », au sens « brejnevien » du terme (celui de la « doctrine Brejnev »).

Cet état de fait ne s'est modifié que très progressivement et ce n'est que plus tard, à la faveur de la détente Est-Ouest, qu'une nouvelle tendance allait plus nettement se dessiner.

32

Et l'Afrique brillera de mille feux CHAPITRE 2.

La maturité : la libération économique et l'ouverture au monde

« Les peuples ont le droit inaliénable de déterminer leur propre destin »

(Charte de l'OUA)

La seconde grande phase des politiques nationales des pays africains est celle de l'ouverture au monde, favorisée par la détente Est-Ouest de la décennie soixante-dix et la montée parallèle des revendications tiers-mondistes. Quelques événements majeurs marquent cette période, parmi lesquels on peut notamment mentionner : le « schisme soviéto-chinois »

qui a atteint son paroxysme en 1969 à la suite de la guerre sino-soviétique (incidents frontaliers); la nationalisation le 24 février 1971 du secteur pétrolier algérien par le président Houari Boumediene; la visite officielle effectuée le 21 février 1972 en République populaire de Chine par Richard Nixon, président des Etats-Unis d'Amérique; le « premier choc pétrolier mondial » consécutif à la guerre de Yom Kippour déclenchée le 6 octobre 1973 ; la tenue à Alger, du 5 au 9 septembre 1973 du quatrième sommet du Mouvement des Pays non-

alignés sur le thème de la « libération économique »; l'adoption en mai 1974 par l'ONU de la Déclaration solennelle « concernant l'instauration d'un nouvel

ordre

économique

international »;

la

33

Et l'Afrique brillera de mille feux

« Révolution des œillets » survenue en avril 1974 au Portugal suivie des indépendances des colonies lusophones d'Afrique.

Les pays africains prennent de plus en plus conscience que la véritable indépendance passe sans doute

par

l'indépendance

économique

et

le

développement. Ils cherchent alors par le biais de ce

« nouvel ordre économique international », à devenir progressivement, comme les autres, maîtres de leur choix en matières économique et politique. La difficulté de gérer harmonieusement un tête à tête avec les anciennes puissances coloniales dans tous les secteurs de la vie de ces pays les poussent aussi à s'ouvrir d'avantage vers « l'autre bloc », quitte à passer outre les contradictions nées des urgences socio-économiques du moment (ainsi, de nombreux pays africains pouvaient très bien appartenir au camp socialiste et pratiquer néanmoins une politique économique de type libéral pour pouvoir répondre aux exigences de leur développement national). Désormais, les Africains souhaitent avant tout assurer leur bien-être économique et social, devenu prioritaire, tout en cherchant aussi une véritable « autonomie », définie ici comme « *la capacité pour un Etat et pour une société*

d'exercer le contrôle sur l'allocation des ressources et sur le choix du gouvernement ».

Dans le cas du Gabon que nous prenons ici à titre d'exemple principal mais non exclusif, cette seconde phase coïncide avec l'accession au pouvoir, le 28 novembre 1967, du jeune président Bongo qui, 34

Et l'Afrique brillera de mille feux

« cherchant ses marques », veut imprimer une nouvelle dynamique à la politique de son pays et mieux asseoir ainsi son pouvoir. Favorisée par la période de détente des relations américano-soviétiques qui commence dès le début des années 1970, la politique nationale gabonaise n'allait plus s'inspirer du seul affrontement des idéologies et ne se soumettait plus aux seules exigences sécuritaires. La lutte contre le sous-développement, la quête de l'indépendance économique et le besoin de s'affirmer en tant qu'Etat-nation vont progressivement

supplanter

les

considérations

exclusivement sécuritaires, au point de figurer, à partir de 1973, au premier rang des préoccupations internationales du gouvernement et de constituer ensemble une véritable « conjoncture critique ». La politique de « rupture », dite de « Rénovation » qui venait d'être proclamée par le nouveau Président pouvait ainsi, dans ce cadre précis, se mettre progressivement en marche.

La contestation des blocs

C'est dans ce contexte général qu'un nouvel

« âge » de la politique nationale d'un pays comme le Gabon voit donc le jour. Cette politique est marquée par une plus grande affirmation de la souveraineté sur les richesses naturelles, une politique d'ouverture sur le monde et une diplomatie de non-alignement caractérisée par une meilleure adhésion aux grands principes de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et du Mouvement des Non-alignés. L'année 1973

constitua à cet égard une étape décisive puisque, et pour 35

Et l'Afrique brillera de mille feux la

première

fois,

le

président

Bongo

prit

personnellement part, à Alger en 1973, au quatrième sommet des Non-alignés consacré précisément aux questions de développement et de « libération économique ».

C'est à son retour d'Algérie où il s'était longuement entretenu avec le président Houari Boumediene et son ministre des Affaires étrangères Abdelaziz

Bouteflikha,

tous

deux

grands

« souverainistes » et ardents promoteurs du « Nouvel ordre économique international » (NOEI), alors à l'ordre du jour à l'ONU sous l'impulsion du Groupe des 77, que le virage déjà annoncé s'amorça nettement.

Le 19 octobre 1973, le Gabon est admis au sein de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et en devient le 12ème membre. Omar Bongo se rendra de nouveau en Algérie, pour assister au premier sommet historique de l'OPEP qui s'y déroulera en décembre 1974. C'est au cours de ce sommet, marqué par les revendications de pleine souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles - particulièrement le pétrole, que furent prises les principales mesures qui débouchèrent sur la multiplication par quatre des prix de l'énergie et le premier « choc pétrolier » mondial. Le prix du baril de pétrole qui n'était que de 1,80 \$ à la fin de l'année 1970, passa effectivement à 3,70 \$ durant l'été 1973 et le sommet de 1974 décida de fixer son prix à 11,65 \$ le baril.

Au plan international également, la politique étrangère gabonaise

Et l'Afrique brillera de mille feux plus nette, et le pays se prit même à contester la ligne des blocs en se démarquant par exemple de certaines positions traditionnelles des Occidentaux. *« Nous refusons simplement, estimera alors le président Bongo, de nous laisser satelliser à la périphérie de tel ou tel bloc, d'aliéner notre indépendance nationale pour devenir le relais ou les agents d'une politique internationale dont nous n'avons pas le contrôle »*.²¹

Ce fut une révolution, celle des « années flamboyantes ». Il y avait en effet dans ce refus une volonté manifeste d'affirmer l'identité nationale du Gabon, donnant ainsi au peuple le pouvoir de mieux déterminer son propre destin. Certes, comme le soutient Alain Plantey, ancien collaborateur du général de Gaulle, *« l'indépendance d'aucun Etat n'est totale dans le monde actuel ; elle n'est pas non plus une donnée immuable. Mais aucune nation responsable ne peut s'en remettre à une autre du soin de ses intérêts : elle entrerait aussitôt en sujétion. Il n'est pas anormal qu'un peuple veuille rester maître de son destin »*.²²

C'est donc une nouvelle attitude d'inspiration quelque peu gaullienne que sembla adopter le jeune Président gabonais.

L'ouverture à l'Est

L'ouverture, corollaire de la contestation des blocs, consistait à établir et entretenir, en fonction des intérêts nationaux, les meilleures relations de 21Omar Bongo, El Hadj Omar Bongo par lui-même, Libreville, Multipress, 1986, p.226.

22Alain Plantey, Principes de diplomatie, Paris, Pedone, 2000, p.24.

37

Et l'Afrique brillera de mille feux coopération possibles avec le plus grand nombre de pays dans le domaine du commerce, de l'économie, des investissements et de l'aide au développement. Il s'agissait notamment de drainer par ce biais davantage d'aides publiques et d'investissements étrangers susceptibles de promouvoir le développement.

En ce qui concerne le Gabon, l'établissement dans ce nouveau contexte, le 15 octobre 1973, de relations diplomatiques avec l'Union Soviétique et surtout la rupture, le 20 avril 1974, avec Taïwan ainsi que la reconnaissance simultanée de la République Populaire de Chine, furent considérés comme un véritable tournant de sa politique

étrangère. Ce changement devait ultérieurement se consolider, non seulement par le biais d'installation de nouvelles ambassades dans les pays de l'Est,²³ mais surtout par la première visite officielle historique effectuée en octobre 1974 à Pékin par un chef d'Etat gabonais. A cette occasion, le président Bongo sera reçu par Mao Zedong en personne ; il s'entretiendra aussi avec le Premier ministre Zhou Enlai déjà bien malade et entrera surtout en contact direct avec le futur architecte de la Chine moderne, le vice-Premier ministre d'alors, Deng Xiaoping, qu'il appellera désormais affectueusement

« mon ami Deng ».

L'ouverture en direction du bloc communiste allait contrebalancer quelque peu la prépondérance absolue des influences diplomatiques occidentales. En 23 En Corée du Nord (en 1974) et en Europe de l'Est (Roumanie en 1972, Yougoslavie en 1976 et Pologne en 1970) 38

Et l'Afrique brillera de mille feux effet, en juin 1975, à l'ouverture de la 44ème conférence de l'OPEP qui se tint à Libreville, le président Bongo déclara : *« la volonté de certains pays de toujours confisquer pour eux seuls les fruits de la croissance de l'Humanité doit être combattue énergiquement. Nous sommes contre le pillage et le drainage des richesses des pays du Tiers-monde par les pays développés »*. Le pas franchi était assurément considérable. Bien sûr, les amitiés traditionnelles du Gabon (notamment avec la France) furent solidement préservées, mais le cercle de ses relations nouvelles de coopération s'agrandit au bénéfice de son bien-être économique et social et de l'affirmation de sa souveraineté.

L'engagement au Moyen-Orient

La détente avec le bloc communiste ouvrit tout naturellement la voie à une évolution identique en direction du monde arabo-musulman. De fait, à l'instar d'un pays comme le Gabon, beaucoup d'Etats africains qui jusqu'en 1973, n'avaient pas de politique moyen-orientale, en dehors des relations privilégiées qu'ils entretenaient avec Israël, tournèrent le dos à l'Etat hébreu avec lequel ils rompirent les relations, comme le recommandait l'OUA, à la suite de la guerre de Yom Kippour d'octobre 1973 qui déboucha sur la première grande crise pétrolière mondiale. Le Gabon adopta progressivement une nouvelle ligne politique plus nuancée et plus pro-arabe ainsi qu'une attitude plus ouverte aux thèses palestiniennes. Il établit des relations diplomatiques et échangea bientôt des ambassadeurs avec plusieurs pays du Moyen Orient et d'Afrique du 39

Et l'Afrique brillera de mille feux Nord 24. Il devint en 1974 membre de l'Organisation de la Conférence Islamique et de la Banque Islamique de Développement. Il adhéra, nous l'avons vu, en novembre 1973 à l'OPEP. Il reçut même à Libreville en juin 1986, Yasser Arafat, président du Comité Exécutif de l'OLP et autorisa l'ouverture à Libreville d'une mission diplomatique de « l'Etat palestinien ».

Le Gabon, à l'instar de bien d'autres pays africains, avait désormais, comme le lui commandait à ce moment là son intérêt national, une politique moyen-orientale et arabe qui lui était propre. Aussi, les rapports multiformes entre Libreville et les capitales arabes s'intensifièrent-ils considérablement dans le cadre du « dialogue arabo-africain » au point de mécontenter quelque peu Israël et ses alliés.

Néanmoins, les résultats positifs, au plan politique, économique et financier ne tardèrent pas à se faire sentir. Même la Libye dont le développement économique était pourtant encore faible, accorda dès 1974, à la Banque gabonaise de développement (BGD), pour les besoins de la construction du chemin de fer transgabonais, un prêt de dix millions de dollars américains (près de sept milliards de francs CFA).

D'autres fonds arabes (saoudiens, koweïtiens, islamiques...) suivront et s'orienteront vers les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures de base.

24 Le Qatar en 1973 ; l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Liban et l'Iran en 1974 ; le Koweït en 1975. Et avec les pays du Maghreb : le Maroc en 1972 ; la Tunisie, l'Algérie et la Libye en 1974.

40

Et l'Afrique brillera de mille feux La promotion de la coopération Sud-Sud Se conformant à l'une des principales recommandations du quatrième sommet du Mouvement des non-alignés tenu à Alger, au cours duquel avait été adopté le concept de coopération Sud-Sud, le Gabon noue lui aussi, dès 1974, des relations diplomatiques au niveau d'ambassadeurs résidents avec plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine.²⁵ Le président Bongo se rend en visite officielle dans ces pays pour y conclure de multiples accords de coopération. Ainsi, en 1986, pouvait-il déclarer non sans raison : *« il y a quelques années, certains journalistes avaient coutume de considérer le Gabon comme une chasse gardée des intérêts français. Maintenant, les mêmes journalistes ne parlent plus que de ma politique d'ouverture. En fait, qu'y a-t-il de changé ? J'ai toujours affirmé le souci jaloux du respect de notre souveraineté et le désir*

de coopérer avec tous ceux qui ne prétendent pas s'ingérer dans nos affaires intérieures. Certes, pendant tout le temps où nous avons consolidé notre union nationale, nos relations extérieures ont été quelque peu limitées. Mais [aujourd'hui] nous avons des relations diplomatiques avec les pays de l'Est comme avec les pays de l'Ouest. Nous avons des ambassadeurs dans les pays dont les systèmes politiques sont différents du nôtre ».

Ce fut le début d'une longue et fructueuse période de coopération multiforme au cours de laquelle 25 les Philippines, la Corée du Nord et l'Argentine en 1974 ; le Brésil, le Venezuela et le Mexique en 1975.

41

Et l'Afrique brillera de mille feux de nombreux accords de coopération économique, commerciale et culturelle furent passés avec de nouveaux Etats à travers le monde. De multiples protocoles d'accords de crédits fournisseurs et de participations financières furent aussi signés en faveur de projets de développement; les étudiants gabonais obtinrent des bourses, pour poursuivre leurs études à l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud. La diplomatie économique « tous azimuts » dont on peut encore percevoir aujourd'hui les effets bénéfiques était en marche dès 1973. Pour s'en convaincre, il suffit d'arpenter le long et célèbre « boulevard triomphal »

construit en 1976 par les Yougoslaves. A l'entrée de ce boulevard, en partant du front de mer, s'élève à gauche le majestueux bâtiment tout en verre du ministère des Affaires étrangères bâti par les Canadiens. A deux pas de là, en remontant toujours le boulevard, apparaît le Centre culturel français à l'architecture moderne, puis les deux imposants palais de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi que la Cité de l'Information érigés par la Chine, tous trois voisins de l'Hôtel de ville, magnifique œuvre de la Yougoslavie du maréchal Tito.

Jouxant le palais du Sénat, on peut encore admirer l'ensemble futuriste des immeubles du « 2 décembre », financés par les pétrodollars de la Provision (gabonaise) pour Investissement Diversifié (PID). Se trouvent aussi sur ce grand boulevard les chancelleries de certaines ambassades (Russie, Chine...), ainsi que la banque centrale filiale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale et d'autres immeubles abritant des ministères.

42

Et l'Afrique brillera de mille feux Comme je le faisais remarquer ailleurs, jusqu'en 1973, « *l'économie du Gabon était encore une économie*

de cueillette et de type néo-colonial, exclusivement basée sur le prélèvement pour l'exportation

de

quelques

matières

premières

brutes ». 26 Mais à partir de cette date, avec le premier choc pétrolier, l'envol des prix du baril de brut et la politique d'ouverture au monde, le Gabon se transforma en un gigantesque chantier. Ce fut, une décennie durant, l'épopée des grands travaux : construction du premier chemin de fer, « *le plus gigantesque [projet], à n'en pas douter, de toute l'histoire de l'Afrique noire francophone* », le Transgabonais dont la première traverse fut posée le 30 décembre 1973 ; décollage vers l'Europe, en ces années 1970, du premier vol long courrier de la compagnie nationale Air Gabon grâce à un Boeing 747 flambant neuf; réalisation des premières infrastructures de bases routières, portuaires et aéroportuaires

du

pays;

équipement

urbain,

administratif, sanitaire et éducatif ; électrification, adduction

d'eau,

réseau

moderne

de

télécommunications, etc. Pour la première fois de son histoire, le pays s'engagea résolument dans la voie d'une véritable modernisation, en partie financée par l'étranger comme l'illustreront plus tard le poids et la diversité d'origine de sa dette extérieure. Quelle belle aventure ce fut ! Quelle belle époque ! Celle des taux de croissance à deux chiffres; celle des « années flamboyantes ».

Et l'Afrique brillera de mille feux L'ouverture au sein de l'Afrique

La politique étrangère d'un pays comme le Gabon ne pouvait évidemment pas se limiter aux relations avec les Grandes puissances et les pays riches ou émergents du Tiers monde. L'intérêt national commandait que Libreville ne continuât point à ignorer le reste de l'Afrique comme il l'avait fait jusqu'ici mais qu'il s'appuyât au contraire sur une politique africaine structurée et agissante. Celle-ci se basa sur les grands principes classiques bien connus : le non-recours à la force, le règlement pacifique des différends, le respect des engagements pris dans les traités, le respect de la souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, le bon voisinage, la coopération amicale et la solidarité africaine.

C'est avec ses « proches voisins » (les pays frontaliers), puis avec l'« étranger proche » (les pays de la sous-région) que le Gabon commença à entretenir des relations spécifiques; d'abord au sein de l'Union douanière équatoriale (UDE, instituée en 1959), puis de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC, créée le 8 décembre 1964) devenue Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC depuis le 16 mars 1994). Ensuite au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC, créée le 18 octobre 44

Et l'Afrique brillera de mille feux 1983).²⁷ Des relations harmonieuses furent aussi progressivement instaurées avec le reste de l'Afrique ; elles fonctionnèrent non seulement à travers les structures de l'OUA, mais aussi par le biais de multiples accords de coopération bilatérale et multilatérale signés depuis 1973, des grandes commissions mixtes créées pour leur faire suite et des nombreuses ambassades ouvertes depuis lors en Afrique.

C'est dans ce cadre qu'un très grand nombre de travailleurs ouest-africains et de coopérants africains –

professeurs, médecins et ingénieurs – furent massivement recrutés pour servir au Gabon dans plusieurs domaines dont notamment ceux des grands travaux, de l'éducation et la santé. C'est aussi dans ce cadre africain que s'organisèrent les échanges de biens et services et la circulation des idées et des hommes. Ce fut une période phare de la

diplomatie gabonaise appuyée par des conditions matérielles et financières exceptionnelles (le grand boom pétrolier). C'est alors que fut organisé à Libreville, en août 1977, le 14ème Sommet de l'OUA.

27 Il s'agissait pour l'UDEAC/CEMAC, du Gabon et de trois de ses

«proches voisins» limitrophes auxquels s'ajoutent la République Centrafricaine (RCA) et le Tchad ; pour la CEEAC, des six Etats membres de l'UDEAC/CEMAC auxquels s'ajoutent Sao-Tomé et Principe, l'Angola, ainsi que les trois pays (RDC, Rwanda et Burundi) de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL).

45

Et l'Afrique brillera de mille feux L'ouverture à l'ensemble de l'Occident La politique d'ouverture se fit également en faveur du camp occidental, étant entendu que la période de la détente fut aussi marquée par l'apparition sur la scène

internationale

de

nouvelles

puissances

économiques comme les « dragons » asiatiques.

L'Afrique diversifia ainsi ses partenaires (Italie, Portugal, Japon, Canada, Royaume-Uni etc..). C'est dire que la politique d'ouverture se fit aussi au sein même du

« camp occidental ». Naturellement, la première puissance occidentale, les Etats-Unis d'Amérique,

présente

en

Afrique

dès

les

indépendances, n'était pas en reste. Mais il faut reconnaître qu'à cette

époque-là l'Afrique n'était pas sa

« tasse de thé ». Les USA, de plus en plus intéressés par le secteur pétrolier, n'avaient cependant pas encore élaboré une véritable politique africaine.

En matière de coopération multilatérale c'est l'Union européenne (UE, à l'époque CEE) qui arrivait très largement en tête avec les importantes contributions des premiers Fonds Européens de Développement (FED) et la mise en place du cadre juridique régissant les relations avec l'Afrique : les deux conventions de Yaoundé (1963 et 1968), les quatre conventions de Lomé (1975, 1979, 1984 et 1991) et ultérieurement la Convention de Cotonou adoptée en 2000.

Quant à la France, omniprésente dans le tissu économique africain avec ses nombreuses entreprises, 46

Et l'Afrique brillera de mille feux son poids dominant en matière de culture et de réseaux d'échanges, ses denses relations interpersonnelles tissées tout au long de l'Histoire, elle occupait toujours durant cette période une place extrêmement privilégiée.

De fait, la plupart des pays francophones africains étaient toujours solidement ancrés dans le camp occidental et la grande influence dont jouissait l'ancienne métropole était indéniable. Ses « réseaux »

tentaculaires et ses immenses moyens de pressions potentiels sur les processus africains francophones de décision étaient d'une importance décisive. Toutefois, la France ne disposait plus tout à fait de « chasse-gardée » en Afrique comme ce fut longtemps le cas par le passé.

A ce sujet, le sénateur des Français de l'étranger Guy Penne, ancien conseiller pour les Affaires africaines de François Mitterrand, faisait remarquer aux

« industriels français (...) qu'il faut bien qu'ils se rendent compte que la mondialisation aura finalement raison de toutes les chasses gardées ». 28 Quant à Warren Christopher, alors secrétaire d'Etat américain, il déclarait clairement en 1996, à Johannesburg que : *« le temps est passé où l'Afrique pouvait être morcelée en sphères d'influence et où les puissances extérieures pouvaient considérer des groupes entiers d'Etats comme leur domaine privé ».* 29 De même, pour la journaliste belge Colette Braeckman, *« finies les chasses gardées des puissances européennes, finies les »* 28 Guy Penne, Mémoires d'Afrique, cit., p.368

29 Associated Press, le 4 octobre 1996, discours à l'Université du

Et l'Afrique brillera de mille feux zones d'influence soigneusement délimitées de la France, de la Grande-Bretagne. Désormais, l'Afrique elle aussi est dérégulée, mondialisée, ouverte à toutes les influences, à toutes les emprises économiques – et d'abord à celles des plus forts ». 30 Un monde mourait, un autre naissait. Ainsi, s'ouvrit pour les Africains une nouvelle et difficile étape, celle des turbulences provoquées par la mondialisation.

30 Colette Braeckman, Les nouveaux prédateurs, op. cit. p. 47

48

Et l'Afrique brillera de mille feux CHAPITRE 3.

Le retour en force des « maîtres » et « le grand bond en arrière »

« L'inévitable n'arrive jamais, l'inattendu toujours »

(J. M. Keynes)

Un nouvel âge des politiques nationales des pays africains s'ouvre en 1990, avec la fin de la guerre froide et le passage, en une quinzaine d'années seulement, d'un monde bipolaire au monde global dans lequel nous vivons aujourd'hui. Un monde post-bipolaire en plein bouleversement, caractérisé par la fin de l'ordre Est-Ouest dit de Yalta (consécutive à l'effondrement du bloc soviétique) et surtout par l'avènement d'un nouvel ordre dominé par les Etats-Unis. A l'heure où les relations internationales s'engagent dans un grand tournant historique, chacun des pays africains devait en tenir compte et s'ajuster en conséquence pour s'adapter aux circonstances.

Ce nouvel ordre mondial est, à ses débuts, tout auréolé de prestige comme en témoigne la première phase euphorique qui l'accompagne, celle de la proclamation de la fin des idéologies et de l'Histoire.

En effet, un ordre mourant, les hommes espèrent toujours un nouvel ordre qui, lui, sera meilleur pour ne pas dire parfait. Ainsi, peu après la chute du mur de Berlin, la communauté internationale se prend à rêver 49

Et l'Afrique brillera de mille feux de lendemains radieux et de l'apparition d'une nouvelle ère de paix mondiale, de coopération et de

coprosperité des nations. En novembre 1990, dans un discours prononcé à la Conférence sur la sécurité et le commerce en Europe (CSCE), le président russe Mikhaïl Gorbatchev annonce déjà l'apparition d'un

« ordre mondial plus sûr et plus civilisé, fondé non sur la force des armes mais sur un dialogue entre égaux, l'équilibre des intérêts, l'harmonie (...), la souveraineté et l'intégrité de l'homme ». François Mitterrand, numéro un français, affirme quant à lui *« qu'il n'y a de paix, de liberté durables que si les Etats acceptent de se plier aux règles communes (...). Oui, l'heure est venue du règne de la loi internationale (...). Nous avons le choix entre la loi de la jungle et celle du Droit »*.³¹ En écho, le président américain George H. Bush (le père) reviendra, le 16 janvier 1991, dans son « Message sur l'état de l'Union », sur l'avènement d'un « monde où ce sera le droit, et non la loi de la jungle qui régira la conduite des nations ».

Cette rhétorique pacifiste et légaliste ne pouvait que séduire et rassurer les petits pays. Pour ces derniers, et plus particulièrement pour le continent africain, pliant depuis des lustres sous toutes les formes d'iniquité, ce fut assurément un immense espoir que d'entendre les « maîtres du monde » parler eux-mêmes de l'aube d'un monde où règneront l'égalité souveraine, l'harmonie, la paix universelle et le Droit ; de l'avènement d'un « nouvel ordre international plus sûr ³¹ Discours du 27 septembre 1990 devant l'Assemblée générale de l'ONU

50

Et l'Afrique brillera de mille feux et plus civilisé » qui promettait aux hommes l'accès au paradis terrestre. On se prit même à croire que les Etats seraient finalement tous égaux en Droit, que nul pays ne serait désormais au-dessus des lois internationales, que les conflits par procuration de l'époque bipolaire allaient enfin disparaître, que l'Afrique pourrait se consacrer enfin à son développement et à sa renaissance. Bref, l'euphorie ambiante poussait à penser tout cela en toute bonne foi. D'ailleurs, comme pour donner raison à cet élan d'optimisme, l'environnement international commença à connaître de profondes et spectaculaires mutations : parmi les plus frappantes, l'accélération de la multi polarisation du monde, la globalisation de l'économie internationale et surtout la mondialisation des processus démocratiques.

Cette période d'euphorie ne fut cependant que de courte durée. A peine amorcée, l'esquisse d'un changement de cap, l'Afrique va se

rendre à l'évidence ; très vite, elle déchanté et perd ses illusions.

En lieu et place d'un monde plus équitable, plus libre, plus prospère et plus pacifique annoncé à grand renfort de concepts nouveaux prêts à l'usage, les Etats africains, soumis à de fortes injonctions extérieures, devaient d'emblée faire face à une dangereuse détérioration croissante de leur situation économique et sociale et à une multiplication sans précédent des conflits en tout genre, en même temps qu'ils se voyaient contraints d'appliquer, sous peine de sanctions fatales, un certain nombre d'importantes réformes économiques et politiques, dans un contexte international fort agité. L'époque est en réalité sombre.

51

Et l'Afrique brillera de mille feux Mais, alors que le continent africain ainsi fragilisé plonge dans le chaos, le monde assiste à un renforcement, dans des proportions extraordinaires, du rôle dirigeant des gouvernements des grandes puissances avec à leur tête celui des Etats-Unis d'Amérique.

La carte du monde présent et à venir Au début des années 1990, avec la fin de l'Union soviétique, les Etats-Unis se sont mis à considérer « qu'ils avaient définitivement gagné la bataille de l'Histoire ». L'avenir semblait en effet leur sourire à l'infini puisqu'ils régnaient désormais en maîtres de la planète. Mais le monde qui, depuis lors, se dessine progressivement, ne semble pas corroborer exactement les prévisions déjà annoncées. De fait, les rapports de force se modifient, de nouveaux acteurs étatiques et non étatiques apparaissent et l'ordre international ne cesse de subir d'importants changements. Le monde de 2020 et surtout celui de 2050 différeront, dit-on, de façon notable du monde de 2008. On assiste d'ores et déjà à de profondes mutations de ce monde qui naît sous nos yeux :

- Il y a tout d'abord l'Europe, économiquement rassemblée au sein de l'Union européenne qui constitue désormais une vaste puissance industrielle en gestation.

Celle-ci sera vraisemblablement comparable à celle des Etats-Unis ou à celle de la Chine de demain.

- Il y a ensuite la montée de l'Asie avec notamment la Chine et l'Inde qui ont déjà accédé, aux côtés du Japon, au rang d'acteurs mondiaux de premier 52

Et l'Afrique brillera de mille feux plan. « *Pour la première fois dans l'histoire moderne, la Chine, l'Inde et la Russie ont contribué pour plus de*

moitié à la croissance économique mondiale en 2007 ».

- Il y a également l'émergence attendue d'autres puissances qui forment, avec le Brésil, la Russie, la Corée, le Canada, l'Australie et l'Indonésie, des puissances « arrivistes ». Le Brésil³² par exemple,

*« avec 210 millions d'habitants en 2025, pourrait devenir la 4ème puissance économique du monde, derrière les États-Unis, la Chine, l'Inde... ».*³³

- Il y a enfin les vastes regroupements économiques régionaux qui s'opèrent sous nos yeux et se constituent en zones de coprosperité tels le Marché Commun Sud américain (Mercosur) ou l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). Il y a enfin l'Afrique avec son Union africaine qui, petit à petit, fait son nid.

Le leadership et la suprématie américaine : la nation indispensable

La langue française rend mal le concept anglo-américain de « leadership ». C'est pourquoi les termes leader et leadership, qui appartiennent à la même famille, sont souvent employés tels quels dans le langage politique sans qu'il soit nécessaire de mettre des guillemets. Les puristes les traduisent par l'idée de direction. Mais qu'il s'agisse d'être à la « tête de » ou de « diriger », les États-Unis représentent aujourd'hui 32 In : le Brésil constitue déjà avec la Russie, l'Inde et la Chine le groupe

«BRIC» des nations émergentes.

33 In : « une brève histoire de l'Avenir » op. cit. p 178

53

Et l'Afrique brillera de mille feux l'hyper puissance par excellence de notre monde ; ils y occupent la tête du peloton, notamment au sein de l'Occident et du G8 34, mais aussi lui donnent, voire lui imposent la direction à suivre. Ils y exercent en effet une influence déterminante et une domination dans la plupart des domaines (politique, militaire, scientifique et culturel). Et ce faisant, ils sont devenus des partenaires incontournables, aussi bien pour les grandes puissances que pour les petits pays, même s'ils sont ici et là contestés notamment pour leur vision unilatéraliste des relations internationales.

Dans un de ses discours annuels sur « l'état de l'Union », en 1992, Georges H. Bush déclare : « Grâce à Dieu, l'Amérique a gagné la guerre

froide ; un monde jadis divisé en deux camps armés reconnaît aujourd'hui la supériorité d'une seule puissance : les Etats-Unis ». Vainqueur du conflit idéologique qui l'a opposée pendant presque un demi-siècle à sa rivale soviétique, la puissance américaine n'a en effet plus aucune raison d'avoir le triomphe modeste. Seule puissance d'envergure planétaire, elle rassemble désormais entre ses mains une puissance économique, technologique, culturelle et militaire sans précédent qui lui permet désormais d'exercer une influence décisive 34 L'histoire du G8, qui regroupe aujourd'hui les huit plus grandes puissances industrielles du monde (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Canada, Italie, Russie), commence en 1975 à l'initiative du président français Valéry Giscard d'Estaing qui convoque à Rambouillet les cinq pays les plus industrialisés de l'époque (Etats-Unis, Japon, France, Grande-Bretagne, Allemagne) ; puis en 1976, le G5

devient le G7 avec l'arrivée du Canada et de l'Italie ; le G7 devient le G8

avec l'association en 1991, de l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev.

54

Et l'Afrique brillera de mille feux en n'importe quel point du globe. Pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, un Etat sans rival, domine la totalité de la planète, y exerce un

« leadership absolu » et est même en passe de réaliser le rêve millénaire d'un empire universel.

Face à une telle réalité, très peu de pays, et encore moins en Afrique, peuvent se prévaloir de ne pas avoir pour « partenaire » les Américains : de gré, ou par la force des choses, les Etats-Unis sont apparus ces quinze dernières années comme l'interlocuteur incontournable. Madeleine Albright, Secrétaire d'Etat de l'administration Clinton, en avait même déduit que les

Etats-Unis

étaient

devenus

« la

nation

indispensable ».

En ce qui concerne plus particulièrement l'Afrique, si on exclut le malheureux épisode de l'opération « *Restore Hope* » en Somalie (1992-1994), il est aisé de voir à quel point les Etats-Unis se sont investis dans une politique africaine d'un nouveau genre, du moins sans précédent, depuis le premier mandat de Bill Clinton. Certes, il y eut le « cas » Jimmy Carter qui, du 1er au 3 avril 1978, effectua une visite éclair au Nigeria et au Liberia, non sans rappeler, celle de Franklin Delano Roosevelt, qui fit escale à Monrovia, capitale libérienne, en 1943. Mais c'est véritablement sous l'administration Clinton que le regain d'intérêt américain pour l'Afrique se manifeste avec force³⁵. Tout d'abord, le président Bill Clinton y 35 Dans les années 1980, certains analystes remarquaient d'ailleurs que «le gouvernement des Etats-Unis fut lent à s'intéresser au continent noir. Il 55

Et l'Afrique brillera de mille feux effectuée, du 22 mars au 2 avril 1998, une tournée historique très remarquée. Dans le même élan, il organise à Washington, du 15 au 18 mars 1999, et ceci pour la première fois, une importante conférence ministérielle américano-africaine à laquelle il prend personnellement part avec l'ensemble de son gouvernement, notamment pour définir les modalités pratiques de coopération avec les Etats africains. Enfin, en mai 2000, le Congrès américain adopte, toujours sous l'impulsion du président Clinton, une loi importante sur le commerce et l'investissement, l'« *African Growth and Opportunity Act* » (AGO), qui permet aux Etats africains (certes sélectionnés selon un certain nombre de critères qui vont notamment du respect des principes démocratiques à la protection infantile...) d'exporter, à des tarifs avantageux, certaines marchandises vers les Etats-Unis et surtout d'ouvrir davantage leurs économies au libre marché.

Cette

politique

américaine

ouvertement

commerciale envers l'Afrique - selon le fameux slogan

« *Trade not Aid* » –, soutenue par le « *Corporate Council on Africa* »³⁶, s'est doublée d'une série de mesures connexes comme le « *Millennium Challenge Account* », l'initiative « *Safe Sky* » (sécurité aérienne) ou le «

Pepfar » (lutte contre le Sida). Elle s'est aussi attendit les indépendances pour se réveiller, si l'on veut simplifier».

Propos de Denis Martin, «Les Etats-Unis ont-ils une politique africaine ?», revue Politique Africaine, n°12, décembre 1983, p.4

36 Lancé en 1992-1993, le Corporate Council on Africa, dont le siège se trouve à Washington, s'est donné pour objectif de faciliter et de renforcer les relations d'affaires entre les entreprises américaines et africaines.

56

Et l'Afrique brillera de mille feux accompagnée d'une stratégie militaire globale, renforcée depuis les attentats terroristes du 11

septembre 2001. L'initiative de réponse aux crises africaines (ACRI, *African crisis Response Initiative*) a été lancée sous le second mandat du président Clinton, puis remplacée, sous l'administration Bush, par l'ACOTA (*African contingency Operations Training Assistance*) qui établit un partenariat entre les Etats-Unis et les armées africaines. Au moment même où la France par exemple, fermait certaines de ses bases militaires en Afrique, les Etats-Unis en ouvraient et créaient un commandement stratégique spécifique pour l'Afrique (Africom). 37

Le périple africain de Bill Clinton a été depuis suivi

par

d'autres

tournées

importantes

de

l'administration américaine : en mai 2001, le secrétaire d'Etat Colin Powell effectue une visite de travail au Mali, en Afrique du Sud, au Kenya et en Ouganda, puis en septembre 2002, au Gabon et en Angola ; plus récemment, en 2003 et 2008, le président George W.

Bush s'est rendu au Sénégal, au Nigeria, au Botswana, en Ouganda, en Afrique du Sud, au Bénin, au Rwanda...

37 Outre leur importante base de 2.000 militaires à Djibouti, les Américains ont prévu de déployer une douzaine de contingents dans la

Et l'Afrique brillera de mille feux En ce qui concerne par exemple les pays du Golfe de Guinée, ces dix dernières années, et plus encore depuis le premier mandat de George W. Bush, l'Amérique a renforcé sa coopération avec les pays de la région. D'abord parce que ceux-ci sont des pays pétroliers et forestiers, ensuite parce que leur situation géographique représente, aux yeux des Américains, un atout stratégique non négligeable. En effet, dans le cadre de leur politique de diversification de leurs sources d'approvisionnement en pétrole, notamment pour échapper à leur trop grande dépendance énergétique envers le Moyen-Orient, les Etats-Unis s'approvisionnent déjà à hauteur de 15% de leurs importations pétrolières totales dans le Golfe de Guinée. Ils espèrent porter ce taux à 25% au cours des dix prochaines années. Le sous-sol africain recèlerait en effet 15% des réserves mondiales de pétrole.

Cet intérêt croissant des Américains a été, par ces temps de turbulences et d'afro pessimisme, dans l'ensemble reçu favorablement par les Africains. Mais certains observateurs y ont vu à la fois l'illustration de l'effacement non seulement de la Russie mais aussi de l'Union européenne, en particulier des anciennes puissances coloniales comme la Grande-Bretagne et la France, et surtout la volonté américaine de renforcer son leadership mondial, y compris dans des zones jadis négligées ou laissées à leurs alliés européens.

Effacement de l'Union européenne ? C'est trop dire, mais toujours est-il que depuis le début des années 1990, les Etats africains ont vu leur partenariat avec 58

Et l'Afrique brillera de mille feux l'Europe se transformer progressivement. A tel point que l'on parle désormais d'un recul de l'Europe en Afrique.

Le recul des nations tutélaires européennes Si l'Europe ne domine plus le monde comme ce fut le cas jusqu'au milieu du XXème siècle, elle demeure néanmoins le premier partenaire de l'Afrique ainsi qu'une vaste super puissance industrielle en gestation.

Sur le plan économique par exemple, l'Union Européenne est d'une taille sensiblement équivalente à celle de l'économie américaine. Elle compte une population de l'ordre de 400 millions d'habitants, réalise

environ un cinquième du commerce mondial, fournit plus de 50% de l'aide publique mondiale au développement et dispose d'une monnaie, l'Euro, dont le rôle international est en constante progression. Le centre financier de Londres, par exemple, est le plus puissant de la planète ; et il est en passe de gagner la longue bataille concurrentielle qui l'oppose à New York.

Jusqu'au début des années 1980, la plupart des pays africains étaient restés une sorte de « chasse gardée » de leurs anciennes puissances coloniales européennes devenues leurs protectrices. La France, par exemple, avait tout particulièrement réussi, comme on l'a vu dans le cas du Gabon, à préserver un système de rapports privilégiés avec la « famille franco-africaine ».

Elle était en effet restée, en dépit des mutations du 59

Et l'Afrique brillera de mille feux temps, la gardienne de la sécurité et la pourvoyeuse des investissements, de l'assistance économique et technique de cet espace considéré comme son « pré carré ». Mais avec la fin des années 1980, le paysage se transforme très rapidement. La situation économique de l'Afrique se détériore gravement (stagnation de la croissance, endettement colossal, chômage massif, fatigue de l'aide...). Sur le plan politique, le « vent démocratique » de l'automne 1989 venu de l'Est européen, ébranle les régimes africains. Et en juin 1991, le sommet franco-africain de La Baule, en posant l'avancée démocratique comme condition *sine qua non* à l'aide au développement, restera en définitive dans l'Histoire comme un tournant.

Dans son ensemble, l'Europe, gagnée par l'« afro pessimisme ambiant » et un sentiment de

« fatigue de l'Afrique », nous perçoit désormais comme un véritable problème. Elle s'en éloigne alors quelque peu. Pour masquer cet éloignement du « continent perdu », les dirigeants européens et leurs experts vont de plus en plus s'abriter derrière les « nouvelles tables de la loi » des « deux sœurs jumelles de Washington », le FMI et la Banque mondiale, c'est-à-dire derrière les recommandations

d'inspiration

néo-idéalistes

et

ultralibérales conçues par l'économiste américain Milton Freedman à

travers « L'École de Chicago » et propagées par le « couple » Reagan-Thatcher. C'est ce qui donna naissance à ce qu'on appela alors le

« consensus de Washington ». Les experts européens bruxellois d'alors, appuyés notamment par certains 60

Et l'Afrique brillera de mille feux technocrates français, 38 ne feront que reprendre à leur compte ces mots d'ordre, au nom du postulat des

« valeurs communes », en les rediffusant telle une caisse de résonance et en les imposant 39 à leur tour à l'Afrique. Privatisation, libéralisation, dérégulation, dérèglementation, « moins d'Etat », « accountability »

(« obligation redditionnelle » ou obligation de rendre des comptes), régionalisation, ajustements structurels, stabilité macro-économique, sanctions... devinrent alors le credo des négociations ACP-UE qui donnèrent naissance, en juin 2000, à l'« Accord de Cotonou ». Ce nouvel accord de partenariat systématisa les

« conditionnalités » 40

politiques

et

économiques

instituées pour la première fois par l'U.E en 1995 à Maurice. « *En France et en Europe, écrit à cet égard Louis Dominici, ancien Ambassadeur de France au Gabon, nos technocrates donnaient le ton. Avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, ils voulaient une autre Afrique, une autre France, où le cœur avait moins de place. En l'an deux mille, ils avaient pratiquement gagné la partie : la France entrait dans la grisaille et l'Afrique s'enfonçait dans la* 38 On se souvient encore du petit livre vert de Monsieur Petit.

39 Pour le politologue Raoul Marc Jennar, « derrière un discours humaniste, solidaire et généreux, se profile une Europe fer de lance de la mondialisation néolibérale, qui impose ses vues à ceux auxquels elle apporte son aide. (...) La vision du monde que propage désormais l'Union européenne [aux pays ACP], à l'instar des Etats-Unis, s'organise autour de l'idée dominante de compétition », in *Le Monde diplomatique*, février 2005.

Dans le langage des institutions économiques et financières internationales, le terme conditionnalité tel qu'énoncé par John Williamson est généralement défini d'abord comme «l'ensemble des conditions particulières au respect desquelles le Fonds subordonne l'utilisation de ses ressources dans des circonstances données».

61

Et l'Afrique brillera de mille feux *solitude et les crises* ». Le 12 janvier 1994, on s'en souvient, le Franc CFA est dévalué de 50% à l'instigation du FMI, mettant ainsi fin aux relations économiques inconditionnelles et privilégiées qui existaient entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique. Ce fut déjà le début d'une nouvelle et véritable rupture.⁴¹

Au même moment, la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale de l'Afrique orientale et australe, s'entendait avec les Etats-Unis, dans la meilleure tradition des liens spéciaux qui les unissent étroitement depuis 1956, pour laisser à ces derniers le champ libre en Afrique.⁴² L'Administration Clinton encourage alors ouvertement l'offensive politique et militaire, dans la région des « Grands Lacs » et dans la vallée supérieure du Nil, de ceux qu'elle considère d'ores et déjà comme la « nouvelle génération des leaders africains exemplaires » (New Breed of African leaders).

D'autres pays européens, à l'instar de l'Allemagne pourtant très présente en Afrique depuis le début des indépendances, se désengagent eux aussi du continent au profit de l'Europe orientale et de l'Asie.

De surcroît, si dans l'Europe des vingt-sept, les pays du Sud-Ouest (Italie, Espagne, Portugal, Belgique, ⁴¹ La première grande rupture, je la situe à la fin des années 50 avec la décision prise par le Général de Gaulle d'octroyer les indépendances aux peuples colonisés d'Afrique noire.

⁴² En 1956, Anthony Eden, alors Premier ministre britannique, avait déclenché la guerre de Suez, qu'il perdit, contre l'Egypte de Gamal Abdel Nasser malgré l'opposition du président américain Dwight Eisenhower.

62

Et l'Afrique brillera de mille feux Royaume uni, France...) continuaient heureusement à considérer l'Afrique comme leur affaire, ceux du Nord-Est, c'est-à-dire la grande majorité (Lituanie, Lettonie, Estonie, Bulgarie, Tchéquie, Pologne, Hongrie, Roumanie, Ukraine,

Slovénie, etc.), avaient en revanche peu de véritable sensibilité africaine. Dès lors, l'Europe semble hésiter et donne même l'impression de vouloir enterrer ses ambitions de grande puissance protectrice traditionnelle de l'Afrique. Tout au plus, vise-t-elle à réorganiser simplement la concurrence économique. A ce jeu-là, Washington peut, en définitive, aisément afficher ses prétentions et affirmer son leadership. Ce d'autant plus que l'Afrique courbe l'échine, l'Europe se cherche, le Japon s'aligne et la Russie se fait discrète. Quant à la Chine, l'Inde ou le Brésil, ils émergent certes, mais demeurent encore des puissances plus régionales que mondiales. Au Conseil d'administration du FMI par exemple, la Belgique continue de peser d'avantage que l'Inde, et les Pays-Bas près de deux fois plus que le Brésil, en raison de quotes-parts établies il y a plus d'un demi-siècle.

Aussi,

l'Amérique

peut-elle

désormais

intervenir dans les affaires africaines où, quand, et comme elle le souhaite. Certes, les Européens n'ont pas vraiment délaissé les Africains, puisqu'ils figurent toujours parmi les premiers contributeurs de l'aide au développement et les premiers investisseurs étrangers en Afrique. Certes aussi, la Commission européenne s'y engage à nouveau fortement sous la vive impulsion de Louis Michel et Manuel Barroso. Elle l'a réaffirmé en 2007 à Lisbonne, notamment en promettant une aide 63

Et l'Afrique brillera de mille feux supplémentaire pour « vertébrer » l'Afrique.⁴³ Certes encore, sur le terrain, la France sous Jacques Chirac et la Grande-Bretagne de Tony Blair et de Gordon Brown ont continué à s'y engager activement en faveur du développement économique et de la paix. Sur le plan militaire, le système français de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAP), ainsi que la force de l'Union européenne (EUFOR) manifestent bien une réelle volonté de ne pas abandonner l'Afrique à son triste sort. Mais le monde change et l'Europe aussi. C'est bien évident. Et, nonobstant les discours, le cœur n'y est plus vraiment ; l'Europe semble désormais globalement occupée « à définir sa propre identité », à « discuter de ses frontières, de son avenir constitutionnel, de sa nature –

Qu'on le déplore ou pas, le constat est là : même la France semble avoir négocié un nouveau tournant perçu comme un certain abandon de sa politique africaine traditionnelle. Une page est en train d'être tournée. Pour preuve, cet aveu de Jean-Pierre Barbier, Directeur de département de l'Agence Française de Développement (AFD) : « *le désinvestissement des entreprises françaises a bel et bien commencé et a été accéléré par les événements en Côte-d'Ivoire* ». De nos jours, « *hors pétrole, l'Afrique attire moins de 5% des investissements étrangers directs de la France* ». Ainsi, au moment où la Chine, l'Inde et même le Japon 43 cf Louis Michel in: «*Afrique-Europe : l'indispensable alliance*», op. cit.

44 Dominique Moisi, «Réinventer l'Occident», Politique étrangère, Automne-Hiver 2003, p. 504

64

Et l'Afrique brillera de mille feux accroissent substantiellement leurs investissements en Afrique, la France y désinvestit lourdement au profit de l'Asie. C'est, annonce-t-on en claironnant, « la fin de l'Afrique de papa ». Certains y voient un signe pour penser les conditions d'existence d'une « Afrique sans la France »⁴⁵. D'autres annoncent la « *fin de l'Empire français en Afrique* » (The Wall Street journal) ; d'autres encore estiment que « *la France lâche l'Afrique* » (Jeune Afrique).⁴⁶ Pourtant il reste évident que pour des raisons historiques, géographiques et même stratégiques, l'Afrique a une certaine vocation à s'arrimer à sa voisine immédiate, l'Europe dont elle n'est séparée que par les 13 kilomètres du détroit de Gibraltar et la mer méditerranée, (« mare nostrum »).

C'est bien le sens qu'il convient de donner au Processus de Barcelone et à « l'Union pour la Méditerranée ». Précisons cependant que dans le contexte actuel de la globalisation, le partenariat avec l'Europe, bien que hautement prioritaire, ne saurait demeurer longtemps exclusif car contraire à l'esprit et à la lettre de la mondialisation, telle que le pratiquent et l'enseignent les Européens eux-mêmes. Mais le fond de l'affaire, c'est que pour se marier il faut tout de même être deux. Et sur ce plan, certains pays européens comme par exemple la France, émettent souvent des signaux quelque peu brouillés. Au point que l'on ne sait plus trop bien sur quel pied danser. « *La France*, écrit à 45 Cf. Jean-Paul Ngoupandé, *L'Afrique sans la France*, Paris, Albin Michel, 2002.

46 «Un nouveau pas dans le retrait de la France du continent», Le

février 2005 ; «l'Afrique a mal à la France», le Figaro, Paris, 28 avril 2005 ; «The fall of the French empire», The Wall Street Journal, New-York, 25 mai 1997

65

Et l'Afrique brillera de mille feux cet égard Ziad Liman dans Jeune Afrique , *abandonne progressivement un marché, des opportunités et surtout ce qui fait d'elle une puissance encore un peu mondiale* ». C'est sans doute pourquoi d'autres partenaires viennent maintenant guigner l'espace politique et économique que la France semble délaisser. Désormais les relations entre le continent noir et l'Hexagone ne sont plus exclusives, elles sont en voie de banalisation. La fin du XXème siècle et le début de ce siècle sont dès lors marqués par l'arrivée de nouveaux acteurs et notamment par un partenariat afro-asiatique d'une toute nouvelle ampleur. « *De Pékin, poursuit encore Zyad Liman , notre continent est vu à travers le prisme de ses immenses possibilités. De Moscou aussi, de New-Delhi et de Brasilia également...*

l'Afrique c'est certainement la nouvelle frontière de la globalisation ».

L'émergence de l'Asie

Ce qui caractérise aujourd'hui l'Asie, le second pôle mondial après les Etats-Unis, c'est d'abord sa prodigieuse course au développement économique marquée par des taux de croissance à deux chiffres, les plus élevés du monde. L'Asie, c'est aussi un ensemble d'Etats colosses, presque tous dotés de l'arme nucléaire: la Chine, avec 1,3 milliard d'habitants, l'Inde, 1,1 milliard et le Pakistan, 160 millions, sans oublier naturellement le Japon. Cette vaste zone de coprosperité devenue incontournable, comprend aussi, outre les trois colosses économiques (Japon, Chine, Inde), des pays émergents extrêmement dynamiques 66

Et l'Afrique brillera de mille feux comme la Corée, les Etats de l'Asean, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Pakistan, l'Indonésie.

L'Afrique entretient désormais avec l'Asie du Nord (Chine, Japon et Corée du Sud) des relations particulièrement dynamiques. La coopération sino-africaine, par exemple, est allée en s'amplifiant dans des domaines extrêmement variés (santé, éducation, équipement, infrastructures, agriculture, industrie, commerce, etc). En Algérie, une vingtaine de groupes japonais et chinois du BTP sont associés à la construction d'une autoroute Ouest-Est de près de mille kilomètres, «

le plus gros contrat de l'histoire algérienne avec 11 milliards d'euros ». En Angola, la Chine participe à la reconstruction du légendaire chemin de fer Benguela reliant le cœur de l'Afrique à la côte atlantique. En Egypte, le groupe chinois Citic a décroché un contrat de près d'un milliard de dollars pour la construction d'une fonderie d'aluminium. En Afrique du Sud, l'« Industrial Land commercial Bank of China » va déboursier la somme colossale de 5,6

milliards de dollars pour acquérir 20% de la plus importante banque du continent, la « Standard Bank ».

On pourrait ainsi multiplier les exemples partout.

Bien entendu, cette coopération renforcée avec l'Afrique s'inscrit aussi dans le cadre de la politique énergétique et minière globale de Pékin, qui vise depuis le milieu des années 1990, à alimenter sa très vigoureuse croissance et à assurer l'approvisionnement en matières premières de la Chine « du nouveau millénaire ». En 2003 par exemple, ce pays a 67

Et l'Afrique brillera de mille feux consommé à lui seul 7% du pétrole brut mondial. Bien que cinquième producteur mondial d'or noir,

« L'Empire du Milieu » en est aussi le deuxième importateur (derrière les Etats-Unis). Dans le même temps, la Chine consomme 27% de l'acier dont elle est pourtant le premier producteur mondial, et 30% du minerai de fer. Selon Harry G. Broadman, économiste à la Banque mondiale cité par « Jeune Afrique », entre 2000 et 2005, les exportations de l'Afrique subsaharienne en Chine ont atteint le rythme annuel époustouflant de 48 %. Soit deux fois et demi plus vite que les exportations de la région vers les Etats-Unis et quatre fois plus vite que celles en direction de l'Union européenne. Les investissements de la Chine et de l'Inde dans cette partie de l'Afrique se comptent désormais en milliards de dollars. Dans le même temps, Pekin a commencé à supprimer ses droits de douanes sur plusieurs centaines de produits africains.⁴⁷ De sorte qu'aujourd'hui, la Chine, qui conduit le pied sur l'accélérateur, a accédé au deuxième rang des partenaires commerciaux de l'Afrique.

Il en est de même du Japon qui fait désormais partie des puissances donatrices industrielles et commerciales majeures. Deuxième économie du monde, capable d'exercer une influence significative dans la conduite des affaires de la planète, le Japon, membre du G8, vise à accéder au statut de membre permanent du Conseil de sécurité.

L'Afrique entretient avec ce pays d'excellents rapports de coopération, en 47 In «Africa's Silk Road : China and India's New Economic Frontier», Banque mondiale citée dans l'hebdomaire Jeune Afrique n° 2462

68

Et l'Afrique brillera de mille feux particulier dans le domaine commercial où les ventes de voitures japonaises par exemple dominent très largement les marchés africains. Le Japon a également construit dans un pays comme le Gabon de grands centres de pêche fort utiles aux populations. Il est aujourd'hui son troisième principal fournisseur commercial.

C'est aussi le cas de l'Inde nouvelle, candidate comme le Japon, à un poste permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Elle débarque déjà en Afrique de l'Ouest (au Sénégal, au Ghana, au Nigeria et ailleurs) dans des secteurs tels que les télécommunications, l'informatique, le bois, les minerais et même le pétrole.

La société d'Etat Indian Oil a, par exemple, obtenu un permis d'exploration au Gabon, tandis que le groupe sidérurgique privé Arcelor-Mittal vient de s'implanter au Sénégal.

Pour autant, l'Asie ne gouverne ni la planète ni même l'Afrique, tant s'en faut⁴⁸. Mais elle échange de plus en plus de biens, de capitaux et de technologies avec celle-ci. Et ce faisant, elle est parvenue à ébranler, en matière de concurrence, les puissances les mieux établies (notamment les Etats-Unis et l'Union européenne déjà âprement concurrencés par le Japon, la Corée du Sud, la Chine, l'Inde, la Thaïlande et la Malaisie). L'axe Tokyo, Séoul, Shanghai pèse de plus en plus lourd dans le commerce avec l'Afrique. Par ailleurs, l'Asie a instauré avec l'Afrique des

« partenariats stratégiques » de type nouveau tels que ⁴⁸ Il n'y a ni bases militaires, ni flottes asiatiques en Afrique.

69

Et l'Afrique brillera de mille feux les « Forums Economiques Sino-Africains » pour la Chine, la « Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique » (en anglais TICAD⁴⁹) pour le Japon et les nouveaux « Forums Corée –

Afrique », « Inde-Afrique » et « Turquie-Afrique ».

Avec la mondialisation, on assiste au basculement du monde vers l'Asie-Pacifique et les pays qu'il faudrait imiter en raison de leur extraordinaire

« success story » sont presque tous situés dans cette partie du monde : Corée du Sud, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie etc. Chacun à sa manière, et pour diverses raisons, représente un modèle alternatif pour les Etats africains. En effet, « *les pays asiatiques pratiquent*

tous

un

interventionnisme

étatique

*actuellement interdit à l'Afrique par les ajustements structurels (...). Ils refusent tous la dissolution des Etats nationaux dans la mondialisation libérale et n'essaient pas comme les organisations internationales, d'imposer à l'Afrique le dépassement et le démembrement des nations ».*⁵⁰

En résumé, l'intérêt de cette coopération afro-asiatique réside dans le fait qu'elle se fait apparemment sans diktats, sans grossières ingérences, sans conditionnalités impossibles, sans préalables et surtout sans menaces systématiques de sanctions : c'est la 49 La Tokyo International Conference on African Development a été lancée en 1993 par les autorités japonaises comme cadre de concertations pour favoriser le développement des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Asie.

50 Jean Coussy, Jérôme Lauseig, «L'Asie en Afrique», Politique africaine, n° 76, décembre 1999, p.9

70

Et l'Afrique brillera de mille feux carotte sans le bâton. Certains s'en inquiètent, d'autres n'hésitent plus à agiter le vieux chiffon rouge du « péril jaune ». Pourtant leurs propres pays entretiennent avec l'Asie (et singulièrement la Chine) des relations particulièrement dynamiques et sans conditionnalités souvent même qualifiées de « stratégiques ». C'est le cas notamment des Etats-Unis et de l'Europe. Les Etats-Unis par exemple se tournent de plus en plus vers le Pacifique avec notamment les sommets des pays de l'APEC (Asie-Pacifique) au détriment de l'Atlantique et de la « vieille Europe ».⁵¹ Sur la Côte Ouest américaine par exemple, la Californie et ses villes de San

Francisco et Los Angeles, tournées vers l'Asie, sont désormais le centre culturel, technologique et industriel de l'Amérique, reléguant respectivement Washington et New York sur la Côte Est, au simple rôle de capitale politique et de métropole financière. *« Le Pacifique, constate à cet égard Jacques Attali , devient la première mer du monde. En 1990, le commerce transpacifique dépasse déjà de moitié le commerce transatlantique ; la moitié du commerce mondial s'y effectue. Neuf des douze plus grands ports du monde sont situés sur le littoral asiatique du Pacifique, et la majorité du transport de fret aérien de la planète traverse cet océan ».* 52

En Europe, un pays comme la France, nation de toutes les inspirations de l'Afrique francophone 51 Le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) regroupe 21 pays membres ayant en commun une façade sur l'océan pacifique. Il compte 2,5 milliards d'habitants, soit 40 % de la population mondiale et représente, 57 % du PIB de la planète et 45 % du commerce mondial.

52 In «une brève histoire de l'avenir» op. cit. p. 147

71

Et l'Afrique brillera de mille feux (heureuses et moins heureuses), abrite dans ses « china towns », des centaines de milliers d'Asiatiques (mieux traités que les Africains) et échange de plus en plus avec la Chine. Jacques Chirac, qui, durant sa présidence, s'y était rendu à plusieurs reprises pour promouvoir les intérêts français, en est chaque fois revenu avec de juteux contrats pour son pays : vente de centaines d'avions Airbus et de milliers de locomotives Alstom ; construction à Wuhan de chaînes de montage de voitures (Peugeot-Citroën); délocalisation d'usines (Alcatel, Thomson-CSF) etc....53. Ici, il n'y a point de

« rupture »

puisque

Nicolas

Sarkozy

a

tout

naturellement emboîté le pas de son prédécesseur et s'est lancé lui

aussi sur la « route de la soie ».54 Et c'est d'autant plus normal qu'il y va des intérêts de la France. C'est dire que la concurrence économique et les rapports inéluctables de rivalité entre l'Occident et l'Orient, ne sont en rien incompatibles avec une coopération réaliste. Une chose est cependant certaine, c'est qu'en Afrique, comme le note le Commissaire européen Louis Michel, « *les puissances occidentales, asiatiques et arabes se livrent une concurrence acharnée* ». Et le même Louis Michel de préciser à ce sujet: « *Je ne peux pas rester complice silencieux de tous les pays européens qui cherchent à approfondir* »55 Les Occidentaux commercent, délocalisent et investissent massivement en Chine mais pas en Afrique (la Chine se classe ainsi au 3ème rang des IDE avec 72 milliards de dollars d'IDE). Les Chinois qui tirent de ces échanges d'énormes bénéfices réinvestissent à leur tour en Afrique une partie de ces bénéfices et des technologies acquises grâce à des contrats de transfert signés avec les industriels occidentaux.

54 À l'occasion de sa première visite en Chine, Nicolas Sarkozy a signé fin 2007, une série de nouveaux contrats pour une valeur de 20 milliards d'euros.

72

Et l'Afrique brillera de mille feux *leurs relations économiques avec la Chine et tenir en même temps un discours culpabilisant à l'égard des États africains qui nouent de telles relations avec la Chine. Je suis favorable à la mondialisation pour tous, pas seulement pour les Européens* ».55

La régression de la Russie

En 1991, l'URSS, acteur clef avec les Etats-Unis de l'ordre mondial Est-Ouest, implose et Moscou, centre névralgique de l'ancienne Union, se contente d'être désormais la capitale d'une entité plus réduite d'un point de vue géopolitique : la Fédération de Russie. Puissance nucléaire civile et militaire, la Russie constitue néanmoins un grand pôle de puissance potentielle. Membre permanent du Conseil de sécurité des Nations-Unies, la Russie était admise en 1997

comme partenaire à part entière au sein du G8, ce double du Conseil de sécurité qui réunit les responsables suprêmes des pays « maîtres du monde ».

Certes, cet Etat demeure encore relativement faible en raison notamment de la fragilité de son tissu économique, des difficultés de la guerre au Caucase ainsi que de la présence à ses frontières de voisins revanchards ou belliqueux; ce qui explique sans doute la perte

momentanée d'influence politique et économique de ce grand pays en Afrique. Mais, la Russie qui détient tout le potentiel nécessaire pour rehausser son rôle international, finira bien, tôt ou tard, par se réveiller comme l'ont démontré, en 2008 les tensions en Géorgie. Déjà en 2007, encore à la 55 In : Jeune Afrique, hors série no.18 : «L'État de l'Afrique», 2008 p.53

73

Et l'Afrique brillera de mille feux présidence de la Russie, Vladimir Poutine a effectué une première visite très remarquée en Afrique du Sud et au Maroc. C'est dire qu'il faut aussi s'ouvrir à ce grand pays qui apparaît d'ores et déjà comme le deuxième investisseur parmi les pays émergents.

La relance de la coopération Sud-Sud Pour continuer à assurer sereinement son développement dans un contexte international économique fort agité, l'Afrique a compris que son salut, en matière de politique extérieure, pouvait également résider dans une nouvelle promotion de la coopération Sud-Sud, exempte elle aussi de conditionnalités, d'injonctions, de menaces ou de sanctions. Comme l'illustrent bien les relations afro-asiatiques, ce type de coopération s'effectue en effet sur la base de l'égalité, d'avantages réciproques et de solidarité.

Sur le continent africain, si l'intégration sous-régionale tarde encore à porter pleinement ses fruits, pour diverses raisons dont les plus évidentes semblent être structurelles, l'Afrique du Sud, l'Egypte et les pays d'Afrique du Nord entretiennent néanmoins des échanges de plus en plus dynamiques en matière de commerce et d'investissements avec le reste du continent. Du côté des pays du Moyen-Orient, l'Afrique a bénéficié de l'aide généreuse des Fonds arabes et des financements de la Banque islamique de développement sous différentes formes. Mais l'objectif-cible devrait être d'accroître substantiellement les 74

Et l'Afrique brillera de mille feux investissements provenant de cette région qui dispose des immenses capitaux oasis des Etats pétroliers et qui constitue désormais un énorme gisement d'influence et de richesse.

Enfin, depuis quelques années, l'Afrique et le Brésil ont décidé de mener une politique de coopération active, notamment sous l'impulsion du président brésilien Luiz Ignacio Lula da Silva. Le Brésil, faut-il le rappeler, pays de 180 millions d'habitants dont le PIB avoisine les 500 milliards de dollars, forme désormais avec la Russie,

la Chine et l'Inde, le BRIC, groupe des pays émergents par excellence. Selon Jacques Attali, ce pays pourrait en 2025, « *devenir la quatrième puissance économique du monde, derrière les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et devant le Japon* ».56

Le Brésil aspire, lui aussi, à devenir membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Et pour son Président, les Brésiliens sont « *reliés au continent africain par des liens historiques et culturels. En tant que second pays ayant le plus grand nombre de population noire du monde, nous [Brésiliens] sommes engagés à partager les défis et les destinées de l'Afrique* ».57 Par les temps qui courent, une telle déclaration met du baume au cœur des Africains laissés pour compte qui, par ailleurs, attendent beaucoup des sommets Afrique-Amérique du Sud dont le premier s'est tenu en novembre 2006 à Abuja au Nigeria.

56 In : «une brève histoire de l'Avenir», op. cit. p. 178

57 In Discours de S.E.M. Luis Ignacio Lula da Silva, président de la République Fédérative du Brésil à la 60ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, 19 septembre 2006.

75

Et l'Afrique brillera de mille feux L'irruption de nouveaux types d'acteurs La politique étrangère ne s'est jamais faite en circuit fermé, dans la seule enceinte d'un ministère des Affaires étrangères exerçant un contrôle exclusif sur la diplomatie. Cependant, partout, il était admis que l'Etat par l'intermédiaire de celui-ci en détenait le quasi-monopole. La diplomatie se définissait alors comme,

« la conduite des relations entre Etats souverains par l'intermédiaire de représentants accrédités » ; ceux-ci formaient un corps de professionnels ayant pour mission de conduire les négociations selon des procédures soigneusement mises au point. Mais, avec l'irruption de nouveaux types d'acteurs qui se sont imposés, ce monopole public se trouve aujourd'hui profondément entamé par l'action, voire l'activisme de ces nouveaux « acteurs ». « *S'il fut un temps, écrit Kofi Annan, où la gouvernance ne concernait que les gouvernements, divers acteurs non étatiques, dont la société civile, sont aujourd'hui représentés au sein de diverses instances de gouvernance (...). S'il fut un temps où les Parlements nationaux jouaient pratiquement seuls le rôle de garde-fou dans les sociétés démocratiques, aujourd'hui la société civile contribue elle aussi à l'équilibre des pouvoirs...* ».58 De fait, aux traditionnelles organisations internationales gouvernementales (OI) se sont ajoutés les acteurs

« hors souveraineté » que l'ONU appelle désormais 58 In « résoudre les problèmes d'un monde en mutation », Kofi A. Annan Nations Unies New-York, 2006 P.P. 94/95

76

Et l'Afrique brillera de mille feux

« grands partenaires mondiaux » (ONG, société civile, firmes multinationales, médias, mouvements religieux, etc.). Parmi ces nouveaux acteurs non-étatiques, on dénombre malheureusement aussi des groupes armés non-étatiques (mercenaires, milices, sociétés de sécurité privées, rebelles, terroristes, pirates, combattants, criminels organisés) qui visent à leur tour à démanteler l'Etat africain et à privatiser la « violence légitime »

dont le monopole en Occident revient toujours à l'Etat.

L'Etat africain qui n'est donc plus seul au monde, doit faire face dans ce nouveau désordre mondial à la rude concurrence de tous ces nouveaux acteurs ; il est ainsi, au plan externe, de plus en plus concurrencé, contesté, déstabilisé et même menacé, comme on le verra, par ces acteurs « hors souveraineté » en très grande majorité d'origine occidentale. « *Sur les 192*

pays que compte le monde, constate Hubert Védrine , près de 130 n'abritent pas d'ONG ; et celles (les ONG) qui disposent de plus de moyens et de relais médiatiques, donc les plus puissantes, sont presque toutes anglo-saxonnes ».59 Au plan interne, l'Etat est aussi contourné ou évité par les politiques de décentralisation et d'autonomisation des régions et des collectivités locales, amorcées au tournant des années 1990. La doctrine du « moins d'Etat » visant à démanteler l' « Etat centralisateur » au profit du 59 In : «Continuer l'histoire» Hubert Védrine, Ed. Fayaard, Paris 2007, Aux Etats-Unis, une ONG est américaine avant d'être non gouvernementale. De même Médecins sans frontières (MSF) fondée par B. Kouchner est aussi appelé les «French Doctors» (les médecins français).

77

Et l'Afrique brillera de mille feux marché, de la société civile et des pouvoirs locaux intermédiaires, s'est traduite ici aussi par la

« redéfinition à la baisse des espaces d'action de l'État » et leur dévolution aux niveaux les plus proches des citoyens⁶⁰. Tout ceci montre, on le verra aussi plus loin, que le pouvoir n'est plus aux seules mains de l'Etat et que même la souveraineté, de plus en plus malmenée, semble désormais privatisable. Selon Samy Cohen,

« *l'irruption*

des

"nouveaux"

acteurs

transnationaux sur la scène internationale a, en moins de quinze ans, considérablement transformé le paysage mondial, abolissant la position de monopole que détenaient les acteurs étatiques contraints, désormais, à une concurrence de type inédit. Grâce à la mondialisation économique, au développement des médias, des technologies de communication et de transport, leur nombre et leur rôle se sont considérablement accrus ». 61

L'envers de la médaille

Que n'a-t-on pas dit et écrit sur la mondialisation ? Pour les uns, ce ne serait qu'un nouvel avatar du capitalisme et un nouveau stade de l'impérialisme ; pour les autres, il s'agirait d'un phénomène naturel et irréversible, d'une vague déferlante aux effets bénéfiques et sans précédents à l'échelle de la planète toute entière. Si personne n'est donc vraiment tout à fait d'accord sur la nature exacte ⁶⁰ Lire à ce sujet l'ouvrage d'Aimé Felix Avenot : «La décentralisation territoriale au Gabon»

61 Ibidem, p.9

78

Et l'Afrique brillera de mille feux de la mondialisation, tout le monde ou presque s'accorde en revanche sur les éléments essentiels qui constituent ce phénomène devenu le trait majeur de la fin du XXème et du début du XXIème siècle. On peut reconnaître un certain nombre de caractéristiques principales à ce nouvel ordre mondial.

Il y a d'abord l'extraordinaire explosion des sciences et de la technologie notamment dans le domaine de l'information et de la communication. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) réduisent de façon extraordinaire le temps et les coûts de transport et de communication, pénètrent désormais quasiment tous les secteurs d'activités des hommes et bouleversent l'économie, la finance, le travail, l'éducation et même les loisirs. Il y a ensuite l'interdépendance croissante des économies de l'ensemble des pays de la planète accompagnée de l'expansion vertigineuse des marchés et de la libéralisation croissante des échanges. Il y a surtout une tendance de ce phénomène, qui touche tous les aspects de la vie des peuples et fait « de l'étranger des antipodes un voisin de palier », à percevoir l'Humanité comme une totalité, comme un « village planétaire » ou global, selon la célèbre expression du médiologue canadien Marshall McLuhan. Il va jusqu'à réglementer des secteurs comme la culture, la religion et vise en définitive à uniformiser le monde entier, tant au niveau des valeurs que des pratiques humaines. Chaque nation vit désormais sous l'œil des caméras des autres.

Pour ce qui nous intéresse ici, on notera que, contrairement aux périodes antérieures, marquées par la 79

Et l'Afrique brillera de mille feux confrontation des idéologies et la lutte des classes, la période actuelle a vu triompher un modèle économique unique, lui-même fondé sur une pensée et une idéologie uniques, qui proclament la fin de l'Histoire, imposent la suprématie des principes marchands et de l'« efficacité économique » avec la doctrine du « moins d'Etat ». Ils stipulent que les progrès du marché et de la démocratie sont « *indissociables, irréversibles et foudroyants* » ; c'est ce modèle unique que l'on surnomme généralement « démocratie de marché » : il n'y a pas de développement sans libre marché, sans liberté des échanges, sans privatisation, sans « moins d'Etat » sans démocratisation et sans protection des droits de l'Homme. Seuls les investissements privés et le commerce peuvent, dans le cadre du libre marché et d'un

environnement

politique

démocratique,

promouvoir le développement.

Mais les conséquences résultant de ce triomphe universel fulgurant de

la mondialisation et de l'ordre néolibéral qui guident désormais la quasi-totalité du monde, ne sont pas les mêmes pour tous, loin s'en faut.

Il y a des gagnants et il y a des perdants. Pour certains, il s'agit de bénéfices prodigieux, tandis que pour d'autres cela représente des difficultés infinies. En ce qui concerne tout particulièrement l'Afrique, la mondialisation telle qu'elle se déploie encore actuellement a débouché sur une série de paradoxes et d'ambivalences

qui

affectent

précisément

l'indépendance, la sécurité et le développement de ce continent, lequel a enregistré sur ces questions, un 80

Et l'Afrique brillera de mille feux véritable bond en arrière et s'est mis à évoluer à front renversé.

Les maîtres sont de retour

L'envers du nouvel ordre mondial, c'est avant tout une radicale et systématique remise en cause du principe de souveraineté et de l'indépendance des pays africains, aussi bien en matière de relations internationales qu'en ce qui concerne même leurs prérogatives régaliennes. Rappelons encore que le principe de souveraineté qui apparaît déjà au XVII^e siècle, en même temps que l'Etat moderne et, faut-il le souligner, occidental, se confond avec celui d'indépendance nationale. Il énonce, depuis quatre siècles déjà, le droit exclusif d'un gouvernement d'exercer les pouvoirs étatiques sur son territoire et sur une population sans avoir à subir les injonctions d'un Etat tiers. Mais ce principe, autrefois intangible, est de plus en plus malmené et très fortement remis en cause par la mondialisation et l'émergence de « nouveaux droits » en gestation. C'est notamment le cas du « droit d'ingérence », c'est-à-dire le droit d'immixtion sans titre dans les affaires qui relèvent de la compétence exclusive d'un autre Etat. En effet, à la fin des années 1990, l'indignation suscitée par les atrocités, les nettoyages ethniques, les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité perpétrés en ex-Yougoslavie et en Afrique (le génocide rwandais en particulier), ont incité à une plus grande acceptation du principe d'intervention humanitaire et de ce que l'on a appelé le

« devoir d'ingérence ».

Et l'Afrique brillera de mille feux On notera à ce sujet, que ce sont des considérations de ce type qui avaient conduit les pays africains à introduire, dès l'an 2000, dans l'acte constitutif de l'Union africaine le principe du droit d'intervention de l'Union en cas de génocide, de crime contre l'Humanité et de crime de guerre. Rappelons aussi, que c'est sous la pression du groupe africain que l'ONU a réussi en 2005 à codifier pour la première fois, au cours de la 59ème session de son Assemblée générale que je présidais alors, le concept nouveau, extrêmement controversé de « responsabilité de protéger » qui vise à légitimer, sous certaines conditions, le droit d'intervention humanitaire (cf. supra).

Cependant dans les faits, la plupart des grandes puissances (qui se comportent comme si elles étaient au-dessus des lois, de la morale et des sanctions), certaines de leurs ONG (mais pas toutes fort heureusement) et même des OI, en prennent parfois prétexte pour se reconnaître le droit unilatéral d'imposer aux autres, par tous les moyens, leurs propres idées et valeurs ainsi qu'une ligne de conduite et des règles du jeu qu'elles ont elles-mêmes définies pour les autres.⁶² Elles n'hésitent même plus à faire chanter les petits Etats et manifestent clairement l'intention quasi-messianique de modeler le monde entier à l'image de leur seule volonté. « La 62 Prenez le cas d'une ONG française comme l'« Arche de Zoé » qui était officiellement présentée comme humanitaire alors qu'elle s'adonnait au Tchad, affirme le président Deby Itno, à des activités inavouées d'enfants enlevés à leurs familles.

Et l'Afrique brillera de mille feux mondialisation

contemporaine

des

principales

dimensions de la vie, écrit Serge Latouche , n'est pas un processus naturel engendré par une fusion de cultures et d'histoires. Il s'agit encore de domination avec ses contreparties,

assujettissement,

injustice,

C'est pourquoi, on a associé la mondialisation à l'érosion, voire à la fin de la souveraineté étatique. Pour reprendre la formule de Jürgen Habermas : « *Par rapport à l'ancrage territorial de l'Etat-nation, le terme de mondialisation évoque en effet l'image de rivières en crue qui sapent les contrôles aux frontières et risquent de provoquer l'effondrement de l'édifice national* ».64 Mais, s'il est vrai qu'en général, le rôle de l'Etat dans le système international est désormais considéré comme « *dévalué sous le triple effet de l'arrivée de nouveaux acteurs internationaux (...), du phénomène de la mondialisation et de l'essoufflement du modèle de l'Etat-nation* » 65, celui des Etats africains l'est bien plus encore. Pour le dire avec le politologue Samy Cohen, « *il y a des érosions "gagnantes" et des*

"perdantes" selon le type d'Etat qui la subit (...). La souveraineté se distribue de manière très inégale. Entre les "Etats échoués", les "quasi-Etats" et autres

"pseudo-Etats" rongés par les guerres civiles, incapables de maintenir un minimum de cohésion 63 In : l'occidentalisation du monde, Serge Latouche, éd. La Découverte, Paris 2005, p. 25

64 Jürgen Habermas, *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 1998, p. 56.

65 Pascal Boniface, *Le monde contemporain : les grandes lignes de partage*, Paris, PUF, 2001, p. 24

83

Et l'Afrique brillera de mille feux sociale et les démocraties prospères aux institutions relativement robustes du monde occidental, la comparaison est difficile. La notion de "turbulence mondiale" n'a pas le même sens pour les Etats-Unis, superpuissance, et la Gambie, micro-Etat. La mondialisation est perçue différemment par chaque pays. Pour certains, elle représente un avantage, pour d'autres une source de problèmes sans issue, à court et à moyen terme ». 66

Ainsi, alors que les pays occidentaux travaillent dorénavant à renforcer chez eux les pouvoirs et les prérogatives de « l'Etat Weberien », souverain et fort, notamment sous l'aiguillon de la lutte contre les

"menaces sécuritaires" tels le terrorisme, la criminalité transnationale et les violences urbaines (dans certaines banlieues-ghettos qui, comme en France, se sont embrasées en 2005) ; alors que, dans ces mêmes pays, pour vaincre la peur de l'insécurité, se sont répandues la thèse

de la « tolérance zéro » et celle de la « vitrine brisée » développée par le sociologue James Wilson.

Selon lui aucun délit, fût-il aussi modeste qu'un carreau cassé, ne doit être toléré. En Afrique en revanche, la déresponsabilisation institutionnalisée des autorités et le détricotage méthodique de l'Etat au profit d'un modèle d'Etat privatisable et réduit à sa portion congrue, ont entraîné l'apparition d' « Etats fantômes »,

« Etats défaillants », « Etats en panne » ou « Etats effondrés ». Ce sont ces Etats en « collapsus » -

incapables d'offrir une vision commune, un minimum 66Samy Cohen, La résistance des Etats, Paris, Seuil, 2003, pp. 33-34.

84

Et l'Afrique brillera de mille feux vital et un appareil de sécurité élémentaire - qui ont sombré dans le chaos et la criminalisation de la société.

De fait, en Afrique, la violence occupe désormais l'espace laissé vacant par l'État devenu fantôme et les dérives identitaires sont trop souvent encouragées par les mots d'ordre d'autonomie et de privatisation de tout. Ces mots d'ordre ne visent plus les seules entreprises mais aussi les fonctions régaliennes

« *légitimes*

de

l'Etat

souverain

démocratique ». En effet, les « *fonctions que beaucoup associent à l'essence même de l'Etat – tant de sa souveraineté que du contrat social qui le fonde – sont externalisées et assujetties aux forces du marché. Ces fonctions essentielles comprennent la sécurité sociale (notamment les retraites), la sécurité individuelle (la police) et la sécurité nationale (l'armée), et offrent un tableau saisissant d'une privatisation devenue folle* ».67

Il en va ainsi du développement actuel du mercenariat (les « affreux » et les « chiens de guerre » comme Simon Mann à Malabo en 2004), de la privatisation des guerres (les « contractuels » comme « Executif

Outcome » ou « Blackwater » qui dispose d'une véritable armée privée de 5.000 hommes), de la multiplication des milices et des sociétés de sécurité privée.⁶⁸ Il en va aussi des seigneurs de guerre comme 67 in : Comment le capitalisme nous infantilise. op. cit. p.204

68 : La privatisation des douanes par exemple (contrôle de la valeur et parfois même collecte des droits de porte) se fait de plus en plus au profit de sociétés privées étrangères (SGS, INSKAPE, CROWN AGENCE...) ; celle des forces de sécurité aussi avec notamment les désormais célèbres

«Exécutive Outcome» et «Sandline» liées à l'Afrique du Sud et à la Grande-Bretagne.

85

Et l'Afrique brillera de mille feux ce fut le cas en Sierra-Leone, au Liberia, en Somalie et même en Angola où les « leaders » des crises de ces pays (Fodeh Sankoh, Charles Taylor, Mohamed Farah Aïdid, Jonas Savimbi etc....), se paraient généralement d'atours identitaires, pour justifier leurs activités bien souvent criminelles (trafic de diamants, de coltant, de bois, de drogue, de voitures volées, d'armes, piraterie maritime...). Il en va sans doute de même de certains discours ethnistes qui se développent aujourd'hui et qui font que l'Afrique glisse désormais sur la douce pente de l'intolérance, du désordre, de la division et de la violence démocratiques. C'est d'autant plus effrayant que « *l'anarchie, comme l'affirme Tzvetan Todorov, est pire que la tyrannie, car elle remplace l'arbitraire de l'un par l'arbitraire de tous* ». ⁶⁹

En général, dans ces pays, les notions de responsabilité, d'autorité et de souveraineté n'avaient plus de sens, et les acteurs non-étatiques (terroristes, brigands, trafiquants, mafias, pirates, organisations religieuses, régionales ou ethniques...) étaient parvenus à y acquérir la plus large autonomie. Le cas de la Somalie, avec ses clans et sous-clans, ses organisations régionales (Putland, Somaliland) et religieuses (Shabab...), est à cet égard particulièrement illustratif.

Du reste, affaibli par les envahissantes et systématiques ingérences extérieures, le mimétisme juridique ambiant, la bien-pensance et le « politiquement correct », l'Etat-nation est, en Afrique, plus que partout ailleurs, confronté aux difficultés de gouvernabilité qui sapent dramatiquement

son

autorité

et

infantilisent

69 In : «Le Nouveau désordre mondial »Tzvetan Todorov 86

Et l'Afrique brillera de mille feux dangereusement ses peuples. Bertrand Badié et Robert Jackson ont montré comment l'importation du modèle étatique occidental dans des sociétés extra-occidentales, avaient aussi favorisé des phénomènes de captation de souveraineté.

« Recolonisation rampante » (selon Gilles Duruflé), « mise sous tutelle internationale » (Maurice Kamto),

« hégémonie

mondiale »

(Zbigniew

Brzezinski), « domination néocolonialiste croissante »

(Björn Beckman), « captation de souveraineté »..., personne ne s'étonnera qu'une kyrielle d'expressions aient pu être utilisées par certains observateurs, économistes, politologues ou juristes, pour qualifier ce qui, de fait, se présente comme un bond en arrière et une emprise de structure⁷⁰ érodant quasiment au jour le jour les pouvoirs des Etats africains. De fait, la sauvegarde de l'autonomie de ces derniers est devenue de plus en plus aléatoire. A la moindre incartade signalée, des menaces de sanctions multilatérales et/ou unilatérales, étatiques et/ou non-étatiques sont aussitôt brandies ou appliquées. Il n'y a nulle part de freins. Il convient cependant de préciser que punir est une science et non un réflexe.

Rappelons ici que la notion et la pratique de la sanction dans les relations entre les peuples sont vieilles comme le monde. L'historien grec Thucydide en évoque déjà l'usage économique durant la guerre du 70 Le terme «emprise de structure» est évidemment employé ici selon son acception économique, qui elle-même implique en l'occurrence une influence inévitable sur le politique.⁸⁷

Et l'Afrique brillera de mille feux Péloponèse (de - 431 à - 404 de l'ère chrétienne). Mais c'est surtout depuis la fin de la première Guerre mondiale, que le principe de sanction, directement issu de la « diplomatie wilsonienne », a pris sa forme moderne actuelle. En effet, pour Thomas Woodrow Wilson, 28ème président des Etats-Unis

(1913-1921), père de l'idéalisme moralisateur américain, prix Nobel de la paix (1919) et « créateur » de la Société des Nations (SDN), premier embryon d'un illusoire gouvernement mondial, dès lors que se constitue un ordre international liant des Etats, le monde ne s'apparente plus à une jungle. Il devient une société, dans laquelle les Etats, de même que les individus au sein de toute société, se trouvent soumis à des sanctions au cas où ils viendraient à violer la norme et la loi.

Ainsi tout ordre prévoit aussi le pire et notamment des sanctions pour punir les « délinquants ». Punir une nation, comme on punirait un coupable, un individu ou un enfant, devient donc parfaitement légitime. Le principe énoncé par l'administration Bush de « guerre préventive » destiné à punir les « Etats voyous »

participait, affirme-t-on, de cette même logique.⁷¹

L'objectif visé prend ici une coloration ouvertement morale : il faut transformer, grâce à la punition, le comportement ou l'attitude « déviante » du « pécheur ».

Dont acte, tout cela paraît évident et accepté par tous.

Mais

alors,

pourquoi

certains

pays

sont-ils

constamment au-dessus des lois et à l'abri des 71 Tzvetan Todorov précise dans «Le Nouveau désordre mondial», l'intervention militaire extérieure est justifiée «dans le cas extrême qu'est le génocide, non en raison d'un imaginaire droit d'ingérence qu'on se serait attribué soi-même, mais par devoir d'Humanité».

88

Et l'Afrique brillera de mille feux sanctions ? Ils décrètent des lois pour les autres « sans se les appliquer à eux-mêmes ». C'est pourquoi, il ne faut pas trop s'étonner que cela réveille de vieilles blessures mal

ciatisées ; certains estiment en effet que cette histoire là fait un peu penser aux colonisateurs lorsqu'ils disaient : « *il faut conduire et éduquer les peuples enfants jusqu'au jour où ils seront capables de s'assumer* ». Elle fait penser aussi à cette affaire des

« peuples infidèles » qui doivent être tenus en laisse

« pour leur propre bien ». N'oublions pas en effet que de nos jours pour qu'une domination s'impose et se perpétue, la force et le « glaive » ne suffisent plus; il faut en plus une idéologie justificatrice pour légitimer cette domination. Et celle-ci, qui se fonde sur la visée civilisatrice de l'Occident (la Croix et la Bible), est toujours la même, à savoir que « *cette domination est faite pour le bien du dominé* ». Revenons une nouvelle fois sur la citation de Kenyatta : « *lorsque les Blancs sont venus en Afrique, nous avions les terres et ils avaient la Bible. Ils nous ont appris à prier les yeux fermés. Lorsque nous les avons ouverts, les Blancs avaient les terres et nous la Bible* ». Selon Régis Debray, le monde d'aujourd'hui est divisé entre

« *humiliants* » et « *humiliés* », mais la difficulté « *vient de ce que les humiliants ne se voient pas en train d'humilier. Ils aiment à croiser le fer, rarement le regard des humiliés* ». 72

Remises au goût du jour grâce notamment au succès des mesures multilatérales et unilatérales 72 Régis Debray, *Aveuglantes lumières*, journal en Clair-obscur, Gallimard, Paris 2006.

89

Et l'Afrique brillera de mille feux imposées contre l'Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid, les sanctions, il faut le reconnaître bien clairement, représentent aujourd'hui « *un outil essentiel qui permet au Conseil de sécurité de faire face aux menaces à la paix et à la sécurité internationales* »

comme l'a rappelé fort opportunément, Kofi Annan, alors Secrétaire général de l'ONU. C'est vrai aussi qu'il n'est pas d'ordre sans contrainte et que la planète, qui est entrée dans une ère dangereuse, a absolument besoin d'une sorte de police mondiale ou régionale.

C'est dire qu'en règle générale, on ne peut être contre le principe des sanctions que l'Union africaine applique elle aussi vis-à-vis de ses Etats membres. Mais si un ordre n'est que contrainte (par exemple l'URSS à son déclin), il risque de s'effondrer. Comme en ce qui concerne l'alcool, c'est l'abus qui tue. D'autant plus que , « *rien (n'est) possible avec un droit international faible et aisément manipulable par les plus*

rusés.

Rendre la justice internationale obligatoire pour tous (y compris la justice économique, qui n'est faite aujourd'hui que d'arbitraire)... voilà les combats qui n'ont pas encore été menés ».

De fait, certains pays (avec certaines de leurs ONG), notamment les « souverainistes unilatéralistes »

qui se sont constitués de surcroît en gendarmes de l'ordre mondial, se situent délibérément, comme nous l'avons vu, au-dessus de la morale, des lois et des sanctions. Aucune véritable autorité n'est en réalité supérieure à la leur, surtout lorsque leurs intérêts sont en jeu. Ainsi, les grands pays comme les Etats-Unis, la Russie, la Chine et l'Inde contestent la Justice et la 90

Et l'Afrique brillera de mille feux Cour Pénale Internationale dont le siège est à La Haye.

Les Etats-Unis sont même allés jusqu'à signer avec les pays membres de la CPI, des accords bilatéraux d'immunité et de non-extradition vers La Haye visant à soustraire totalement les citoyens américains à cette justice internationale. Mais, ils n'hésitent pas pour autant, lorsqu'il s'agit des autres et de leurs intérêts, à soutenir activement cette même CPI (ce fut le cas au Soudan par exemple). De même, les sanctions ne s'appliquent très souvent que de façon sélective et abusive ; tout le monde sait par exemple qu'elles ne sont réellement efficaces que quand elles sont dirigées contre les petits Etats qui sont déjà tenus en laisse. Bien plus, elles sont de plus en plus utilisées comme arme économique de la diplomatie bilatérale par les grands pays qui manient divers moyens d'interventions économiques (aides, privilèges douaniers, sanctions, embargos) pour parvenir à leurs fins propres. Pour les tenants du « réalisme » tels Edward H. Carr et Henry Kissinger, le champ international est fondamentalement anarchique. « *Les États, affirment-ils, ne sont contraints par aucune loi, le droit est une fable qui n'a aucune portée à l'extérieur des amphithéâtres des facultés* ». Les quelques exemples anecdotiques ci-après, qui mettent en exergue les relations entre, d'une part, quelques grands pays, leurs puissantes ONG et même des OI et, d'autre part, des Etats africains dont notamment le Gabon, illustrent assez bien cet état de fait né du nouveau système post-westphalien dans lequel nous vivons désormais.

Le premier exemple illustratif, prenons-le dans les relations bilatérales entre Etats : *ce matin d'avril 91*

Et l'Afrique brillera de mille feux 2003, je reçois à Libreville, à sa demande, l'Ambassadeur d'une grande puissance amie qui vient me voir en ma qualité de ministre des Affaires étrangères du Gabon, auprès duquel il est accrédité.

Après les « salamalecs » d'usage, nous passons à l'objet de l'audience qui se rapporte au statut d'une nouvelle Organisation internationale, la Cour Pénale Internationale (CPI). Mon interlocuteur m'informe, sans rire, que son pays presse le mien de conclure dans les plus brefs délais, un accord relatif à cette organisation. Il ajoute par ailleurs, en guise de menace, que si le Gabon n'obtempère pas avant la fin du mois de juin 2003, il se verra privé des crédits militaires octroyés par son pays.

Ma surprise est d'autant plus grande, face à la brutale sommation du diplomate, que le Gabon ne reçoit pratiquement plus d'aide militaire (ni d'aucun autre type) effective de la part de ce grand Etat. Au demeurant, cette aide s'était limitée dans le passé à la mise à disposition de trois ou quatre bourses de formation destinées à des officiers ou sous-officiers des Forces Armées Gabonaises (FAG). Je suis d'autant plus embarrassé que je ressens cette maladroite manœuvre d'intimidation, je l'avoue, comme une sorte de gifle donnée à la souveraineté d'un pays ami qui n'avait rien fait de mal. D'un ton sec, je demande à mon hôte s'il s'est informé au préalable sur la nature et l'importance des crédits militaires auxquels il vient de faire allusion. Quelque peu dérouté par ma question, il n'y répond pas. Il se contente de reprendre les instructions qu'il a reçues de son gouvernement, celles-92

Et l'Afrique brillera de mille feux ci étant sans doute les mêmes, mécaniquement distillées à toutes ses représentations diplomatiques en Afrique et, peut être aussi, ailleurs dans la quasi totalité des pays de l'hémisphère Sud.

J'indique alors à l'Ambassadeur, un homme fort charmant (et devenu aujourd'hui un ami), qu'il n'a pas besoin d'assortir sa requête de menaces aussi grossières car j'étais déjà bien disposé à la transmettre à mon gouvernement en raison notamment des craintes et des doutes exprimées à juste titre par mon collègue ministre de la Justice sur cette nouvelle juridiction internationale 73. C'est ce que je fis dans les jours qui suivirent notre entretien, sans toutefois mentionner la teneur des menaces ridicules auxquelles était soumis le Gabon. Je me contentais d'indiquer qu'un refus serait sans doute interprété par notre très puissant ami comme un acte inamical. Après la conclusion de l'accord, sous la forme d'un simple échange de lettres, le Gabon est cette fois-ci soumis à de fortes pressions en sens inverse émanant, tant de plusieurs ONG de l'hémisphère Nord que de

gouvernements d'autres puissances européennes amies ayant sur cette affaire une position diamétralement opposée à celle du pays de l'Ambassadeur en question. Tous nous incitaient fortement à revoir notre position. Devant la vitalité de ces pressions venant de pays qui nous octroient eux, une véritable assistance substantielle, le Gabon se vit obligé d'écrire au gouvernement de ce grand pays ami, en vue d'obtenir une révision de l'accord. Notre 73 Les craintes et les doutes de mon collègue Pascal Missongo, Ministre de la Justice de l'époque, se révélèrent fondées.

93

Et l'Afrique brillera de mille feux souveraineté, pensais-je alors, venait de prendre une nouvelle gifle.

La seconde illustration concernant une autre Organisation internationale, l'Unicef, est celle de la tristement célèbre affaire du navire *Etireno* qui fit grand bruit dans le monde. C'est l'histoire d'un bateau battant pavillon nigérian qui part de Cotonou (Bénin), un matin du 27 mars 2001, au vu et au su de tout le monde, à destination de l'Afrique centrale avec, à son bord, exactement 170 immigrés clandestins originaires de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Bénin, Togo, Burkina, Guinée, Sénégal, Ghana). Arrivé au Gabon dans la nuit du lundi 2 avril 2001, le navire tente de débarquer clandestinement ses « sans papiers » sur les plages de Libreville avec la complicité de passeurs trafiquants, eux-mêmes ouest-africains et membres de groupes de crimes organisés. Arraisonné sur le champ, c'est-à-dire la même nuit, par les forces de sécurité, il est refoulé avec sa « cargaison humaine » hors des eaux territoriales du Gabon. Ce phénomène, comme chacun sait, est malheureusement devenu très courant ; on peut l'observer presque tous les jours soit au large des côtes des Etats-Unis (immigrés cubains ou haïtiens tentant de gagner la Floride), soit en mer Méditerranée (immigrés africains cherchant à rejoindre l'Espagne ou l'Italie puis le reste de l'Europe par le détroit de Gibraltar, la baie de Syrte, Malte ou l'île italienne de Lampedusa), soit encore, depuis ces derniers temps, aux îles Canaries et dans des pays africains servant de transit, comme le Maroc, le Sénégal et la Mauritanie. Mais au Gabon, 94

Et l'Afrique brillera de mille feux Mlle Denisa Ionete, diplomate de l'Unicef⁷⁴, en poste à Libreville et sans doute en quête de sensationnel, signale à la presse internationale, dans des déclarations on ne peut plus aberrantes, que ce bateau transportait « 250 enfants esclaves destinés au marché gabonais ». Ce qui était bien entendu non seulement archi-faux mais en plus un raccourci insidieux.

Considéré comme un eldorado pétrolier, le Gabon, comme bien d'autres pays, attire il est vrai de nombreux immigrés clandestins qui bien souvent,

ont quitté leur terre d'origine pour des raisons peu avouables : criminalité, dettes, prostitution, arnaques en tout genre. On dénombre malheureusement parmi ceux-ci un certain nombre de « vulnérables » : handicapés physiques réduits à la mendicité, femmes livrées à la prostitution et enfants contraints à travailler. Ces derniers, avec la complicité ou la naïveté des parents, sont emmenés au Gabon ou ailleurs par leurs propres compatriotes sans foi ni loi, dans le but d'y exercer un emploi (vendeurs dans les marchés ou les lieux publics, mendiants, ménagères dans des foyers) et de renvoyer de l'argent au pays. Ce type de pratique mafieuse est évidemment odieux, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants qui devraient être scolarisés auprès de leurs familles plutôt que forcés à travailler à l'étranger. Mais le tort, s'il y a tort, du Gabon dans cette affaire, c'est d'être dans l'incapacité de contrôler efficacement ses frontières. Mais quel pays ? Précisons, que l'Unicef, en tant qu'organisation du système des Nations Unies n'est pas ici mise en cause, il s'agit plutôt du comportement de certains de ses agents souvent mal formés et mal informés.

95

Et l'Afrique brillera de mille feux y est déjà parvenu ? Une réponse nous est donnée ici par le quotidien français « le Figaro » qui, dans sa livraison du 27 décembre 2006, relève ce qui suit :

« des travailleurs polonais réduits en esclavage dans le Sud de l'Italie ; des jeunes filles moldaves, biélorusses, ukrainiennes ou bulgares vendues à des réseaux de proxénètes aux quatre coins de l'Europe ; des enfants albanais enfermés dans une cave en Grèce dont ils ne peuvent sortir que pour aller mendier, des jeunes roumains contraints à la prostitution en France ; un réseau de trafic d'organes d'enfants mis à jour dans les Balkans. Il ne se passe pas de mois sans qu'un nouveau scandale éclate. Exceptionnellement, il fait la une des journaux. Le plus souvent il est étouffé par les autorités ». Voilà la triste réalité du monde d'aujourd'hui révélée au grand jour par le scandale (vrai celui-là) de l'ONG « l'Arche de Zoé », alias

« Children Rescue » qui cherchait à se faire passer pour adepte de mère Térésa. Les appels au secours lancés aux pays d'origine de la traite et aux nations riches ne sont guère entendus ; les réponses, souvent brutales, que je recevais parfois en ma qualité de ministre des Affaires étrangères sont dignes de Ponce Pilate : « ne comptez pas sur nous, me disait-on souvent, c'est votre problème ».

Dans un monde où la frontière entre les Affaires du « dedans » et celles du « dehors » est devenue poreuse, et où la morale et le droit d'ingérence ont fait irruption dans les relations internationales, l'affaire Etireno prit une tournure dramatique. Le nom du Gabon fut traîné dans la boue. La presse

Et l'Afrique brillera de mille feux en fit ses choux gras, tandis que certaines ONG non africaines en constituèrent un véritable casus belli. Le pays, confronté dans la solitude d'une lutte inégale et à géométrie variable, fut humilié, condamné, classé en dernière catégorie (catégorie n°3 de la hiérarchie du honteux trafic des êtres humains) et menacé de graves sanctions. Cette mauvaise campagne de dénigrement fut d'autant plus ravageuse que, dans le cas de l'Etireno, il s'avéra très vite qu'il ne s'agissait point d'enfants mais d'adultes, de surcroît refoulés conformément à la pratique et à la législation nationale et internationale. Mais le mal était déjà fait et l'on continua à gloser, à accuser et à exercer de fortes pressions et de graves menaces sur le Gabon désormais considéré, en raison de cette fausse et triste affaire, comme « plaque tournante du trafic des enfants ».

Quant à l'UNICEF, consciente de la gravité de ses fausses accusations, elle réaffecta discrètement dans un autre pays africain (le Niger) sa diplomate malveillante.

Troisième illustration, et non des moindres, c'est cette anecdote concernant une sordide histoire de crime rituel . Au cours de la première quinzaine du mois de mars 2005, les corps sans vie et mutilés de deux adolescents sont retrouvés sur l'une des plages de Libreville. La presse nationale et même internationale parle abondamment de ce crime odieux. Naturellement, les services de police se mobilisent pour retrouver les criminels et les traduire en justice. Mais à la suite d'une réunion des chefs de missions des Organisations internationales présentes à Libreville, la représentante 97

Et l'Afrique brillera de mille feux de la Banque mondiale s'en prend violemment aux autorités gabonaises qu'elle accuse de laxisme et même de complicité, et menace de s'adresser à la presse. A l'issue de cette réunion, ses collègues parviennent à la calmer et à la dissuader de poser un tel acte qu'ils jugent sans doute excessif. En lieu et place, la Coordinatrice résidente de l'ONU à Libreville est mandatée par tous pour aborder la question avec moi en ma qualité de ministre des Affaires étrangères ; ce qu'elle fait aussitôt. Mais à la surprise générale, le siège de la Banque mondiale à Washington est tout de même alerté, non pas pour nous apporter son aide précieuse en la matière, mais pour que des sanctions, soient prises contre le Gabon... J'ai quant à moi demandé à en débattre avec les Représentants des Missions et Organisations internationales. Le bon sens commande en effet de pouvoir faire la part des choses et de savoir faire preuve de discernement dans ce genre de douloureuse situation.

Comme on va le constater, la diplomatie est un métier qu'il est risqué de confier à des non initiés. Ce métier, note l'ambassadeur Albert Chambon, «

ne s'apprend point dans les livres, comme peut s'apprendre celui d'ingénieur, d'architecte, voire de médecin. Il requiert, avant tout, une connaissance approfondie des hommes, des hommes de tous les continents, et une sensibilité particulière aux relations humaines. Parce que ce métier ne s'acquiert pas par des connaissances livresques, chacun estime pouvoir s'improviser diplomate, alors qu'il ne viendrait à l'idée de personne de s'improviser architecte ou médecin. En 98

Et l'Afrique brillera de mille feux vérité, aucun métier n'exige de plus grandes expériences que ce métier là ».75 Comme on le voit, il ne suffit plus d'être un « brillant économiste » ou un

« financier émérite » pour représenter valablement des Organisations qui s'aventurent de plus en plus dans le domaine politique et moral. Il faut de nos jours connaître en plus les règles, les usages et les limites de la diplomatie.

Dans un monde où l'émotion et l'image sont reines, et au moment où le ciel nous tombait une fois de plus sur la tête avec cette nouvelle et macabre

« affaire », il est des questions simples qui viennent à l'esprit : a-t-on jamais appelé la Banque mondiale (qui n'est pas du tout mise en cause ici) à condamner ou sanctionner par exemple les autorités belges, allemandes ou françaises pour ces nombreuses et horribles affaires de « bébés congelés », de « trafic d'enfants tchadiens » (l'Arche de Zoé) ou d'actes de pédophilie (Marc Dutroux, Michel Fourniret...), suivis de viols et d'assassinats d'enfants relatés par la presse? A-t-on vu les autorités allemandes, subir les coups de boutoir de représentants d'institutions de Bretton Woods pour les crimes sordides qui ont fait la une des journaux en 2004?76 A-t-on vu des 75 In : «Mais que font donc ces diplomates entre deux cocktails ?», Albert Chambon, Paris, Ed. Pedone, 1983, p. 107

76 On se souviendra que la Belgique a été secouée en 1996, par la terrible affaire à rebondissement du pédophile Marc Dutroux. L'Allemagne a suivi avec stupéfaction, entre décembre 2003 et février 2004, le procès de Armin Mewes, cannibale de Rotenbourg, condamné à huit ans et demi de prison pour avoir «tué et mangé» en 2001 une victime consentante qui 99

Et l'Afrique brillera de mille feux fonctionnaires de la Banque mondiale, dont le siège se trouve précisément à Washington, à quelques encablures du lieu de la tuerie des enfants de

« Virginiattech », demander à leur hiérarchie ne serait-ce que de saisir les autorités américaines parce que la capitale des Etats-Unis figure parmi les villes au monde où le taux de criminalité structurelle atteint des records

élevés ? Eh bien non ! « Tout ce qui est excessif est insignifiant », disait le célèbre Talleyrand, même s'il est vrai aussi que nous vivons une époque excessive où il faut parfois être excessif. Mais tout de même ! Ce sont des comportements excessifs et sélectifs de ce type, au demeurant très éloignés des préoccupations ordinaires d'une institution bancaire, qui sont sans doute à l'origine des voix qui se sont élevées dans le monde pour demander à la Banque mondiale de ne pas trop « politiser » ses activités.

Que tous les crimes et surtout ceux d'enfants innocents soient dénoncés, condamnés et très sévèrement sanctionnés, cela est on ne peut plus normal. Aucun ne devrait cependant servir de moyens supplémentaires de pressions et de sanctions à deux vitesses contre les Etats faibles, de surcroît souvent mis en faillite. Que la pratique abominable des crimes rituels en particulier, liés à des croyances d'un autre cherchait « l'excitation ultime » (le criminel informaticien avait été en contact avec plus de 200 personnes qui partageaient ses fantasmes sur Internet). La France est, elle aussi, horrifiée par l'affaire des pédophiles d'Angers. Le 7 mai 2006, à Moulins-Engilbert (France), le corps d'un jeune enfant de quatre ans, prénommé Mathias est retrouvé sans vie, dénudé, violé puis tué par noyade dans la Nièvre.

100

Et l'Afrique brillera de mille feux âge,

soit

considérée

comme

relevant

d'un

obscurantisme et d'une perversité condamnables qui heurtent la conscience et portent atteinte à la morale, c'est bien sûr évident pour tous. Mais ceux qui disposent des moyens doivent aider à les éradiquer et non pas se contenter de mettre en marche la machine à s'indigner, à diffamer et à sanctionner les Etats victimes de ces pratiques barbares qui ternissent leur image ; car, répétons le, punir est une science et non un réflexe.

La quatrième illustration concerne les relations avec certaines ONG : qu'on se souvienne par exemple qu'en 1999, le Gabon, recouvert à plus de 80% par la grande forêt tropicale humide de l'immense bassin du Congo et peuplée seulement d'un peu plus d'un million d'habitants, avait souverainement décidé de créer treize parcs de protection de la nature

couvrant au total 11 % de son territoire national et représentant une immense capacité de séquestration du dioxyde de carbone (CO2) émis par le reste du monde. Parmi ces treize parcs figure celui de « petit Loango » qui existe d'ailleurs depuis fort longtemps et où j'ai moi-même grandi et passé une enfance heureuse au milieu de la nature. Cette décision, vivement saluée par les milieux internationaux, fit du Gabon, selon la revue américaine

« National Geographic », « après le Costa- Rica, le pays qui protège la plus grande surface de son territoire ». Peu de temps après, j'ai vu avec bonheur, arriver à « petit Loango », de nombreuses ONG

étrangères, spécialisées dans « l'industrie » de l'environnement, l'« éco-business », ainsi qu'un homme 101

Et l'Afrique brillera de mille feux d'affaires néerlandais intéressé par l'écotourisme; celui-ci avançait alors « masqué » et je l'ai moi-même reçu comme un sauveur et aidé à s'implanter, en ma triple qualité d'enfant du terroir, de parlementaire local et de ministre de mon pays. Constatant mon enthousiasme en faveur de la préservation de l'environnement naturel de mon enfance, il me proposera même de devenir actionnaire de son entreprise. Quant aux ONG étrangères, je fis, là aussi, preuve de zèle en signant avec elles, en tant que ministre des Affaires étrangères, des « Accords de siège » leur octroyant des avantages et des privilèges semblables à ceux accordés aux diplomates étrangers.

Quelques années plus tard, en 2006, une société pétrolière chinoise détentrice d'un permis de prospection entreprend des opérations de recherches sismiques aux abords du parc de « petit Loango » (et non à l'intérieur de celui-ci) à proximité duquel opéraient déjà, tenez-vous bien, un certain nombre d'autres sociétés (européennes celles-là) productrices de pétrole (Shell, Perenco, Total). Quelle ne fut pas notre surprise de voir certaines de ces ONG que nous avions accueillies en amies chez nous, ainsi que l'opérateur touristique néerlandais à qui nous avions pourtant octroyé tant d'avantages matériels et financiers, monter au créneau, sans même nous prévenir ou tout au moins nous alerter ; ils se mirent à ameuter sournoisement la presse internationale, certaines Organisations internationales telle la Banque mondiale, ainsi que des gouvernements étrangers amis comme les Pays-Bas, la France et la République 102

Et l'Afrique brillera de mille feux fédérale d'Allemagne, afin de contraindre les autorités gabonaises, au moyen de pressions et d'opérations disproportionnées

de

planétaires, à mettre fin à la prospection pétrolière chinoise. Bien sûr chacun devine aisément ce que cachait en réalité pareille attitude. Il s'agissait pourtant d'une revendication très facile à satisfaire qui aurait pu trouver localement une bonne solution si ces ONG ainsi que l'homme d'affaires avaient choisi de saisir les autorités nationales (au demeurant pro-occidentales) qui leur avaient généreusement offert l'hospitalité.⁷⁷ Mais, habitués aux rapports de force, et à tyranniser les autres peuples, ils préféreront plutôt nous poignarder dans le dos et pratiquer ce que Bernard Kouchner avait, en son temps, surnommé la

« loi du tapage médiatique » et que d'autres qualifient parfois « d'écologie-intégrisme », « d'écologie-intégrisme »,

« d'écologie-terrorisme » ou de « déviation fascisante de l'écologie », capables de revendiquer une terre sans hommes..⁷⁸ Tout ceci dans le but de mobiliser le monde entier contre le Gabon, de harceler et intimider ce petit pays, pourtant exemplaire, au moyen de pressions aussi disproportionnées que maladroitement. Qui a dit que l'on ne tuait pas les mouches avec un marteau-pilon ?

Je fus naturellement, en tant que ministre des Affaires étrangères, aux prises, moi aussi, avec toutes ⁷⁷

les autorités nationales compétentes avaient d'ailleurs décidé d'interrompre les recherches sismiques chinoises en attendant une nouvelle étude d'impact environnemental confiée, tenez-vous bien, à une entreprise néerlandaise. Mais le résultat ce fut aussi la mise au chômage de près de deux cents Gabonais (par Sinopec et Penrenco).

⁷⁸ Cf. Jean-Noël Cuénod : «le terrorisme en version écolo» in : tribune de Genève vendredi 16 février 2007 p.24

Et l'Afrique brillera de mille feux ces pressions. La machine à s'indigner et à diffamer dont je parlais plus haut, était à nouveau en marche ; elle accusait, poussait des cris d'orfraie et couvrait de son vacarme toute tentative d'explication. Mais songez cependant que ces mêmes ONG qui, dotées par leur pays d'origine, de moyens financiers considérables et devenues leurs principaux vecteurs d'influence, s'arrogent des privilèges et des droits exorbitants chez les autres, n'ont jamais pu obtenir chez elles que leur propre gouvernement adhère avec sérieux au protocole de Kyoto sur la

réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce sont pourtant ces émissions dont notre continent ne participe que pour une très faible part, (moins de 4%) qui sont responsables du réchauffement de la planète qui menace si dangereusement l'Humanité toute entière et singulièrement l'Afrique (sécheresses,

inondations,

intempéries,

crises

alimentaires et sanitaires etc....). De fait, alors que le Gabon, pour sa part, signe, ratifie, met en œuvre les conventions internationales sur la préservation de la biodiversité et sur les changements climatiques ; alors qu'il va même bien au-delà de ce qui lui est demandé en mettant comme on le voit 11 % de son territoire en protection absolue, les pays d'origine de ces ONG qui sont aussi les plus gros pollueurs de la planète, refusent, comme chacun sait, d'en faire ne serait-ce que le minimum pour ne pas être amenés par ce biais à réduire leur très haut niveau de vie et à courir les risques de « décroissance ». Ceux des très gros pollueurs qui acceptent le principe de la réduction de leurs émissions de CO₂, se donnent cependant un demi-siècle (jusqu'en 2050) pour parvenir à une réduction de 104

Et l'Afrique brillera de mille feux 50%. Ils peuvent ainsi continuer à exploiter allègrement et développer tranquillement leurs mines super polluantes de charbon 79, à accroître leur production automobile et aéronautique (la France et l'Allemagne), à réduire la production agricole vivrière au bénéfice des biocarburants (les États-Unis et le Brésil). Il ne reste donc plus qu'à se retourner, comme d'habitude, vers les plus faibles pour leur imposer, au besoin par la menace, le chantage et la subversion, de suspendre immédiatement, sous peine de sanctions fatales, leur développement pour devenir de simples capteurs de leurs dangereuses émissions de dioxyde de carbone. N'est-ce pas quelque peu cynique ?

« Les pays qui produisent un cinquième de notre produit intérieur brut, des pays, dont l'impact sur la crise actuelle est insignifiante, devront-ils porter sur leurs épaules le même fardeau que les États-Unis? », s'exclame l'ancien vice-président américain Al Gore, Président de l'Alliance pour la protection du climat et prix Nobel de la paix.⁸⁰ Prenez le cas de la France de Nicolas Sarkozy et Nicolas Hulot ; ce pays ami qui inspire généralement nos actions, serait-il prêt à nous donner l'exemple, en abandonnant immédiatement, comme le demandent les « Verts » français, la mise en œuvre de nouveaux vecteurs de la pollution de masse tels que la construction d'autoroutes (qui couvrent déjà 3% de son territoire national)

ou de centrales nucléaires (qui fournissent aujourd'hui 80% de ses besoins énergétiques) ? Songerait-il une seule seconde à réduire 79 La Pologne par exemple dont 80% de l'énergie provient du charbon.

80 In : the New-York Times et Jeune Afrique du 26 août 2007.

105

Et l'Afrique brillera de mille feux la croissance de sa production automobile ou aéronautique ? Serait-il disposé à accepter la régression économique pour sauver l'Humanité ? La réponse est bien évidemment négative et pour cause ; souvenez-vous par exemple du brutal rejet et des vives protestations suscitées ici et là en Europe par la simple réintroduction de quelques espèces animales disparues ou en voie de disparition. Ce fut notamment le cas en France lors du lâcher de prédateurs dans le parc national de Mercantour (Alpes-Maritimes) et dans les Pyrénées. Il s'agissait en l'occurrence, pour le Mercantour, d'un loup qui avait par la suite dévoré quelques brebis appartenant à des éleveurs de montagne (vite indemnisés) et, pour les Pyrénées, de deux ours, Paloma et Franska, qui auraient effrayé des randonneurs ? 81

Et voici pourtant que certaines de ces mêmes ONG, marginalisées dans leurs propres pays d'origines mais encouragées par ceux-ci, se rabattent en Afrique, non pas en partenaires et en éducateurs, comme l'on est en droit de s'y attendre, mais en proconsuls, donneurs de leçons, manipulateurs des consciences et des opinions et agitateurs d'ONG locales à la solde et aux ordres ; « En vérité, commence-t-on à murmurer, à force de suivre aveuglement certains de ces gens-là, on finira par marcher à quatre pattes ». Rappelons une fois encore que c'est le Gabon, pays décrié dans cette 81 Les deux «ours à problèmes» furent tués et Franska la dernière est morte en août 2007 percutée dit-on, par ... deux voitures alors qu'elle traversait la route nationale 21. En Suisse, on a aussi «exécuté» deux ours qui avaient le tort de venir fouiller dans les poubelles des habitants du coin.

106

Et l'Afrique brillera de mille feux affaire par des ONG, qui absorbe, comme l'a reconnu le président Nicolas Sarkozy, « chaque année quatre fois plus de gaz à effet de serre que n'en produit toute la France ». Dès lors, les vraies questions qui se posent sont les suivantes :

1. Comment l'Humanité peut-elle survivre, si un Chinois, un Indien ou un Africain se met à consommer autant qu'un Texan ? Rappelons que l'Etat américain du Texas, qui compte 23 millions d'habitants, relâche à lui seul autant de CO2 que l'ensemble des 800 millions d'Africains réunis ; les

Etats-Unis, l'Union européenne et la Chine pèsent pour plus de la moitié du CO2 émis dans le monde. Que faire dans ces conditions pour sauver l'Humanité ? Doit-on demander au Texan de réduire sa surconsommation, ses gaspillages et ses émissions de CO2 ou au Chinois et à l'Indien de ne pas imiter le « mauvais exemple américain » ? La triste réponse est la suivante : puisque le Texan, le Chinois et l'Indien refusent ce qui leur est proposé, eh bien, il n'y a qu'à se retourner contre les plus faibles ; empêchons donc les Africains (les Gabonais en l'occurrence) de faire comme tout le monde et obligeons-les à arrêter leur développement.

La cause est ainsi entendue : pendant que le train du progrès et de la modernité fonce à très vive allure sans se soucier de ses conséquences désastreuses sur nous tous, le Gabon doit, lui, rester à quai pour le bonheur de ceux qui sont dans le wagon.

2. Pourquoi seraient-ce toujours les mêmes qui devraient payer les pots cassés par d'autres ? Les êtres humains qui, depuis la nuit des temps, vivent à « petit Loango » en harmonie avec la nature, sans routes, sans 107

Et l'Afrique brillera de mille feux voiture, sans avion, sans électricité, sans eau courante, c'est-à-dire sans polluer l'atmosphère et sans obérer le futur de l'Humanité, n'auraient-ils pas droit, eux aussi, à un petit peu de bonheur, de stabilité, de progrès et de bien-être, ce d'autant plus qu'ils sont les toute premières victimes du réchauffement climatique et de la montée des eaux et des mers dont ils ne sont pas responsables?

3. Où en est-on, au plan international, avec les principes de « pollueur-payeur », de compensations financières aux pays africains⁸², de responsabilité

« commune

mais

différenciée »

de

« justice

climatique » ? Le Nord est-il capable d'entendre les angoisses de cette Afrique qui souffre et qui gronde ?

C'est en effet comme si, en période de crise alimentaire, ceux qui ont devant eux une assiette déjà trop bien remplie demandaient à leurs voisins affamés de manger moins sous peine de recevoir une gifle.

N'est-ce pas un peu trop facile !

Pourtant personne ne devrait être contre l'idée de sauver notre maison commune, la planète Terre si dangereusement menacée. D'ailleurs, le diagnostic de la crise écologique ne fait plus vraiment débat. L'effet de serre est une réalité. Mais, l'incertitude demeure sur les remèdes possibles ; et, certaines solutions (extrémistes et à deux vitesses) préconisées posent problème. Comme le fait remarquer le très courageux Claude Allègre de l'Académie française des sciences : 82 Les pays africains sont à la fois victimes des gaz à effet de serre émis par les grands pollueurs et obligés d'absorber ceux-ci par le canal de leurs forêts.

108

Et l'Afrique brillera de mille feux

« la tonalité du discours que l'on entend ces temps-ci, c'est d'une part le catastrophisme et d'autre part, la recommandation d'un retour en arrière, d'un arrêt de la croissance économique, du non-développement du tiers-monde, bref, c'est l'arrêt du progrès ». 83 Il est cependant clair que pour les Nations Unies « la recherche de solutions au réchauffement de la planète ne doit pas compromettre le développement économique ».84 Une autre question se pose: le Gabon qui a déjà tant donné à l'Humanité et qui est toujours disposé à donner davantage, devra-t-il pour autant rester à quai et demeurer éternellement un vaste jardin zoologique destiné simplement à capter, sans compensation aucune, le CO2 émis par des pays pollueurs impénitents ? Devra-t-il revenir, lui tout seul, aux temps de la lampe à huile et de la navigation à voile ?

Au-delà de cette anecdote, chacun sait, comme l'a écrit Jacques Delors, qu'à travers le monde « il y a des conflits quotidiens, ouverts ou implicites, discrets, loin des guerres, (...), entre les industriels et les défenseurs de l'environnement naturel ou entre les grands groupes industriels et les sociétés civiles locales. Ils peuvent être gérés, traités, accompagnés pour que l'avenir d'un territoire ou d'une société, l'avenir d'un bout de notre planète ne soit pas sacrifié 83 Claude Allègre de l'Académie des sciences in « Ma vérité sur la planète », Ed. Plon, Paris 2007, p.7

84 In Déclaration du Secrétaire Général des Nations-Unies M. Ban Ki-Moon, à l'occasion de l'ouverture du débat général de la 62e session de l'Assemblée générale, le 25 septembre 2007

109

Et l'Afrique brillera de mille feux au profit immédiat de l'un ou l'autre des acteurs »85.

Ce qui importe en effet, ce n'est pas tant d'agir comme si c'est la nature qui doit dominer l'homme ou de revendiquer une terre sans hommes ni même de chercher à sacrifier certains hommes sur l'autel de la nature ; ce qui importe c'est plutôt de construire une société durable, de garantir le devenir durable de la relation homme-biosphère, de concilier les impératifs de développement et de progrès avec ceux de la protection de la nature afin d'assurer un équilibre stable entre les villes et les campagnes, entre l'homme (tous les hommes) et « notre maison commune », la planète Terre en si grave danger.

Le cinquième exemple illustratif se rapporte à des organisations nationales et internationales à vocation juridictionnelle. En effet, au cours de la seule année 2008, en l'espace de quelques mois, comme si les juges s'étaient tous donné le mot, l'on a enregistré de nombreuses affaires qui ont entraîné en Afrique des sentiments divers y compris la frustration et l'humiliation.

Les deux premières grandes affaires concernent le principe de « compétence universelle »⁸⁶ que beaucoup, non seulement sur le continent africain mais un peu partout dans le monde, estiment abusif et à 85 Jacques Delors, ancien Président de la Commission de l'Union européenne in le Figaro du mercredi 25 oct. 2006

86 La compétence universelle est le principe selon lequel tout Etat a le pouvoir de sanctionner certaines infractions quelque soit le lieu où elles ont eu lieu ou la personne qui les a commises. Mais l'extension actuelle de son application et ses fondements juridiques font l'objet de polémiques.

110

Et l'Afrique brillera de mille feux géométrie variable venant de tribunaux européens (espagnol, belge et français) apparemment déterminés à s'attaquer surtout à des personnalités civiles et militaires africaines.

Un juge espagnol, Fernando Andreu, décide un matin de février 2008 de poursuivre une quarantaine de personnalités rwandaises en fonction parmi lesquelles figure le général Major Karensi Karake, commandant en second des Forces armées conjointes ONU/UA opérant au Darfour (UNAMID). Ce dernier est accusé d'avoir participé activement au génocide consécutif à la disparition du président Juvénal Habyarimana dans un accident d'avion qui remonte à 1994. A la suite de cette grave accusation, le Rwanda, qui dispose de quatre bataillons au sein de l'UNAMID (2.500 soldats), menace dans un premier temps de retirer son contingent. Or sur les 26.000 hommes prévus pour cette force, moins de 10.000 étaient à ce moment là déployés sur le terrain des opérations, dont les 2.500 Rwandais.

Cette décision revenait donc, estime-t-on, à porter un coup fatal à l'UNAMID déjà mal en point car privée de moyens logistiques suffisants. Même les Etats-Unis s'en inquiètent

et

manifestent

leur désapprobation

ouvertement.⁸⁷ Dans un second temps, le Rwanda met en exergue les lacunes de la procédure et son caractère tendancieux et décide à son tour, au nom du même principe de compétence universelle, d'engager des poursuites judiciaires devant le Tribunal pénal ⁸⁷ cf. notamment les déclarations de Mme Jendayi Frazer, sous-secrétaire d'Etat et de M. Gonzalo Gallegos, porte-parole du Département d'Etat, indiquant qu'il s'agissait de «fausses allégations».

111

***Et l'Afrique brillera de mille feux** international pour le Rwanda (TPIR) contre une trentaine de personnalités politiques et militaires françaises pour « participation à la mise en exécution du génocide de 1994 ». C'est la réponse du berger à la bergère. Voici à ce sujet la réaction d'un Africain résidant en France : « L'attitude des ONG de défense des droits de l'Homme (FIDH, HWR,...), promptes à demander*

l'inculpation

d'Africains,

sera

scrupuleusement observée par tout le continent.

Réclameront-elles avec force la traduction devant la justice internationale de ces 33 Français ou bien fermeront-elles les yeux parce qu'il s'agit de Blancs ?

Attendons de voir... ».⁸⁸

La seconde grande affaire se rapporte au naufrage en 2002 au Sénégal du navire sénégalais « le Joola » qui a fait plus de 1.800 morts. En effet, ce vendredi 12 septembre 2008, un juge français, Jean-Wilfrid

Noël,

lance

neuf

mandats

d'arrêt

internationaux contre des dignitaires civils et militaires sénégalais dont l'ex-Premier Ministre, Mame Madior Boye et l'ex-chef d'état-major général des armées, le général Babacar Gaye, devenu commandant de la Mission de l'ONU en RDC (Monuc). « C'est une forfaiture de la part du juge français, ripostent les Sénégalais, soit le juge ne connaît rien, soit il est manipulé... ». Et le Sénégal menace de porter, à son tour, plainte contre des personnalités françaises. Pour le président sénégalais Abdoulaye Wade, « il faut mettre un terme au terrorisme de juges européens qui 88 Thierry Bangui in Jeune Afrique n°2485 du 24-30 août 2008

112

Et l'Afrique brillera de mille feux importunent les dirigeants de nos pays par des procédures abusives et fantaisistes.⁸⁹ *Affaire à suivre !*

Il y a ensuite la décision prise par Luis Moreno-Ocampo, procureur en chef de la Cour Pénale Internationale (CPI) de lancer le lundi 14 juillet 2008

un mandat d'arrêt contre le président en exercice de la République du Soudan, Omar Hassan Al-Bachir, au motif que ce dernier serait lui aussi responsable (toujours au Darfour) de « génocide ». Quelques semaines seulement après l'inculpation, jugée abusive, du général rwandais, cette nouvelle affaire concernant le Darfour a suscité naturellement des doutes⁹⁰ et des sentiments divers. Ne se passe-t-il donc jamais rien sur les autres continents ? Rien en Europe (au Caucase, en Georgie et en Ossétie par exemple) ? Rien dans la péninsule indienne (au Cachemire ou au Sri-Lanka) ?

Rien au Moyen-Orient (à Gaza ou en Irak) ? Rien en Amérique Latine, comme au Guatemala ou en Colombie ? Le président russe Medvedev, parle pourtant de « génocide planifié par la Géorgie contre le peuple sud-ossète ». Mais ici encore, d'aucuns seraient tentés de paraphraser le président américain Franklin D. Roosevelt qui disait à propos du dictateur 89 Jeune Afrique No 2429 du 21 au 27 septembre 2008, p. 32

90 Il y a lieu de préciser que les poursuites et les arrestations de Slobodan Milosevic (qui n'était plus au pouvoir) et de Radovan Karadzic ne relèvent pas du CPI mais du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie

(TPY) comparable au Tribunal Pénal International pour le Rwanda dont le siège est à Arusha en Tanzanie.

113

Et l'Afrique brillera de mille feux sud-américain bien connu Anastasio Somoza : « C'est peut-être un salaud, mais c'est notre salaud » 91.

Rappelons pour mémoire que trois autres affaires ne concernant que des Africains sont actuellement en cours d'examen à la Haye ; qu'il s'agisse de Jean-Pierre Bemba, Sénateur et ancien vice-président de la République Démocratique du Congo, poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'Humanité, arrêté en Belgique le 24 mai 2008

et incarcéré depuis à la prison de la CPI à la Haye ou il côtoie notamment l'ancien chef d'Etat rebelle Charles Taylor ; ou qu'il s'agisse de Thomas Lubango Dyllo, seigneur de guerre bien connu lui aussi en République Démocratique du Congo, transféré et jugé à La Haye pour enrôlement forcé d'enfants soldats.

Une autre grande affaire se rapporte à des ONG françaises qui avaient décidé début 2008, de poursuivre devant des juridictions françaises des chefs d'Etat de pays d'Afrique noire producteurs de pétrole (Gabon,

Angola,

Congo-Brazzaville,

Guinée-

Équatoriale). Ces ONG accusent les chefs d'Etat de ces pays d'avoir acheté des résidences en France en utilisant, d'après elles, les fonds générés par les ressources pétrolières de leur propre pays. Si ces accusations sont fondées et si elles constituent un grave délit en France, alors pourquoi ces mêmes ONG ne poursuivent-elles que des africains en évitant soigneusement de s'en prendre aux nombreux autres 91 Le President Roosevelt aurait déclaré en 1939 «S omoza may be a son of a bitch but he's our son of a bitch ».

114

Et l'Afrique brillera de mille feux chefs d'Etat de pays pétroliers possédant en France et ailleurs en Europe de multiples résidences et propriétés ? Chacun sait par exemple que la plupart des grands palaces européens (notamment les grands hôtels de Paris, de Londres, d'Espagne, du Portugal etc...) ont été rachetés par des princes du pétrole. Il suffit d'ailleurs de parcourir quelques journaux français pour s'en rendre compte:

« Des appartements avec vue sur la Tour Eiffel restent le « must » pour les Moyen orientaux ... une famille chinoise a négocié l'achat pour 12 millions d'euros d'une propriété viticole dans le Bordelais... Deauville commence à être prisée par la clientèle russe ».92 Encore « deux poids, deux mesures » ?

Il s'agit donc pour nous de refuser le piétinement de l'Afrique et non pas de chercher à défendre des personnalités accusées⁹³, ni même de nous prononcer sur les questions de fond que suscitent toutes ces affaires. Par exemple sur les preuves et le bien fondé des accusations, notamment celle de génocide au Darfour en dépit de l'affirmation contraire de la Commission d'enquête de l'ONU diligentée à cet effet en février 2005 qui avait conclu qu'il s'agissait plutôt de crimes de guerre et crimes contre l'Humanité et non de génocide. Autre question est de savoir à qui appartient-il de juger ce type d'affaires ou de crimes ?

Et devant quels tribunaux (nationaux, régionaux, 92 cf le Figaro du 21 octobre 2008 p.21

93 Pour preuve, nous ne défendons ni l'ancien Président Charles Taylor, déjà en prison, ni l'ex-Chef d'État Hissène Habré dont nous soutenons le jugement.

115

Et l'Afrique brillera de mille feux internationaux, mixtes ou étrangers ?)94 On ne peut cependant s'empêcher de s'interroger sur quelques questions bien plus simples :

Premièrement: pourquoi les nobles principes

« de compétence universelle » ou de « lutte contre l'impunité » que nous chérissons tous, ne sont-ils déclenchés que contre des personnalités africaines (en l'occurrence les généraux sénégalais et rwandais, l'ex-

ministre

sénégalais et

le président

soudanais) ? Pourquoi ne s'appliquent-ils pas aussi aux non-africains et notamment aux chefs d'Etat en fonction des grandes puissances mondiales objets d'accusations similaires? Écoutons la réponse de Gideon Rachman dans le Financial Times : « En Afrique, on considère que le continent sert de laboratoire au système judiciaire international. Quatre procès sont en

cours à La Haye : les quatre mettent en cause des Africains. Même si la justice est censée être impartiale, il n'y aura jamais de procès contre la Russie pour les crimes commis en Tchétchénie. Et, malgré les appréhensions des conservateurs américains qui ont rejeté la CPI par crainte d'être traduits en justice, il est peu probable que des ressortissants des Etats-Unis soient un jour inquiétés ». Comment voulez-vous qu'un tel comportement ne rouvre pas les vieilles blessures coloniales mal cicatrisées ?

94 Dans la crise de Darfour, le Soudan a proposé de juger ses propres criminels par des tribunaux nationaux, tandis que les Etats-Unis et certains pays africains proposaient de les faire juger par des juridictions ad hoc régionales africaines (du type du Tribunal pénal international pour le Rwanda), comme c'est le cas pour l'Europe avec le Tribunal Pénal pour la Yougoslavie (TPY).

116

Et l'Afrique brillera de mille feux Deuxièmement: pourquoi précisément avoir choisit de lancer toutes ces actions judiciaires au moment même où l'ONU et l'UA tentaient d'éteindre l'incendie allumé au Darfour, jetant ainsi de l'huile sur le feu et contraignant l'ONU et l'UA à évacuer les familles et les éléments non essentiels de l'UNAMID

par crainte de représailles? Pourquoi refuse-t-on d'écouter l'UA qui préconise non seulement la justice mais aussi la paix et la réconciliation national ? « Bien sûr, ajoute Gideon Rachman, garantir l'amnistie aux dictateurs ou aux criminels est une affaire douloureuse.

Mais à choisir entre la paix et la justice, le droit des morts et celui des vivants, la priorité devrait aller à la paix et aux vivants ». Y-a-t-il complot contre le Darfour, se demandent même certains ?

Troisièmement, un chef d'Etat en exercice, bénéficiant par conséquent des principes universels d'immunité juridictionnelle prévus dans le droit international impératif (jus cogens) et réaffirmés récemment par la Cour de justice internationale dans l'affaire Abdoulaye Yerodia N'Dombasi, doit-il être poursuivi par une juridiction étrangère, fût-elle le TPI ?⁹⁵ Chacun sait, comme le soutient l'IFRI, que la justice pénale internationale rencontre et rencontrera longtemps une question inavouée ou inavouable : peut-elle juger les vainqueurs ? Jusqu'à présent, seuls les hommes ayant perdu le pouvoir ont été effectivement ⁹⁵ La Cour Internationale de Justice a été saisie en avril 2000 par la RDC

pour violation du principe de territorialité et de l'immunité diplomatique du ministre des Affaires étrangères, Yerodia N'dombasi contre lequel, un

Et l'Afrique brillera de mille feux jugés, qu'il s'agisse des anciens dirigeants nazis, des militaires japonais, de Slobodane Milosevic ou de Charles Taylor. Peut-il en être autrement ? Certains osent même prendre le risque de soutenir que « c'est sans doute avec la prétention de devenir le premier à donner une réponse concrète à cette lancinante question que le très médiatisé et « politisé » procureur s'est attaqué, même sans preuve sérieuse de génocide, à une proie aussi faible et aussi facile que le président soudanais, mal-aimé des maîtres du monde ». Il serait également diffamatoire de soutenir qu'il s'agit d'une manipulation qui aurait des motivations politiques et économiques visant à comploter et à renverser le régime soudanais. Mais pareil activisme fait nécessairement, naître le soupçon ! « Cette affaire, estime-t-on alors est téléguidée de quelque part ! » On notera de surcroît que le Soudan (tout comme les Etats-Unis, la Russie, la Chine et l'Inde) n'est pas partie au Traité de Rome instituant le Tribunal Pénal International. Ici se pose donc à nouveau la question de l'utilisation à géométrie variable de certains nouveaux instruments et principes internationaux déjà contestés et qui de surcroît s'affrontent à d'autres principes du droit international.

La justice internationale finira-t-elle, par devenir une justice des riches contre les pauvres ? Une justice des puissants contre les faibles ? Constituera-t-elle un instrument de plus de domination du Sud par le Nord ? Assurément, les « maîtres sont bien de retour ». Et le droit international, au lieu de servir à réguler et à moraliser, comme il se doit, les relations 118

Et l'Afrique brillera de mille feux entre les nations, est d'abord devenu un gourdin entre les mains des plus forts.

En tout état de cause, face à tous ces types d'exigences et de menaces des « puissants » et de ceux qui modèlent l'opinion, une seule attitude s'offre le plus souvent aux « petits », aux « faibles » et aux « sans voix » : courber l'échine. Dans tous les cas précités il fallut obtempérer pour éviter au Gabon et à l'Afrique ce qui pouvait, dès lors, apparaître comme une véritable punition : la privation des bénéfices tarifaires de l'« AGOA », le blocage de leurs dossiers au FMI, la suspension de certaines aides, la diabolisation internationale et... les sanctions. De sorte que le Gabon par exemple se trouve encore aujourd'hui dans la position quelque peu inconfortable, voire humiliante, de devoir donner constamment des gages et fournir régulièrement des détails et des explications sur les mesures prises pour donner suite aux exigences, (tantôt fantaisistes tantôt arrogantes) des « Grands », de leurs médias, de leurs ONG et de leurs multiples relais

d'opinions. Dans le cas particulier de la lutte contre le trafic des enfants par exemple : une nouvelle loi fut adoptée, une unité spéciale de police créée, des dizaines de parents et d'enfants ouest-africains arrêtés et expulsés etc. En ce qui concerne la protection de l'environnement à « petit Loango », les recherches pétrolières chinoises (mais pas les autres) furent tout simplement suspendues et près de 200 Gabonais dont personne ne se souciait, furent directement ou indirectement mis au chômage. La même année, la construction d'un barrage hydroélectrique (par les 119

Et l'Afrique brillera de mille feux Chinois) et celle d'un quai portuaire (par des Arabes) furent arrêtées sous la pression des mêmes ONG aux ordres qui se mirent elles aussi à faire chanter l'Etat.⁹⁶

Mais, ne faut-il pas craindre qu'un jour, à force d'être sacrifiés et à défaut d'être écoutés, les « sans-voix » et les chômeurs se fassent entendre autrement, en se muant par exemple en casseurs ou même en terroristes, à l'image de ce que l'on observe déjà dans le delta du Niger, au Nigeria ? Que feront alors certains manipulateurs et donneurs de leçons ? Gageons qu'ils répondront, comme à l'accoutumée, que ce n'est pas leur problème.

Il faut cependant noter que les milieux d'affaires s'associent de plus en plus à des églises et à des esprits éclairés pour critiquer certaines politiques de sanctions aveugles et leurs conséquences sur les populations innocentes. Même le président Clinton dénonçait au début de son second mandat « la "folie" de l'usage immodéré de la punition économique qui embourbe l'Etat américain dans une politique incohérente au lieu de faire plier ses cibles ». ⁹⁷ Le jugement de l'ancien Premier ministre français, Michel Rocard, est encore plus sévère : « Tout se passe en tout cas pour le moment, écrit-il, comme si les anciens esclavagistes et anciens colonisateurs étaient devenus en un demi-siècle de rigoureux donneurs de leçons de morale civique et politique disposant du droit d'accorder ou de refuser » ⁹⁶ Dans le cas du quai portuaire de Port-Gentil par exemple, un Libanais et son concurrent Marocain s'accusaient de financer et corrompre l'ONG

gabonaise «Croissance saine Environnement»

⁹⁷ Cité par Ariel Colonomos, *Politique étrangère, nouveaux regards*, Paris, Presse de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2002, p. 123

120

Et l'Afrique brillera de mille feux leur aide selon des critères qui ne relèvent que d'eux et confinent à l'arbitraire ». ⁹⁸

Cette remise en cause systématique, ouverte ou subtile, brutale ou « soft », de la souveraineté et des intérêts des petits Etats a été mise en lumière par

de nombreux analystes. Ainsi, écrit Moreau Defarges, dans « l'Ordre mondial » : « le maître est le maître, convaincu que cette position lui est donnée par la Providence, par l'Histoire, par la force des choses.

Pour le serviteur, l'esclave, son infériorité, son malheur vont de soi ».99 Pour l'écrivain italien Umberto Eco, « on est revenu aux croisades avec le choc des civilisations (...) à une vision impérialiste et colonialiste, à une politique de la canonnière très XIXe siècle ». Dans une de ses études consacrées aux rapports Nord-Sud, le politologue Ariel Colonomos, spécialiste de l'éthique des relations internationales, fait cette remarque qu'il faut citer ici longuement : « Quand bien même les occidentaux se prévalent d'une éthique, ces Etats dont la prétention universaliste repose sur une supériorité économique et politique sont confrontés à un front du refus de la part de nombre de leurs interlocuteurs soucieux de leur opposer leur particularité culturelle et la spécificité de leur histoire (...). Fût-il le plus vertueux, l'universalisme pose question. Dans un tel contexte, une éthique de la domination caractérise pleinement les rapports internationaux. Les jeux de puissance sur la scène 98 Michel Rocard, Pour une autre Afrique, Paris, Flammarion, 2001, p.61.

99 Philippe Moreau Deforges, «L'Ordre mondial : Ed. Armand Colin, Paris 2003 p. 8

121

Et l'Afrique brillera de mille feux internationale font écho, à ce titre, à une vision pleinement aristotélicienne suivant laquelle il ne saurait y avoir d'égalité entre inégaux (...). L'Autre est ce barbare dont le sort est d'être corrigé ou dressé, éduqué dans le meilleur des cas (...). Dans un tel contexte, la politique étrangère du fort est inspirée par son sentiment de supériorité tout comme par l'exigence de voir le faible obtempérer face à ses exigences stratégiques,

économiques

et

culturelles

(...).

Renforçant ainsi l'universalisme conquérant ». 100 Plus loin, le même auteur écrit : « Dans ces conditions, le primat du Nord sur le Sud se traduit par une domination

sans

entrave

accompagnée

de

paternalisme ». 101 Certes, il s'agit peut-être de points de vue qui forcent un peu le trait mais, ceux-ci illustrent tout de même le problème qui se pose. En effet, « la souveraineté que les pays du Tiers-monde ont tant désirée, renvoie au rapport de force, et il ne sert à rien d'être souverain si l'on demeure faible et si aucune norme s'imposant aux souverainetés les plus fortes ne sert de protection ».102 D'où l'impératif d'union visant, entre autre, à mieux protéger collectivement les souverainetés africaines si dangereusement menacées.

Pour paraphraser ce que disait le président Mitterrand à propos de l'Europe : une Afrique forte nous protégera mieux.

100 Ibidem., pp. 119 -124

101 Ibid, pp. 123-124

102 Le monde diplomatique, Monique Chemillier-Gendreau, op. cit. Paris, juin 2006

122

Et l'Afrique brillera de mille feux Les incendiaires à gage

Tout aussi paradoxal s'avère être l'état de

« guerre perpétuelle » dans lequel ont plongé beaucoup de pays africains dès le milieu des années 1990. A la surprise générale, la situation politique de ces Etats, au lieu de s'améliorer comme prédit par la théorie ambiante de la « paix universelle » et de la « paix perpétuelle », a au contraire globalement empiré. Alors que la société humaine avance dans l'ensemble vers la lumière et le progrès, l'Afrique, quant à elle, déstabilisée, affaiblie, déboussolée et rongée par les guerres, est lâchée et s'enfonce dans l'anarchie et les ténèbres. Selon l'ONU, « en 1996 seulement, 14 des 53

pays d'Afrique ont connu des conflits armés, responsables de plus de la moitié de tous les décès causés par des conflits dans le monde entier et provoquant plus de 8 millions de réfugiés et de personnes déplacées ». 103 En juillet 2004, sur les 16

opérations de maintien de la paix déployées dans le monde par l'ONU avec

un total de 56.000 hommes (militaires et policiers), six se déroulaient encore en Afrique. Les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité sur notre continent ont atteint, au cours de la dernière décennie du XXe siècle, des proportions jamais égalées.

103 *Les Causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, Rapport de l'ONU, New York, 1998, p. 3*

123

Et l'Afrique brillera de mille feux Tout ordre étant un mode de gestion de la violence, on était en droit d'attendre aussi sur ce plan des bienfaits du nouvel ordre mondial, notamment qu'il aurait dû mettre fin à l'agressivité des nationalismes, à la montée des replis et revendications identitaires, aux crimes, aux génocides et aux nettoyages ethniques; ce n'est pas ce qui advint, bien au contraire : on a, bien plus que par le passé, assisté, du côté des Etats africains, à une combinatoire paradoxale mêlant à la fois une aspiration à des valeurs panafricanistes/

universalistes et une exacerbation des particularismes nationaux et des contradictions interethniques. En effet, la dynamique de la mondialisation contribue largement à l'exacerbation de violences extrêmes dans la mesure où elle affecte ou détruit, comme elle le fait en Afrique, l'autorité de l'Etat et la capacité des gouvernements d'instaurer un minimum de sécurité économique et sociale nécessaire au respect de l'ordre politique d'un régime juridique stable. « Quand l'Etat s'affaiblit, constate Jacques Attali, disparaît la possibilité de canaliser la violence et de la maîtriser. Les conflits locaux se multiplient, les identités se crispent, les ambitions s'affrontent, les vies n'ont plus de valeurs ». 104 C'est le même constat que fait Jean Ziegler lorsqu'il écrit : « la privatisation du monde affaiblit la capacité normative des Etats. Elle met sous tutelle les parlements et les gouvernements. Elle vide de leur sens la plupart des élections et presque toutes les votations populaires. Elle prive de leur pouvoir 104 In : « une brève histoire de l'avenir » op. Cit. p. 303-304

124

Et l'Afrique brillera de mille feux régulateur les institutions publiques. Elle tue la loi ».105

Assurément, la mondialisation contribue souvent par le biais de ses excès, des ingérences systématiques et des diktats qui en résultent, à livrer les pays africains fragilisés à tous les prédateurs et incendiaires sponsorisés

souvent

d'ailleurs

par

des

« commanditaires off shore ».

C'est par tous ces biais et de cette façon là que pour la première fois sur le continent, s'est déroulé dans la région des Grands Lacs, sur le modèle des grandes guerres européennes du 19^e et du 20^e siècle, ce que certains observateurs ont appelé la « première guerre mondiale africaine », du fait non seulement de son intensité, de la violence des combats et de la multiplicité des protagonistes, mais aussi de ses répercussions géopolitiques.¹⁰⁶ En effet, ici, un des traits marquants de la nouvelle nature de ces guerres dites du « troisième millénaire », c'est que rapidement elles devenaient complexes, multidimensionnelles et surtout contagieuses : les conflits avaient désormais des aspects et des implications à la fois internes (guerres civiles) et externes (guerres interétatiques). C'est ce que l'on observe encore aujourd'hui au Darfour par exemple. « Ces dernières années, écrit Kofi Annan, le Conseil de sécurité (...) a constaté que les atteintes à la paix et les actes d'agressions commencent souvent à l'intérieur des Etats avant de se transformer en 105 In : «les nouveaux maîtres du monde», Jean Ziegler, éd. Fayard, Paris 2002 p. 117

106 Cf «mondialisation, paix, démocratie et développement en Afrique : l'expérience gabonaise» op. cit.

125

Et l'Afrique brillera de mille feux menaces contre la paix de la région, voire du monde entier ».107

En Afrique tout particulièrement, l'ONU a pu clairement relever le caractère contagieux de ces conflits qui, depuis près de quinze ans, déstabilisent toute la sous-région des Grands Lacs y compris même un Etat comme le Gabon n'ayant pourtant pas de frontières avec cette sous région. « Le conflit en République Démocratique du Congo, reconnaît l'Organisation mondiale, avait des dimensions régionales (...). Les peuples de la région des Grands Lacs sont si étroitement liés les uns aux autres sur les plans social, économique, culturel et linguistique que l'instabilité initiale provoquée dans un pays par des causes internes peut se propager rapidement jusqu'à créer une dynamique de conflits dans l'ensemble de la région ». C'est ce que l'on observe encore aujourd'hui au Soudan avec la propagation du conflit du Darfour au Tchad et en RCA. Et c'est peut-être aussi ce qui a faillit arriver en Afrique australe lorsqu'à plusieurs reprises

l'usage de la force a été, dès l'an 2000, envisagée contre le Zimbabwe.

On se souviendra par exemple en ce qui concerne la RDC que le reste des Forces armées rwandaises (FAR) vaincues et les milices Hutus (appelées interahamwe), chassées du Rwanda en 1994, ont continué à mener la guerre à partir de leur base arrière du Kivu, à l'est de la RDC (qui s'appelait encore 107 in « résoudre les problèmes d'un monde en mutation », OP. cit p. 5

126

***Et l'Afrique brillera de mille feux** Zaïre). Les forces armées zaïroises, les FAZ, à la fois*

« déphasées », complaisantes et impuissantes devant ces

combats,

favorisèrent

tout

naturellement

l'émergence de groupes rebelles appuyés de l'extérieur et déterminés à faire tomber, avec l'appui actif de puissances extra-africaines, le régime autocratique finissant du président Mobutu. Trente cinq ans après l'assassinat du Premier ministre Congolais Patrice Emery Lumumba, on décide alors de défaire ce que l'on avait fait : Mobutu dont on savait pourtant qu'il souffrait d'un cancer en phase terminale, devait, disait-on, être immédiatement chassé du pouvoir « sinon son cadavre sera traîné dans les rues de Kinshasa ». 108

Celui qui fût si longtemps ce que l'Occident voulait qu'il fût est finalement chassé de son pays le 17 mai 1997 à la suite d'une décision de l'Occident. Les secousses de ce conflit se firent sentir jusqu'au Gabon, à plus de 3.000 km à vol d'oiseau de son épicentre, lorsque arrivèrent à pieds, début juillet 1997 à Léconi, petite localité de moins de 500 habitants située au sud-est du Gabon, une quinzaine de combattants et civils rwandais, en quête d'un pays refuge. En l'espace de quelques jours leur nombre passa, le 24 juillet, à 1.328

réfugiés avec une fréquence journalière moyenne d'arrivée de l'ordre de 40 personnes. Ces Rwandais, parmi lesquels figuraient des soldats, sans doute des ex-FAR ou des miliciens interahamwe dont certains, affirmait-on,

étaient

considérés

comme

« génocidaires », fuyaient les zones de combat, pourchassés à travers l'immense territoire de la RDC

par leurs adversaires. Ils avaient ainsi parcouru, le plus 108 In : Jeune Afrique Économie, juillet-août 1999, p.76

127

Et l'Afrique brillera de mille feux souvent à pieds, près de 4.000 kilomètres et traversé plusieurs pays avant d'atteindre les frontières gabonaises. Les risques de contagion et de propagation du conflit se précisait. Désormais, le Gabon était lui aussi dans l'œil du cyclone et dans le collimateur « des seigneurs de la guerre » qui, semble-t-il, n'en demandaient pas tant. En effet, certains d'entre eux, encouragés par l'extérieur¹⁰⁹, n'attendaient qu'un prétexte pour porter la guerre au-delà du Congo et déstabiliser notamment la génération dite des « anciens leaders ».

De ce point de vue, la guerre devait agir, selon ses « commanditaires offshore » et leurs « boîtes à idées » comme facteur déterminant des reconfigurations sociale, politique et économique du continent, comme un « big bang » accoucheur d'un nouvel ordre africain.

Suivant en effet une formule japonaise bien connue,

« Scrap and Build » (démolition et reconstruction), il s'agissait de détruire l'ordre existant pour bâtir sur ses ruines, des empires d'un type nouveau. En semant le

« chaos constructif » ou la « destruction créatrice »

dans la région, en bafouant les sacro-saints principes de souveraineté, de non-ingérence, d'intangibilité des frontières et de non recours à la force, en terrorisant les autres peuples, en les dressant, « tous contre tous », en provoquant la fragmentation et l'écroulement des Etats, des systèmes et des dirigeants en place, la guerre devaient faire table rase pour donner lieu à une nouvelle recomposition géopolitique et géostratégique ¹⁰⁹ On cite parfois le rôle incitatif qui aurait joué le Mwalimu Julius Nyeréré

128

Et l'Afrique brillera de mille feux et transformer la nature et les régimes politiques de ces Etats en démocraties instantanées et « alliées ».110 Il fallut, s'agissant de l'Afrique centrale, toute la sagesse de Nelson Mandela, les vives réactions de l'Angola et de la Namibie et le savoir-faire d'Omar Bongo Ondimba pour dissuader les guerroyeurs de s'en prendre aussi à des petits pays pacifiques comme le Gabon par exemple. Il fallait en effet, pour éviter les variables incontrôlées, agir et réagir vite.

C'est dans ce contexte de grande méfiance et de vive tension que le chef de l'Etat gabonais me dépêcha secrètement en janvier 1998 à Kinshasa. J'étais porteur d'un important message de paix et de coopération destiné au tombeur de Mobutu, M'zee Laurent-Désiré Kabila qui soupçonnait alors le Gabon de collusion avec son prédécesseur et de sympathie pour ces partisans hostiles au nouveau régime. Cette attitude irraisonnée nous déconcertait.

Ce 30 janvier 1998, un vendredi matin, je me rends donc très discrètement à Kinshasa, accompagné de Patrice Otha, Directeur adjoint du Cabinet présidentiel. Après notre arrivée et notre installation, Eddy Angulu Mambengi, ministre de l'Environnement, de la Forêt et du Tourisme, venu m'accueillir à l'aéroport N'djili et m'accompagner à l'hôtel Intercontinental, me fait savoir que « M'zee » se trouve 110 Les Américains par exemple, dopés par l'effondrement de l'URSS, avaient en effet retrouvé une pleine confiance en leur mission messianique de démocratisation du monde par le recours à la force. C'est cette mission expérimentée avec un certain succès en Afrique qui a conduit à l'enlissement en Irak.

129

Et l'Afrique brillera de mille feux au Katanga à 2.000 km de la capitale, mais qu'il est disposé à nous y recevoir. Touché par ce que je viens d'apprendre, je suis saisi par un mélange de joie et d'émotion. De joie parce que je me rends compte que je suis en train de remporter un pari sur ceux qui prétendaient alors dans la capitale congolaise qu'il était encore trop tôt, voire impossible, pour que Kabila puisse recevoir un émissaire gabonais. D'émotion à l'idée de rencontrer le presque déjà légendaire

« M'zee » Laurent-Désiré Kabila, « freedom fighter »

et tombeur du « Mokonzi » Maréchal-président Mobutu pour les uns, compagnon de lutte de Lumumba, Mulélé, Gizenga, Sumialot et... « Che Guevara » pour les autres.

Nous partons donc presque immédiatement après notre arrivée pour Lubumbashi en compagnie de mon homologue congolais. Nous sommes

logés à l'hôtel Kalawi où l'on m'attribue la chambre n° 226.

Informés que le président pourrait nous recevoir à tout moment, nous nous gardons de quitter nos costumes et attendons sagement. A minuit, comme rien ne se passe, chacun de nous se résout à se coucher. A six heures, le lendemain matin, je reçois un coup de téléphone qui m'annonce que le Président va nous recevoir dans une heure. Nous avons juste le temps de remettre costumes et cravates avant de partir pour la résidence présidentielle.

Le Président nous reçoit, ce samedi 31 janvier à 7H00, en présence de l'Ambassadeur Léonard She Okitundu, qui deviendra son ministre des Affaires étrangères. J'avais pour mission de lui exposer de vive

Et l'Afrique brillera de mille feux voix la position du Gabon ; je devais aussi le convaincre des bonnes intentions et de la bonne foi des autorités gabonaises à l'endroit de son pays et de ses nouveaux dirigeants. Plus d'une heure durant, le président Kabila m'écoute, dans une atmosphère détendue, pose quelques questions auxquelles je réponds avec conviction.

J'avais conscience qu'il fallait que s'établissent en effet, entre les gouvernements, des certitudes plutôt que des doutes: la mauvaise information affecte la qualité du jugement et, en conséquence, celle de la décision et de la réaction. En définitive, l'accueil fut favorable, les échanges rassurants et les malentendus dissipés. Le processus d'information-communication-concertation mis sur pied par la diplomatie gabonaise permettait de réduire la part d'ignorance et de méfiance et, partant, de prévenir et de désamorcer les crises. Nous quittâmes le même jour la République Démocratique du Congo, sans tambour ni trompette, mais avec le sentiment d'avoir accompli et réussi cette mission délicate. Depuis, les relations entre les deux pays ont connu un net dégel suivi d'une normalisation, y compris avec le président Joseph Kabila qui a pris les commandes du pays, après la terrible disparition de son père assassiné le 16 janvier 2000. Bien que « la diplomatie du mégaphone » ou la diplomatie spectacle, souvent pratiquée avec succès en Afrique, soit de plus en plus populaire, je reste tout de même convaincu, comme l'avait observé en son temps U Thant, alors Secrétaire général de l'ONU, qu'« une mission parfaite de bons offices est celle qui n'est pas ébruitée avant son succès et qui n'est peut-être jamais dévoilée. ».

Et l'Afrique brillera de mille feux Voilà comment en règle générale, la lumière de la paix n'éclaira point le continent noir qui dans son ensemble s'est embrasé et s'est mis à accumuler au contraire, dans ce domaine, la

quasi-totalité des tristes records : six millions de réfugiés ; 17 millions de personnes déplacées ; huit millions de morts victimes de la violence depuis 1990, dont cinq millions en RDC, un génocide au Rwanda qui s'est soldé par près d'un million de morts massacrés en une centaine de jours ; de nombreux pays tombés sous la coupe de « seigneurs de guerre » avec comme corollaires, guerres civiles et leurs lots d'exécutions sommaires, viols, tortures, mutilations, amputations de membres. Tel est le triste bilan du nouvel ordre africain conçu in vitro par des « think-tanks » et des amis quelque peu idéalistes, qui, croyant peut-être bien faire, voulaient remodeler l'Afrique à leur seule image. Ils venaient en fait d'ouvrir la boîte de Pandore et avaient sans doute un peu vite oublié que :

1. Le désordre est un luxe que les pauvres ne sauraient constamment s'offrir, surtout lorsqu'il a tendance

à

perdurer

comme

le

montrent

malheureusement les situations actuelles en Haïti, en Somalie, au Soudan, en RDC et même au Zimbabwe, où l'on semblait toujours prêt, à recommencer la même et triste expérience zaïroise. Il fallait, considérait-t-on en effet, chasser à tout prix Mugabe, comme ce fut le cas pour Mobutu, Saddam Hussein et bien d'autres encore. Dont acte. Mais la grande question qui nous brûle les lèvres est celle de savoir ce que l'on allait faire après, si comme d'habitude toute la sous-région s'embrasait, à l'instar des Grands Lacs, de l'Irak ou de 132

Et l'Afrique brillera de mille feux la Somalie. Doit-on, dans de telles circonstances, poursuivre, comme si de rien n'était, la même politique (business as usual) à l'encontre par exemple d'Omar El Beshir, fusse avec le concours de la justice internationale, au risque de mettre, une fois de plus, de l'huile sur le feu pour s'en laver ensuite les mains lorsque les choses tournent mal et que le chaos s'installe ? Pourquoi, ne tire-t-on donc pas les leçons de l'histoire ? Pourtant chacun peut aisément constater, cinquante ans après l'élimination de Patrice Lumumba, dix ans après la chute de Mobutu, et huit ans après l'assassinat de Laurent Désiré Kabila, que le Zaïre/RDC ne s'en est toujours pas relevé avec à la clé 5 millions de morts. On pourrait en dire autant de la Somalie. Quel gâchis !

2. Vouloir juger le monde entier avec les seuls repères occidentaux est une erreur. Le bonheur des autres ne peut pas toujours se faire sans eux ni malgré eux. Car s'il est bon de parler de l'Autre et de l'aider, il l'est moins de parler et agir systématiquement pour lui, à sa place et parfois même contre son gré, comme ce fut trop souvent le cas un peu partout en Afrique avec les résultats dramatiques que l'on sait. Rappelez-vous encore les critiques que formulait à cet égard Barack Obama lui-même : « depuis huit ans, disait-il de son prédécesseur, nous [Américains] payons le prix d'une politique étrangère qui prétend donner des leçons au monde entier, sans écouter personne ».

3. Dans un continent qui accepte allégrement comme universelles les valeurs de la civilisation occidentale, un continent qui aspire à l'« American 133

Et l'Afrique brillera de mille feux Way of life », un Continent profondément pénétré, jusqu'aux endroits les plus reculés, par les cultures populaires et les modes de consommation occidentales, le recours systématique à la force n'est pas la solution à ses problèmes. Le recours systématique à la force est même devenu le problème. De fait, la force n'est plus nécessaire à la démocratisation de l'Afrique et à son occidentalisation. Juste un peu de patience, de savoir-faire et de tolérance suffiraient car le modernisme à l'occidentale a tant transformé l'Afrique qu'il est difficile d'imaginer autre chose.

Le développement du sous-développement L'un des aspects majeurs de la mondialisation est l'économique qui est indissociable du politique. Or la période

post-1990 est

caractérisée

par

la

marginalisation économique et sociale croissante de l'Afrique. Les évolutions fondamentales récentes de l'économie mondiale, singulièrement sa globalisation et son ultra libéralisation, l'ont radicalement transformée avec des conséquences pour le moins équivoques : formidable enrichissement de l'Humanité d'un côté, pauvreté de masse de l'autre ; écart croissant entre pays bénéficiaires ou « gagnants » et pays « perdants », surtout africains, marginalisés à la périphérie. Ces transformations radicales touchent tout d'abord le secteur économique : la primauté

naguère incontestable du politique et du rôle de l'Etat-développeur est radicalement remise en question. Autrefois, l'Etat-providence ou l'Etat entrepreneur construisait, dans le cadre de l' « économie nationale », des routes, des 134

Et l'Afrique brillera de mille feux chemins de fer, des ports, des hôpitaux et des écoles. Il gérât aussi des mines, des industries, ainsi que des services et des prestations sociales, et exploitait les postes, les télécommunications, l'électricité, le gaz, l'eau, etc... C'est ce que l'on fait encore aujourd'hui en Asie notamment en matière d'infrastructures et qui explique sans doute le succès de ce continent. C'est aussi ce que l'on recommence à faire en Occident face à la crise mondiale, avec l'usage à grande échelle des déséquilibres budgétaires et de l'interventionnisme étatique massive, qui ont été interdit à l'Afrique au nom de la bonne gouvernance.

De fait, avec l'avènement du néo-libéralisme, de la globalisation et du nouvel ordre mondial, cet Etat entrepreneur fut désormais perçu comme un Etat-prédateur, constituant un frein au développement. Il fallait par conséquent le détruire. Les pays africains, sous fortes injonctions extérieures, durent ainsi abandonner illico presto « l'économie nationale », l'Etat-Providence et l'Etat-Entrepreneur au profit du marché souvent générateur de fortunes et de misères extrêmes. C'est ce modèle là, imposé à l'Afrique, qui fut catégoriquement rejeté par l'Asie. Tandis que les Occidentaux eux-mêmes, de la France aux Etats-Unis en passant par l'Italie et l'Allemagne continuaient à pratiquer un « nationalisme économique d'un autre âge », subventionnaient allègrement leurs secteurs agricoles et intervenaient vigoureusement pour défendre leurs entreprises nationales contre les prises de contrôle étrangères, les Africains étaient, quant à eux, contraints de « laisser-faire, laisser passer », de 135

Et l'Afrique brillera de mille feux bannir tout interventionnisme et de donner tous les pouvoirs aux marchés ; en Afrique, l'économie s'est totalement imposée au social et au politique¹¹¹. Il s'agit désormais, nous disait-on, de mondialiser sans faire de politique, de gérer et non plus de rêver... : tel est le mot d'ordre absolu.

Mais, en dépit de l'application rigoureuse de ce

« catéchisme économique » et de la mise en œuvre des réformes radicales préconisées, notamment par le biais de plans d'ajustements structurels sans fin assortis d'austérité budgétaire toujours plus douloureuse, les résultats ont été contraires aux prévisions et le réveil fut brutal : désindustrialisation, désinvestissement, faillites d'entreprises, chômage massif, régression économique, émeutes de la faim et crises sociales ! En Afrique, l'initiative privée ne s'est toujours pas véritablement substituée à l'Etat qui s'est

totallement désengagé : à la différence de ce dernier, elle ne construit ni routes, ni chemin de fer, ni industries, ni entreprises de service.

Tout au plus se contente-t-elle de racheter une partie des entreprises étatiques privatisables jugées hautement rentables, le reste étant purement et simplement sacrifié, passé par pertes et profits. De sorte que la plupart des pays africains, lanternes rouges de l'économie-monde, connaissent paradoxalement sur le 111Ainsi, selon l'économiste africaniste Béatrice Hibou, «un des principes qui structure le discours de la Banque mondiale peut se résumer à la volonté de circonscrire le politique tout en renforçant le choix des normes libérales (...)», cf. son article « Banque mondiale : les méfaits du catéchisme économique. L'exemple de l'Afrique subsaharienne », in *Esprit*, août-septembre 1998 et in *Politique africaine*, n°71, octobre 1998, p. 58.

136

Et l'Afrique brillera de mille feux long terme une baisse tendancielle de leur croissance et une marginalisation galopante de leurs économies déconnectées, devenues un vaste champ de ruines. Le traitement de choc imposé à l'Afrique par les dogmes des « grands médecins de la mondialisation », moins gestionnaires qu'idéologues et plus préoccupés de rhétorique planétaire que de résultats concrets, a fini par achever le malade. Sur le plan économique, l'Afrique s'est tout simplement effondrée.

Sur le plan social ensuite, alors que le monde connaît depuis les deux dernières décennies une prodigieuse prospérité et une fabuleuse capacité à produire richesse et bien-être, l'Afrique n'est malheureusement pas en mesure d'en tirer profit. Elle demeure encore aujourd'hui le continent le plus pauvre avec un revenu per capita inférieur à 350 dollars américains. C'est cela qui a fait dire à l'écrivain américain Jerome Charyn : « nous avons laissé la moitié de la population mondiale mourir de faim et hériter

de

maladies

que

nous

aurions

pu

éradiquer... ». 112

De fait, selon une enquête menée en 2005 par Merrill Lynch/Capgemini, en dix ans, le nombre de millionnaires en dollars qui s'élève désormais à 8,7

millions de personnes a plus que doublé dans le monde.

Ceux-ci contrôlent maintenant près du quart de la richesse mondiale. L'Américain Bill Gates reste l'un des hommes les plus riches du monde avec une fortune estimée à l'équivalent du PIB cumulé de l'ensemble des 112
Jerome Charyn in le Figaro du 20 janvier 2009

137

Et l'Afrique brillera de mille feux 49 pays les plus pauvres de la planète (pour la plupart situés en Afrique). A l'opposé, selon la Banque mondiale, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue, c'est-à-dire avec moins d'un dollar par personne et par jour, est passé de 1,2 milliard en 1987 à 1,5 milliard en 1999 et atteindra près de 2

milliards de personnes en 2015 si la tendance se poursuit. En Afrique subsaharienne plus de 50 % de la population vit dans une extrême pauvreté qui ne cesse de gagner du terrain. Sombre bilan ! Le continent noir est devenu une zone de misère, de malheur et d'injustice. Le budget de l'Etat ne sert plus à construire des écoles et des hôpitaux, ou à acheter des médicaments et des manuels scolaires, mais tout juste à payer les intérêts de la dette extérieure. La politique fiscale n'est plus un instrument de cohésion sociale et de redistribution des richesses mais tout simplement une machine à favoriser l'enrichissement des plus riches. Si on assiste à une baisse de la pauvreté dans le monde grâce à la réduction drastique de l'extrême pauvreté en Asie, dans la quasi-totalité des pays africains la misère de masse est au contraire devenue une réalité tragique galopante conduisant parfois à des émeutes de la faim.

Selon l'ONU, l'Afrique est « le continent qui souffre le plus de la pauvreté. En Afrique subsaharienne, l'espérance de vie moyenne est tombée de 50 ans en 1990 à 46 ans aujourd'hui. Dans le monde développé, moins d'un enfant sur 100 meurt avant l'âge de 5 ans ; dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne par contre, ce nombre est de 1 sur 10, et 138

Et l'Afrique brillera de mille feux dans 14 pays, il est de 1 sur 5. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a augmenté depuis 1990. La sous-alimentation a diminué dans le monde entier depuis 1990, mais elle a augmenté en Afrique ». Ces conditions de misère qui rappellent celles qui prévalaient au XIXe siècle en Angleterre et dans les autres pays d'Europe, sont le plus souvent associées à des pandémies. On évalue aujourd'hui à plus de 20

millions le nombre d'Africains morts du sida depuis le début des années 1980 et à près de 90 millions, le nombre d'individus infectés par cette peste des temps modernes, responsable de 15 millions d'orphelins dont 80 % vivent en Afrique subsaharienne.

Comme on le voit, l'Afrique n'a pu accéder à la

« prospérité partagée » qui devait théoriquement résulter de sa mise sous tutelle, de sa démocratisation, de son occidentalisation et de sa globalisation. C'est ce paradoxe, aux proportions tragiques, qu'a su si habilement exploiter le président Fidel Castro dans une célèbre adresse aux chefs d'Etat des pays du Sud: « L'Humanité n'a jamais disposé en ce jour d'un potentiel scientifique et technologique si formidable, d'une capacité si extraordinaire de produire richesses et bien-être, et pourtant, le monde n'a jamais été si inégal, l'iniquité si profonde (...) La mondialisation est une réalité objective qui met en évidence le fait que nous sommes les passagers d'un même navire : cette planète que nous habitons tous. Mais les conditions du voyage ne sont pas les mêmes, tant s'en faut, pour tous les passagers (...). Ce transatlantique emporte à son 139

Et l'Afrique brillera de mille feux bord trop d'injustice pour se maintenir à flot, et il suit un cap si irrationnel et si absurde qu'il ne saurait atteindre en aucun cas un havre sûr. Il semble plutôt voué à heurter un iceberg. Et, dans ce cas, nous coulerons tous ». 113

Mais en dépit de tous ces revers, des doutes et des craintes que la mondialisation suscite parmi les populations et les classes dirigeantes africaines, il a fallu aller de l'avant, marcher au rythme du « temps mondial », avancer avec son époque et répondre aux exigences de son temps. Bonne ou pas bonne, disait-on, la mondialisation est là ; elle est devenue une réalité incontournable et il faut faire avec, en gardant à l'esprit ce vieux dicton peul : « Si la terre tourne, tourne avec elle ». En effet, « rien, selon Alain Plantey, dans la conjoncture internationale n'est définitif. Dans ce monde riche en antagonismes et en risques, tout est mouvant, incertain. Les rapports entre les Etats ne cessent de changer, de même que leurs besoins et leurs intérêts. Les gouvernements doivent en envisager les menaces, les prévenir si possible, y adapter leurs comportements... ».

C'est pourquoi, les Etats africains se sont vus dans l'impérieuse nécessité de s'adapter aux temps qui changent en procédant aux grandes et douloureuses réformes préconisées avec l'espoir que s'ouvre enfin, pour eux aussi et pour leurs peuples, une nouvelle ère de progrès, de prospérité, de liberté, de responsabilité, de dignité, de respect de l'autre.

Et l'Afrique brillera de mille feux Deuxième partie

Les nouveaux défis majeurs

« Deux choses menacent le monde : l'ordre et le désordre ».

(Paul Valéry)

Pour cocasse et sibyllin qu'apparaisse le dicton peul « si la terre tourne, tourne avec elle », il semble pourtant bien répondre à l'alternative qui s'est posée aux Etats africains au tournant du XXème siècle : que faire, face au nouvel ordre et à la mondialisation (si tant est qu'on puisse s'imaginer un instant que s'en abstraire individuellement, comme le préconisent certains, ne soit pas un rêve farfelu), se résigner ou, quoiqu'il en soit, agir ? Plutôt que d'en subir donc simplement les effets pervers, les Etats africains ont compris qu'il fallait agir et réagir notamment en s'adaptant autant que faire se peut à un phénomène qui, du reste, s'impose actuellement au monde entier devenu un « village global. Bref, tourner avec la planète mondialisée pour éviter d'avoir le tournis.

C'est dans ce contexte général et compte tenu des grandes mutations décrites précédemment, que la plupart des pays africains ont dû s'engager, depuis deux décennies, dans la voie d'un profond et douloureux 141

Et l'Afrique brillera de mille feux réajustement subséquent de leurs politiques nationales avec trois objectifs majeurs immédiats : 1 Renforcer les actions visant à préserver et reconstruire la paix et la sécurité collective plus que jamais menacées afin que les peuples africains puissent vivre, eux-aussi à l'abri de la peur; 2 Veiller, plus que par le passé en raison notamment de la marginalisation économique du continent, à ce que la création d'Etats modernes, arrimés à la mondialisation, favorise leur quête de bien-

être économique et social et leur désir de vivre à l'abri du besoin;

3 Promouvoir le renouveau du panafricanisme et du multilatéralisme et prendre à bras-le-corps la gestion

partagée

des

affaires

africaines

et

internationales notamment en matière de sécurité collective, de développement, de droits de l'Homme, et de réforme du système des Nations Unies et de la gouvernance africaine et globale.

142

Et l'Afrique brillera de mille feux CHAPITRE 4 .

« Vivre à l'abri de la peur »

« Le vent qui souffle sur l'Afrique n'est pas un vent ordinaire, c'est un ouragan ».

(Léopold S. Senghor)

La paix et la sécurité sont à l'évidence les biens les plus précieux des peuples et l'indispensable terreau où doivent germer le développement, la démocratie et les droits de l'Homme. Sans paix et sans sécurité, rien de tout cela n'est en effet possible. A l'inverse, la guerre apparaît comme la destruction généralisée de la vie et des biens. Elle porte atteinte à la dignité humaine et à l'intégrité physique des citoyens. C'est la raison pour laquelle la politique extérieure des pays africains fut, au tournant du siècle, obstinément et prioritairement orientée vers la prévention, la médiation, le règlement des conflits et la reconstruction post-conflit, en tant que préalables indispensables à l'instauration de l'Etat de droit et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Comme tous les autres peuples, les Africains aspirent eux aussi à vivre à « l'abri de la peur » et dans le respect de la vie, de la liberté et de la dignité humaine.

L'histoire de l'Afrique au cours de la dernière décennie du XXème siècle ne fut, on l'a dit, qu'une longue litanie d'apocalypses rythmée par les conflits et 143

Et l'Afrique brillera de mille feux la destruction généralisée de la vie et des biens. Dans un tel environnement conflictuel, les préoccupations sécuritaires redevinrent un enjeu vital pour les pays africains et un objectif essentiel de leur diplomatie.

L'instauration de la paix et le renforcement de la sécurité en tant qu'objectifs majeurs de leur politique nationale devenaient d'autant plus urgents que l'expérience avait aussi montré, comme dans le cas évoqué plus haut de la région des Grands Lacs, que la guerre était souvent contagieuse. Aussi, les dirigeants africains multiplièrent-ils les initiatives, individuelles et collectives, directes et indirectes, en faveur de la paix et de la sécurité.

Il est sans doute utile, à ce stade, de préciser que, face aux multiples conflits de l'Afrique, les choix possibles furent en réalité presque toujours les mêmes : soutenir l'un des belligérants (comme l'Angola le fit assez souvent dans le passé pour les raisons que l'on sait) ou rester neutre – choix en général le plus fréquent. Mais rester neutre suppose à son tour deux autres attitudes : se tenir tout à fait à l'écart pour sans doute éviter tout risque de dérapage et d'ingérence (c'est ce que font certains pays africains) ou alors participer, à l'instar de la majorité des pays africains au règlement et à la gestion des crises. Cette dernière attitude de solidarité et de « non-indifférence », est conforme à un certain nombre de valeurs et traditions africaines notamment celles qui conseillent de ne pas rester inactif devant le feu qui menace la maison du voisin, dans la mesure où ses flammes risquent aussi de se propager chez vous. Autrement dit, la paix en Afrique est l'affaire de tous les Africains.

144

Et l'Afrique brillera de mille feux Des émissaires, « faiseurs de paix », de plusieurs pays africains se mirent à sillonner toutes les diverses sous-régions en vue de la prévention et de la maîtrise des crises . A ces actions nationales et individuelles, se sont ajoutés simultanément le renforcement de la défense collective et l'édification d'une architecture continentale de paix et de sécurité collective. Ce fut notamment le cas au sein de l'Union africaine et des organisations régionales et sous-régionales. Au plan multilatéral africain, l'organe clé de cette nouvelle architecture continentale de paix et de sécurité est le « Conseil de paix et de sécurité » de l'UA (CPS) lancé le 25 mai 2004. Celui-ci, conçu à l'image du Conseil de sécurité de l'ONU, dispose d'un Comité d'Etat-major (CEM) chargé de le conseiller et de l'assister en matière de défense et de sécurité. Il dispose aussi d'un système d'alerte précoce ainsi que d'une force africaine en attente (FAA) constituée de cinq brigades régionales (en gestion).

Éteindre le brasier africain

Tout au long des années 1990, les stratégies des pays africains se sont caractérisées par un redoublement de leur engagement dans la résolution des conflits en Afrique. L'exemple du Gabon est à cet égard illustratif.

En effet, au moment où le continent était terriblement touché par les turbulences du nouvel ordre mondial, ce pays est resté l'une des très rares nations à avoir su préserver la paix à l'intérieur de ses frontières tout comme avec ses voisins, puisqu'il n'a jamais connu de 145

Et l'Afrique brillera de mille feux guerre. Fort de la réussite de cette politique à l'intérieur de ses frontières, le Gabon s'est mis, à partir des années 1992-1993, à prôner et à favoriser plus que de coutume, le dialogue, la tolérance et la concertation en dehors de ses propres frontières pour l'avènement d'un environnement régional débarrassé des affres de la guerre.

Ce petit pays a en effet participé à de multiples opérations individuelles et collectives de maintien, de rétablissement ou de consolidation de la paix. Ce fut notamment le cas, plus de dix ans durant, en République centrafricaine (RCA) avec successivement la Mission de Surveillance des Accords de Bangui (MISAB), la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA), la force multinationale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (FOMUC) et maintenant avec la relève en cours par la CEEAC. Ce fut aussi le cas au Burundi, et au Soudan avec la participation d'officiers gabonais aux missions militaires de l'Union africaine dans ces pays.

Prenons à titre d'illustration, le cas de la RCA

« démocratisée et alternée » dès le début des années 1990 avec sa longue et douloureuse crise à répétition qui l'a secouée plus d'une décennie durant ; le président gabonais s'y est personnellement investi dès les trois premières mutineries militaires qui ont éclaté en 1996 à Bangui. Sollicité à cet effet, lors du 19ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de France et d'Afrique tenu à Ouagadougou (au Burkina-Faso) en décembre 1996, le président Bongo Ondimba engage, 146

Et l'Afrique brillera de mille feux dans la capitale centrafricaine, des négociations directes à la fois avec les mutins et les leaders de l'opposition politique. Plus de onze partis de cette opposition centrafricaine, regroupés au sein du G11, acceptent en effet de discuter avec la majorité présidentielle, sous la médiation directe du Gabon. Le résultat de cette première phase aboutit aux « Accords de Bangui », signés le samedi 25 janvier 1997. Une force interafricaine, la Mission interafricaine de suivi des Accords de Bangui (MISAB) composée de pays africains volontaires (Gabon, Sénégal, Togo, Burkina-Faso, Mali, Côte-d'Ivoire, Tchad...) et placée sous commandement gabonais, est mise en place pour, comme son titre l'indique, veiller à l'application des Accords et rétablir la paix dans le pays. Un « Comité international des Accords de Bangui » est créé pour

diriger l'action de la MISAB. Présidé par le général malien Amadou Toumani Touré (redevenu depuis 2002

chef d'Etat de son pays), ce Comité reçoit directement l'orientation politique nécessaire à ces Accords du président de la République gabonaise, président du Comité international de médiation.

C'est seulement deux ans après, le 27 mars 1998, que le Conseil de sécurité des Nations Unies décide finalement de mettre sur pied une opération de maintien de la paix de « casques bleus » pour prendre le relais de la MISAB. Placée elle aussi sous commandement gabonais, la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) réussit tout de même à stabiliser la situation sécuritaire et à jeter les bases d'une normalisation de la situation politique et d'un début des réformes économiques du pays. C'est 147

Et l'Afrique brillera de mille feux ainsi que les élections législatives de 1998 et présidentielles de 1999 ont pu être organisées et se dérouler sans accroc majeurs. Grand succès donc !

Mais de l'avis général, la MINURCA qui, on l'a vu, était déjà arrivée bien tard a de surcroît achevé son mandat trop tôt, le 15 février 2000, le Conseil de sécurité ayant alors décidé de retirer prématurément ses troupes et de mettre en place un très modeste petit

« Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en RCA », le « BONUCA ». Toujours en place à Bangui, mais sans grands moyens, le BONUCA devrait s'orienter

vers

de

véritables

opérations

de

consolidations de la paix.

C'est donc d'abord grâce à la détermination des Africains eux-mêmes qu'un élan de solidarité internationale s'est manifesté par la suite pour aider la RCA à trouver des solutions à la situation à laquelle elle était confrontée. Le Secrétaire général de l'ONU le reconnaît d'ailleurs lui-même en ces termes : « en Afrique, comme partout, une décision peut faire toute la

différence. L'occasion de se prévaloir de cette possibilité s'offre actuellement à la Communauté internationale en République Centrafricaine, où une situation explosive a pu être maîtrisée jusqu'à présent grâce aux efforts africains de médiation, à la persévérance manifestée sur place et à une Force interafricaine à savoir, la Mission internationale de Suivi des Accords de Bangui recevant l'appui de la France et du PNUD ».

Seulement voilà, sans une réelle volonté politique interne de réconciliation nationale, comme ce 148

Et l'Afrique brillera de mille feux fut le bon exemple donné par l'Angola, sans une bonne gouvernance et sans un appui extérieur matériel et financier conséquent en vue de consolider et de reconstruire la paix (« peace building »), les résultats des opérations post-conflit paraissent toujours extrêmement fragiles, précaires et susceptibles d'un retour en arrière, comme l'illustrent en grande partie les multiples coups de force perpétrés à Bangui depuis l'année 2001. Celui du 28 mai 2001 par exemple, le quatrième du genre, organisé par les partisans de l'ancien président André Kolingba, fit plusieurs morts et provoqua l'exode de dizaines de milliers de personnes. Il a entraîné aussi des limogeages successifs: celui du ministre de la Défense, Jean Jacques Démafouth, détenteur pourtant, dans l'ombre du président Patassé, de la part obscure du pouvoir.

Soupçonné d'avoir ourdi un complot parallèle contre le régime, il est jeté en prison. Le chef d'Etat-Major, le général François Bozizé, accusé lui aussi de préparer un autre coup d'Etat, est limogé à son tour.

A la suite d'une maladroite tentative d'arrestation, Bozizé et ses partisans armés s'enfuient, début novembre 2001, vers le Tchad voisin, provoquant de vives tensions avec ce pays. Commencent alors, entre 2001 et 2003, une série d'incidents et d'attaques armées à Bangui et dans la partie méridionale du pays, entre les troupes pro-gouvernementales d'Abdoulaye Miskine, chef de guerre terriblement redouté, appuyées par des combattants congolais du Mouvement pour la libération du Congo (MLC) venus de la République démocratique du Congo voisine, d'une part, et, d'autre part, les partisans de François Bozizé assistés par des 149

Et l'Afrique brillera de mille feux

« éléments tchadiens ». On apprendra qu'il s'agissait des fameux « libérateurs » qui participeront le 15 mars 2003 à la prise de Bangui et continueront par la suite à semer le désordre et la désolation dans le nord du pays.

Les nuages s'accumulaient dangereusement sur la RCA ainsi

que

les

signes

annonceurs

d'une

internationalisation du conflit.

Déjà, dès le 6 août 2002, les premiers accrochages militaires avec l'armée tchadienne eurent lieu à l'extrême nord à proximité de la localité de Mbo.

Des bruits de bottes se firent également entendre au sud, du côté de la rive congolaise du fleuve frontalier Oubangui. Le Gabon fut de nouveau sollicité à l'occasion d'un mini-sommet informel tenu à Brazzaville le jeudi 15 août en marge de la cérémonie d'investiture du président Sassou Nguesso, cérémonie à laquelle prirent part Ange Félix Patassé et Idriss Déby, présidents respectifs de la Centrafrique et du Tchad.

Au beau milieu de la nuit de ce jeudi 15 août, tous les chefs d'Etat présents à la cérémonie se réunissent, juste après le dîner de gala, pour se pencher une fois encore au chevet de la RCA toujours convalescente. Ils demandent à Omar Bongo Ondimba, en sa qualité de Président de la Commission ad hoc sur le différend tchado-centrafricain, de dépêcher sur le terrain

une « commission

de vérification et

d'évaluation de la situation ». Car il semblait alors que le pire ici restait encore à venir.

Je fus chargé de conduire cette délégation composée de 13 personnalités politiques, diplomatiques et militaires mandataires du Cameroun, du Congo, du 150

Et l'Afrique brillera de mille feux Gabon, du Mali, de l'Union africaine et du BONUS.

La délégation quitta Libreville au milieu de la matinée du jeudi 22 août 2002 pour Franceville d'abord, afin d'y recueillir les orientations du président Bongo. Il nous fallait, nous dira-t-il en substance, « évaluer

objectivement les incidents de part et d'autre et proposer des mesures susceptibles de faire baisser la tension qui persistait encore entre les deux pays ». La délégation s'envola ensuite pour Bangui où elle sera reçue en fin d'après midi par le président Patassé entouré de certains membres de son gouvernement et de son parti, le MLPC, ainsi que du Président du Parlement. Elle se rendra le lendemain successivement à Kabo et Mbo (au nord de la RCA), puis à Sido et à Sarh (dans le sud du Tchad) pour y passer tous la nuit.

Elle rejoindra, le surlendemain matin, N'Djaména la capitale du Tchad, où elle s'entretiendra avec le président Deby avant de regagner Libreville pour faire son compte rendu et élaborer son rapport final.

Mais, entre temps, un incident assez grave s'était produit, le vendredi 23 août, en milieu d'après midi, non loin de la frontière, sur la route nationale n° 1

qui mène au Tchad, entre Kabo et Sido. En effet, l'imposant convoi qui nous escortait sur cette route en latérite fut tout à coup stoppé à 7 km de notre point d'entrée au Tchad par la vue d'une camionnette 4x4 de type Toyota qui barrait la voie. J'entendis une voix, derrière moi, celle du général gabonais Barthélemy Ratanga, me murmurer: « attention, Monsieur le Ministre, il y a danger ». Comme je ne voyais pas ce à quoi il faisait allusion, il me montra du doigt plusieurs combattants armés de bazookas (lance-roquette RPG7) 151

Et l'Afrique brillera de mille feux qui s'étaient déployés en position de combat de chaque côté de la voie, le long de la lisière d'un bois. On apercevait à peine leurs têtes qui dépassaient les hautes herbes et que surmontaient les bazookas portés en bandoulière.

Pendant un long moment, je suis resté interdit, rempli d'émotions. Je descendis finalement de voiture, mi- surpris, mi-coléreux, en maugréant : « Ce n'est pas possible ! Ils ne peuvent pas nous faire ça ! » En fait, nous nous trouvions devant un sérieux dilemme : soit rebrousser chemin, comme les militaires eux-mêmes me le recommandaient et notre mission était compromise, soit tenter de négocier et nous courions de gros risques.

Un instant, je me suis senti désespéré et j'avoue avoir été parcouru par un sentiment d'angoisse face au choix lourd que je devais prendre. Puis, regardant fixement tous ces hommes armés, ma mémoire me transporta brusquement quelques années en arrière. J'avais en effet déjà été confronté à des situations similaires auxquelles la Providence avait toujours donné des dénouements heureux.

Revenons rapidement dans le passé pour donner quelques détails permettant de comprendre ce qui motiva ensuite ma décision dans le "guêpier" tchado-centrafricain. Une nuit du début du mois d'août 1997, au cours de la deuxième guerre civile congolaise, deux roquettes furent tirées en direction de notre avion, un Grumman présidentiel Gulfstream IV, qui décollait de l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, tous feux éteints, avec à son bord la délégation gabonaise conduite par le vice-président de la République Didjob Divungi Di 152

Et l'Afrique brillera de mille feux Ndinge. Le général d'aviation Cyriaque Badinga, qui commandait l'équipage de l'avion, ne nous révéla l'incident qu'après que nous eûmes quitté l'espace aérien congolais. En effet, compte tenu du fait que les Angolais menaçaient d'intervenir militairement « si un accord de cessation des hostilités n'était pas conclu avant le 31 août », le médiateur Omar Bongo pressait le président Pascal Lissouba et ses va-t-en guerre d'accepter le plan qui allait sauver et la paix et son régime. Mais ceux-ci traînaient des pieds et retardaient les pourparlers pour gagner du temps en escomptant une victoire militaire rapide qui leur aurait permis d'imposer leurs vues sans faire de concessions. C'est alors que le président gabonais dépêcha à Brazzaville cette délégation, qui comptait donc un certain nombre de ministres, chargée de négocier avec les belligérants un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités.

Elle avait été reçue, tour à tour, dans leur zone de contrôle respective, par le président Lissouba dans son palais du « Plateau » au « Centre ville », par Bernard Kolelas, maire de Brazzaville, dans sa villa du quartier

« Bacongo » au sud de la capitale et par l'ex-futur président Denis Sassou Nguesso en sa résidence de

« M'pila » à « Talangai » au nord de Brazza. Nous devons ensuite quitter impérativement la ville avant la tombée de la nuit; mais nous fûmes retenus à dîner et, de ce fait, retardés par Pascal Lissouba. Qui avait donc donné l'ordre de tirer ? On se le demande encore aujourd'hui !

Je me souvins aussi de cette journée du mois de novembre 1999, au cours de laquelle notre hélicoptère, un « Puma » présidentiel, fut touché à la suite de tirs 153

Et l'Afrique brillera de mille feux nourris d'armes légères en provenance de la ville congolaise en rébellion de Mbinda située à proximité de notre frontière. L'hélicoptère transportait pourtant le Premier ministre gabonais de l'époque, Jean François Ntoutoume Emane, accompagné de plusieurs de ses ministres dont celui de la Défense, Ali Bongo Ondimba, tous venus se rendre compte de la situation créée par l'afflux massif au Gabon de

réfugiés congolais fuyant les zones de combats lors de la recrudescence de la troisième guerre civile du Congo.

Nous nous posâmes néanmoins sans encombre à Lekoko, village frontalier gabonais, situé à quelques encablures de Franceville, capitale du Haut-Ogooué, mais nous dûmes cependant négocier avec des rebelles congolais excités et armés, notre redécollage avant la tombée de la nuit. A notre retour à Franceville je lâchais un profond soupir de soulagement : Dieu soit loué ! Nous étions tous sains et saufs.

Et puis, sortant de ces pénibles souvenirs et revenant à la situation du moment, je décide, contre l'avis de la majorité, de tenter ma chance en allant négocier avec les combattants, encouragé en cela par la présence, devant la Toyota, d'un drapeau blanc.

Mais

les

personnalités

civiles

et

militaires

centrafricaines qui nous accompagnaient refusent catégoriquement de nous suivre et décident, paniquées, de se replier sans plus tarder sur Kabo, nous abandonnant ainsi à notre sort sans protection et sans moyen de locomotion. Nous nous rendons néanmoins à pied, le général Lamine Cissé, représentant de l'ONU, 154

Et l'Afrique brillera de mille feux à mes côtés, les autres membres de la délégation derrière nous, à la rencontre de ces combattants.

Un homme, armé d'un bazooka, s'avance vers moi. Il devait avoir une trentaine d'années. Mince, longiligne, et enturbanné, il était de type plutôt tchadien. A la surprise générale, il me salue au garde à vous en se présentant : « éléments avancés du général Bozizé ». Tous ces hommes avaient en effet à leur tête le caporal-chef Francis Bozizé, fils du général, qui disposait d'un téléphone satellite déployé sur la toiture de la Toyota. Il me tend son combiné en me disant :

« le général Bozizé désire vous parler ».

Je pris le combiné :

- « Bonjour mon général », lui dis-je.

- « Est-ce le ministre d'Etat Jean Ping ? », me demanda-t-il.

- « C'est exact, mon général. Mais pourquoi vos hommes nous barrent-ils la route ? ».

- « Telle n'est pas du tout l'intention de mes hommes, Monsieur le ministre, me répond-t-il très aimablement ; mais nous avons appris que vous utiliserez un hélicoptère pour vous rendre de la RCA au Tchad ».

Et puis, le général ajouta aussitôt : « Qu'à cela ne tienne, je vais vous faire escorter jusqu'à la frontière ».

Nous fûmes enfin seulement rassurés. Il donna effectivement l'ordre à ses

hommes, à la fin de notre entretien, de nous escorter jusqu'à Sido que nous atteignirent, affamés, aux environs de 18h00, un peu 155

Et l'Afrique brillera de mille feux avant la tombée de la nuit. Plus de peur que de mal. Le ciel nous était une fois de plus venu en aide.

Aussitôt, nous sommes allés inspecter les traces des incidents du 6 août 2002 (impacts de balles, restes de roquettes) et visiter les populations réfugiées à Sido.

La nuit s'avancait et nous devions repartir vers la ville de Sahr. On nous proposa néanmoins, et faute de mieux, de partager, aux environs de 20H00, le repas de la troupe composé pour l'essentiel de viande de mouton et de mil, une sorte de pâte délicieuse ressemblant au foutou et au fofou que je mangeais pour la première fois, avec un grand appétit. Un vrai régal. Bien qu'étant déjà harassé de fatigue, il fallut tout de même reprendre la route pour Sahr que nous atteignirent vers 23h30. Au petit matin sous une pluie fine, un hélicoptère militaire de fabrication soviétique MI-17

nous transporta vers N'Djaména. Affalé sur le matelas qui servait de siège, adossé contre le réservoir supplémentaire d'essence, je pouvais néanmoins contempler les méandres du majestueux fleuve Chari que nous descendions jusqu'à la capitale tchadienne.

A l'issue de ce périple, ô combien

mouvementé, la mission de vérification put établir que les incidents du 6 août 2002, à la frontière tchado-centrafricaine, avaient opposé Abdoulaye Miskine et ses hommes à des éléments des Forces armées tchadiennes (les FAT) basées à Sido qui avaient, selon les autorités tchadiennes, exercé leur droit de poursuite en territoire centrafricain avant de se replier sur ordre de N'Djaména.

156

Et l'Afrique brillera de mille feux En revanche, les événements du 10 août, caractérisés par l'occupation temporaire de la ville centrafricaine de Kabo, étaient imputables selon les uns, aux hommes de Bozizé, selon les autres, à des

« éléments

centrafricains

et

tchadiens ».

La

« Commission de vérification et d'évaluation » proposa en conséquence d'éloigner Abdoulaye Miskine et François Bozizé, de sécuriser la frontière entre les deux pays en développant la coopération, sur le terrain, de leurs forces armées sous l'observation des troupes de la CEMAC.¹¹⁴ La Commission décida également de définir ou réactualiser les couloirs de transhumance du bétail aux frontières les plus sensibles au Nord et au Nord-Est (frontière Soudan-Tchad-RCA) et de relancer la coopération par la réactivation et le fonctionnement de toutes les commissions mixtes existantes.

Ces propositions auxquelles s'ajouta une dimension « dialogue national » en vue de la réconciliation, furent acceptées et précisées par les chefs d'Etat de la CEMAC au cours du sommet qui se tint à Libreville, le 2 octobre 2002. Mais leur application partielle et les tergiversations habituelles des uns et des autres replongèrent la RCA dans une logique de confrontation interne et externe. Le bras de fer entre Patassé et Bozizé s'intensifia et les divergences

entre

Bangui

et

N'Djaména

s'approfondirent. Le 15 mars 2003, après avoir résisté à une dizaine de tentatives de putschs, le vent tourna : ¹¹⁴ Les troupes de la CEMAC qui deviendront par la suite la Force Multinationale en Centrafrique (FOMUC) financée par l'Union Européenne, étaient revenues, comme au début de la crise, combler le vide laissé par le départ des casques bleus de la MINURCA.

157

Et l'Afrique brillera de mille feux Ange Félix Patassé fut finalement chassé du pouvoir par... le général Bozizé.

Ce jour-là, alors que le président centrafricain quittait Niamey, capitale du Niger, où il venait de prendre part à un sommet de la communauté des Etats sahélo-sahariens (COMESSA ou CEN-SAD en arabe), pour regagner son pays, le général Bozizé lança, depuis Boali et Damara, l'assaut final

contre Bangui. Déjà, début mars, une fulgurante offensive avait été menée contre la localité de Bossampélé, située sur la route de Bangui, véritable verrou, réputé imprenable, défendu par un solide bataillon fort de 700 hommes bien armés projetés sur place par les troupes congolaises du MLC

de Jean Pierre Mbemba allié de Patassé.

La bataille pour Bangui avait en fait commencé.

Les hommes du général Bozizé semblaient tout bousculer sur leur passage. Début mars, Bossampélé était tombée ; les 13 et 14 mars, Bossangoua, Kabandara, Sibut et Bossambélé étaient aux mains des

« libérateurs ». Le 15 mars à 15H00, Bangui était prise.

A 15H30 l'aéroport était occupé après quelques accrochages avec la force de paix de la CEMAC dans les rangs de laquelle il y eut trois morts et huit blessés.

Lorsqu'à 16H45 apparut l'avion du président Patassé, il était trop tard. Celui-ci fut purement et simplement empêché

d'atterrir et dérouté sur l'aéroport de N'simalen à Yaoundé au Cameroun voisin.

Au lendemain du coup de force, et alors que la situation demeurait encore confuse à Bangui où la sécurité des troupes de la CEMAC était menacée, Rodolphe Adada, à l'époque ministre congolais des 158

Et l'Afrique brillera de mille feux Affaires étrangères, et moi-même, accompagnés de journalistes de la presse nationale et internationale, débarquâmes dans la capitale centrafricaine dans la matinée du 17 mars 2003, après avoir laborieusement négocié et obtenu une autorisation spéciale d'atterrissage, l'aéroport international de Bangui-M'poko ayant été fermé.

Nous fûmes accueillis à notre descente d'avion par le Commandant de la force CEMAC, le Contre-Amiral gabonais Ignace Martin Mavoungou et quelques officiels du protocole d'Etat centrafricain.

Nous prîmes place à bord d'une voiture officielle escortée par deux chars blindés de la CEMAC pour parcourir le trajet entre l'aéroport de M'poko et le centre ville. Outre les cadavres jonchant le sol, on pouvait aussi remarquer les stigmates des pillages dans les quartiers commerciaux et résidentiels ainsi que les traces des combats qui se déroulaient encore entre les

« libérateurs » et les pillleurs.

Le ministre Rodolphe Adada et moi, premières personnalités officielles étrangères à fouler le sol centrafricain après le coup de force du 15 mars 2003, prenions nos quartiers à l'hôtel Safari, le seul établissement hôtelier encore en service dans une capitale centrafricaine dévastée par près d'une décennie de mutineries et de rébellions. Après avoir rendu visite aux officiers congolais et gabonais de la CEMAC, puis à l'ensemble des troupes que nous avons félicitées et encouragées au nom de nos présidents, nous nous rendîmes au camp Beal, le QG des nouvelles autorités du pays.

159

Et l'Afrique brillera de mille feux Nous fûmes reçus par le général Bozizé à qui nous avons transmis un message spécial des présidents Denis Sassou N'guesso, président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et Omar Bongo Ondimba, président du Comité ad-hoc sur la crise centrafricaine. Le message concernait notamment la sécurité des troupes de la CEMAC qui avait perdu trois soldats ainsi que la nécessité de rétablir la paix et la sécurité et de restaurer l'ordre constitutionnel et le processus démocratique.

Peu à peu, s'instaura dans le pays la paix extérieure (avec tous ses voisins) et intérieure (avec les opposants et exilés); peu à peu aussi, renaissait l'espoir

– certes encore extrêmement fragile – d'une vie meilleure pour les Centrafricains qui ne méritaient pas de connaître un pareil calvaire ! Mais ce n'était pas encore tout à fait gagné car il s'agissait dès lors de consolider la paix dans le cadre de la « prévention structurelle » afin d'empêcher la résurgence de la crise et hâter le retour à une véritable paix durable. A cet effet, la communauté internationale certes, quoiqu'un peu lassée par le caractère répétitif de cette crise, doit au contraire redoubler d'efforts, aider l'économie à redémarrer et la classe politique centrafricaine à se réconcilier et à instaurer l'Etat de droit et la bonne gouvernance. L'indifférence aurait été en effet la pire des solutions.

Autre exemple de crise, très différente de celle que la RCA a connue, puisqu'il s'agit d'un putsch, sans 160

Et l'Afrique brillera de mille feux doute unique au monde, où une junte militaire, après avoir réussi à prendre le pouvoir par la force des baïonnettes, accepte de le restituer, quelques jours seulement après, grâce à la négociation entreprise par les Africains eux-mêmes.

Le mercredi 16 juillet 2003, à 03H00 du matin, seize militaires, entassés à

bord d'un taxi-bus, prirent le contrôle de Sao Tomé et Principe sans effusion de sang.

A leur tête, le chef du centre d'instruction militaire, le major Fernando Pereira dit « Cobo » de l'armée régulière sao-toméenne, associé à Arlesio Costa, ancien mercenaire du 32ème bataillon sud africain « Buffalo »

qui, du temps de l'apartheid, opérait notamment en Angola aux côtés de l'Unita. Le président démocratiquement élu, Fradique Bandeira de Melo de Menezes, se trouvait alors en visite à Abuja, capitale du Nigeria. Tous les organes de souveraineté du pays furent dissous, les membres du gouvernement présents dans la capitale, arrêtés et internés au « Quartel Das Forças Armadas », le QG de l'armée. Quant au Premier ministre, Mme Maria Das Neves de Sousa, elle fut admise à l'hôpital « Ayres Menezes » avec beaucoup plus de peur que de mal.

Les réactions de condamnation fusèrent aussitôt de partout. Le Nigeria, dont les intérêts pétroliers dans l'archipel sont bien connus, considéra ce coup de force comme une provocation. Il envisagea très sérieusement d'intervenir militairement pour réinstaller de force le Président déchu. Son chef d'Etat, Olusegun Obasanjo, décida cependant de consulter sur ce point son 161

Et l'Afrique brillera de mille feux homologue De Menezes : il lui demanda combien d'hommes comptaient les forces armées sao-toméennes ; la réponse fut : « 300 éléments ». Il proposa alors un débarquement aéroporté de troupes nigérianes pour mater la rébellion.

Avec beaucoup de sagesse, le président De Menezes lui-même ainsi que d'autres chefs d'Etat de la sous-région déconseillèrent l'utilisation prématurée de la force afin de donner une chance à la diplomatie et à la négociation. Face donc à la menace nigériane qui s'apparentait ici à l'entrée d'un éléphant dans un magasin de porcelaine, la CEEAC proposa sa médiation. Une délégation internationale de neuf pays, dont le Gabon, fut dépêchée sur place, à partir de Libreville, le vendredi 18 juillet. Cette délégation, dont je faisais partie, était formée de représentants des pays de la CEEAC, de la CPLP, de l'UA et du Nigeria.

Nous avons pour mandat de négocier le retour à l'ordre constitutionnel avec la Commission militaire dirigée par le Major Pereira lui-même, assisté naturellement d'Arlesio Costa, le « cerveau » du putsch. Nous posâmes d'abord comme condition préalable à l'ouverture des négociations, la libération de toutes les personnalités arrêtées. Après quelques tergiversations, cette exigence fut acceptée au milieu de l'après-midi du dimanche 20 juillet. Nous nous rendîmes donc au « Quartel Das Forças

Armadas » pour assister à la sortie effective des détenus qui eût lieu aux environs de 19H00. Mais quelle ne fût pas notre surprise de constater, à notre arrivée sur les lieux, que les geôliers et leurs prisonniers regardaient la même 162

Et l'Afrique brillera de mille feux télévision et jouaient aux cartes, dans une humeur somme toute paisible.

Les négociations formelles pouvaient alors commencer; elles s'engagèrent effectivement le lendemain matin, lundi 21 juillet dans les locaux du PNUD, non loin de l'hôtel Miramar où nous étions logés. Dans la nuit du mardi 22 juillet, un accord fut parachevé et les putschistes acceptèrent finalement la restauration de l'ordre constitutionnel et la restitution de son fauteuil au chef de l'Etat.

Celui-ci, qui se trouvait à Libreville depuis deux jours, regagna son pays dans l'après-midi du mercredi 23 juillet, accompagné du président Obasanjo à bord d'un avion nigérian. La rencontre organisée en cette fin d'après-midi du 23 juillet au Palais présidentiel, entre le chef de l'Etat nigérian et les putschistes, en présence du président De Menezes lui-même et de notre équipe des négociateurs, s'apparentait à une mise en scène. Obasanjo sermonna tout d'abord les mutins et leur demanda de promettre de ne plus jamais recommencer. « Cobo », le chef des putschistes se leva, fit une brève confession et s'engagea effectivement dans ce sens. « Tout n'est que théâtre », pouvait-on penser à ce moment-là, car, en définitive, la vie des peuples n'est pas toujours si loin que l'on croit du théâtre ou du cinéma. Lors du 3ème sommet de l'UA à Addis-Abeba (6-8 juillet 2004), le président Obasanjo agrémenta d'ailleurs les travaux de cette "blague" pour le moins cocasse : « Lorsque je suis allé raccompagner le président De Menezes chez lui, en passant par Libreville pour obtenir la bénédiction du doyen El Hadj 163

Et l'Afrique brillera de mille feux Omar Bongo Ondimba, j'avais dit au président de Menezes qu'à l'arrivée à l'aéroport de Sao-Tomé, il fallait qu'il descende le premier de l'avion... car sait-on jamais ! ».

Les mutins obtinrent en échange une amnistie et la mise en place d'un Forum national de réflexion. Tout rentra finalement dans l'ordre. « La commedia è finita »

conclut le journal « J.A./L'intelligent » dans sa livraison d'août 2004.

Ces deux exemples très différents de crises, celle de la RCA et celle de Sao-Tomé et Principe, illustrent à suffisance le rôle important que les pays africains jouent pour contribuer à mettre fin aux conflits et querelles

intestines qui ensanglantent leur continent.

La paix préventive

L'objectif que se fixent de plus en plus les diplomaties africaines n'est plus, comme on l'a vu par exemple en RCA ou à Sao Tomé et Principe ou comme on le constate encore aujourd'hui en Somalie et au Soudan, la seule résolution des conflits armés lorsque les crises ont déjà éclaté mais aussi et surtout de les désamorcer avant qu'elles ne dégénèrent avec pour objet d'agir à temps pour éviter, étouffer ou circonscrire un conflit. Selon la définition donnée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, la diplomatie préventive « a pour objet d'éviter que les différends ne surgissent entre les parties, d'empêcher qu'un différend existant ne se transforme en un conflit ouvert et, si un différend éclate, de faire 164

***Et l'Afrique brillera de mille feux** en sorte qu'il s'étende le moins possible ». Il s'agit donc : a) d'empêcher les conflits politiques de devenir violents ; b) d'empêcher les conflits déjà violents de s'aggraver ou de tomber dans l'escalade ; et c) d'empêcher les conflits déjà traités par la négociation d'éclater à nouveau. Cette politique de prévention implique des efforts de conciliation, de bons offices et malheureusement aussi d'ingérence. C'est dans cette optique,*

qu'une

multitude

d'initiatives

furent

entreprises à partir de 1992 dans le but d'éviter, étouffer ou circonscrire les crises comme ce fut notamment le cas au Congo, en Côte d'Ivoire à Madagascar, au Togo, au Zimbabwe et ailleurs.

Il est intéressant d'observer à ce sujet que dans un cas extrêmement complexe comme celui de la crise ivoirienne, les initiatives diplomatiques préventives débutèrent en fait dès 1994, tout juste après le décès, le 7 décembre 1993, du président Félix Houphouët-Boigny. Conformément à l'article « 11 nouveau » de la constitution de la Côte d'Ivoire modifiée le 6 novembre 1990, Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée Nationale, lui succéda automatiquement à la tête de l'Etat jusqu'à l'expiration en 1995 de son « mandat présidentiel en cours ».

Or, le dernier Premier ministre d'Houphouët, Alassane Dramane Ouattara,

connu également sous l'acronyme « ADO », avait lui aussi des prétentions sur la succession et était déterminé à se présenter à la présidentielle de 1995 contre le nouveau Président.

S'engagea alors entre les deux hommes, qu'une 165

Et l'Afrique brillera de mille feux opposition larvée divisait déjà, une sourde rivalité.

Presque tous les signes avant-coureurs de la grave crise rampante qui allait finalement exploser une décennie plus tard étaient déjà perceptibles. Bien qu'il s'agissait encore de « signaux faibles », fallait-il laisser la Côte d'Ivoire se tirer d'affaire seule? Ou fallait-il au contraire tenter de faire quelque chose pour éviter la crise ? Omar Bongo qui connaissait parfaitement bien les deux adversaires, choisit la seconde voie et entreprit, avec d'autres, la délicate mission de désamorcer les tensions ; ce fut l'acte I. Il s'agissait évidemment à ce stade de « diplomatie préventive précoce » et secrète. Le président gabonais réussit en fin de compte à dissuader « ADO » de faire acte de candidature. On pouvait souffler.

Pas pour longtemps hélas car, après cette première élection remportée le 22 octobre 1995 par Henri Konan Bédié, la rivalité entre les deux protagonistes continua à s'aggraver avivée par des acteurs internes mais aussi externes. Elle devint ouverte et s'exacerba avec la thématique de l'« ivoirité » et la contestation, pour cause de « nationalité douteuse », de la candidature d'« ADO » à la présidentielle prévue en octobre 2000. Omar Bongo Ondimba, Abdou Diouf du Sénégal et Gnassingbé Eyadema du Togo offrirent collectivement leurs bons offices; certes, le différend politique était désormais rendu public ; mais on pouvait encore l'étouffer en l'empêchant de devenir violent. Ce fut l'acte II. Le président gabonais reçut Konan Bédié à Franceville du 25 au 27 août 1999 ; il entra également en contact avec Ouattara et appela les deux hommes à 166

Et l'Afrique brillera de mille feux dialoguer et à trouver un modus vivendi. Mais rien n'y fit. C'est au contraire une campagne de presse hostile aux bons offices que l'on vit se déclencher à Abidjan.

L'action diplomatique préventive fut ainsi rejetée au nom de la souveraineté nationale. Les deux camps semblaient plutôt déterminés à en découdre. « On va voir qui est garçon ! », « Cabri mort n'a pas peur couteau ! », disaient les partisans des uns et des autres dans le langage imagé propre aux Ivoiriens.

C'est sur ces entrefaites qu'intervint, le 24

décembre 1999, le « putsch de Noël » par lequel, le général Robert Gueï

destitua le président Bédié et prit le pouvoir en « driblant », comme il aimait à le dire, les deux adversaires. Dès son accession aux commandes de l'Etat, le général-Président se rendit le 8 février 2000 à Libreville pour, dira-t-il, « solliciter les sages conseils d'un grand frère ». Le chef d'Etat gabonais accepta volontiers de continuer d'apporter sa contribution à la recherche d'une solution à la nouvelle crise dans laquelle la violence avait fait son apparition ; ce fut l'acte III visant cette fois-ci à empêcher le conflit naissant de s'aggraver encore davantage. Cela relevait déjà « de la diplomatie préventive tardive ». Dans la foulée, il accepta aussi la proposition faite par l'OUA de faire partie avec neuf autres chefs d'Etat africains dont les présidents Mbeki (Afrique du Sud), Wade (Sénégal), Bouteflika (Algérie), Obasanjo (Nigeria) et Konaré (Mali), de la « commission des Dix » chargé par l'OUA de « se rendre sans tarder à Abidjan avec la mission de trouver avec tous les leaders politiques un compromis politique de nature à assurer une transition 167

Et l'Afrique brillera de mille feux pacifique dans l'unité et la stabilité de la Côte d'Ivoire ».

Le président Bongo, empêché, me chargea de le représenter au sein de ce Comité, qui se réunit d'abord à Lomé le 9 août 2000. Le 10 août au matin, les Dix décidèrent de se rendre à Abidjan pour y rencontrer Robert Gueï et tous les chefs des partis politiques ivoiriens. Mais nous tinrent peu après une réunion à huis-clos avec le Général-président Gueï, dans une grande suite de l'Hôtel Ivoire. On lui fit, en substance, la proposition suivante : « Monsieur le Président, il faut restaurer rapidement l'ordre constitutionnel, après une courte période de transition que vous conduirez en arbitre sans que vous vous présentiez vous-même à la présidentielle d'octobre 2000, à l'exemple de ce qu'avait fait avant vous au Mali le général Amani Toumani Touré (ATT) ». Robert Gueï, qui ne l'entendait visiblement pas de cette oreille, évita de donner une réponse claire. Il fit cependant, comme chacun sait, acte de candidature.

La suite est connue : il perdit les élections et le pouvoir dans des circonstances pitoyables. La junte fut en effet chassée par un soulèvement populaire contre le

« putsch électoral du général Gueï qui avait refusé de reconnaître sa défaite ». Laurent Gbagbo, proclamé élu le 22 octobre 2000, s'installa le 26 octobre à la tête de l'Etat ivoirien. Mais la crise ne fut pas pour autant résorbée ; le nouveau Président se rendit à plusieurs reprises à Libreville pour parler de la situation de son pays tandis que le débat sur le concept « d'ivoirité », l'exacerbation des tensions inter communautaires et la 168

Et l'Afrique brillera de mille feux question pendante de la nationalité

d'Alassane Dramane Ouattara continuaient toujours à diviser les Ivoiriens.

Le jeudi 19 septembre 2002, la Côte d'Ivoire se réveilla au son du canon de soldats mutinés. De violents combats s'engagèrent plusieurs jours durant, faisant des centaines de victimes dont le ministre de l'Intérieur, Emile Boga Doudou et l'ancien président Robert Gueï, tous deux tués le jour même. La Côte d'Ivoire, ce joyau de l'Afrique de l'Ouest, ce havre de paix, de prospérité et de stabilité, venait d'entrer dans un dangereux engrenage qui pouvait la conduire non seulement à la guerre civile mais aussi, affirmait-on, à un conflit avec ses voisins du nord, le Burkina Faso et le Mali. Qui aurait pu le croire ? Omar Bongo qui se trouvait alors en visite officielle au Brésil, est une fois encore sollicité. Il propose la tenue immédiate au Maroc d'un sommet consacré à cette nouvelle crise. Ce fut l'acte IV. A ce stade de pré-guerre civile, il ne s'agissait plus de l'éviter, ni même de la gérer. C'est cette tâche qu'entreprirent à partir de l'an 2002, la CEDEAO, les soldats de sa Mission en Côte d'Ivoire, la MICECI (baptisée ECOFORGE) ainsi que les militaires français de l'opération Licorne qui s'interposèrent entre les belligérants coupant par la même occasion le pays en deux.

C'est dans ce contexte de partition de facto du pays et de crise aiguë que le président Bongo Ondimba est invité à Paris pour prendre part, les 25 et 26 janvier 2003, aux côtés de Jacques Chirac, Laurent Gbagbo, Thabo Mbeki, Kofi Annan et bien d'autres 169

Et l'Afrique brillera de mille feux *personnalités, à la conférence de Kléber consacrée à la mise en œuvre des accords de Linas-Marcoussis. Ces accords, signés le 24 janvier 2003 par les principaux partis politiques ivoiriens et les mouvements rebelles conduits par Guillaume Kigbafory Soro, Secrétaire général du Mouvement Populaire de Côte d'Ivoire (MPCI) qui deviendra plus tard « les Forces nouvelles », prévoyaient la révision des textes qui posaient problème notamment ceux relatifs à l'« ivoirité » (l'article 35 de la constitution). Ils maintenaient au pouvoir le président Gbagbo – mais dépouillé d'une partie de ses prérogatives de chef de l'exécutif – ainsi que la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale ouvert à toutes les parties signataires.*

Violemment rejetés par les uns, ardemment défendus par d'autres, ces accords qui ne connurent alors qu'un début d'application très partielle, exacerbèrent paradoxalement les antagonismes et plongèrent la Côte d'Ivoire dans une longue nuit politique dont personne ne pouvait prévoir ce que serait l'aurore. Il fallait une nouvelle fois faire quelque chose pour ce si beau pays qui avançait clairement vers le gouffre. Ce sera l'acte V.

Le vendredi 21 novembre 2003, le président Laurent Gbagbo accepte de rencontrer à Libreville, sous l'égide d'Omar Bongo Ondimba, le ministre

français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin avec lequel il renouera les fils du dialogue. Il donnera, à cette occasion, son accord au retour à une logique de paix et à l'application « avec sérieux » des dispositions 170

Et l'Afrique brillera de mille feux des accords de Linas-Marcoussis. Une semaine plus tard ce fut au tour de Guillaume Soro de faire le déplacement de Libreville pour y rencontrer le président gabonais. Il acceptera de son côté que les ministres des « Forces Nouvelles » reprennent leur place dans le gouvernement de réconciliation nationale constitué en mars 2003. Entre l'acte I et l'acte V qui sera d'ailleurs suivi de plusieurs autres, dix années s'étaient déjà écoulées.¹¹⁵ Quel gâchis !

Le 27 février 2004, le Conseil de sécurité de l'ONU qui avait jusque-là écarté l'hypothèse d'une force d'intervention des Nations-Unies, décide finalement, dix ans après le début de la crise, de déployer en Côte d'Ivoire une force de maintien de la paix de 6.240 casques bleus, l'ONUCI. Allait-on se diriger maintenant vers une sortie de crise ? Rien n'était moins sûr comme la suite des événements allait en témoigner. Entre les tentatives du gouvernement ivoirien de reprendre militairement l'ensemble du territoire national, l'intervention de la médiation africaine de Thabo Mbeki, la mise sur pied, sous l'égide conjointe de l'ONU et de l'UA d'un Groupe de Travail International (GTI), la nomination d'un nouveau Premier ministre (Charles Konan Banny),

« jouissant des pleins pouvoirs », nul ne pouvait présager, à ce stade, si la Côte d'Ivoire allait enfin sortir définitivement de cette sale situation de « ni guerre ni paix » perçu comme un suicide collectif...

115 Il y eut d'autres actes pour la Côte d'Ivoire tel Accra III, ou les Sommets du Conseil de paix et de sécurité (organe de l'Union Africaine).

171

Et l'Afrique brillera de mille feux Pourtant, tout le monde ou presque s'était impliqué pour tenter de sauver ce pays phare de l'Afrique de l'Ouest, par ailleurs « vitrine de l'Afrique francophone ». Mais rien n'y fit. Il faut peut-être reconnaître aussi qu'il y avait sans doute trop de médiateurs et trop de mains dans le sac. Aussi, les acteurs ivoiriens et non ivoiriens, « hommes de la crise »,

et

leurs

« commanditaires

radicalisaient-ils au contraire leurs positions respectives en préservant chacun une option militaire avec ce même refrain : « On va voir qui est garçon ! ». Ou encore : « lorsque la concertation ne marche pas, alors il reste la confrontation ». Malgré la décision de

« tenter la paix », l'on continua donc à s'enfoncer presque subrepticement, de la prévention rampante du conflit à la gestion... passablement chaotique de la

« non-guerre ».

Que faire, se demandait-on alors, puisque toutes les tentatives de préventions et de sortie de crises avaient échoué ? Pour certains, il fallait intervenir, au besoin de manière coercitive, par le recours à la force armée (chapitre VII de la Charte de l'ONU). Plus facile à dire qu'à faire car dans les faits, les Etats membres du Conseil de sécurité de l'ONU réagissent parfois, soit trop tard (comme ce fut le cas au Rwanda), soit trop peu (comme en RCA), soit de manière désordonnée (comme en Somalie), soit aussi de manière disproportionnée (en Irak) ou même par la tergiversation et la non action (comme pendant la guerre du Congo Brazzaville). C'est pourquoi certains s'accordent à penser que « le Rwanda, la Bosnie et la Somalie ont démontré l'inefficacité, le manque de 172

Et l'Afrique brillera de mille feux préparation et les faiblesses des institutions mondiales et régionales, leurs incapacités relatives à traiter les conflits qui seront probablement chose courante à l'avenir ».116

C'est sur ces entrefaites que, nouveau coup de théâtre, le président Laurent Gbagbo, qui confirmera à cette occasion son image de fin manœuvrier, et l'un de ses plus farouches protagonistes, l'ex-rebelle Guillaume Kigbafory Soro, engagent un dialogue direct à Ouagadougou sous les auspices du président burkinabé, Blaise Compaoré, « l'ennemi d'hier ». Ils parviennent, contre toute attente, à conclure, sans interférences extérieures, un accord qualifié d'historique au terme duquel Soro est nommé, le 26 mars 2007, Premier ministre. Qui l'eût cru ! Encore un problème africain de plus résolu par des solutions africaines ? Est-ce enfin la sortie de crise tant attendue et la paix tant espérée ? Il faut bien croire qu'est enfin venu le temps de la paix, de la réconciliation et de la reconstruction. Une occasion à ne pas rater.

116 In : le rapport de la CIA op. cit. p. 231

« Vivre à l'abri du besoin »

« Combattre la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos »

(George Marshall)

Parmi les quatre libertés à vocation universelle, proclamées en janvier 1941 par le président américain Franklin Delano Roosevelt, figure celle d'être à l'abri du besoin. De même, l'une des missions fondamentales que l'Organisation des Nations Unies s'est donnée à sa création en 1945 consiste à « favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ». Les pères fondateurs de l'ONU avaient donc déjà bien compris à l'époque que la paix et la sécurité sont inséparables du développement. C'est dans le même esprit que les Etats-Unis annoncèrent le 5 juin 1947 une aide économique massive et rassemblèrent, de 1948 à 1951, un montant sans précédent de cette aide octroyée à l'Europe ravagée par la guerre, afin de mener ce que le secrétaire d'Etat américain Georges Marshall appelait le combat contre « la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos ». C'est cette aide massive qui a permis de poser les fondations de la paix, de la prospérité et de la démocratie en Europe de l'Ouest après la Seconde guerre mondiale. Il est regrettable que ceux qui en étaient les initiateurs tout comme ceux qui en ont principalement bénéficié aient quelque peu oublié cette magnifique leçon de l'histoire !

175

Et l'Afrique brillera de mille feux Il faut en effet convenir qu'un monde qui n'offre aucune perspective de progrès et de développement ne peut être ni un monde de paix ni un monde en paix. Les pays africains l'ont, semble-t-il, bien compris, et c'est pourquoi la création d'Etats modernes ou de groupes d'Etats modernes et la quête du bien-être économique et social, en vue de permettre à leurs peuples de vivre eux aussi à « l'abri du besoin », redevint dès le début des années 1990, un objectif essentiel de leurs politiques encouragé par l'ONU et stimulé par la lutte contre la marginalisation économique croissante de l'Afrique. En effet, à l'ère de la globalisation, jamais la prospérité de chaque peuple n'a autant dépendu de celle des autres et aucun pays ne peut désormais se passer des autres.

La politique de la plupart des pays africains s'est

donc

organisée

individuellement

et

collectivement, autour d'un objectif essentiel visant à arracher

l'Afrique

à

son

lot

de

misère

quotidienne notamment

par

le

biais

de

la

*mondialisation. En effet, selon la théorie économique classique qui a
conquis la planète, la mondialisation devrait accroître les performances de
l'économie mondiale et bénéficier à tous grâce au développement des
échanges internationaux et à une allocation optimale de l'épargne
mondiale, à la condition toutefois, nous a-t-on dit, d'instaurer la bonne
gouvernance. Mais la bonne gouvernance au fait qu'est-ce que c'est ?*

176

Et l'Afrique brillera de mille feux La « bonne gouvernance »

*Apparue dans les années 1980, et plus encore dans les années 1990,
comme une expression clé ayant valeur de dogme incontournable, la bonne
gouvernance est la doctrine officielle des bailleurs de fonds destinée à
inspirer l'action des gouvernements africains. Elle est fondée sur une série
de directives économiques, politiques et même idéologiques et sur un
ensemble de normes néolibérales et de valeurs et standards considérés*

comme universels. Elle est basée sur la primauté du droit et la démocratie, la transparence et l'obligation de rendre compte (obligation dite

« réditionnelle »), l'efficience et l'efficacité, la cohésion dans la formulation des politiques, l'éthique et la bonne conduite etc... ; une série de recettes rendues obligatoires pour faire de la bonne cuisine en matière de développement !¹¹⁷ C'est pour mettre en œuvre cette bonne gouvernance que tout fut entrepris pour démanteler l'Etat africain. En effet, cet Etat « fort, autoritaire et dirigiste » d'autrefois, garant de la paix et de la sécurité, moteur et agent privilégié du développement était désormais perçu, on l'a vu, comme un Etat prédateur et un frein au progrès. Il fallait par conséquent le démanteler afin qu'il laisse la place à un Etat « minimum » et démocratique et aux intérêts privés. A cet effet des réformes économiques et

¹¹⁷ La bonne gouvernance est actuellement définie au sens de la Banque mondiale par un ensemble de six critères : liberté d'expression, stabilité politique, qualité des services publics comme l'éducation, capacité de l'Etat à faire voter et appliquer les lois, respect des contrats et niveau de corruption.

177

Et l'Afrique brillera de mille feux politiques furent donc imposées et entreprises, tambour battant, aux fins d'arracher les pouvoirs aux Etats africains pour les confier aux privés, aux marchés, aux ONG, à la société civile, etc....

La « bonne gouvernance économique »

Devenue une exigence majeure de la

« communauté internationale », la bonne gouvernance économique repose sur le modèle dominant de la mondialisation et ce qu'il était convenu alors d'appeler le « consensus de Washington » qui, on l'a vu, a trait à l'ouverture économique sur fond d'orthodoxie financière et budgétaire. Il fut énoncé en 1989, autour de dix prescriptions ultralibérales, les « nouvelles tables de la loi » par John Williamson, économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale. Il visait à assurer, notamment par le biais des politiques dites

« d'ajustement structurel » une saine gestion financière et monétaire. Pour les « sœurs jumelles de Washington » (FMI et Banque Mondiale), chargées de la libéralisation et de l'ouverture aux forceps des économies en développement, le destin de l'Afrique devait être désormais être écrit dans le marbre ; il fallait institutionnaliser la stabilisation et la gestion des grandes variables macro-économiques en tant que dogme des pratiques

économiques, en se fondant sur le néolibéralisme, le culte du marché, le primat de l'économique sur le politique. Tout cela sous la haute surveillance du FMI, de l'OMC et de la Banque Mondiale. Il fallut donc respecter ces dogmes et appliquer religieusement ces commandements. On

Et l'Afrique brillera de mille feux trouvera peut-être dans ces propos sans illusions une trace de résignation. En aucune façon. Il s'agit tout simplement de regarder le monde, sans œillères, tel qu'il est devenu. Pour autant cela ne doit pas conduire à la résignation et aux seules lamentations nostalgiques mais plutôt à l'action.

Deux autres anecdotes, l'une concernant le Gabon et l'autre le Malawi, illustrent bien cette idée que la lucidité n'entraîne pas forcément la résignation ou la passivité face aux pressions que peut subir un petit pays.

Ce 14 mars 2004, le gouvernement gabonais avait longuement discuté quant aux choix à faire, en fonction de ses intérêts nationaux et africains, sur les votes qui allaient avoir lieu le lendemain à la Commission (politisée et décriée) des Droits de l'Homme des Nations Unies, sise à Genève et dont le Gabon

était

membre.

Chaque

année,

une

résolution « anticastriste » y était soumise au vote.

Alors qu'en 2003, au cours de la 59ème session des travaux de la Commission, le Gabon n'avait guère été particulièrement sollicité, en 2004, en revanche, les plus hautes autorités du pays furent aux prises avec une extraordinaire campagne politique organisée à tous les niveaux. Dans la nuit du 14 au 15 mars, donc à la veille du vote, je reçus, entre 20h et 8h du matin, de multiples appels téléphoniques en provenance d'Afrique, d'Amérique et des Caraïbes sollicitant fortement notre appui, les uns pour soutenir Cuba, les autres pour le condamner. Je n'avais auparavant jamais été confronté à pareille situation. Le président de la République lui-179

Et l'Afrique brillera de mille feux même fut, cette nuit-là, réveillé et sollicité par plusieurs chefs d'Etat du monde.

Les uns mettaient sur la balance un soutien ferme et décisif auprès du FMI avec lequel le Gabon était en délicates négociations depuis près de deux ans sans parvenir à conclure. Les autres rappelaient que dans le cadre de la coopération bilatérale Sud-Sud, le Gabon avait introduit une requête relative à la mise à disposition d'une cinquantaine de médecins cubains et que Cuba aidait le Gabon et l'Afrique mieux que certaines

super-puissances.

Après

une

nuît

particulièrement mouvementée, le jour-J, le Gabon vota finalement l'abstention. La résolution n° 2004/11 sur la situation des Droits de l'Homme à Cuba fut adoptée avec 22 voix pour, 21 voix contre et 10 abstentions. En définitive,

le

Gabon

obtient

l'appui

devenu

indispensable auprès du FMI. Le ministre de l'Economie et des Finances signa le 28 mai 2004 à Washington l'accord qui consacrait l'octroi d'un crédit stand-by. Pour sa part, Cuba, reconnaissant que le Gabon s'était trouvé devant une position extrêmement inconfortable, laissa se poursuivre favorablement les négociations relatives à la mise à disposition des médecins qui arrivèrent effectivement à Libreville fin décembre 2004.

La seconde anecdote concerne l'histoire d'un Malawite, Tito Jestala, rapportée par le Département de l'information des Nations-Unies (DPI). Tito Jestala cultive, une minuscule parcelle de terre à Chiseka, au Malawi. « En 2005, plus de 30 de ses voisins sont morts de malnutrition, à la suite d'une des sécheresses que 180

Et l'Afrique brillera de mille feux connaît périodiquement l'Afrique australe. Même sur une bonne année, a-t-il déclaré au quotidien britannique *The Independent*, il ne tirait à grande peine que 250 kilos de

mais de sa terre épuisée. Mais au cours des deux dernières années, cette récolte a triplé, ce qui lui a donné largement de quoi nourrir sa famille, lui laissant même un surplus à vendre sur le marché local. Selon M. Jestala, ce changement est dû aux engrais. Cet intrant élémentaire est resté pendant des années au-delà de ses moyens, comme pour des millions d'autres agricultures africains [...] Mais en 2005 le gouvernement du président Bingu wa Mutharika

a

entrepris

de

subventionner

l'approvisionnement des petits agriculteurs du Malawi en engrais et en semences à fort rendement. Ceci a permis de faire baisser le prix des engrais de 80% et celui des semences hybrides de maïs de 600 à 30

kwacha le sac. Les effets de cette mesure ont été spectaculaires. L'année suivante, la récolte de maïs du Malawi a plus que doublé pour atteindre 2,7 millions de tonnes. Elle a encore augmenté en 2007, passant à 3,4 millions de tonnes – suffisamment pour nourrir le pays, vendre 40.000 tonnes de ce maïs au Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies et des centaines de milliers de tonnes supplémentaires aux pays voisins, ce qui a rapporté 120 millions de dollars.

Ce pays auparavant dépendant de l'aide au développement a même fait don de 10.000 tonnes de maïs au programme de nutrition du PAM destiné aux personnes séropositives [...]. Ce programme de subvention est déjà considéré comme un modèle par un nombre croissant de gouvernements africains. Ce 181

Et l'Afrique brillera de mille feux programme a cependant du mal à être accepté par les bailleurs de fonds. En 1999, le gouvernement avait lancé un modeste programme de « nécessaires de démarrage » composés d'engrais et de semences pour aider les exploitations agricoles familiales à augmenter leur production : les résultats en ont été remarquables mais ces subventions ont rencontré l'opposition de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Suite à des pressions considérables de ces institutions de financement, le programme a été progressivement éliminé. La plupart des agriculteurs du Malawi étant cependant trop pauvres pour obtenir engrais et semences aux prix du marché, les rendements ont brutalement chuté. Quand la sécheresse a frappé en 2001, ni les agriculteurs ni le gouvernement n'avaient de réserves suffisantes pour y faire face et on

estime que plus de mille personnes en sont mortes. Quand ensuite l'insuffisance de la récolte de 2005 a mené 5 des 13 millions d'habitants du Malawi au bord de la famine, le gouvernement nouvellement élu du président Mutharika a défié les donateurs et lancé un programme de subventions sur ses propres fonds. Cette mesure s'est révélée décisive, a déclaré à « Afrique Revouveau » Kanayo Nwanze, vice-président du Fonds international de développement agricole des Nations Unies (FIDA). « Attribuer des subventions pour les semences et les engrais malgré les objections des partenaires de développement était une décision très audacieuse », affirme-t-il notant qu'au cours d'une réunion avec de hauts responsables du Malawi, un représentant d'un pays bailleur de fonds, furieux, avait quitté la salle. « Mais le gouvernement 182

Et l'Afrique brillera de mille feux est resté sur ses positions ». Face aux succès manifestes, « L'année suivante les bailleurs de fonds ont apporté leur soutien », note M. Nwanze. Il ajoute que cela se justifiait sur le plan économique puisque les économies réalisées grâce à la diminution des importations et à la hausse des exportations étaient trois à quatre fois plus importantes que le coût des subventions. Un nombre croissant de pays, dont la Zambie, le Ghana, le Sénégal et le Kenya, ont annoncé des programmes de subventions similaires et d'autres gouvernements devraient s'engager dans cette voie ».

118

La « bonne gouvernance économique » et les injonctions extérieures, multiformes et parfois maladroites, qui l'accompagnent, expliquent donc pourquoi la stabilité macroéconomique devint une obligation et le maître-mot de nos programmes économiques en Afrique. La « tragédie » de croissance de l'Afrique est, nous dit-on partout, en partie imputable au fait que les gouvernements africains n'ont pas réussi à mettre en place un environnement macro-

économique stable, c'est-à-dire à maintenir bas leur taux d'inflation, à contrôler leurs déficits budgétaires, à sauvegarder la stabilité de leurs taux de change, à maîtriser leur dette extérieure et à maintenir stables et positifs leurs taux d'intérêts réels.

La rigueur budgétaire visant à diminuer les dépenses publiques, notamment à supprimer les subventions et la rigueur monétaire en vue de réduire 118 Nations Unies in « Afrique Renouveau », octobre 2008, DPI 183

Et l'Afrique brillera de mille feux l'inflation, devinrent donc dès 1994, à la suite de la brutale dévaluation du franc CFA, le nouveau credo, urbi et orbi, des politiques économiques africaines. Il en fut de même de la

privatisation : nos Etats durent, pour être « économiquement correct », se désengager à marche forcée des activités de production et de commerce avec, pour corollaire, la suppression totale des subventions économiques, l'extension du rôle des marchés et la libéralisation des échanges. C'est par exemple dans cette optique qu'une loi-cadre (n° 1/96) sur la privatisation fut adoptée au Gabon dès 1996 et un programme concret de privatisation ou de liquidation des entreprises du secteur parapublic, mis en œuvre, au pas cadencé. Une très longue liste d'entreprises à privatiser fut ainsi dressée par le FMI dans ses fameuses « lettres d'intention », touchant toutes les activités et tous les secteurs : l'eau et l'électricité, la poste et les télécommunications, les transports, l'agro-alimentaire, l'industrie, les mines et les hydrocarbures, le commerce, les banques et autres services.... Il est bon de préciser qu'aujourd'hui la totalité des entreprises parapubliques est effectivement privatisée et mise de surcroît entre les mains de grands groupes privés étrangers. L'emprise de structure extérieure était désormais, sur le plan économique, redevenue totale, comme en 1960 avant l'accession aux indépendances.

C'est l'histoire du mendiant assis sur un tas d'or et qui demande l'aumône au passant.

Dans le même temps, la sécurité et la promotion des investissements furent renforcées. En effet, dans le contexte général préconisé par le G8, la sécurité des investissements est l'un des atouts majeurs pour un 184

Et l'Afrique brillera de mille feux pays

qui

souhaite

attirer

des

investisseurs ;

l'environnement économique, politique, juridique et fiscal doit être « correct », c'est-à-dire propice au développement du marché et de la libre entreprise.

C'est pour améliorer cet environnement, dans l'esprit de la mondialisation que, sous la pression de la Banque mondiale, une charte des investissements fut adoptée en 1998 par le Parlement gabonais (loi n° 015/98) en vue de la mise en place des instruments de régulation préconisés

et

des

procédures

de

facilitation

recommandées. Le nouveau décor idéalisé du «

partenariat pour le développement » était ainsi planté pour attirer les acteurs que sont les investisseurs privés étrangers. Mais n'est pas Singapour qui veut, et les fameux IDE (Investissements privés étrangers) se font toujours attendre en Afrique. Selon la Cnuced, les énormes flux mondiaux de capitaux privés l'ont jusqu'à présent soigneusement évitée puisque notre continent en reçoit au total moins que la Cité-Etat de Singapour.

En revanche la suppression forcée des subventions étatiques et l'arrêt brutal des investissements publics ont entraîné l'effondrement de l'économie nationale naissante, en particulier dans les secteurs des transports (maritimes, aériens, fluviaux, routiers...) et de la production alimentaire.¹¹⁹

119 C'est à cette époque que disparaurent Air Afrique, Air Gabon, Cameroon Airlines, Zambian Airways etc...

185

Et l'Afrique brillera de mille feux Troisième partie

Le renouveau du panafricanisme et du

multilatéralisme

« J'aime celui qui désire l'impossible »

(Goethe)

En général, les petits pays, bien plus que les grands, accordent une importance particulière au respect des lois et des normes internationales. La force de la loi, parce qu'elle protège, est en effet une composante essentielle de la politique extérieure de la plupart des petits pays. C'est pourquoi, les Etats africains qui mesurent la place stratégique de la protection juridique internationale, devraient observer assez scrupuleusement les principes internationaux notamment ceux prescrits par la Charte des Nations Unies

et par l'Acte constitutif de l'Union africaine.

De plus, en raison des effets croissants de la mondialisation, des profondes mutations en cours, de l'émergence de nouveaux acteurs transnationaux et de l'affrontement, en matière de droit international, des doctrines les plus diverses, la question n'est plus seulement celle de l'Etat qui doit faire face à l'ennemi extérieur mais aussi celle de l'Humanité qui doit faire face à de nouvelles menaces communes. C'est pourquoi, l'ordre mondial actuel repose de plus en plus aussi sur une dimension morale et éthique 187

Et l'Afrique brillera de mille feux fondamentale.

L'élan

actuel

de

codification

internationale, d'uniformisation juridique, montre bien qu'avec la mondialisation et la fin des idéologies, le multilatéralisme devient effectivement « l'approche la plus réaliste des problèmes nés du dépassement de l'Etat- nation ». En effet dans le monde d'aujourd'hui, aucun Etat, grand ou petit, ne peut faire abstraction du système international et de son évolution constante. Car aucun Etat, si puissant soit-il, ne peut plus se préserver seul de manière efficace contre les nouvelles menaces globales comme le terrorisme, la criminalité transnationale ou la dégradation de l'environnement.

188

Et l'Afrique brillera de mille feux CHAPITRE 6.

La gestion partagée des affaires africaines

« J'ai toujours pensé qu'un petit pas fait ensemble valait mieux qu'un grand bond solitaire »

(Aimé Césaire)

Une des caractéristiques majeures de la mondialisation

c'est

aussi

la

combinatoire

apparemment paradoxale qui sous-tend d'un côté, les forces irrésistibles de la globalisation qui tendent vers un monde global et même unipolaire, de l'autre, les forces de la multipolarisation marquées par l'émergence d'un monde éclaté en pôles (USA, UE, CEI, Japon) et sous-pôles (Asean, Mercosur, Alena, Caricom, ...). Mais alors que se constituaient partout ailleurs ces grands ensembles et sous-ensembles, l'Afrique traversée par des courants centrifuges et gagnée par la logique de la guerre, de la balkanisation, de la fission et du micro nationalisme, semblait demeurer en dehors de ces vastes mouvements des temps présents.

Cependant, de plus en plus de voix

commencèrent à s'élever au sein de l'élite politique africaine pour raviver l'idéal du mouvement panafricaniste né au début du XXe siècle, à l'initiative d'illustres pionniers de la diaspora afro-américaine qui avaient pour nom Edward Blyden, Henry Sylvester 189

Et l'Afrique brillera de mille feux William, George Padmore, Marcus Garvey, W.E.B.

Dubois. Sur le continent africain, le plus grand et le plus célèbre défenseur du panafricanisme fut incontestablement le Dr O. Kwame Nkrumah qui préconisait déjà, avec Ahmed Sékou Touré, Gamal Abdel Nasser, Namdi Azikié, l'intégration politique et économique totale de tous les Etats du continent. 120

Nkrumah prônait à cet effet la création d'un Etat fédéral à l'échelle du continent, dénommé « Etats-Unis d'Afrique » avec un gouvernement central unique, une nationalité commune et une seule zone monétaire. Avec la mondialisation, le panafricanisme redevint tout naturellement d'une actualité brûlante. En effet le nouvel élan du régionalisme à travers le monde ne pouvait pas ne pas se répercuter aussi sur l'Afrique. Il fallait, affirmait-on de plus en plus, réviser la Charte de l'OUA pour « lui permettre d'être au diapason des développements politiques et économiques du moment et pour bien préparer l'Afrique dans le contexte de la mondialisation.... Sans intégration et sans mise en valeur commune de nos immenses potentialités, il n'y a, répétait-on, point de salut pour nos Etats qui aspirent à vivre à l'abri du besoin.

L'intégration politique

C'est dans ce contexte général que, conscients des retards pris et

convaincus de la nécessité d'agir collectivement, les chefs d'Etat africains décidèrent, sous l'impulsion du « Guide » libyen, « le Frère »

120 Cf. Kwamé Nkrumah in «Africa must unite» Ed. Panaf Books, London, 1963

190

Et l'Afrique brillera de mille feux Mouammar El Kadhafi, de renforcer et accélérer l'intégration politique et économique de leurs pays. Ils créèrent à cet effet, à la place de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), fondée et conçue en 1963

comme simple organisation intergouvernementale de coopération,

un

cadre

nouveau

d'intégration

continentale dénommé « Union africaine » (UA). C'est à l'occasion du quatrième sommet extraordinaire de l'OUA, tenu les 8 et 9 septembre 1999 à Syrte en Libye que fut adopté le principe de cette création.

En effet, selon le scénario élaboré par la Libye, pays hôte du sommet, la naissance de l'Union africaine et des Etats-Unis d'Afrique devait avoir lieu à Syrte, ville natale du Colonel Kadhafi, le 9 septembre, semaine anniversaire de sa prise de pouvoir, à 9h00 du matin.¹²¹ Mais faute d'avoir préalablement soumis son

« projet d'établissement des Etats-Unis d'Afrique » à l'examen des experts et des ministres, cette naissance parut impossible ce jour-là. Les chefs d'Etat du Nigeria, de l'Afrique du Sud et bien d'autres encore s'y opposèrent en effet vigoureusement au nom du respect des règles de procédure et de la légalité nationale et internationale. Pour eux, « les pays démocratiques ne pouvaient, dans une telle affaire, s'engager sans un examen préalable des textes y relatifs et sans en informer

leurs

opinions

publiques

et

leurs

parlements ». Toutefois, dans un esprit de compromis, et surtout pour rendre un hommage aux efforts ¹²¹ Ce 9 septembre 1999, la Libye célébrait le 30ème anniversaire de la révolution libyenne d'Elfatha

191

Et l'Afrique brillera de mille feux déployés par le « Guide de la grande Jamahiriya Populaire Arabe Libyenne », il fut décidé, sur proposition du président Wade, d'annoncer ce jour-là, dans

une

proclamation

solennelle

dénommée

« Déclaration de Syrte », le principe de cette naissance par la transformation de l'OUA en UA.

L'Acte constitutif de l'Union africaine, élaboré à partir de l'expérience moderne européenne, fut finalement approuvé un an après à Lomé, le mercredi 12 juillet 2000 lors du 36ème sommet de l'OUA. Il entra en vigueur le samedi 26 mai 2001 à Lusaka en Zambie lors du 37ème et dernier sommet de l'OUA. Après une période transitoire d'une année, l'UA se substitua effectivement à l'OUA le 10 juillet 2002 à l'occasion du grandiose sommet organisé à Durban en Afrique du Sud. Bon nombre d'Africains présents ce jour-là au pays de Nelson Mandela eurent comme moi le sentiment d'avoir été quelque peu mêlés à un grand moment de l'Histoire.

Il faut néanmoins reconnaître que le processus annoncé visant à « la réalisation totale de l'intégration politique et économique » du continent ainsi que la mise en place des « Etats-Unis d'Afrique » (avec un

« gouvernement de l'Union » comprenant des ministres dotés de certaines compétences supranationales), tel que le voyait Nkrumah et tel que l'envisage aujourd'hui ¹⁹²

Et l'Afrique brillera de mille feux encore Kadhafi, venait à peine de commencer. ¹²² S'il est en effet vrai que la Commission de l'Union (son

Exécutif), le Parlement panafricain (son législatif), la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Cour africaine de Justice et des droits de l'Homme (le judiciaire), ainsi que le Conseil économique social et culturel et d'autres organes communautaires (le Conseil de paix et de Sécurité...) sont aujourd'hui en place, le chemin qui reste à parcourir est encore fort long. Il en est notamment ainsi de

l'organe

exécutif

continental

dénommé

« gouvernement » de l'Union¹²³.

S'agissant en effet de ce projet de

« gouvernement des Etats-Unis d'Afrique » soumis à l'approbation des chefs d'Etat par le président Obasanjo lors du 7ème Sommet ordinaire de l'UA tenu en 2006 à Banjul, voici les observations du président sud-africain : « on nous propose un document de 107

pages que nous n'avons pas eu le temps de lire ou d'étudier, qui rogne sur la souveraineté nationale et la transfère à une institution aux prérogatives encore floues. Il m'est impossible de donner l'accord de mon gouvernement sans en référer au Parlement et aux institutions de mon pays ». Cette très vive réaction de Thabo Mbeki est symptomatique des profondes divergences de vue qu'il reste toujours à surmonter ¹²² Selon la décision Assembly/UA/déc. 123 (vii), juillet 2006 , Banjul :

« l'objectif ultime de l'Union africaine est la réalisation totale de l'intégration politique et économique menant à la mise en place des Etats Unis d'Afrique »

¹²³ On parle maintenant d'« Autorité » de l'Union.

193

Et l'Afrique brillera de mille feux notamment de la part de ceux qui veulent faire barrage à tout ce qui peut apparaître à leurs yeux comme une

« dérive supranationale ». En effet, deux camps représentant deux grandes écoles de pensées s'opposent. D'un côté l'école d'inspiration dite

« réaliste », des « souverainistes », « gradualistes » ou

« minimalistes ». Ceux-ci ont pour chef de file le président Thabo Mbeki activement soutenu par le président Yoweri Museveni, le Premier ministre Meles Zenawi et par de nombreux autres chefs d'Etat d'Afrique australe et orientale. De l'autre côté, l'école de pensée d'inspiration dite « idéaliste ou radicale », des « maximalistes » ou « unionistes » ou encore

« fédéralistes » dont le porte-flambeau est le « Guide »

libyen, fortement soutenu par le président sénégalais Abdoulaye Wade. Pour les premiers, à savoir les

« gradualistes », il faut tendre, étapes par étapes, à l'instar du plan prévu par le traité d'Abuja¹²⁴, vers une communauté d'Etats reposant sur les blocs régionaux ou Communautés économiques régionales (CER) qu'il convient préalablement de renforcer. Alors que pour les seconds, les « immédiatistes », il s'agit au contraire, d'aller vite afin de rattraper le plus rapidement possible le temps perdu. Ils préconisent à cet effet de passer immédiatement à la constitution d'un gouvernement continental, comme étape significative vers la création des Etats-Unis d'Afrique. En principe aucun pays ne ¹²⁴ Le Traité d'Abuja et «le Plan d'Action de Lagos» prévoient la mise en place progressive d'une Communauté Economique Africaine (AEC), basée sur des communautés économiques régionales (CER), au cours d'une période de transition de trente quatre années, divisée en six étapes,.

Mais de l'avis général. les CER ne fonctionnent pas comme prévu et des retards considérables ont de surcroît été enregistrés ¹⁹⁴

Et l'Afrique brillera de mille feux s'oppose donc à la logique de l'intégration. Bien au contraire, l'« objectif ultime » étant la mise en place des Etats-Unis d'Afrique. En attendant, il convient de renforcer les institutions continentales afin de permettre aux Africains de réussir collectivement ce qu'aucun de leurs Etats ne peut efficacement réaliser seul. D'autant que, dans l'avenir, la gouvernance mondiale devra aussi s'articuler de plus en plus autour d'espaces régionaux d'intégration dans une logique de subsidiarité. Tous reconnaissent aussi que le salut pour le continent noir réside dans le fait de se présenter unis en bloc africain plutôt qu'isolément par petits pays individuels. Mais quand on commence à aller au fond des choses, on se rend compte que les divergences de vue demeurent profondes et mêmes radicales. Beaucoup estiment par exemple qu'il faut dans ce processus donner du temps au temps et surtout ne pas toucher aux souverainetés nationales. « Il ne peut s'agir, soutient par exemple le président Museveni, que d'une union d'Etats indépendants et souverains ». Ces divergences portent principalement sur la feuille de route c'est-à-dire

« quand ? » ; elle porte aussi sur les modalités de réalisation de l'intégration, c'est-à-dire « comment ? » ; elle porte enfin sur la forme que cette union pourrait prendre, c'est-à-dire « quoi ? ». Quel modèle d'union (fédération,

confédération...) ?

Quelle

vitesse

d'intégration ? Quelles valeurs partagées ? Quelles langues communes ? Quel degré de cession de souveraineté ? Quelles relations entre le gouvernement de l'Union, les gouvernements nationaux, la Commission de l'Union et les CER ? Quel Exécutif, 195

Et l'Afrique brillera de mille feux quel Parlement et quelle Justice ?...
Telles sont les grandes interrogations qui alimentent les débats.

Toutes ces questions,, marquées par de sérieuses et persistantes divergences de vue entre Etats membres, ne pouvaient manquer d'exacerber les passions et de provoquer quelques belles passes d'armes au cours des nombreux sommets et conseils des ministres que l'Union consacrait à l'examen de cette importante affaire. Pourtant, elles avaient déjà suscité les mêmes passions, il y a une cinquantaine d'années. D'ailleurs, bien souvent, l'ambiance de nos débats rappelait étrangement l'époque de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) fondée le 25 mai 1963. On avait même parfois l'impression d'être carrément revenus à la case départ avec l'affrontement entre les deux mêmes écoles de pensée : celle des « maximalistes/ fédéralistes/ immédiatistes/

unionistes / idéalistes » d'une part (assimilables aux

« révolutionnaires » du « groupe de Casablanca » de l'époque

de

l'OUA),

et

celle

des

« minimalistes/ souverainistes/gradualistes/réalistes »

d'autre part (comparables aux « modérés » du groupe de « Monrovia » des années 60). A entendre par exemple, mon collègue et ami sénégalais, Cheikh Tidiane Gadio, évoquer au cours de nos longs débats, dans des envolées lyriques, à la fois W.E.B. Du Bois, Marcus Garvey, Cheikh Anta Diop, Léopold Sédar Senghor et Kwame Nkrumah lui-même, je ne pouvais guère m'empêcher de songer à ce qui se serait effectivement passé si les théories « afro-fédéralistes »

196

Et l'Afrique brillera de mille feux de l'illustre homme d'Etat ghanéen, chantre du panafricanisme, avait prévalu, il y a 44 ans, sur les approches souverainistes du Négus Haïlé Sélassié, Empereur d'Ethiopie. L'Afrique aurait-elle alors réussi son intégration à l'image du Brésil, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union indienne ou même de l'Union Européenne qui fait aujourd'hui figure de modèle d'intégration régionale ? Ou bien se serait-elle au contraire déjà désintégrée et implosée à l'instar de l'URSS, des Balkans ou même de la Fédération du Mali ?

Les « tirs croisés » des « souverainistes

/gradualistes », notamment ceux des ministres des Affaires étrangères du Swaziland, de l'Ouganda, de l'Afrique du Sud, du Botswana et de bien d'autres encore qui avaient, comme on sait, sur cette question des prises de positions diamétralement opposées à celles du Sénégal et de la Libye, se chargeront de nous sortir des pensées que certains, dans les couloirs ou dans les salons feutrés, n'hésitaient point à qualifier de rêveries et d'utopies. La longueur et la persistance des débats m'amenaient aussi de temps en temps à replonger dans mes propres rêves. Je pensais tantôt à Gandhi et Nehru avec la création réussie de l'Union indienne, tantôt à Josip Broz Tito et la fin tragique de

« sa Yougoslavie ». Mes pensées allaient aussi vers Henri Bergson qui disait : « la plupart des réformes accomplies ont paru d'abord irréalisables et elles l'étaient en effet » ; ou encore vers Edgar Morin qui considère que l'on ne doit point renoncer aux utopies 197

Et l'Afrique brillera de mille feux

« parce que, tout simplement, nous ne pouvons pas abandonner

le

combat

pour

fondamentalement nos sociétés ». Mais je dois avouer que j'avais surtout conscience quant à moi, de la chance inouïe qui m'était ainsi offerte de prendre activement part à un si important débat ayant trait au devenir de notre continent, et des pays et peuples qui le composent. Citoyen d'un petit pays, le Gabon, qui avait farouchement lutté, dès les années 50 en faveur de son indépendance, et contre les conceptions unionistes des défenseurs de la Fédération de l'Afrique Equatoriale Française (je pense en particulier à Jean Barthélemy Boganda), je comprenais mieux que quiconque les craintes et les doutes des gradualistes. Mais j'avais aussi l'intime conviction que face à la mondialisation, le salut de l'Afrique réside pour une bonne part dans son unité et son intégration. « C'est sans doute vrai, me disaient les uns, mais ce n'est pas une raison pour confondre vitesse et précipitation ». Soit, répliquaient les autres, « pour autant il ne faut pas attendre le jour du jugement dernier. Sinon le panafricanisme ne restera qu'un simple rêve non réalisé ». A cet égard, le dirigeant libyen n'hésite plus à dénoncer ceux qu'il appelle les « traîtres » et les « hésitants » ce qui, soit dit en passant, n'est pas fait pour faciliter la recherche d'un consensus. Quel dilemme ! En dépit de mes propres craintes et doutes, je demeure persuadé que l'avenir est à l'intégration. Cela prendra le temps que cela prendra, mais pour vivre et prospérer nous sommes condamnés à nous unir d'une façon ou d'une autre sous peine d'être purement et simplement

« bouffés » par les grands loups aux dents longues qui 198

Et l'Afrique brillera de mille feux se dissimulent à peine derrière les buissons de la mondialisation et de la fin des souverainetés nationales. « Qui en effet aurait cru il y a un demi-siècle que le Continent européen, déchiré par deux guerres mondiales, endeuillé par des millions de morts, marqué par des haines féroces et des querelles inexpiables, parviendrait en un si court espace du temps à surmonter les anciennes divisions pour réaliser son vieux rêve d'unité ? » 125

L'intégration économique : le temps de la géoéconomie

En tout état de cause, il convient de reconnaître qu'à l'ère de la globalisation où la primauté est donnée à l'économie (sur le politique) et à la légitimité extérieure (sur la légitimité intérieure), l'intégration politique du continent devait reposer sur son intégration économique, outil essentiel du développement des pays africains. L'Afrique, ne cesse-t-on de rappeler à ce propos, ne pourra s'intégrer à l'économie mondiale que si elle parvient à réaliser sa propre intégration économique. L'on affirmait alors avec force qu'il fallait

« réussir l'intégration africaine ou disparaître ». C'est cette quête obstinée d'unité et d'intégration qui est à la base de la mise en place, dès 2001 du programme socio-économique continental qu'est le Nepad et surtout du regain d'intérêt pour le Traité d'Abuja entré en vigueur en 1994.

125 In : Pourquoi l'Europe ? par Thomas Ferenczi, Ed. André Versaille éditeur, Bruxelles p.9

199

Et l'Afrique brillera de mille feux Vers une Communauté économique africaine Le Traité d'Abuja adopté en 1991, a fait progresser les engagements énoncés dans le Plan d'action de Lagos et l'Acte final de Lagos de 1980. Il a en effet défini, en dépit des pressions des Institutions de Bretton Woods (avec leurs programmes d'ajustements structurels), une formule concrète de coopération économique et d'intégration régionale ainsi qu'une feuille de route devant aboutir à la création avant 2025

d'un marché commun continental. Il a institué à cet effet, au niveau sous régional africain, des blocs économiques régionaux ou cercles d'intégrations dénommés Commissions économiques régionales (CER). Ces CER, considérés comme piliers de l'intégration économique, devaient progresser, dans un délai de 34 ans (susceptible d'être porté à un maximum de 40 ans) et en six étapes, vers la création de ce Marché commun africain (5ème étape) et la mise en œuvre de la « Communauté économique africaine »

(CEA) dont les potentialités sont considérables (6ème étape). Qu'on en juge.

La

Communauté

économique

africaine

représente 22 % de la superficie mondiale des terres émergées encore incultes ; 30,3 millions de km², soit dix fois l'Europe, dix fois l'Inde, quatre fois les États-Unis d'Amérique et trois fois la Chine ; elle dispose d'un marché qui, en 2020, comptera 1,4 milliard de consommateurs

(soit

autant

que

la

Chine

d'aujourd'hui). Ajoutons qu'il s'agit aussi d'un des plus grands réservoirs de matières premières de la planète 200

Et l'Afrique brillera de mille feux avec notamment : 90 % des réserves mondiales prouvées de platine, de cobalt et de chrome ; 76 % des réserves mondiales de phosphates ; 73 % des réserves de diamant ; 60 % du manganèse ; 40 % de l'or ; 30 %

de la bauxite et de l'uranium ; 15 % du fer et du pétrole.

Sans compter les matières premières agricoles et ligneuses (coton, cacao, café, forêt). Observons en outre que ce continent dispose également du tiers du capital hydroélectrique du monde et de bien d'autres importantes potentialités économiques, sociales et culturelles. C'est dire combien notre continent constitue, dans le contexte actuel de la mondialisation, une véritable opportunité et non pas, comme l'affirme les afro-pessimistes, un problème.

Reconnaissons cependant dans le même temps que l'Afrique est malheureusement aussi le continent le plus morcelé avec 165 frontières qui la découpent en 53

pays dont le PIB total est à peine égal à celui de la Belgique ou au chiffre d'affaires de la compagnie pétrolière américaine Exxon-Mobil. Ainsi, les deux plus grands pays africains, le Soudan et l'Algérie, avec respectivement 2,505 et 2,382 millions km² (soit plus de 10 fois le Royaume Uni), ne comptent que 36

millions d'habitants pour le premier et 34 millions pour le second avec des densités de population de l'ordre de 15 hab/km² (contre 584 hab/km², au Japon, 393 aux Pays-Bas, 244 au Royaume Uni et 3.200 à Gaza). Bien d'autres pays africains enregistrent même une population

de

moins

d'un

demi-million

de

consommateurs avec des densités de moins de 5

hab/km². C'est pourquoi la création des CER est 201

Et l'Afrique brillera de mille feux apparue indispensable pour atteindre la « taille critique » et compenser l'étroitesse de nos marchés intérieurs qui a toujours constitué un handicap au développement de l'Afrique. « D'une manière ou d'une autre, écrit Désiré Mandilou, l'Afrique doit asseoir sa croissance intérieure africaine (...) Dans une économie mondialisée, les pays de l'Afrique subsaharienne ne peuvent atteindre la taille critique requise qu'en se coalisant

et

en

encourageant

la

croissance

démographique » 126 Une CER comme la CEDEAO par exemple avec une population totale de 390 millions d'habitants et une superficie de 5 millions de km² est comparable à l'Union Européenne qui compte 400

millions d'habitants et occupe 4 millions de km². La route qui mène vers l'intégration économique est cependant encore jalonnée d'embûches et ressemble parfois, à la marche de l'écrevisse. Il y a par exemple la multiplication des organisations sous régionales, la double ou triple appartenance des Etats à des CER, 127

l'absence d'harmonisation et de coordination macro-

économique, le principe de la géométrie variable avec certains CER, comme l'UMA qui n'a même pas démarré ses activités ou la CEEAC qui peine à passer à l'action.

126 :in « l'Economie de partage en Afrique » par Désiré Mandilou Ed l »

Harmattan, Paris 2008 p.15.

127 : Il y a par exemple trois CER reconnus en Afrique de l'Est (l'IGAD, la CAE et le COMESA).

Et l'Afrique brillera de mille feux Le rêve d'une prospérité partagée : le Nepad Dans les relations économiques internationales, la question centrale qui se posait, à un moment où le monde connaissait la prodigieuse prospérité dont on parle tant, était celle de savoir comment les Africains, laissés pour compte et marginalisés, véritables

« damnés de la terre », allaient pouvoir, eux aussi, tirer individuellement et collectivement profit de cette immense richesse mondiale. Selon la communauté financière mondiale, la réponse à cette lancinante question est simple : par la mondialisation, c'est-à-dire par une plus grande intégration à l'économie-monde.

C'est dans ce contexte et sur ces bases que les chefs d'Etat africains élaborèrent et adoptèrent dès le 3

juillet 2001 à Lusaka, une réponse opérationnelle à cette problématique, réponse connue aujourd'hui sous le

nom

de

« Nouveau Partenariat pour le

Développement de l'Afrique » (Nepad) et considérée comme « le pendant économique de l'UA ». Il s'agissait en réalité de la fusion sous la dénomination initiale de « Nouvelle Initiative Africaine (NIA), de deux projets tout à la fois distincts et complémentaires ; le premier est celui du président sud-africain Thabo Mbeki, le « MAP » (« Millenium Partnership for the African Recovery Programme » ou Programme de Renaissance de l'Afrique pour le Millénaire)¹²⁸ ; le 128 Thabo Mbeki fit ultérieurement partager son projet à trois autres présidents africains : Olusegun Obasanjo du Nigeria, Abdelaziz Bouteflika de l'Algérie et Hosni Moubarak de l'Egypte, ²⁰³

Et l'Afrique brillera de mille feux second est le « Plan OMEGA » du chef de l'Etat sénégalais Abdoulaye Wade.

Le premier projet, celui de Thabo Mbeki, très gravement préoccupé par la prolifération des guerres et par la mal gouvernance en Afrique, était plutôt politique, « immatériel et superstructurel ». Il s'agissait, semble-t-il, de répondre aux exigences de la mondialisation. C'est vrai qu'il correspondait grosso-modo à ce que les bailleurs de fonds appelleront plus tard les conditions préalables (la bonne gouvernance politique, économique et

d'entreprise) c'est-à-dire : la paix et la sécurité, la démocratie, les droits de l'Homme et l'Etat de droit, l'équilibre et la stabilité macro-

économique, la transparence, la lutte contre la corruption, la protection des investissements etc....

Quant au second projet, celui d'Abdoulaye Wade, professeur d'économie particulièrement inquiet de la marginalisation économique croissante du continent noir, il était plutôt économique, « matériel et infrastructurel ». Il s'attachait plus spécialement au développement

économique

du

continent

(infrastructure,

éducation,

santé,

nouvelles

technologies, agriculture, accès aux marchés mondiaux, etc.).

Soumis simultanément et sans concertation préalable à l'examen des chefs d'Etat et de Gouvernement lors du sommet de Lusaka, les deux projets qui se complétaient d'ailleurs bien, furent naturellement renvoyés aux experts de l'OUA pour en 204

Et l'Afrique brillera de mille feux faire la synthèse et la fusion. Dans cette synthèse, finalement dénommée NEPAD, les Africains, désireux de favoriser les synergies avec les partenaires internationaux, s'engageaient, cette fois-ci sous la très vive impulsion de Thabo Mbeki secondé par Olusegun Obasanjo, à s'approprier, à internaliser et à mettre en œuvre, en vue de la « Renaissance » de leur continent, les conditions préalables exigées par la « Communauté internationale ».

Pour concrétiser cette démarche appropriative, le duo formé par les promoteurs sud-africains et nigériens proposa, séance tenante, le 9 mars 2002 à Abuja, dans un scénario à la libyenne, la mise en place immédiate d'un mécanisme particulièrement audacieux, le MAEP ou « mécanisme d'évaluation entre pairs ».

Ce MAEP ou, en anglais, « African Peers Review Mechanism » (APR), était

destiné à évaluer, à partir d'un code de bonne conduite, la situation des pays qui auront effectué des avancées significatives dans les domaines de la bonne gouvernance telle que préconisée par les Institutions de Bretton Woods. Il s'agit, par le biais de cette auto-évaluation, d'exercer mutuellement une pression et une surveillance des uns par les autres et surtout d'octroyer un label de bonne gouvernance aux

« bons élèves ». 129 Mais si, pour nos pays, toutes ces conditions préalables paraissaient nécessaires, elles n'étaient pas pour autant suffisantes, car ils avaient besoin en retour, pour leur développement, d'un 129 Un panel de haut niveau d'éminentes personnalités a été mis sur pied pour procéder, sur demande, aux évaluations des pays.

205

Et l'Afrique brillera de mille feux véritable appui, d'une mobilisation du G8 et de la Communauté financière internationale en matière de transfert des technologies, de réduction de la dette, d'accès aux marchés mondiaux, de mobilisation massive des investissements étrangers (IDE) et d'aide publique internationale (APD). Cet appui, accepté par le G8, était considéré comme devant déboucher sur un véritable nouveau « plan Marshall » pour l'Afrique qui s'exécuterait sous la forme nouvelle de contrats de

« partenariat pour le développement ».

Malheureusement le passage de la rhétorique et des déclarations d'intention aux programmes politiques d'action concrète est plutôt rare chez les riches.

D'aucuns émettent donc déjà de sérieux doutes sur la réalité des engagements et la volonté politique des partenaires du G8 qui, affirme-t-on, promettent beaucoup mais agissent très peu. « Le NEPAD, écrit à cet égard « Jeune Afrique » dans sa livraison du 9

juillet 2006, n'a jamais été autre chose qu'un marché de dupes, une chimère et un moulin à prières... ». Pour Mouammar Kadhafi, il s'agit tout simplement « d'un éléphant blanc ». De « 1986 à nos jours, rappelle de son côté l'Ambassadeur du Sénégal à l'ONU, Paul Badji, l'Afrique a été liée à la Communauté internationale par trois contrats successifs, à savoir le PANUREDA d'abord, l'UN-NADAF ensuite et le NEPAD maintenant. Les caractéristiques de chacun de ces programmes ainsi que les circonstances historiques dans lesquelles ils ont été lancés sont loin d'être identiques, mais les programmes que voilà sont 206

Et l'Afrique brillera de mille feux similaires en ce que l'insuffisance des ressources qui avaient valu aux deux premiers de s'achever sur un constat

Pour leur part, les Africains, qui ont fait leur cette maxime « Il n'est point besoin d'espérer pour entreprendre », s'affairent d'ores et déjà à démontrer leur volonté politique d'appropriation concrète et de réalisation effective des objectifs du NEPAD. Bien sûr, la situation générale reste encore préoccupante, on l'a déjà constaté, mais le plus grave, répétons-le, est, ici aussi, derrière nous.

Qu'il suffise en effet de rappeler par exemple que les guerres qui embrasaient plus de la moitié des onze pays d'Afrique centrale, se sont pratiquement éteintes grâce principalement aux efforts des Africains eux-mêmes. Le très long conflit angolais, « la pire guerre d'Afrique », commencé en 1961, s'est ainsi définitivement achevé en 2000 après quatre décennies de conflits fratricides. Aujourd'hui, l'Angola, avec des taux de croissance à deux chiffres (20 % en 2007), est entrée dans une phase cruciale d'intense activité de reconstruction économique et sociale. De même, « la première guerre mondiale africaine » qui, en 1999, avait opposé en RDC une dizaine de pays africains sur 130 Discours prononcé en 2004 à l'occasion d'une réunion en séance plénière de la 59ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, consacrée au NEPAD.

207

Et l'Afrique brillera de mille feux le plus vaste terrain d'opérations militaires qu'ait jamais connu le continent, a elle aussi pratiquement pris fin.¹³¹ Ailleurs, les troubles sanglants de la Sierra Leone, du Libéria, du Burundi... ont été réglés. Si en 1996, l'ONU dénombrait, comme on l'a noté, 14 pays d'Afrique en situation de conflits armés responsables de plus de la moitié de tous les décès causés par des conflits dans le monde, aujourd'hui, on ne se bat plus durablement qu'au Darfour et en Somalie. Et l'Union africaine et ses CER, bien que ne disposant pas de moyens adéquats, sont à pied d'œuvre pour éteindre tous ces brasiers.

Il faut rappeler aussi que les processus démocratiques, mis à mal par les violences armées, ont été progressivement réinstaurés un peu partout. En RDC par exemple, se sont tenues les premières élections démocratiques en 41 ans d'existence de cette ancienne colonie belge devenue indépendante en 1960 ; le président Joseph Kabila y a été proclamé vainqueur le 27 novembre 2006. Des élections crédibles, à l'instar de celles qui ont eu lieu au Ghana, se tiennent désormais un peu partout sur le continent. Même les violences post électorales enregistrées ça et là, au Kenya, au Zimbabwe et ailleurs attestent, (certes négativement) de la réalité et de l'âpreté des compétitions démocratiques. Assurément, en Afrique, les élections ne sont plus comme autrefois une simple formalité avec des scores à la soviétique.

131 La crise à l'Est du pays, dans la province du Nord Kivu, est en passe d'être résolue.

208

Et l'Afrique brillera de mille feux Il faut donc croire qu'« un autre monde est possible ». Le président sud-africain Thabo Mbeki a certainement eu raison d'exprimer haut et fort cette espérance de millions d'Africains, lorsque, devant l'Assemblée nationale française, il a pu dire, citant Robespierre, que notre continent a grand besoin de voir à son tour « l'aube du jour lumineux du bonheur universel ». Les peuples d'Afrique rêvent en effet d'une mondialisation humanisée dont profiteraient aussi les pays et les citoyens les plus pauvres de la planète enfin libérés de la peur et de la faim ; d'une mondialisation solidaire qui augmenterait les égalités de chances pour tous dans et entre les nations ; d'une mondialisation qui établirait à cet effet des codes de conduite justes et contraignants et des règles du jeu, plus équitables et, pourquoi pas, plus fraternelles ; tout cela, sans renoncer pour autant à l'idée majeure de développer à l'échelle du monde des économies et des sociétés libres et ouvertes.

Un tel rêve, digne du grand rêve américain, est, reconnaissons-le, accessible. C'est une question de vision mondiale, c'est une question de volonté politique, c'est une question de mobilisation internationale. Déjà, Jacques Chirac, Tony Blair et Gordon Brown n'avaient cessé de lancer des appels à la mise en œuvre d'« un nouveau plan Marshall » pour combattre la pauvreté en Afrique notamment par l'annulation de sa dette « insoutenable et impayable »

et par la mobilisation de nouvelles facilités 209

Et l'Afrique brillera de mille feux internationales de financement du développement. 132

Une fois encore, les Africains espèrent donc vivre, avec tous leurs partenaires extérieurs, un grand moment de l'histoire de leur continent, un moment à la hauteur de leurs attentes et de leurs ambitions.

L'intégration idéologique : l'universalisation des valeurs occidentales

La planète (tout au moins sa grande majorité) considère et accepte désormais, on l'a vu, comme

« naturelles » et « universelles » les valeurs d'origine occidentale et judéo-grecque¹³³ véhiculées par la mondialisation : le droit primordial et sacré de l'individu au bonheur, l'économie de marché, la

« bonne gouvernance » et plus encore la gouvernance démocratique.¹³⁴ « Ce partage » des mêmes valeurs et des mêmes schémas de pensée contraint tous les pays au respect de règles communes. A l'instar des autres pays, les Etats africains ont donc, eux aussi, mis en place un ensemble de réformes politiques, économiques et même culturelles et idéologiques nécessaires à leur ¹³² International Financing Facilities, IFF, contribution de solidarité sur les billets d'avion etc....

133 Selon Jacques Attali, dans l'idéal judéo-grec : la liberté est une finalité, le respect d'un code moral, une condition de survie ; la richesse, un don du ciel ; la pauvreté, une menace.

134 Par exemple dans les sociétés traditionnelles asiatiques et africaines, la primauté est donnée à la société et non à l'individu comme c'est le cas en Occident.

210

Et l'Afrique brillera de mille feux arrimage à la mondialisation qui, inexorablement, avance ignorant aussi bien la souveraineté des peuples que la diversité des régimes politiques et culturelles.

« Les gouvernements, remarque Jean Paul Fitoussi , sont soumis à la pression externe de leurs pairs et ne peuvent, sous peine de risque grave, ignorer le modèle dominant du moment. Quelles que soient leurs convictions initiales, il leur faut jouer le jeu ». ¹³⁵ Un jeu obligatoire, avec des normes contraignantes, assorties de menaces de sanctions au cas où l'on n'obtempérerait pas. Ces normes sont essentiellement basées sur la démocratie, l'ouverture et la « bonne gouvernance » en tant que conditions préalables. Tout Etat dont les règles s'écartent de ces normes est en principe aussitôt isolé et marginalisé et les investissements étrangers s'en détournent.

La bonne gouvernance politique

Si la quête du bien-être économique suppose avant tout la bonne gouvernance économique (dont nous avons déjà amplement parlé), elle implique aussi la bonne gouvernance politique conformément à la célèbre formule du Baron Louis au XIX^{ème} siècle:

« faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances ». Mais dans le nouvel ordre mondial en gestation, la bonne politique, c'est naturellement la démocratie de marché. « Les idées constituent l'une de nos principales exportations, affirme sur cette question ¹³⁵ Jean-Paul Fitoussi, L'idéologie du monde. Paris, L'aube/Le Monde, p.25

211

Et l'Afrique brillera de mille feux le célèbre politologue américain Francis Fukuyama, et deux idées fondamentales américaines ont dominé la pensée mondiale depuis le début des années 1980 avec l'élection de Ronald Reagan à la présidence. La première est une certaine vision du capitalisme selon laquelle une faible imposition, une régulation minimale et un gouvernement réduit constitueraient les moteurs de la croissance économique, non seulement aux Etats-Unis mais dans le monde entier. La seconde était que faire de l'Amérique le champion de la démocratie libérale dans le monde tracerait le meilleur chemin vers un ordre international plus prospère et plus ouvert ». C'est dans ce contexte général que furent exigées et entreprises des réformes, non seulement économiques mais aussi politiques, notamment par le biais des politiques d'ajustement structurel. Ces réformes visaient, dans le cadre de la doctrine du

« moins d'État » à mettre en place la « bonne gouvernance politique », fondée sur des normes démocratiques universalisées. L'État « autoritaire et centralisateur d'antan devait par conséquent céder la place à l'État de l'utopie néo-classique, « Etat minimum », « Etat mou »,

voire « Etat-monde »

annoncé déjà par Thierry Wolton 136. L'État africain fut donc régulièrement convoqué au procès du sous-développement et considéré comme le véritable obstacle à la paix, au progrès et à la démocratie. Cette démocratie, elle-même longtemps perçue comme incompatible avec le développement et même nuisible et dangereuse, devint un préalable, une condition sine qua non de celui-ci.

136 Thierry Wolton, *La fin des nations*, Paris, Plon, 2002

212

Et l'Afrique brillera de mille feux Rappelons à nouveau que l'ordre mondial actuel proclame que l'on ne peut séparer les deux versants du libéralisme : le libéralisme politique et le libéralisme économique ; il proclame aussi que les progrès du marché et de la démocratie sont « indissociables, irréversibles et foudroyants » ; il proclame enfin que les idées et les valeurs - d'origine et d'inspiration occidentales - véhiculées par la mondialisation, sont désormais

universelles

et

même

(l'individualisme, la sécularisation, le marché, la nation, les droits de l'Homme, la démocratie...). On connaît à cet égard la volonté quasi-messianique de l'Occident¹³⁷ à être le seul véritable modèle de civilisation dont la supériorité axiologique sur toutes les autres doit être définitivement validée et considérée comme fin de l'Histoire. Dans cette perspective, les civilisations non occidentales, notamment musulmanes, hindouistes, africaines et confucéennes, ne seraient plus que des moments dépassés de l'histoire et de l'ordre universels.¹³⁸ Elles sont par conséquent condamnées, fusse par la force, à disparaître. De même, les Etats récalcitrants ou « voyous » seraient marginalisés et ramenés, de gré ou de force, à la raison. Mais bien qu'ainsi acculés, ces autres civilisations et ces Etats récalcitrants ne se disloquent pas pour autant. En effet des foyers de résistance et des stratégies culturalistes ¹³⁷ C'est-à-dire environ 1 milliard d'hommes sur les 6,5 milliards que compte l'Humanité.

¹³⁸ Samuel Huntington distingue dans «le choc des civilisations» neuf blocs de civilisations : occidentale, latino-américaine, musulmane, chinoise, hindoue, orthodoxe, japonaise etc...

213

Et l'Afrique brillera de mille feux alternatives subsistent ; et elles continuent à s'insurger contre cette conception universaliste de la modernité à l'occidentale

Quoi qu'il en soit, la situation de nos jours apparaît néanmoins assez claire : l'ordre actuel érigeant la liberté individuelle et les droits de l'Homme en idéal absolu et sacralisé s'est pratiquement imposé au reste du monde ; le marché et la démocratie, ultime expression du triomphe de cette primauté de l'individu sur la société et les institutions, ont à leur tour également conquis la planète. Ainsi, constate Jacques Attali, « de siècle en siècle, l'Humanité impose la primauté de la liberté individuelle sur toute autre valeur ». Pour preuve l'ambition actuelle au développement qui s'est universalisée, n'est plus aujourd'hui

que

l'aspiration

au

modèle

de

consommation occidentale, à la puissance de la technologie occidentale, au statut lié au mode de vie occidental et plus encore à l' « American way of life ».

Tels de nouveaux riches, les élites des sociétés extra-occidentales, et singulièrement l'intelligentsia africaine, ne rêvent en effet que de parvenir à jouir des valeurs et des biens de la société de consommation créée par le monde occidental. A cet égard, elles se montrent bien souvent (du moins dans le verbe et la posture) plus royalistes que le Roi. C'est sans doute cela qui a conduit le Camerounais Eugène Nyambal, pourtant conseiller principal de l'Administrateur pour l'Afrique au FMI, à écrire: « Compte tenu [...] de l'inclinaison naturelle des élites à mener des combats par 214

Et l'Afrique brillera de mille feux procuration pour le compte d'intérêts étrangers, il est à craindre que l'Union africaine ne soit instrumentalisée pour renforcer la main mise étrangère sur les pays avec la complicité des Africains »¹³⁹. De fait, si l'on jette un bref regard sur les politiques, stratégies, plans d'action, programmes, et projets actuels de l'Afrique (UA, NEPAD, MAEP, Chartes, rapports, décisions, recommandations etc...), l'on s'aperçoit qu'il y a, parfois, comme une certaine tendance au mimétisme systématique qui nous transforme de temps en temps en une simple caisse de résonance du modèle dominant qui désormais fascine. On peut cependant soutenir que cette fascination qu'exerce principalement l'Amérique avec la planétarisation de ses valeurs et « soixante ans d'action des Etats-Unis pour ouvrir, américaniser et unifier le monde sous sa direction »,¹⁴⁰ résulte sans doute du fait qu'il s'agit désormais, aux yeux de tous, de la nation moderne par excellence. Dans ce contexte, fait remarquer Benjamin Barber, « la démocratie devient moins un système de gouvernement qu'un logo alléchant, qui vise à transformer amis et adversaires en consommateurs du produit Amérique »¹⁴¹. C'est peut-

être cela aussi qui explique que dans « le choc des civilisations », l'Afrique noire ne figure même pas dans les groupes de civilisations analysés par Samuel Huntington. Que pense-t-il par exemple des civilisations bantu ? Considère-t-il qu'elles ont déjà 139 in : « Afrique : les voies de la prospérité » par Eugène Nyambal, Ed.

L'Harmattan, Paris 2008. p.139

¹⁴⁰ cf Fareed Zacharia, «The post-American World» cité par Hubert Vedrine dans «le Monde diplomatique» d'Août 2008

¹⁴¹ In : «Comment le capitalisme nous infantilise», par Benjamin Barber, Ed. Fayard, Paris 2007. p. 278

Et l'Afrique brillera de mille feux disparu sous les coups de boutoir de la civilisation occidentale ?

Quoi qu'il en soit et malgré tout cela, osons l'affirmer ici très clairement : s'il est vrai que toutes les sociétés contemporaines de liberté et de progrès ont été fondées sur les valeurs de civilisation forgées par l'Occident, valeurs qui trouvent leurs sources et leurs exigences dans l'idéal judéo-grec et surtout dans la philosophie et le mouvement des Lumières nés au XVIII^e siècle en Europe ; s'il est vrai aussi que le bien-

être économique et social, le développement et l'entrée dans la modernité passent nécessairement par l'adoption de ces idées et valeurs, en particulier celles issues des Lumières; pourquoi n'y adhérons-nous donc pas, nous aussi ? Souvenons-nous en effet que c'est ce type de raisonnement que fit, en son temps, le Japon avec le succès époustouflant que l'on sait. De fait, le Japon, ouvert à coups de canon par l'Amiral américain Perry en 1853, comprend qu'il ne peut échapper à une mise sous tutelle par les Occidentaux que s'il les imite. L'empereur Mitsu-Hito qui accède en 1868 au trône de l'Empire du Soleil Levant sous le nom de Meiji Tenno dote alors son pays d'un Parlement (à la Britannique), d'un code civil (inspiré du code napoléonien), d'une armée (de type Prusse), d'une technologie occidentale, d'une industrie, etc. C'est, reconnaît-on, cette « imitation méthodique » qui sauva le Japon. Et voici ce que déclare à ce sujet Serge Latouche : « l'incontestable réussite du Japon, hier, et celle plus problématique de certains NPI, aujourd'hui, 216

Et l'Afrique brillera de mille feux semblent témoigner soit d'une occidentalisation réussie, soit du sauvetage de l'identité culturelle et finalement, des deux ».142 Finalement des deux car, à l'instar du Japon, le présent et le futur de l'Afrique

« seront nécessairement hybrides » quand bien même

« l'imitation des modèles d'organisation éprouvés en Occident est devenue un étalon de la valeur des institutions publiques africaines, un label de qualité que chaque pays importateur ne rechigne pas à mettre en avant pour signifier son entrée dans la modernité » 143, une modernité, pourtant devenue folle.

Ne dit-on pas que le mimétisme systématique est presque tout aussi dangereux que le narcissisme irréductible? C'est pourquoi les tentatives de nivellement culturel mondial et d'uniformisation systématique des identités culturelles constituent en réalité un risque d'appauvrissement de

*l'Humanité. Il s'agit au contraire, comme le recommande l'Unesco, de préserver la diversité des expressions culturelles avec pour finalité de concilier identité culturelle et universalité.*¹⁴⁴ Il faut soutenir avec raison Aimé Césaire, « plonger dans ses racines pour atteindre l'universalité ».

¹⁴² In : *L'occidentalisation du monde*, Serge Latouche, éd. La découverte, Paris, 2005.

¹⁴³ In : «*La décentralisation territoriale au Gabon entre mimétisme et mystification*» par Aimé Felix Avenot, Ed. L'Hamattan, Paris 2008 p.35

¹⁴⁴ C'est le but de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée par l'Unesco le 20 octobre 2007.

217

Et l'Afrique brillera de mille feux En tout état de cause, on constate fort heureusement que, concrètement, dans le nouvel Etat démocratique africain, un accent tout particulier est désormais porté sur le modèle de démocratie occidentale, avec la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) et la légitimation par la souveraineté populaire exprimée sous forme d'élections périodiques,

justes,

libres,

transparentes

et

concurrentielles. Ce sont là en effet les deux éléments clés sur lesquels repose toute la démocratie parlementaire moderne de type occidental, que théorisa si bien Montesquieu au XVIII^e siècle : le parlement fait les lois, le pouvoir exécutif gère l'Etat, le pouvoir judiciaire interprète les lois élaborées par le législateur et exerce un contrôle juridictionnel sur les actes de l'exécutif. Le reste, pourrait-on dire, relève souvent d'un simple mimétisme dans la mesure où, sur ces points, la démocratie a toujours été quelque peu différente d'un pays occidental à un autre.¹⁴⁵ Le président Franklin D. Roosevelt ne disait-il pas lui-même que : « La Démocratie..., est une quête sans fin pour les meilleures choses ; et dans cette recherche... il y a beaucoup de routes à suivre » ? Mais la difficulté pour l'Afrique d'aujourd'hui réside dans le fait que, par les temps qui courent qui ne donnent plus le temps au temps, il faut sans cesse aller toujours plus loin et toujours plus vite en s'assimilant instantanément et totalement à un seul

modèle, le modèle dominant. « S'il fut un temps, souligne déjà à ce propos Kofi Annan dans son rapport annuel (2006), où la démocratie 145 Lca démocratie parlementaire anglaise est très différente de la démocratie présidentielle française ou de la démocratie directe suisse.

218

Et l'Afrique brillera de mille feux représentative était le cœur même des régimes démocratiques, la démocratie participative¹⁴⁶ prend à son tour de plus en plus d'importance ». C'est sous l'impulsion d'élites africaines, jadis révolutionnaires, aujourd'hui passées à l'extrême opposé et désormais fascinées par le modèle dominant qu'il convient de mimer pour signifier son entrée dans la modernité, qu'un accent tout particulier est mis de surcroît sur des concepts nouveaux à la mode et le plus souvent encore en gestation. Tous ces concepts nouveaux traduisent une norme (le moins d'État) et visent un objectif (le démantèlement de l'État-nation centralisateur). Il en est par exemple ainsi de :

- l'organisation de « contre-pouvoirs » (principe caractéristique du système américain des « check and balance », poids et contrepoids) grâce notamment à la garantie constitutionnelle donnée au « droit de former des associations ». La finalité en est de permettre aux ONG, aux médias, aux entreprises et à la « société civile » en général, de se constituer en « contre-pouvoirs ». C'est le nouvel esprit de la démocratie avec les notions en vogue de « participation », de

« consultation », de « débat citoyen » et les concepts de démocratie participative, démocratie délibérative, démocratie sociale, démocratie locale ou démocratie d'opinion. Mais, pourrait-on se demander, de quelle participation et de quelle opinion s'agit-il en ce qui concerne une Afrique en collapsus ? Tout d'abord dans 146 Pour Loïc Blondiaux « la force aussi indéterminée que celle de démocratie participative tient précisément à son flou, la diversité des usages possibles dont elle peut être l'objet... In le Nouvel esprit de la démocratie, éd. Seuil

219

Et l'Afrique brillera de mille feux nos pays, la « communauté dite internationale » et

« l'opinion publique dite internationale », c'est avant tout l'opinion façonnée par l'Occident et véhiculée par ses ONG et ses médias de masse qui lui confèrent une autorité supérieure. Quant aux valeurs et aux opinions de l'Afrique réelle, de l'Afrique profonde, elles ne comptent en réalité que pour du beurre. Concernant les

« contre-pouvoirs », qu'il s'agisse des grandes entreprises étrangères globalisées bien plus puissantes que nos Etats ou qu'il s'agisse de certaines ONG

venues tout droit de l'extérieur et assistées de quelques délégués locaux à la solde et aux ordres, ils se sont mués, en Afrique, en principal vecteur d'influences extérieures, en véritables pouvoirs idéologisés qui cherchent, eux aussi, à imposer à des Etats déjà en faillite, leur propre et seul point de vue, voire à se substituer à ces Etats. Ils n'hésitent même plus à les intimider ou à les faire chanter. Ajoutons qu'ils n'ont, ce faisant, de compte à rendre à personne, ni aux publics, ni aux sociétés. C'est pourquoi, certaines de ces ONG rappellent souvent par le caractère évangélique de leur activisme, l'ambition civilisatrice et messianique du colonisateur et des mouvements religieux du XIX^{ème} siècle.

- la limitation constitutionnelle des mandats et l'obligation d'alternance démocratique : deux mandats, exactement comme aux Etats-Unis, ni plus ni moins.

Même la Russie et la Chine sont elles aussi passées à l'heure des stricts deux mandats. C'est dire que l'Afrique ne pouvait, là non plus, demeurer longtemps en dehors de ce vaste mouvement planétaire. Elle s'y est donc mise elle aussi et il y a lieu de s'en féliciter.

220

Et l'Afrique brillera de mille feux Pour autant cela ne doit pas nous empêcher de noter, en passant, qu'aucune disposition similaire ne vient pour le moment contrarier la volonté des peuples dans les Constitutions de la « vieille Europe », pourtant berceau de la démocratie moderne.¹⁴⁷ D'ailleurs, l'Histoire s'emploie parfois à déjouer les clichés et à nous faire des pied-de-nez. Ainsi en Argentine, Mme Cristina Fernandez Kirchner a été triomphalement élue à la tête de l'Etat pour succéder, « en coprésidence », à son brillant mari que la Constitution interdisait de briguer un troisième mandat. En Russie, pour contourner le même obstacle, le très populaire Vladimir Poutine,

« icône du peuple russe » qui a remporté haut la main les élections législatives est resté en place. Mais comme puissant chef du Parti au pouvoir (Russie unie) et Premier ministre de son poulain, le nouveau président Dmitri Medvedev. Même aux Etats-Unis, Bush fils avait pu succéder à Bush père et Mme Clinton s'était proposée (sans succès certes) de revenir elle aussi à la Maison blanche.¹⁴⁸ Et ce n'est peut-être pas encore fini puisque l'on raconte même que le petit frère, le gouverneur Jeff Bush pourrait, lui aussi, se mettre dans les rangs de cette succession quasi-

dynastique (et rien ne l'y empêche).

147 En Europe, les chefs d'Etat (ou de gouvernement) sont éligibles plusieurs fois, bien qu'il soit rare que l'on y garde le pouvoir plus de 15

ans. La France vient cependant de modifier sa Constitution à cet effet.

148 Les Bush et les Clinton auraient ainsi occupé alternativement la présidence des Etats-Unis pendant plus d'un quart de siècle. Mais on peut aussi mentionner le cas incroyable mais vrai de la Pologne où les frères jumeaux Kaczynski ont démocratiquement accaparé le pouvoir. Que n'aurait-on pas dit si tout cela avait eu lieu en Afrique ?

221

Et l'Afrique brillera de mille feux

- le respect et même la sacralisation des droits de l'Homme, préoccupation idéologique majeure de notre temps qu'il a fallu, fort heureusement d'ailleurs, inscrire dans les Constitutions africaines et dans l'Acte constitutif de l'Union africaine. Dorénavant l'individu qui prime sur la communauté doit impérativement être placé au centre des toutes premières préoccupations et des devoirs essentiels de la communauté. Certes le débat de fond, bien que jugé dépassé, qui porte sur l'individu et le groupe ou l'homme et sa nature demeure : l'homme existe-t-il d'abord comme produit d'une société qui le dépasse et l'engendre ou comme individu qui naît libre sur une terre vierge ? Certes aussi les Japonais qui ont su si bien imiter les Occidentaux, continuent à privilégier chez eux la logique de groupe et la séniorité. Certes encore la notion de « raison d'Etat » tant décriée, tant dénoncée, est toujours en vigueur

dans

les

plus

grandes

démocraties

occidentales. 149 Mais l'Afrique en général a résolument opté pour la promotion des droits de la personne et il y a lieu de s'en féliciter.

- la décentralisation qui a contraint les pays africains, au tournant des années 1990 de se départir de la centralisation excessive de l'État-nation dans le contexte général de la doctrine du « moins d'Etat »

visait elle aussi à démanteler l'État-fort d'antan et le

« totalitarisme centralisateur » qui le caractérisait. De fait, constate Aimé

Félix Avenot, « après les longues années de tyrannie centralisatrice et de monopartisme 149 L'Amérique vit bien, semble-t-il, la conscience tranquille, en dépit des tortures, des violations des droits de l'Homme dans ses prisons extérieures de Guantanamo et d'Abu Ghraib. 222

Et l'Afrique brillera de mille feux lénifiant et caporalisant, la reproduction du modèle français de décentralisation apparaissait, en effet comme participant d'une rupture épistémologique qui tendait à faire de la démocratie locale le principe matriciel de toute l'organisation politique, dans le droit fil de la pensée d'Alexis de Tocqueville » 150 (grand admirateur « de la démocratie en Amérique »).

Sur toutes ces questions, prenons à titre illustratif, l'exemple de la « Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance »

(CADEG). Elaborée par les élites africaines et les experts de l'UA, et signée par nos États-membres, celle-ci stipule clairement qu'elle a pour objectifs de :

« promouvoir l'adhésion de chaque Etat partie aux valeurs et principes universels de la démocratie et le respect des droits de l'Homme. (...) A ces fins, les Etats

parties

doivent

promouvoir

la

bonne

gouvernance, notamment par la transparence et l'obligation de rendre compte de l'administration. (...), créer

les

conditions

légal

propices

à

l'épanouissement des organisations de la société civile... ». N'est-ce pas une

belle illustration de l'alignement systématique sur le modèle le plus disant de la démocratie « forte ou avancée ». Ainsi, l'Afrique est partout à l'avant-garde et à la pointe du changement de mentalité (et c'est tant mieux). A telle enseigne que l'on en est venu à exiger immédiatement d'elle ce que nul, à l'époque, n'exigea de l'Europe ou de l'Amérique, 150 In : «La décentralisation territoriale au Gabon entre mimétisme et mystification» op. cit. p.78

223

Et l'Afrique brillera de mille feux et que nul n'exige aujourd'hui de l'Orient ou de l'Extrême Orient. Plus donc question pour elle de s'inspirer, comme le fit le Japon, de ce qui fait la force de la grande civilisation occidentale mais tout simplement de mimer et calquer un seul modèle, le modèle dominant de l'heure. Comme on le voit, l'Afrique est effectivement devenue un véritable champ d'expérimentation de toutes les modes. Mais la véritable question qui, désormais, se pose à elle maintenant est de savoir si toutes ces modes peuvent être facilement assimilées par la réalité des sociétés africaines. C'est le problème de l'aptitude de l'imitateur à s'approprier et internaliser le modèle importé donné en exemple. En attendant, nous ne faisons plus preuve d'imagination mais nous récitons simplement des text-books. Le reconnaître par honnêteté intellectuelle ne signifie aucunement rejeter ces modes. Bien au contraire, d'autant plus qu'il faut bien avancer avec son temps, « le temps mondial ». Et par les temps qui courent, qui ne laissent plus le temps au temps, il est illusoire d'espérer se faire entendre isolément et survivre en adoptant la stratégie suicidaire du cavalier solitaire. Il faut par conséquent monter dans le train en marche et avancer vers la modernité, mais, les yeux grands ouverts, groupés et en rangs serrés au sein d'une Union africaine suffisamment forte pour nous protéger et nous éviter de sombrer à l'image de la Somalie, d'Haïti ou de l'Irak.

224

Et l'Afrique brillera de mille feux CHAPITRE 7.

La gestion partagée des affaires

internationales

« *Serva ordinem et ordo servabit te* »

(Préserve l'ordre et l'ordre te préservera) L'ordre juridique international dans lequel nous vivons encore aujourd'hui, constitué d'entités juxtaposées, est dépourvu d'autorités centrales exécutives, législatives et judiciaires ; il n'y a ni constitution mondiale ni gouvernement mondial, doté notamment

d'une véritable autorité policière pour faire appliquer le droit international. Toutefois, la Charte des Nations Unies, texte essentiel de l'ordre international, a ouvert la voie à une concertation permanente entre tous les Etats pour harmoniser leurs positions et tendre progressivement vers une meilleure organisation et gestion partagée des affaires de la planète toute entière.

Elle permet d'ores et déjà au Conseil de sécurité, sorte de gendarme institutionnel planétaire, doté de pouvoirs juridiquement contraignants (Chapitre VII), de prendre des mesures coercitives, imposables à tous les Etats, en cas de « menaces à la paix et la sécurité internationales » ou « d'acte d'agression ». Elle permet aussi à l'Assemblée générale, sorte de parlement mondial, non seulement de voter des résolutions et des décisions,

mais

aussi

d'exercer,

du

moins

théoriquement, un certain contrôle sur le Secrétariat 225

Et l'Afrique brillera de mille feux général et le Conseil de sécurité (article 10 de la Charte). De sorte que la logique de la sécurité collective appelle de plus en plus un certain transfert nécessairement partiel de la force légitime des Etats vers l'ONU.

L'ordre politique international ne dispose pas non plus de juridiction mondiale obligatoire dans la mesure où le consentement des parties à un litige est nécessaire pour sa saisine. On assiste cependant à une évolution où les normes impératives du droit international, qui fondent l'ordre international, sont appelées à s'appliquer erga omnes à tous les Etats sans exception. C'est le cas notamment des droits fondamentaux de la personne humaine, du droit humanitaire ou encore de la protection du patrimoine commun de l'Humanité. Par ailleurs des valeurs et des concepts nouveaux apparaissent de plus en plus, tels le droit d'ingérence, le droit de l'enfance, l'approche

« genre », la « compétence universelle », la sécurité humaine, la responsabilité de protéger... De même, des institutions nouvelles naissent ou sont en voie de création tels : le Tribunal Pénal International (TPI) ou l'Organisation mondiale de l'environnement dont la création est réclamée.

Entre temps, les analyses prospectives et les spéculations vont bon train. Déjà, Jacques Attali, dans sa « Brève Histoire de l'avenir », imagine de nouvelles institutions supranationales. Selon lui, celles-ci évolueront vers un gouvernement mondial, doté d'une Constitution planétaire et comprenant un conseil de sécurité élargi au G8 et à quelques nations montantes. L'Assemblée générale de l'ONU, épaulée 226

Et l'Afrique brillera de mille feux par une deuxième chambre élue au suffrage universel, puis par une troisième chambre formée des entreprises, constituera un Parlement planétaire etc... L'Humanité tend, ainsi, à se percevoir de plus en plus comme une totalité, comme un « village planétaire ». Dès lors, la question n'est plus seulement celle de l'Etat qui doit faire face à l'ennemi extérieur mais aussi celle de l'Humanité qui doit survivre face aux défis globaux communs.

L'Afrique face aux défis globaux Notre monde, répète-t-on ici et là, ne va pas bien. Des menaces et risques majeurs parfois d'une nature nouvelle et d'une ampleur sans précédent, apparaissent en effet de plus en plus en son sein. La liste indicative de ces menaces et défis est longue et hétéroclite : les fléaux sociaux tels que les épidémies (SRAS, EBOLA, paludisme...), les pandémies (VIH/SIDA) et les épizooties (grippe aviaire H5N1) ; les conflits armés et la prolifération des armes de destruction

massive ;

la

criminalité financière

transnationale et l'endettement mondial ; l'explosion de la pauvreté et de la corruption ; le terrorisme international, les OGM, la débâcle écologique mondiale, les catastrophes climatiques à répétition, etc.

Cette liste, on le voit, est tellement impressionnante que les diplomaties de certains grands pays (par exemple les Etats-Unis, le Royaume-Uni) ont jugé utile de mettre sur pied, notamment dans leurs administrations extérieures, de nouvelles directions exclusivement 227

Et l'Afrique brillera de mille feux chargées de la globalisation. Le monde est en effet arrivé à un grand carrefour où des choix vitaux semblent s'imposer, particulièrement dans des domaines tels que la protection de l'environnement ou la lutte contre le terrorisme global, choix qui méritent qu'on s'y étende quelque peu, à titre d'illustration.

S'il est vrai que ces phénomènes ne pèsent pas de la même façon sur tous les pays de la planète, les Etats africains ne pouvaient pas ne pas se sentir

concernés par les grands débats qui agitent la communauté internationale, en particulier depuis les attentats anti-américains du 11 septembre 2001. Plus que jamais, nos politiques devaient aussi tenir compte, dans

leurs

objectifs,

de

la

promotion

du

multilatéralisme et de la nécessaire gestion partagée des affaires africaines et internationales. Car, ce que l'on nomme communément menaces et défis globaux ne peuvent être résolus que de manière collective et globale, c'est-à-dire en associant tous les pays, tous les acteurs-clés, dans la recherche de solutions. Voilà pourquoi les pays africains se sont, eux aussi, mobilisés avec force en faveur de la lutte contre la dégradation de l'environnement et le terrorisme international pour ne citer que ces deux menaces.

Préserver le poumon africain pour sauver la planète terre en danger

Le grave danger des pollutions créées par l'activité humaine et la prise de conscience universelle 228

Et l'Afrique brillera de mille feux qui en a résulté constituent un phénomène important mais relativement récent. Certes, dès le XIX^{ème} siècle, quelques esprits avisés commencèrent à exprimer des réserves à ce sujet. Mais ils ne furent guère compris par leurs contemporains. On sait aujourd'hui, depuis la catastrophe de l'usine « Union Carbide » de Bhopal (Inde), en 1984, qui tua 3.000 personnes en une nuit et fit par la suite plus de 10 .000 autres victimes et, surtout l'explosion, le 26 avril 1986, d'un réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine, que les désastres liés aux progrès techniques et à l'industrialisation ne sont malheureusement pas imaginaires. L'accentuation de l'effet de serre du fait de l'hyperactivité des hommes et le réchauffement de la planète qui s'ensuit entraînent de si graves conséquences sur les plans météorologique, sanitaire ou économique que l'Humanité et ses civilisations se trouvent aujourd'hui confrontées à un défi redoutable : comment vivre désormais avec une nature et un climat qui se retournent contre les hommes ?

L'augmentation du niveau de la mer, les pluies acides, les inondations, la

fonte des glaciers, les sécheresses, les incendies, les vagues de chaleur ou de froid qui tuent sont, à n'en point douter, de très graves menaces globales qui appellent urgemment une réponse globale. Face à ces menaces, le monde s'éveille peu à peu et prend de plus en plus conscience de l'unité de son destin. Ainsi, le cri d'alarme de Jacques Chirac au sommet de Johannesburg organisé par l'ONU en 2002, a retenu l'attention de tous : « notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature mutilée, 229

Et l'Afrique brillera de mille feux surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre. L'Humanité souffre. Elle souffre de mal développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La terre et l'Humanité sont en péril et nous sommes tous responsables ».

Depuis le Sommet de la terre tenu à Rio en 1992, de plus en de voix s'élèvent pour protéger et aménager l'environnement afin de limiter les dégâts que l'homme fait subir à la planète et qui, à terme, pourraient mettre en péril l'homme lui-même. En effet, comme le constate Georges Charpak prix Nobel de physique (1992), « nous émergeons à peine d'un siècle au cours duquel ont été perturbés des équilibres centenaires, voire millénaires, sous le flot croissant de la science et de ses retombées ». Aussi, considère-t-on désormais les biens environnementaux tels que l'air, l'eau, le climat, la biodiversité comme des « Biens Publics Mondiaux » (BPM) qui bénéficient à tous et nécessitent de ce fait un traitement coopératif à l'échelle mondiale, échappant à la seule loi du marché et à la souveraineté étatique. La liste déjà très longue des BPM/PCH (patrimoine commun de l'Humanité) est loin d'être close. Elle concerne non seulement des biens environnementaux, mais aussi des biens sanitaires, éducatifs et même politiques (la paix et la sécurité). Ce sont des biens publics tantôt matériels (dépollution de l'eau et de l'air), immatériels (les droits de l'Homme), et tantôt naturels (le climat). Cette liste comprend, bien sûr, les éléments qui appartiennent juridiquement à l'Humanité comme par exemple les fonds marins, la lune, l'air, l'eau, le climat, le génome humain etc... Elle 230

Et l'Afrique brillera de mille feux comprend également des espaces et des biens internationalisés tels l'espace extra-atmosphérique ou l'Antarctique. Mais elle comprend aussi certains biens culturels, naturels ou mixtes qui, tout en demeurant sous la souveraineté des Etats, « présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'Humanité tout entière » (Unesco).

En Afrique en général et dans un pays comme le Gabon

en

particulier,

les

secteurs

liés

à

l'environnement naturel et à la biodiversité font depuis plusieurs

années

l'objet

d'une

attention

gouvernementale toute particulière. Soulignons que la forêt gabonaise, par exemple, qui se rattache à l'ensemble du vaste massif forestier tropical du bassin du Congo, le deuxième au monde après celui de l'Amazonie, constitue l'un des poumons de l'Humanité.

Rappelons une fois de plus à cet égard que le président Nicolas Sarkozy a eu à ce sujet les mots justes en déclarant : « la seule forêt gabonaise consomme chaque année quatre fois plus de gaz à effet de serre que n'en produit toute la France ». Cette forêt couvre en effet, plus de 22 millions d'hectares et représente 85 % de la superficie totale du pays. On estime que le Gabon possède à lui tout seul 6.000 espèces de plantes, abrite, outre les éléphants et les buffles, 19 espèces de primates (dont les célèbres gorilles), 20 espèces de carnassiers et plus de 600 espèces d'oiseaux ; ses rivières, ses lagunes et ses eaux maritimes regorgent de poissons de toutes sortes. Aucun observateur ne peut s'y tromper : en l'état, cet écosystème donne 231

Et l'Afrique brillera de mille feux

« l'impression d'une nature toute puissante portant à peine la marque de quelques griffures humaines ».151

Toutefois, pour assurer une gestion durable et responsable de son immense patrimoine paysager et de ses précieux biens publics intergénérationnels, l'Etat gabonais, conscient de ses responsabilités mondiales, a adopté volontairement, en août 2002, une série de nouvelles mesures supplémentaires portant création de treize parcs nationaux représentant une zone d'aires de protection absolue, couvrant 11 % de son territoire

national. A en croire les médias, le Gabon est devenu comme on l'a vu, « après le Costa Rica, le pays qui protège la plus grande surface du territoire ». 152 En s'inscrivant totalement dans le processus de mise en œuvre des conventions internationales sur le développement durable, cette décision, qualifiée d'historique par la communauté internationale, permet également à notre pays de contribuer au renforcement du multilatéralisme.

Cependant, on ne peut s'empêcher d'accorder aussi une attention particulière aux questions légitimes suscitées par les BPM. Ne court-on pas le risque, s'interrogent certains, de transformer les BPM en une machine juridique de plus destinée à la domination des pays faibles du Sud par ceux plus puissants du Nord (avec leurs ONG) ? Ces mêmes pays qui refusent de surcroît de réduire leurs émissions de gaz à effet de 151J. Bouquerel, Le Gabon, Paris, PUF, QSJ, pp. 17-18

152 Revue National Geographic, septembre 2003

232

Et l'Afrique brillera de mille feux serre pourtant responsable du terrible réchauffement de la planète. Deux poids deux mesures ! Qu'on se souvienne par exemple de cette ténébreuse affaire du parc de « petit Loango » relatée plus haut ainsi que des redoutables pressions extérieures, disproportionnées, cyniques et à deux vitesses, exercées à cette occasion sur un petit pays comme le Gabon qui pourtant donne tant à l'Humanité. Que recouvre et que cache la notion fourre-tout de « génération future » ? Comment peut-on

« représenter l'Humanité » en général et « les générations futures » en particulier ? Est-il nécessaire de sacrifier une génération en faveur des générations futures ? Comment concilier concrètement les intérêts collectifs de l'Humanité toute entière (contraintes extérieures) avec les propres intérêts nationaux des pays africains (contraintes intérieures), notamment en matière de légitime aspiration à la croissance et au développement, à la lutte contre la pauvreté et la maladie, à l'accès à l'énergie et à l'eau potable... ? Ne doit-on pas récompenser, au lieu de les diaboliser, les gouvernements qui préservent les forêts tropicales humides et rendent ainsi service à la planète ?

Comment en effet transformer, sans moyen et sans compensations financières internationales, les traditions millénaires qui menacent souvent nos forêts comme par exemple la pratique de l'agriculture sur brûlis et l'utilisation du bois de chauffe comme source d'énergie ? De telles questions prennent tout leur sens en particulier lorsqu'on songe par exemple à l'anecdote amusante suivante :

Et l'Afrique brillera de mille feux Conformément à la Convention Cites de Washington (1973)¹⁵³, ainsi qu'à la Convention de Rio (1992) sur la protection de la diversité biologique et la mise en œuvre du plan Action 21, les gouvernements africains en général et le gouvernement gabonais en particulier ont pris la décision d'interdire de tuer les éléphants et de créer des zones de protection absolue de la flore et de la faune. Au nombre de ces aires protégées figure, comme on l'a vu plus haut, le Parc national de « petit Loango », situé dans le département d'Etimboué (non loin de Port-Gentil), et dont je suis, depuis plus de 10 ans, l'un des trois députés. Ainsi, depuis plusieurs années déjà, grâce à ces mesures de sauvegarde de la faune et de la flore, on a constaté une prolifération sans précédent du nombre d'éléphants cohabitant avec les hommes dans ma circonscription électorale.

Le souci quotidien pour les populations locales, c'est que ces pachydermes peuvent, en une journée, dévorer en guise de « petit déjeuner » parfois l'équivalent de six mois de dur labeur d'une honnête famille. Pire, ils vont même parfois jusqu'à s'attaquer physiquement aux êtres humains entraînant de temps en temps la mort de quelques malheureux paysans. Les populations (mes électeurs) ne comprennent donc pas que l'Etat, dont je suis aussi l'un des représentants, 153 La Convention Cites signée le 3 mai 1970 à Washington par 80 Etats, entrée en vigueur le 1er juillet 1975, interdit le commerce international des espèces de la flore et de la faune menacées de disparition, dont les éléphants convoités pour leurs défenses en ivoire.

Et l'Afrique brillera de mille feux puissent protéger des animaux qui détruisent des mois de labeurs et les agressent. Aussi, en 2001, briguant un second mandat de député, je me suis entendu dire plus d'une fois au cours de ma campagne électorale dans la circonscription, cette remarque, qui pour drôle qu'elle paraissait, n'en était pas moins légitime et censée :

« Monsieur le ministre-député, votre gouvernement protège vos amis les éléphants à notre détriment.

Puisqu'il en est ainsi, allez-y donc demander à ces bêtes de voter pour vous ! Elles sont là avec nous tout autour du village et vous entendent quand vous parlez fort. Vous pouvez même aller les voir ce soir pour leur demander le gîte et le couvert que nous vous offrons habituellement... ». En dépit de ce que je pouvais donner comme arguments sur les bienfaits de l'écotourisme, notamment en termes d'emploi potentiel, de distribution de

revenus ou encore d'apport de devises, il m'était difficile de convaincre mes électeurs qui avaient réellement besoin de protection.

Qu'on se souvienne à cet égard des rejets suscités en France par la réintroduction d'un petit loup dans le parc national du Mercantour et de deux malheureux ours dans les Pyrénées. « Où sont la démocratie et le bon fonctionnement de l'Etat, s'exclamait-on en France à ce sujet sur Internet , quand une décision d'une telle importance, qui a profondément bouleversé la vie de plusieurs départements français est le fait d'une petite technocratie qui ne rend de compte à personne » ?

235

Et l'Afrique brillera de mille feux La sécurité mondiale et la lutte globale contre le terrorisme global

En ce début du XXIème siècle, une nouvelle forme de terrorisme est apparue : l'hyper terrorisme, aussi appelé terrorisme international, terrorisme global ou cyber-terrorisme du fait notamment du caractère nébuleux et mondialisé de ses structures. Le 11

septembre 2001, des centaines de millions de téléspectateurs du monde entier ont suivi, en direct et abasourdis, le déroulement tragique des attentats les plus dramatiques de l'histoire. On se souvient que ce jour là, quatre avions de ligne furent détournés simultanément par 19 pirates-kamikazes transformés en de véritables bombes volantes pour s'écraser contre des bâtiments emblématiques de l'hyper puissance américaine. Le bilan fut effroyable : plus de 3.000

victimes civiles, ensevelies sous les décombres ; deux gigantesques gratte-ciel, les tours jumelles du World Trade Center, icônes du capitalisme et symboles de New York (capitale économique et financière du monde), effondrés ; un immense édifice militaire, le Pentagone, QG et centre nerveux de la plus grande force militaire planétaire de tous les temps, situé dans la capitale des Etats-Unis d'Amérique, éventré ; des forêts de Pennsylvanie, brûlées ; des milliards de dollars envolés en fumées....

236

Et l'Afrique brillera de mille feux Pour la première fois de leur histoire, les Américains ne se sentirent plus en sécurité sur leur propre territoire, qu'ils pensaient inviolable. Jamais en effet, depuis Pearl Harbour, un défi aussi direct n'avait été lancé à leur pays par un adversaire, de surcroît invisible, sans patrie et sans territoire. Provoquée chez elle, touchée au cœur, la riposte de l'hyper puissance américaine ne se fait pas attendre. Dès le lendemain 12

septembre, le Conseil de sécurité de l'ONU, adopte à l'unanimité, la résolution 1368 (2001) qui condamne les attentats et permet aux Etats-Unis, exerçant leur

« droit naturel de légitime défense »¹⁵⁴, de conduire une intervention armée contre le régime des Talibans en Afghanistan, base arrière du milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden, instigateur de ces attentats. Le 20 septembre 2001, le président George W. Bush promet à son peuple de « conduire le monde à la victoire » contre les auteurs de la « première guerre du XXIème siècle ». Le 28 septembre, son gouvernement fait également adopter à l'unanimité par le Conseil de sécurité la résolution 1373 (2001) qui organise, autour des Etats-Unis, la coalition mondiale antiterroriste et la stratégie de lutte planétaire contre ce nouveau fléau global. Le 7 octobre, les premiers missiles tombent sur l'Afghanistan, cible désignée de la riposte militaire américaine jugée juste et légitime par tous. En quelques semaines, le régime des Talibans, au pouvoir à Kaboul depuis 1996, est pulvérisé et remplacé par un

« gouvernement ami » des Etats-Unis dirigé par Hamid Karzaï.

154 Cf. l'article 51 de la Charte de l'ONU.

237

Et l'Afrique brillera de mille feux Mais si ce 11 septembre 2001 constitue une date importante dans l'histoire du terrorisme, l'hyper terrorisme, en tant que mouvement globalisé, a des racines plus anciennes. On s'accorde en effet à dire que l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques en 1979 marque « le point de départ d'une campagne pour un djihad nouveau, ancré dans une dimension internationaliste ». ¹⁵⁵ Durant les années 80, affluent en effet du Maghreb et du Moyen-Orient des milliers de volontaires (entre 10.000 et 15.0000 personnes selon les sources), surnommés « moudjahidines », pour soutenir la résistance afghane. A la fin des années 1980, et avec le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan,

l'ensemble

du

mouvement

internationaliste islamiste se réorganise sous la houlette de Oussama Ben Laden qui crée alors Al-Quaïda.

Dirigée à l'origine contre une partie des régimes arabes, considérés comme les « ennemis proches » et accusés notamment de ne pas appliquer la charia

(la loi islamique), l'idéologie d'Al-Qaïda va tout au long des années 1990 se retourner contre les Etats-Unis et leurs alliés (« ennemis lointains »). Ainsi, les Américains deviennent-ils, dès 1993, la cible prioritaire de ce réseau terroriste (avec une première tentative d'attentat contre le World Trade Center et le soutien aux factions islamistes dans la guerre civile somalienne réduisant en échec l'opération américaine Restore Hope).

155

Dominique Thomas, « Al-Qaïda : de l'Afghanistan à la globalisation », in Jean-Marc Balencie, Arnaud de La Grange (dir.) *Les Nouveaux Mondes rebelles. Conflits, terrorisme et contestation*. Paris, Michalon, 2005, p.7

238

Et l'Afrique brillera de mille feux La suite est connue : attentats à la voiture piégée à Riyad en 1995 et contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1996, opérations kamikazes à répétition contre des bases militaires américaines dans la péninsule arabique et contre un vaisseau de la marine américaine en 2000 dans le port yéménite d'Aden, etc. Si tous ces attentats, y compris ceux du 11 septembre 2001 et ceux perpétrés en Tunisie, en Indonésie, en Turquie, au Maroc, en Algérie, en Egypte, en Mauritanie, en Espagne et en Angleterre, ont des motivations plus ou moins différentes, ils se revendiquent tous du mouvement de Ben Laden et de son idéologie. Ainsi les réseaux globalisés et « franchisés » d'Al-Qaïda, qui « n'ont parfois qu'une très lointaine relation avec le noyau central, jonglent désormais avec l'ennemi proche, représenté par les régimes musulmans dont la légitimité sur le plan politique et religieux est remise en cause, et l'autre lointain, symbolisé par la puissance américaine et ses alliés ».

156

La structure « éclatée et déterritorialisée » et l'autonomie de ses capacités opérationnelles rendent difficile la lutte contre l'hyper terrorisme. Formée d'une multitude de réseaux diffus, Al-Qaïda, sorte d'« internationale du terrorisme », dispose de moyens financiers énormes placés un peu partout dans le monde ainsi que d'un groupe de redoutables hommes-kamikazes parfaitement bien entraînés. En tout état de 156

Dominique Thomas, « Al-Qaïda : de l'Afghanistan à la globalisation », article cité, p.11

239

Et l'Afrique brillera de mille feux cause, les événements de ces dernières années ont montré que nulle région, nul Etat, nul individu ne se trouve à l'abri des dangers du terrorisme. « L'Amérique et le monde, souligne à cet égard Zbigniew Brzezinski, font face à la même menace fondamentale : une

effervescence politique de plus en plus violente susceptible de s'achever en anarchie mondiale ». 157

Comment en effet affronter efficacement une telle menace globale sinon en se mobilisant tous au niveau multilatéral et planétaire ? Pour sa part, l'Union africaine qui, dès 1999, avait élaboré à Alger, dans le cadre de l'OUA, une Convention contre le terrorisme, a marqué spontanément au niveau régional sa solidarité et sa disponibilité à apporter sa pleine contribution à l'effort collectif engagé au sein de l'ONU. A ce jour, de nombreux pays africains ont déjà signé les treize conventions internationales sur le terrorisme élaborées sous l'égide des Nations Unies. Ils sont, en outre, prêts à prendre part à la conclusion de la « Convention globale sur le terrorisme » tant attendue.

Il est évident que le spectre du terrorisme hante toujours chaque jour un peu plus la communauté internationale. L'actualité des attentats du 11 mars 2004

à Madrid et ceux du 7 juillet 2005 à Londres, attribués eux aussi aux réseaux Al-Qaïda, ou encore ceux 157 Zbigniew Brzezinski, The choice: Global Domination or Global Leadership. New York, Basic Books, 2004

240

***Et l'Afrique brillera de mille feux** perpétrés par des « islamistes » en avril 2005 au Caire contre des touristes occidentaux sont venus démontrer, encore une fois, que la lutte anti-terroriste, même coordonnée à un niveau international ne peut être limitée à des réponses exclusivement militaires classiques, mais doit être envisagée sous tous les angles. Car, si la victoire passe par la répression et la guerre globale, elle passe sans doute aussi par le règlement global des déséquilibres du monde et des conflits non résolus dont en particulier celui du Moyen Orient qui, depuis 64 ans, ponctue, par ces tragédies, la vie des Nations Unies. « A force d'en différer sans cesse le règlement, cet affrontement est devenu l'épicentre de l'instabilité internationale, la source première de l'incompréhension entre les mondes, l'alibi facile de tous les terroristes ». 158 Plus que jamais, l'ONU apparaît donc comme l'unique cadre, incontournable et légitime, pour mobiliser et engager une action collective en vue de relever ensemble, dans la justice et l'équité, les nombreux défis auxquels l'Humanité est aujourd'hui confrontée.*

Pour une nouvelle gouvernance mondiale : la réforme des Nations Unies

Comme on le voit, notre avenir à tous se joue pour une bonne part, au sein

de ce « lieu de rencontre indispensable de l'Humanité toute entière » qu'est le 158 Jacques Chirac, in « discours à l'occasion de la 61ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies » N.Y. 19 sept.2006

241

Et l'Afrique brillera de mille feux système des Nations Unies¹⁵⁹, créé au lendemain de la seconde guerre mondiale pour « maintenir la paix et la sécurité internationales (...) » et réaliser la coopération internationale

en

faveur

du

développement

« économique, social, intellectuel ou humanitaire », selon les termes de la Charte de l'ONU. Comme toute organisation internationale, l'ONU n'est qu'un instrument, au service de la paix, de la sécurité et de la prospérité et du bien-être international. Mais il s'agit d'un instrument essentiel, unique et irremplaçable de coopération multilatérale à composition universelle et de gestion partagée des affaires internationales. C'est le siège par excellence de la légitimité internationale et le centre vital de l'action multilatérale et de l'indispensable gouvernance globale, destiné à éviter, autant que faire se peut, que les relations entre les nations ne soient régies que par la loi de la jungle et la domination des plus forts.

Or, en dépit de l'érosion du temps et des mutations profondes intervenues dans le monde tout au long du demi-siècle écoulé, l'ONU n'avait connu aucun changement appréciable depuis sa création. Qu'on se souvienne qu'en octobre 1944, lorsque, dans un premier temps, les experts américains se sont réunis à Dumbarton Oaks avec leurs homologues anglais, russes et chinois pour rédiger le projet d'une ¹⁵⁹L'ONU n'est en effet qu'une partie de l'immense réseau du système des Nations Unies qui compte aussi : les Agences spécialisées (UNESCO, OMS, FAO, AIEA, etc.), les institutions dites de Bretton Woods (FMI, BIRD), auxquelles s'ajoutent l'OMC et les grands programmes rattachés à l'ONU (PNUD, HCR, UNICEF, PAM, etc.).

242

Et l'Afrique brillera de mille feux

« Organisation des Nations unies », l'Afrique était totalement absente. Qu'on se souvienne aussi que le 25

avril 1945, lorsque, dans un second temps, s'est ouverte la Conférence constitutive des Nations-Unies à San Francisco, quatre Etats africains seulement étaient présents : l'Union Sud Africaine (encore sous

« domination blanche »), l'Egypte, l'Ethiopie et le Libéria. Qu'on se souvienne enfin que le 26 juin 1945, lors de sa création, l'Organisation ne comptait que 51

Etats membres, dont onze siégeaient au Conseil de sécurité parmi lesquels cinq seulement, les grands vainqueurs de la seconde guerre mondiale (Etats-Unis, URSS, Royaume Uni, France et Chine), y étaient désignés à titre permanent avec droit de veto.

Aujourd'hui, l'ONU rassemble 192 Etats membres (presque quatre fois plus qu'à sa création) dont 53 pays africains (douze fois plus).

Depuis, le monde a subi de multiples et profondes transformations idéologiques, politiques, économiques, sociales, culturelles, juridiques et technologiques : le vaste mouvement de décolonisation des années 1960, la désintégration du bloc soviétique en 1990, la mondialisation, l'aggravation du phénomène du sous-développement, l'irruption de nouveaux acteurs transnationaux, l'apparition de nouvelles menaces, etc. Notons enfin que les anciennes 160 Dans les années 1960 et 1970, la décolonisation britannique entraînera 47 indépendances, la française 23, la portugaise 6, la belge 3, la hollandaise 2 et l'Espagnole 1.

243

Et l'Afrique brillera de mille feux

« nations ennemies » défaites en 1945 (l'Allemagne, le Japon et l'Italie) sont devenues des pays « amis et alliés », prospères et puissants, qui ont retrouvé leur place dans le concert des nations. Pour toutes ces raisons, un large consensus s'est peu à peu dégagé, depuis près d'une quinzaine d'années déjà, en faveur d'une réforme en profondeur de l'ONU et de la gouvernance globale en vue de les adapter aux exigences du XXIème siècle et de leur permettre de répondre efficacement aux besoins du monde contemporain.

C'est dans ce contexte général que je fus élu et porté le 10 juin 2004 à la tête de la 59ième session de l'Assemblée générale de l'ONU. Cette élection fut un défi de taille pour moi. A vrai dire, avant d'entrer en fonction, j'avais peu conscience de l'ampleur de la tâche qui m'attendait. Je me faisais un peu à certains habitués de l'ONU, comme l'ambassadeur de France Alain Dejammet qui écrivait que le Président de l'Assemblée générale « ne fait pas grand-chose », bien qu'il soit « généralement une personnalité

connue au-delà de son pays d'origine ».161 Je savais certes qu'en plus des questions ordinaires que devait traiter toute session de l'Assemblée générale, il y avait cette année l'évaluation d'étape d'un certain nombre de sommets 161 Cité par J.-P. Béjot, in *La Dépêche Diplomatique. Quotidien des relations internationales*, 3ème année, vol.9, 24/11/2004. J.-P. Béjot ajoute à ce constat que « le président de l'Assemblée générale [de l'ONU] est sous le feu des projecteurs pendant toute une année et, à travers lui, c'est son pays qui est honoré. »

244

Et l'Afrique brillera de mille feux internationaux importants de la décennie écoulée162.

Mais j'étais loin de m'imaginer que la question de la réforme de l'ONU, censée marquer le renouveau de l'organisation, allait occuper une place si importante dans mon programme de travail. De fait, au cours du

« débat général », qui se tient traditionnellement durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, donc peu après ma prise de fonction officielle, les déclarations des chefs d'Etat et de délégation posaient presque toutes ouvertement la question de la réforme des Nations Unies et singulièrement celle de son Conseil de sécurité. Toutes allaient quasiment dans un sens : l'ONU ne pouvait plus indéfiniment différer une décision sur la réforme.

A la veille de son soixantième anniversaire, et en dépit du fait que de nombreux observateurs n'avaient cessé de parler, pour s'en féliciter ou pour s'en plaindre, d'une « réforme toujours annoncée mais jamais réalisée », l'ONU semblait décidée plus que jamais à négocier un véritable tournant dans son histoire.163

162Parmi lesquels : la Conférence internationale des Nations Unies sur le population et le développement (Le Caire, 1994), la Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), le Sommet mondial de l'alimentation (Rome, 1996), le Sommet du Millénaire (New York, 2000), le Sommet mondial pour le développement durable (Rio, 1992 et Johannesburg, 2002), la Conférence internationale sur le financement du développement (Monterrey, 2002), etc.

163Certains analystes n'hésitent guère à considérer qu'une réforme de l'ONU est « impossible » et « inenvisageable » pour l'heure compte tenu notamment des enjeux de pouvoir du système des Nations Unies. C'est la position par exemple de Maurice Robert, *L'ONU*, Paris, La découverte, 2004 (éd. revue et augmentée).

Et l'Afrique brillera de mille feux Il convient de préciser que cette réforme, la plus profonde de l'histoire des Nations-Unies, visait avant tout quatre objectifs ambitieux : la mise en place d'un système de sécurité collective pour le siècle nouveau ; la lutte contre la pauvreté et le sous-développement ; l'instauration de l'Etat de droit et le renforcement de la protection des droits de l'homme ; l'adaptation des institutions de l'ONU et de la gouvernance globale aux réalités de notre temps. Mais seule la question du Conseil de sécurité, sur laquelle nous allons d'ailleurs revenir, retenait véritablement l'attention et polarisait les débats. Or, même les propositions de réforme institutionnelle concernaient tous les principaux organes de l'ONU avec deux exceptions : la Cour Internationale de Justice, qui ne connaîtrait pour l'instant aucun changement et le Conseil de Tutelle, devenu inutile, qui pourrait purement et simplement disparaître pour laisser numériquement la place à un nouvel organe à créer, sur proposition du Secrétaire général, le « Conseil des droits de l'Homme ».

Mais il nous faut revenir sur l'une des questions de cette réforme qui, depuis au moins 1993, n'a cessé de polariser les débats, à savoir la question du Conseil de sécurité. En effet, le Conseil de sécurité, institution restreinte, active et médiatique, est l'un des principaux organes de l'ONU qui assure, aux termes de l'article 24

de la Charte, la « responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales ». Pour beaucoup de non-initiés, l'activité des Nations Unies se résume à celle de son Conseil de sécurité. D'autant plus

246

Et l'Afrique brillera de mille feux que celui-ci est, de surcroît, doté de pouvoirs juridiquement contraignants (Chapitre VII) qui en font le seul organe pouvant prendre des mesures obligatoires qui engagent le monde entier et la totalité des 192 pays membres de l'Organisation. Il devrait donc, dans ses pouvoirs, prendre en compte les menaces nouvelles et redéfinir le contenu même de la sécurité collective, et dans sa composition, être suffisamment représentatif du monde contemporain au nom duquel il est censé décider et agir ; son rôle légal s'en trouverait mieux légitimé, sa crédibilité serait renforcée et son autorité se verrait mieux respectée.

Un laborieux consensus, en discussion formelle depuis 1993, s'était donc peu à peu dégagé en faveur de l'augmentation du nombre de ses membres afin qu'ils puissent être perçus comme agissant efficacement au nom de la communauté internationale dans toute sa diversité¹⁶⁴. Rappelons qu'en décembre 1963 déjà, quatre nouveaux sièges non permanents avaient été créés, portant le nombre des membres du Conseil de onze à quinze, pour

permettre notamment une meilleure représentation du monde en développement. La quasi-totalité des pays africains qui venaient, dès 1960, d'accéder à l'indépendance avaient en effet adhéré massivement à l'Organisation. Il fallait donc 164 L'Assemblée générale de l'ONU adopta en 1993 la résolution 48/26

portant création d'un groupe de travail devant réfléchir sur un projet de réforme du Conseil de sécurité. En 1997, M. Ismail Razali, alors Président de l'Assemblée générale fit une proposition d'élargissement du Conseil de sécurité connue sous le nom de « plan Razali ». Celui-ci ne fut malheureusement pas soumis au vote.

247

Et l'Afrique brillera de mille feux maintenant, dans le même esprit, faire place à d'autres pays, afin que le Conseil de sécurité soit plus représentatif de l'ensemble des Etats membres du monde d'aujourd'hui.

De même, était souligné de plus en plus le rôle des Etats qui, aux côtés des cinq permanents, possèdent de par leur poids économique et politique ainsi que leur contribution financière, militaire ou autre à la paix et à la sécurité internationales, « la capacité et les qualifications pour assumer de façon permanente les responsabilités confiées à un membre permanent du Conseil de Sécurité ». Sur ce point, l'Afrique s'était déjà, dès 1997, prononcée dans la « Déclaration d'Harare » adoptée par la 33ème session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, tenue à Harare au Zimbabwe du 2 au 4 juin de cette année-là.¹⁶⁵ Mais en dépit de cet état des choses, de très sérieuses controverses et de profondes divergences entre les Etats membres persistaient sur le futur Conseil de sécurité. Elles portaient notamment sur :

1) La taille : « pas plus de 25, disait-on, en termes de consensus ».

2) Les membres permanents : fallait-il un élargissement concernant les deux catégories - (permanents et non permanents, ce qui allait devenir par la suite la 165 Dans la Déclaration d'Harare, l'Afrique réclamait au moins deux sièges permanents (pour le continent et non pour des Etats) avec droit de veto et cinq sièges non permanents. Les sièges permanents devaient être occupés selon le principe de la rotation tandis que le droit de veto devait être progressivement limité jusqu'à sa suppression.

248

Et l'Afrique brillera de mille feux

« formule A ») ou fallait-il plutôt un élargissement ne concernant que les

seuls membres non permanents (ce qui allait devenir la future « formule B ») ?

3) Les critères du choix : des divergences subsistaient également sur les critères du choix des éventuels nouveaux membres permanents. Mais en arrière-plan, c'était surtout la diversité des ambitions et les rivalités entre candidats, la lutte pour occuper ou empêcher d'occuper les nouveaux sièges permanents qui posaient réellement problème, rendaient les débats difficiles et passionnels et menaçaient dangereusement de faire dérailler tout le processus de réforme.

En Afrique par exemple, pour les deux postes permanents avec droit de veto revendiqués depuis Harare en 1997, plusieurs candidatures s'étaient brusquement annoncées séance tenante, à New-York, au cours du débat général de l'Assemblée en septembre 2004. Quant à la position commune africaine issue de la Déclaration d'Harare, elle fut réitérée en février 2005

au Swaziland par le consensus dit d'Ezulwini, 166 et réaffirmée en juillet 2005 au Sommet de l'UA à Syrte en Libye. Mais la réalité de la position africaine était bien plus complexe. L'Afrique, comme tous les autres continents, était elle aussi divisée et gagnée par « la pluralité des ambitions dont les unes étaient visibles, déclarées et affichées, tandis que les autres paraissaient implicites et occultes ».

4) Le droit de veto. Ce droit dont l'usage (dans un système international fondé sur des principes 166 Du nom de la ville du Swaziland où le comité ministériel des quinze, constitué en janvier 2005 à Abuja (Nigeria) par la 6ème session ordinaire du Conseil des ministres de l'UA se tint les 7 et 8 mars 2005.

249

Et l'Afrique brillera de mille feux démocratiques) faisait l'objet de très vives critiques, était soumis à de nombreuses propositions : selon les unes, les nouveaux membres permanents devraient être pleinement dotés du droit de veto comme les permanents actuels, position notamment soutenue par le G4 et obstinément réaffirmée par l'Union Africaine sur la base du « consensus d'Ezulwini-Syrte ». Selon les autres, ce droit ne devrait pas leur être accordé parce qu'il est déjà anti-démocratique et anachronique et compliquerait davantage le fonctionnement du Conseil.

« C'est déjà suffisamment compliqué comme ça à 5 ! », murmurait-on dans les couloirs de l'ONU.

Selon d'autres encore, il conviendrait de le supprimer ou de l'encadrer en réglementant son usage.

Mais : « s'il n'y avait plus de statut de membre permanent ni de droit de veto, affirme Hubert Védrine, les

principaux

membres

permanents

actuels

quitteraient l'ONU. Ce qui s'est dit à Yalta entre Roosevelt, Churchill et Staline reste valable. L'ONU

serait pour le coup un forum impuissant ». ¹⁶⁷ En réalité le vrai problème était bien celui-ci : les cinq permanents (appelés aussi le « P5 ») étaient-ils réellement disposés à partager avec d'autres les privilèges et le pouvoir que confère le droit de veto ou bien, à l'inverse, préféraient-ils plutôt conserver leurs

« droits acquis » au demeurant solidement verrouillés par la charte ? ¹⁶⁸ Le quotidien français *Le Monde* posa ¹⁶⁷ In « Continuer l'Histoire », op. cit. p. 73.

¹⁶⁸ Les articles 108 et 109 § 2 de la Charte de l'ONU exigent, pour l'entrée en vigueur de tout amendement, la ratification par une majorité qualifiée des deux tiers des Etats membres, y compris chacun des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité.

250

Et l'Afrique brillera de mille feux d'ailleurs de façon provocante un certain nombre de questions qu'un grand nombre d'acteurs du processus de réforme devaient se demander aussi. Celle qui suit fut sans doute la moins diplomatique : « Peut-on octroyer à l'Inde, au Brésil ou à l'Afrique du Sud la responsabilité de décider de la guerre et de la paix, à égalité avec les Etats-Unis ou la Chine » ? ¹⁶⁹

Pour qu'aboutisse une telle réforme, il fallait évidemment que tous les Etats membres de l'ONU, grands et petits, riches et pauvres, s'engagent à agir collectivement dans la même direction. Mais que signifie passer à l'acte pour une organisation internationale qui comptait alors 191 membres ?

Comment parvenir à faire en sorte que les intérêts, le plus souvent divergents, des uns et des autres, donc de l'ensemble, se rencontrent pour pouvoir aboutir à une action collective, immédiate et surtout efficace ?

Comment ce passage à l'acte de la réforme de l'ONU et donc de « transformation » de la gouvernance globale peut-il se faire ? Selon quels principes et quelles méthodes ? Faut-il attendre qu'une crise mondiale majeure ou une catastrophe planétaire produise des souffrances indicibles pour que la communauté des nations se décide finalement à entreprendre une réforme.

J'avais bien conscience que le nœud du problème résidait dans cette évidence: dans l'absolu, quand on veut faire aboutir un projet, en l'occurrence 169 «Tensions croissantes sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU», *Le Monde* du 16 juillet 2005

251

Et l'Afrique brillera de mille feux ici une réforme effective et palpable, il faut que les idées rencontrent la réalité, c'est-à-dire portent en elles-mêmes leur propre faisabilité.

Or le maintien du statu quo semblait être partagé par un nombre appréciable de pays. Ces derniers considéraient par exemple, pour diverses raisons d'intérêt national, que la réforme proposée du Conseil de sécurité, dans sa « version A », pourrait aussi signifier ipso facto une remise en cause des grands équilibres de force de certaines puissances régionales. L'hypothèse qu'un pays pouvait entrer à titre permanent (et de façon définitive), avec ou sans droit de veto, donc au détriment d'un autre de puissance similaire, dans le Saint des Saints du système international,

ne

pouvait

que

susciter

des

revendications, des frustrations ou des craintes de la part de ceux qui, à tort ou à raison, se savaient d'avance « injustement » exclus. Songez par exemple, à ce que pourrait signifier pour le Pakistan, l'entrée au Conseil de sécurité, avec droit de veto, de son voisin et frère ennemi traditionnel, l'Inde. Songez à ce que pouvait ressentir l'Italie, membre du G8, seule grande nation de l'ancienne coalition de la puissance de l'Axe,

« punie » et laissée en dehors du G4. Songez aussi à la Chine ou à la Corée par rapport au Japon, leur adversaire de près d'un siècle. Songez à

l’Egypte, géant arabo-islamo-africain, qui ne comprendrait pas qu’il soit écarté au profit de l’Afrique du Sud, du Nigeria ou du Sénégal. Songez encore à tous ceux qui estimaient que toute modification de la Charte de l’ONU reviendrait à ouvrir « la boîte de Pandore » !

252

Et l’Afrique brillera de mille feux De même, ceux qui souhaitaient le plus ardemment la réforme ne figuraient pas seulement parmi le groupe d’Etats qui avaient perdu la guerre en 1945 (désignés noir sur blanc, encore de nos jours, dans la Charte comme « nations ennemies », notamment le Japon et l’Allemagne). Il y avait aussi les pays devenus des puissances émergentes, comme par exemple le Brésil, l’Inde, l’Afrique du Sud, le Nigeria, le Canada, l’Egypte et bien d’autres encore.

En tout état de cause, nul n’ignorait que cette réforme allait inéluctablement faire l’objet d’âpres discussions, compte tenu des rapports de force en présence, compte tenu aussi des nombreuses questions de fond que suscitaient certaines des propositions les plus hardies tels que la définition du terrorisme, le concept de « responsabilité de protéger » ou celui de

« sécurité humaine », la création d’un nouvel organe principal chargé « des droits de l’Homme », la notion de

« légitime

défense

anticipée »

etc.

« La

responsabilité de protéger » par exemple, était un concept nouveau et très discuté qui vise notamment à légitimer le droit d’intervention humanitaire et à passer, dans l’ordre international, de la primauté des Etats vers celle des individus. Cette responsabilité (des Etats) de protéger les populations qui sont sur leur territoire, énonce que : lorsqu’un Etat n’est pas en mesure ou n’est pas disposé à exercer cette responsabilité, ou qu’il est lui-même responsable de violations massives des droits de l’Homme, la communauté internationale a la 253

Et l’Afrique brillera de mille feux responsabilité de réagir pour protéger les populations qui en sont victimes.

Selon Kofi Annan, le Conseil de sécurité devrait avoir à ce sujet « le droit de recourir à la force armée, entre autres à des fins préventives, pour préserver la paix et la sécurité internationales, notamment dans le cas de génocide, de nettoyage ethnique et d'autres crimes contre l'Humanité... »

170. Si on ne peut être que d'accord avec les nobles motivations humanitaires d'un tel principe, son application, il faut le reconnaître, soulève encore des craintes et des doutes de la part de bon nombre de pays dans la mesure où il pose le principe de « transnationalité » qui pourrait ouvrir la voie à des interprétations abusives et à une instrumentalisation politique. Il en est de même de la notion controversée de « légitime défense anticipée »

qui renvoie à la doctrine de l'attaque préventive ou

« guerre préventive » promue par l'administration Bush à partir de 2002 et que d'aucuns jugent « contraire au droit international ». 171

Ainsi, pour l'Algérie, dont la critique du rapport du Secrétaire général avait été particulièrement acerbe, 170 Rapport du Secrétaire général de l'ONU, Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous, p. 68.

171 La plupart des pays du Sud, ardents défenseurs du Secrétaire général tout au long des attaques d'une partie du Congrès américain, se désolidarisèrent quelque peu de lui sur certains de ces points dès la parution en mars 2005 de son rapport, en raison de ses propositions qu'ils jugeaient trop favorables aux positions des grandes puissances occidentales, notamment celles des Etats-Unis. Toutefois la quasi-totalité des Etats africains continuèrent à le soutenir ; ils furent de ce fait des artisans remarquables du succès des réformes et du sommet.

254

Et l'Afrique brillera de mille feux

« la responsabilité de protéger » est « très difficile à distinguer de la notion d'ingérence humanitaire » dans la mesure où « elles n'ont pas fait l'objet de négociations intergouvernementales ». « Il n'y a aucune base légale ni dans la Charte ni dans le droit international au devoir/droit d'ingérence », faisait remarquer Abdallah Baali, alors représentant permanent de l'Algérie. Quant à « l'usage de la force » en cas de

« légitime défense anticipée », elle posait, toujours selon l'ambassadeur algérien une double difficulté portant à la fois sur la nature de l'organe chargé d'approuver les principes motivant un tel usage et leur mise en œuvre concrète qui pouvait faire l'objet de blocages selon les appréciations

politiques des membres permanents du Conseil de sécurité. « Nous ne pensons pas, ajoutait-il, qu'un organe non représentatif de l'ensemble des Etats membres de l'Organisation puisse assumer ce rôle. Il s'agit là d'un acte normatif et législatif et qui dépasse le cadre strict du maintien de la paix et de la sécurité internationale et qui requiert l'implication d'une instance plus large capable de formuler un cadre juridique articulé et bénéficiant du soutien le plus large, et cet organe c'est l'Assemblée générale ».

Bref, comme le faisait observer à ce moment là un quotidien français citant une « source onusienne » à propos de l'examen des propositions du Secrétaire général : « il y a du travail et il y aura de la bagarre.

Mais c'est une bonne base pour faire avancer les choses » 172. C'était en effet là le tumulte précédant la 172^e Cf. Libération, 22 mars 2005 255

Et l'Afrique brillera de mille feux grande bataille qui allait véritablement commencer à partir du moment où j'allais soumettre aux Etats membres mon projet de document pour la réunion au sommet de septembre. Mais alors que l'examen des grands groupes de questions du projet de document se déroulait dans une ambiance relativement sereine, en dépit des points saillants de divergence notamment, le débat sur la réforme du Conseil de sécurité allait brusquement refaire surface fin juin.

C'est sur ces entrefaites que, coup de théâtre, John Bolton, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations Unies réputé pur et dur, fit une arrivée fracassante le 25 août, en annonçant ses projets pour la réforme de l'ONU. Dans une lettre envoyée aux 190 autres Etats membres, il fit savoir d'emblée sa volonté de renégocier tout le projet de document et ne proposa pas moins de 750 amendements ! La confusion était à nouveau redevenue totale. L'Ambassadeur américain, que je reçus à deux reprises au cours de ce même mois, me fit courtoisement savoir que le président Bush ne « viendrait pas contresigner un document sur lequel il n'était pas d'accord ».

La position de l'Ambassadeur Bolton rendit en effet très pessimiste bon nombre d'observateurs, diplomates et correspondants de presse, qui craignaient qu'à moins de trois semaines du plus grand sommet mondial jamais organisé où plus de 180 chefs d'Etat étaient déjà annoncés, tout le processus n'échouât. Le journal « le Monde » pouvait ainsi titrer son article « L'ONU prépare sans illusion le plus 256

Et l'Afrique brillera de mille feux grand sommet de son histoire ». 173 Le « Washington Post » était encore plus dur vis-à-vis du gouvernement américain, notant que « moins d'un mois avant l'arrivée à New York des

dirigeants de la planète pour un Sommet mondial sur la pauvreté et la réforme de l'ONU, l'administration Bush a jeté le trouble dans le processus avec cet appel lancé pour renégocier de façon drastique le projet de déclaration à soumettre aux chefs d'Etat et de gouvernement devant participer à cet événement ». 174

Finale^{ment}, après une ultime rencontre que j'eus, au début de la matinée du 13 septembre 2005, avec l'Ambassadeur Bolton qui fit preuve à ce moment-là, d'une grande compréhension, l'on parvint, ce jour-là à 13H00, tout juste la veille de l'ouverture du Sommet mondial et alors que personne n'y croyait plus, à tomber d'accord sur un document politiquement et diplomatiquement assez équilibré, tout en répondant à une exigence de réforme ambitieuse.

Mais après plusieurs mois d'extrême tension, de tentatives de blocage, de négociations difficiles, le très long et laborieux processus de réforme des Nations Unies, « toujours annoncée mais jamais réalisée », venait enfin de commencer effectivement. Quelle joie ce fut pour moi ! La décision de créer une Commission chargée de la consolidation de la paix et des situations post-conflits était en effet prise ; il en était de même de la mise en place d'un nouveau Conseil des droits de 173 Le Monde du mardi 23 août 2005.

174 The Washington Post, 25 août 2005.

257

Et l'Afrique brillera de mille feux l'Homme, chargé de la protection des droits de l'Homme ; le nouveau concept très controversé de

« Responsabilité de protéger les populations en cas de génocide, de crime de guerre, de nettoyage ethnique et de crimes contre l'Humanité », était lui aussi adopté; 175

d'importantes mesures étaient également décidées pour rendre l'action du Secrétariat des Nations-Unies plus efficace, plus effective, plus transparente et plus crédible ; des avancées significatives étaient également obtenues en matière de développement, de sécurité collective...

Je fus heureux de quitter New York avec le sentiment d'avoir donné le meilleur de moi-même, d'avoir rempli ma mission de Président de la difficile et cruciale 59e session de l'Assemblée générale de l'ONU

et d'avoir ainsi honoré l'Afrique. Mais je fus d'autant plus heureux que les dernières semaines avaient été particulièrement éprouvantes avec le décès de mon frère aîné et chef de famille, Me Pierre-Louis Agonjo Okawe, dont les obsèques ne pouvaient être organisées en mon absence. Ainsi, tout en

conduisant les dernières et difficiles tractations, je devais aussi m'atteler, depuis New York, à la préparation des obsèques de mon frère qui se déroulèrent finalement le 19 septembre 2005.

Au-delà d'un succès mémorable pour le Gabon, de l'aventure humaine extraordinaire que 175Ce concept controversé mais important devrait permettre, sous réserve des risques potentiels qu'il comporte, de prévenir la répétition de crises semblables à celles que le monde a connues en Yougoslavie, au Rwanda et ailleurs et qui ont fait dire : «plus jamais ça».

258

Et l'Afrique brillera de mille feux j'avais vécue, ce fut aussi une bien belle victoire symbolique pour tous les « petits pays ».

259

Et l'Afrique brillera de mille feux CONCLUSION

Construisons ensemble un avenir meilleur

pour l'Afrique

« L'avenir n'appartient à personne. Il n'y a pas de précurseurs, il n'existe que des retardataires »

(Jean Cocteau)

Enfin, sur quoi peut-on juger une politique (économique, sociale, financière) autrement que par ses résultats ? Car en politique, on ne juge pas sur les seules intentions. Aussi, s'interroge-t-on de plus en plus sur l'impact réel en Afrique de la mondialisation telle qu'elle se déploie actuellement et des politiques qu'elle y sous-tend encore aujourd'hui.

Tout d'abord, sur le plan économique et social, les résultats sont désastreux : comme on l'a vu, l'Afrique n'a pu accéder à la « prospérité partagée » qui devait théoriquement résulter de sa mise sous tutelle et de sa globalisation. Au contraire, elle s'est totalement effondrée. Son revenu par habitant a baissé d'un quart entre 1986 et 2006 ; sa part dans les marchés mondiaux a été réduite de moitié en l'espace de quelques décennies ; tandis que sa dette a été multipliée par vingt. Si rien n'est fait pour ce continent déshérité et mal aimé de la mondialisation, les perspectives d'avenir 261

Et l'Afrique brillera de mille feux sont plus sombres encore et les différents scénarios d'avenir probable annoncent une détérioration croissante de la situation. Perspective effroyable et à peine croyable, si les

tendances actuelles perdurent, révèle le rapport 2003 du PNUD, la pauvreté extrême sera un mode de vie, notamment en Afrique au sud du Sahara, jusqu'à la fin du XXIIIème siècle ! Pour arracher l'Afrique à son lot de catastrophes quotidiennes, on continue cependant, comme si de rien n'était, à simplement vanter les mérites des « remèdes miracles »

passé-partout qui ont jusqu'à présent lamentablement échoué en Afrique puisqu'ils ont contribué à y aggraver la crise. Pourtant, les Africains, à quelques petites exceptions près, ont toujours accepté, de gré ou de force, de réagir positivement aux multiples injonctions extérieures que tous les autres pays (et singulièrement ceux d'Asie) ont pratiquement rejeté avec les résultats époustouflants que l'on connaît.

De même, sur le plan politique, on l'a vu aussi, les « rêves élegiaques de la fin de l'Histoire et les propos naïfs sur la paix universelle », comme disait Alain Minc, ainsi que l'exaltation idéologique des droits de l'Homme se sont transformés en Afrique en véritables cauchemars. On échange désormais, à travers les frontières africaines mondialisées comme à l'intérieur de celles-ci, davantage des coups que de biens et services et on se massacre même allègrement à la machette devant les télévisions du monde entier.

C'est malheureusement bien pire qu'avant, à l'époque tant dénoncée des partis uniques. La nouvelle politique adoptée partout sur le continent s'est soldée par la 262

Et l'Afrique brillera de mille feux régression généralisée, des situations comme celle que connaît la Somalie, un génocide au Rwanda, des tueries de millions d'hommes, de femmes et d'enfants innocents.

Voilà pourtant plus d'une vingtaine d'années déjà que les gouvernements africains n'ont cessé, conformément à ce qui leur était exigé, de se désengager au pas cadencé de leurs responsabilités souveraines tout en détricotant leurs Etats ; ils n'ont cessé aussi de décentraliser, libéraliser, ouvrir et privatiser leurs économies et leurs services publics, de serrer toujours plus fort la boucle de la ceinture financière, de promouvoir la démocratie et les libertés fondamentales, de combattre la pieuvre de la corruption. Tout cela sans aucun bénéfice réel sinon une dégradation continue de la situation économique, une aggravation persistante du chômage et de la pauvreté et une cahotisation dramatique de la vie politique. Doit-on considérer ce sombre avenir comme une fatalité et s'y résigner ? Doit-on continuer à subir la logique actuelle et son bloc de certitudes indifférentes aux démentis des faits ? Comment ne pas partager en définitive l'amer constat de déception de François Traoré, président de « l'Union des Producteurs Burkinabé », lorsqu'il déclare : « que les Européens

nous laissent analyser ce qui est bon pour nous. Cela fait quarante ans qu'ils nous enseignent la démocratie et le développement. Etant donné le résultat, ils devraient cesser de répéter les mêmes leçons ».

Comment ne pas partager la mise en garde de l'économiste américain Jeffrey Sachs, l'un des 263

Et l'Afrique brillera de mille feux grands « gourous » du néo-libéralisme, lorsqu'il affirme que « tout le discours du Fonds, sur le nécessaire serrage de ceinture et l'équilibre budgétaire n'a aucun sens s'il débouche sur la faim des populations » ?

Comment ne pas être ébranlé par la cinglante condamnation de Jacques Chirac selon laquelle « le libéralisme est voué au même échec que le communisme et qu'il conduira aux mêmes excès. L'un comme l'autre sont des perversions de la pensée humaine » ? En tout état de cause, il ne faut pas être grand clerc pour voir que nous vivons plus que jamais sur un volcan et que l'on continue pourtant à nous bercer d'illusions et de formules creuses. N'est-il pas temps d'arrêter cette course vers l'abîme, de réagir et de modifier les pratiques conformistes actuelles, plus idéologiques que managériales, afin d'abréger les trop longues souffrances de l'Afrique ? N'est-il pas temps aussi, pour donner un sens à notre action, de dessiner à ce continent un véritable futur, grâce, entre autres, à une vision de long terme ? C'est en effet aujourd'hui que « se décide ce que sera le monde en 2050 et se prépare ce qu'il sera en 2100 ». 176

Une vision à long terme

De fait, les déconvenues de la réalité nous obligent à ne pas laisser en suspens des questions que chacun peut se poser légitimement : suffit-il de s'en remettre à la rhétorique du « consensus de Washington » et d'appliquer religieusement, comme on 176 In «une brève histoire de l'avenir» par Jacques Attali, Ed. Fayard, Paris 2007 p.9

264

Et l'Afrique brillera de mille feux l'a fait, jusqu'ici, les mesures et normes que préconise encore

aujourd'hui

la « bien-pensance », pour

transformer les Comores en Singapour, le Ghana en Corée du Sud ou le Gabon en Suisse ? La réponse, ne nous leurrons pas, est déjà là et elle est dramatiquement négative. Car, ainsi que le déclare encore Jacques Chirac,

la mondialisation, « telle qu'elle se déploie aujourd'hui, (...) loin de réduire ces inégalités, les creuse encore davantage ».177 Elle enrichit les gagnants, c'est-à-dire les plus forts, et appauvrit les perdants, c'est-à-dire les plus faibles au premier rang desquels figurent les Africains, en les excluant et en les marginalisant. Jeune fonctionnaire à la Banque mondiale au début des années 1990, le Camerounais Eugène Nyambal écrit à ce sujet, « j'ai assisté impuissant au démantèlement des systèmes sociaux en Afrique [...] je suis arrivé à la conclusion que les politiques du « consensus de Washington » constituent une escroquerie intellectuelle car aucun pays développé n'a mis en place de telles politiques pour se moderniser ».178 Dès lors, si nous sommes conscients de la coexistence, dans le cadre de la mondialisation, de nombreux « futurs » possibles, il devient urgent d'abandonner la soumission aveugle et la navigation à vue au profit, non seulement d'un ambitieux projet de nouvelle gouvernance africaine où les dimensions politique,

sociale,

économique,

éducative,

culturelle et écologique se conjugueraient et se 177 In : discours du président français Jacques Chirac, à l'occasion de la Conférence internationale de Paris sur les nouveaux financements du développement, Paris 26 février 2006.

178 In : Afrique : les voies de la prospérité : op. cit. p.17 et 24

265

Et l'Afrique brillera de mille feux complèteraient mais aussi d'une réforme de la gouvernance mondiale, (gouvernances politique, économique, financière et écologique comprises).

En la matière, la responsabilité des Africains eux-mêmes est bien engagée ; elle repose d'abord dans leurs forces individuelles et collectives de réflexions, de propositions et d'actions visant à maîtriser leur propre destin commun et « à concevoir un futur désiré ainsi que les moyens d'y parvenir ». Car, comme l'a dit l'ancien Premier ministre français Michel Rocard, le

« développement à moteur externe n'existe pas ». Nous devons par conséquent commencer par redéfinir nous-mêmes, ensemble, un idéal, un projet, une vision de long terme pour nos sociétés. Il faut bâtir un nouveau modèle partagé de développement pour l'Afrique, modèle

qui

intégrerait

naturellement

l'unité

différentielle

du

genre

humain

et

prendrait

suffisamment en compte la réalité d'aujourd'hui et les enjeux de la mondialisation.

Mais que cherchent donc en définitive l'Afrique et les Africains, pourrait-on se demander? Ont-ils un

« futur désiré » ? Ont-ils une vision collective de l'avenir de leurs pays ? Eh bien oui, car en un mot, les Africains cherchent simplement à faire de leur Continent et des pays qui le composent un Continent comme les autres ; c'est à dire, un Continent vivant à l'abri de la peur et à l'abri du besoin. A l'abri de la peur, qu'il s'agisse de la peur de la guerre, de la peur de la violence, de la peur de l'insécurité ou qu'il s'agisse de la peur de l'injustice, de la peur des persécutions, de 266

Et l'Afrique brillera de mille feux la peur de la maladie, cela signifie que les Africains, comme tous les autres peuples du monde, aspirent , eux aussi , à vivre en paix et dans le respect de la vie, de la liberté et de la dignité humaine. « Personne, en effet, dans aucune culture, n'a envie d'être privé de liberté, ni violenté ou assassiné ! » A l'abri du besoin, cela signifie le besoin de manger à sa faim, de boire à sa soif et de nourrir convenablement sa famille, le besoin d'éduquer et soigner ses enfants, le besoin d'avoir un travail, le besoin de s'habiller et de disposer d'un logement, le besoin d'avoir accès à l'eau potable et à l'électricité, le besoin d'avoir droit aux loisirs etc. Il s'agit en somme de sortir le Continent de la pauvreté, de la misère, de la marginalisation et du sous-développement.

Pour y parvenir, les Africains réalisent de plus en plus la nécessité qu'ils

ont, eux aussi, de s'unir, de rassembler leurs forces et, d'avancer ensemble vers la modernité. Comme le disait si bien Aimé Césaire « J'ai toujours pensé qu'un petit pas fait ensemble valait mieux qu'un grand bond solitaire ». C'est dans ce contexte et dans cet esprit que l'on pourrait approfondir substantiellement la réflexion engagée au niveau continental et régional dans le cadre du Nepad et de l'Union africaine et, au niveau national d'un pays comme le Gabon par exemple, dans celui du projet

« Gabon 2025 ».

En effet, si le Nepad est pour le continent un cadre de concertation et de réalisation riche en matière de développement, il lui manque peut-être encore une 267

Et l'Afrique brillera de mille feux vision endogène novatrice d'ensemble ; une vision qui serait un peu moins soumise à l'idéologie du « big bang » de la « démocratie de marché » avec pour unique souci d'emboucher la trompette du « Moins d'Etat », de remplir religieusement les pré-conditions chères aux bailleurs de fonds et d'égrener ensuite le chapelet des besoins « à parachuter » pour le développement du continent ; une vision qui refuserait le piétinement de l'Afrique. Mais une vision un peu plus pragmatique et autocentrée qui s'inspirerait davantage des « success stories » des modèles des pays émergents d'Asie et d'ailleurs (sans pour autant chercher à les copier) et qui dépasserait l'économisme ambiant pour intégrer la recherche de la cohésion sociale et de l'inclusion sociale; une vision qui serait davantage orientée vers l'accroissement des capacités productives (notamment agricoles, industrielles et de services) du continent ; une vision qui militerait en faveur d'une meilleure intégration de l'Afrique ; une vision qui rechercherait pour les Etats africains la réappropriation raisonnable de leur souveraineté, la restitution de leur pleine responsabilité et le respect de leur dignité et de leur honneur.

A un échelon national, « Gabon 2025 », par exemple, élaborée de 1994 à 1996 par des universitaires gabonais assistés d'experts du PNUD, est aussi une bonne étude prospective visant à définir à l'horizon d'une génération l'image d'un Gabon souhaitable et 268

Et l'Afrique brillera de mille feux réalisable.¹⁷⁹ Ce véritable projet de société devrait cependant être revisité et enrichi à la lumière des cadres plus opérationnels récents et plus globaux tels que les objectifs de la « Déclaration du Millénaire » (an 2000), le Nepad et l'UA réajustés, la CEEAC redynamisée, toutes choses dont l'adhésion a valeur de labellisation.

On pourrait à titre d'exemple faire de ce petit pays africain, dans le

contexte général de la vision globale de l'Afrique, un véritable modèle de paix et de sécurité (on y est pratiquement déjà parvenu), un modèle de liberté, de justice et de tolérance (renforcé notamment par la récente décision d'abolir la peine de mort) et un modèle de progrès, de bonne gouvernance et de solidarité qui réaliserait, par exemple, avant 2015 la quasi-totalité des

« Objectifs du Millénaire pour le Développement », les fameux O.M.D. (et ceci est à la portée de ce pays pétrolier). On pourrait certainement dire et faire de même avec la quasi-totalité des autres pays africains.

Un outil et des objectifs cibles Pour mettre en œuvre ce projet, cette nouvelle vision véritablement partagée, ce nouveau modèle de construction de l'avenir que nous appelons de tous nos vœux, il faut un outil, l'Etat moderne¹⁸⁰. Citons une 179 Des études prospectives similaires avaient été faites avec le concours du PNUD pour d'autres pays africains comme la Côte d'Ivoire par exemple. Un pays comme le Botswana aurait été un excellent cas d'étude.

180 Selon le Droit international, l'Etat réunit trois composantes : un territoire aux frontières délimitées et, en principe, reconnues par les autres Etats ; une population ; enfin, des pouvoirs publics ayant en charge l'administration des deux premiers éléments.

269

Et l'Afrique brillera de mille feux fois de plus André Malraux qui a eu à ce sujet les mots justes que l'on connaît : « ... l'espoir est un des mots les plus exaltants de l'histoire, parce que l'histoire est faite, entre autres, d'une succession de terres promises.

Mais pour que les promesses soient tenues... il n'est qu'un recours : l'Etat... ».¹⁸¹ C'est sans doute ce même constat qui a conduit un libéral convaincu comme le président sénégalais Abdoulaye Wade, alors vice-président de l'Internationale Libérale, à interpeller ses collègues libéraux du monde entier réunis en Congrès annuel à Paris en ces termes : « Vous Européens, dans vos pays, toutes les infrastructures ont été créées, vous avez un certain niveau de vie, donc l'Etat peut jouer un rôle minimum. A contrario dans nos pays africains où tout est à faire, comme s'ils sortaient de la guerre ou d'une grande catastrophe, l'Etat doit encore jouer un rôle important (...). Parce que sans Etat, qui va construire les ponts, les écoles, les hôpitaux, les routes et les barrages ? Ce n'est certainement pas le marché... ! ». D'où la nécessité d'en finir avec les conformismes et de s'émanciper des kits et des schémas tout faits qui inhibent la pensée et l'action africaines. Il faut redonner du sens à la réalité politique qu'est l'Etat, en le réhabilitant et en

le « réinventant » notamment dans son rôle d'instaurateur et de garant de la paix, de la sécurité et de la stabilité, de promoteur et de régulateur de la croissance et du développement, de protecteur de l'environnement, des libertés et des droits fondamentaux de l'Homme (y compris naturellement les droits de la femme et de l'enfant). Seul l'Etat moderne, outil majeur de l'action des gouvernements, 181 In discours d'André Malraux, op. cit.

270

Et l'Afrique brillera de mille feux peut en effet mettre en œuvre, individuellement et surtout collectivement, cette nouvelle vision de développement intégral et de transformation sociétale avec des objectifs cibles précis à atteindre, des stratégies et des moyens pour y parvenir, ainsi que des programmes d'actions et des projets concrets à réaliser, dans les secteurs clés que constituent le social, l'économique, le politique et l'international. Mais, entendons-nous bien. Il ne s'agit nullement de s'arc-bouter à un modèle obsolète de souveraineté étatique¹⁸²

et de nationalisme étriqué ou d'économie fermée et administrée ou encore d'Etat massif et tutélaire dispensateur d'une providence publique exorbitante.

Car le renforcement de la responsabilité, de l'action et de l'initiative étatiques, dans un Etat de droit n'est pas du tout incompatible avec la liberté d'entreprendre et le marché, la démocratie, l'égalité des genres et la dignité humaine, la bonne gouvernance et l'ouverture au monde ainsi que tout ce qui constitue la modernité d'aujourd'hui. Bien au contraire. Que l'on en juge à travers les quelques exemples illustratifs suivants d'objectifs cibles.

Premier cas : prenons-le dans le secteur économique. Il est désormais clairement reconnu que le marché, pour se déployer pleinement, a besoin d'un environnement propice, organisé, structuré, régulé et responsabilisé. Ce cadre, c'est naturellement l'Etat moderne. Les forces du marché et l'Etat moderne doivent en effet être complémentaires et se renforcer ¹⁸² La défense de la souveraineté ne doit pas être comprise ici comme une doctrine hiérarchique légitimant une pratique absolutiste du pouvoir.

271

Et l'Afrique brillera de mille feux mutuellement, car, les marchés, qui sont une œuvre humaine, une création sociale, ne peuvent être parfaits ; ils ont, notamment dans le contexte agité de la mondialisation, besoin de soutien et de régulation pour bien fonctionner ; ils ont besoin d'un Etat fort et responsable. C'est ce que les autres pays du Sud, comme la Malaisie ou

Singapour, ont compris et réalisé avec succès. Et c'est ce que l'on a refusé à l'Afrique.

S'il est évident, par exemple, que l'Etat ne peut plus tout faire et qu'il devrait par conséquent se retirer des domaines économiques où l'initiative privée est présente ou disposée à être présente, cela ne saurait faire oublier que le marché est hors d'état de se substituer intégralement et spontanément à toutes les attributions de la puissance publique. On n'aurait donc bien tort, en ces temps fort agités, d'en faire la clef de tout. Pour preuve, les plus virulents adversaires occidentaux de l'Etat sont aujourd'hui bien contents que celui-ci vienne massivement au secours du marché à la suite de la crise américaine des prêts immobiliers à risques, dite des « subprimes », de ses graves conséquences mondiales financières, bancaires et économiques et même systémiques. C'est dire à fortiori que l'on ne peut exiger de petits pays africains si vulnérables, que l'Etat se désengage immédiatement de tous les secteurs, même de ceux où précisément aucune initiative privée n'apparaît (comme c'est le cas en particulier dans les services publics et agricoles en milieu rural). Dans ces secteurs, l'Etat et les groupes d'Etats (CER et UA) doivent au contraire se manifester soit pour combler les lacunes ou pallier, ne serait-ce que momentanément, les carences de l'initiative privée, 272

Et l'Afrique brillera de mille feux soit pour stimuler ces initiatives privées ou créer un appel d'air favorable à celles-ci, soit même pour les accompagner. Investissement public et investissement privé doivent dans ces circonstances, se compléter, s'épauler et s'associer sans complexe et sans a priori.

Comment en effet imaginer qu'en zone rurale africaine, l'accès à l'eau potable et aux soins de santé, sources de vie, ou à l'électricité et aux transports, sources de progrès, soient abandonnés aux mains du seul secteur privé qui d'ailleurs, faute de rentabilité, ne s'y intéresse nullement ? Qui va par exemple construire les routes rurales destinées à l'évacuation des produits agricoles vers les marchés urbains ? Qui va initier et encourager l'indispensable recherche scientifique et technologique africaine ? Qui, en Afrique, va, aujourd'hui, protéger l'environnement, construire les ponts, les ports, les barrages, les écoles et les hôpitaux si ce n'est l'Etat ? Qui va encourager la production et la productivité agricoles, en vue de tendre vers la sécurité alimentaire ? Qui va lutter contre la crise alimentaire et les émeutes de la faim ? Autant de questions négligées par la théorie courante. La Cnuced a montré que l'impulsion publique (financement d'infrastructures par exemple) était indispensable à l'arrivée des investissements et entrepreneurs privés. 183

La privatisation, n'est qu'un outil et un moyen, un bon outil certes, mais

c'est un simple outil qui doit rester au service de l'Homme ; il ne peut constituer ni 183 Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Cnuced, «flux de capitaux et croissance en Afrique», Genève 2000.

273

Et l'Afrique brillera de mille feux la clef de tout, ni une fin en soi. Même le Royaume-Uni de l'illustre ultralibérale Margaret Thatcher a découvert avec stupeur les graves dysfonctionnements et la faillite d'une privatisation à la va-vite des chemins de fer britanniques¹⁸⁴. D'ailleurs, ce pays a bien fini par nationaliser, comble d'ironie, des banques en difficulté comme la « Northern Rock ». Il en est de même des Etats-Unis

avec

l'intervention

massive

du

gouvernement américain pour sauver des banques (Bear Stearns), des établissements de crédits hypothécaires en banqueroute (Fannie Mae, Freddie Mac) et des compagnies d'assurance en faillite (AIG)¹⁸⁵. Ce qui a fait dire au Sénateur américain du Kentucky, Jim Bunning : « Ce matin, quand j'ai lu la nouvelle dans le journal, j'ai cru que je m'étais réveillé en France. Mais non, il s'avérait que le socialisme régnait désormais aux Etats-Unis ». Le cadavre de Karl Marx bougerait-il encore ? Pour le moins, Keynes a recommencé à éclipser Adam Smith. C'est en tout cas, affirment certains, « la crise du modèle américain qu'on a donné en exemple ». En France, de grandes entreprises telles que la Société Nationale de Chemin de Fer (SNCF), la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) et Electricité de France (EDF), sont toujours aux mains de l'Etat. En Amérique du Sud et même en Afrique, on ¹⁸⁴ «C'est la fin du *thatchérisme*» décrète le 14 octobre 2008 dans son blog, Robert Peston, commentateur vedette de la BBC spécialisé en finance. Et le quotidien *Le Monde* dans sa livraison du 15 octobre 2008 de citer le *Daily Telegraph* qui affirme que «le 13 octobre restera dans l'histoire comme le jour où le système capitaliste britannique a reconnu avoir échoué»

¹⁸⁵ Cf le plan de sauvetage des banques du Secrétaire au Trésor, Henry Paulson.

274

Et l'Afrique brillera de mille feux commence parfois à envisager sérieusement la renationalisation de certaines grandes entreprises privatisées à la va-vite, il y a moins de 15 ans. 186 « Il est piquant, ironise à cet égard Ségolène Royal candidate malheureuse du parti Socialiste aux élections présidentielles françaises de juin 2007 , de constater que ceux qui, hier encore, tapaient à bras raccourcis sur les insupportables ingérences de l'Etat, l'appellent aujourd'hui au secours ».

Rappelons encore que l'Histoire longue de l'Humanité nous apprend que c'est l'Etat autoritaire qui créa le marché. Et l'Histoire contemporaine est elle aussi émaillée de très grands succès économiques de l'action étatique : outre le Japon de l'ère Meiji et les Dragons de l'Asie du Sud-est, il y a aussi la Chine depuis quelques années, l'Inde, la Malaisie et plus près de nous en Afrique, la Tunisie. Ces pays ont en commun d'avoir des structures étatiques pour le moins fortes. L'empereur Meiji Tenno était un empereur de droit divin, un « demi-dieu », d'aucuns diraient un despote éclairé. C'est pourtant avec lui que le Japon entre méthodiquement dans la modernité et dans une industrialisation impulsée par l'Etat. Il en est de même des cas plus contemporains de la Corée du Sud, de Taiwan, de la Malaisie qui ont amorcé leur croissance et leur développement sous des régimes autoritaires et 186 Les coupures d'électricité par exemple, les fameux délestages séquelles des privatisations hatives des années 1990, ont conduit des pays comme le Togo à renationaliser leur production d'énergie. D'autres pays africains au contraire, qui n'avaient pas connu jusque-là ces délestages jusqu'à tout récemment encore, en souffrent maintenant depuis la privatisation de leur production d'énergie.

275

Et l'Afrique brillera de mille feux même militaires (en Corée et à Taiwan). Il y a surtout l'exemple de Singapour qui, sous le long règne pour le moins autoritaire (1965-1990) de son Premier ministre Lee Kuan Yew, ainsi que celui de son fils qui lui a succédé depuis, connaît un succès économique époustouflant, faisant passer, en moins d'une génération, ce petit pays, « du tiers-monde au premier monde ». Et que dire de la Chine qui a su, avec le succès que l'on sait, marier « socialisme » et

« marché » ou l'Inde dont l'économie de marché et la démocratie coexistent avec un Etat fort et omniprésent.

Comment ne pas songer aussi, en Amérique du Sud, au Brésil et, en Occident, au célèbre « modèle suédois »

qui, « dans une Europe en panne, s'offre le luxe d'une économie prospère ayant des programmes sociaux généreux tout en maintenant une croissance

de plus de 5 % par an ».

Ce sont paradoxalement ces pays là, situés majoritairement en Asie et en Amérique du Sud, qui ont su tirer le plus grand profit de la « mondialisation heureuse », de l'ouverture des marchés et de l'accélération des échanges. Cela ne devrait-il pas donner à réfléchir ? Si nous en sommes encore réduits ainsi à nous interroger et à exprimer des doutes et des craintes, ce n'est pas le cas de l'ancien ministre français de l'Economie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn, devenu Directeur général du FMI ; pour lui, la cause est définitivement entendue : le modèle de développement imposé au Sud par le Nord, avec

« l'ouverture totale au commerce international et un Etat modeste, avec un système fiscal et social limité 276

Et l'Afrique brillera de mille feux

[...] est erroné », en contradiction avec celui mis en œuvre par « la Chine, l'Inde, la Corée et les dragons asiatiques ». C'est exactement ce qu'affirme aussi le très libéral professeur américain Jeffrey D. Sachs qui considère que la politique préconisée par la Banque mondiale en Afrique a été un désastre . Elle « s'est trompée, dit-il , en considérant que [les investissements du secteur public]

étaient un obstacle au

développement du privé ».187 Il faut au contraire, renchérit Strauss-Khan, « promouvoir des règles commerciales asymétriques pour le Sud (...). Le droit commercial international ne doit pas être le même pour tous, il doit corriger ces déséquilibres ».188 Car on sait ce que donne la liberté du renard dans le poulailler.

Venons-en maintenant à un second exemple tiré cette fois-ci, du secteur social et notamment de l'objectif cible de la lutte contre l'exclusion sociale (source de violence) et les fléaux sociaux (source de mort). Il ne s'agit évidemment pas ici, précisons-le d'emblée, d'un retour à l'époque du « Welfare State »

et de « l'Etat providence » où l'on attendait tout du gouvernement et de l'Etat. Ils n'en ont plus, hélas, les moyens. Ils doivent cependant faire de la lutte contre l'exclusion sociale, la pauvreté et le chômage un objectif

central

de

leurs

politiques

macro-

économiques ; ils doivent en somme concilier les impératifs de liberté, de stabilité, d'efficience et 187 La Banque mondiale devrait s'inspirer de la Chine, les Echos Paris, 18

juin 2007

188 Dominique Strauss Khan cité par Jean Pierre Bejot dans la dépêche diplomatique du jeudi 15 juin 2006.277

Et l'Afrique brillera de mille feux d'efficacité économiques avec ceux d'équité, de solidarité et de cohésion sociale. C'est ce à quoi visent par exemple les Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D). C'est aussi ce que tentent de faire aujourd'hui avec un certain bonheur les gouvernements brésilien et suédois (voir supra). Le Brésil par exemple, conjugue une croissance économique élevée avec un programme social ambitieux destiné à réduire la pauvreté et les inégalités de revenus. C'est enfin ce que les nouveaux dirigeants des Institutions de Bretton-Woods, qu'il s'agisse de Robert Zoellick ou de Dominique Strauss-Kahn, ont aussi compris, devant l'ampleur des dégâts provoqués par le « consensus de Washington » ébréché par la crise mondiale. Ils commencent eux également, à développer de nouveaux programmes économiques et sociaux. Ils cherchent à lutter contre la pauvreté, la faim et la maladie. Ils veulent désormais aider l'Afrique autrement.

Le célèbre économiste anglais John Maynard Keynes, que personne ne saurait taxer d'antilibéral, relevait en 1936 déjà que « les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont que le plein emploi n'y est pas assuré et que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité ». Ce même constat avait aussi conduit Franklin Delano Roosevelt, élu en 1932 président des Etats-Unis, puis réélu trois fois de suite (1936, 1940 et 1944), à mettre en place un programme efficace d'investissements publics et de grands travaux afin de conjuguer éthique sociale et économie. Pour autant, le 278

Et l'Afrique brillera de mille feux 32ème Président américain, l'un des plus populaires de l'histoire des Etats-Unis, avec sa politique étatique du

« New Deal », n'eut guère besoin de recourir à des mesures totalitaires ni à la suppression des libertés pour affronter les défis du chômage, de la récession économique, de la crise financière, de la pauvreté et de la faillite

de milliers d'entreprises. Ce sont des situations de ce type qui ont contraint des États ultra libéraux comme les États-Unis et le Royaume-Uni à intervenir massivement dans la crise des « subprimes »

et les sauvetages bancaires et financiers que l'on connaît. Les pays en développement (tout comme d'ailleurs les nations industrialisées) sont aujourd'hui confrontés à un sérieux problème : la croissance économique, lorsqu'elle existe, crée beaucoup de richesses, mais peu d'emplois. « De 1995 à 2005, constate l'Organisation Internationale du Travail, le nombre de chômeurs – ceux qui veulent du travail mais qui ne peuvent pas trouver d'emploi régulier -- est passé de 157,3 millions à 191,8 millions, soit une augmentation de 21,9% ». C'est dire qu'une rupture totale avec le vieux modèle d'Etat-providence n'est peut-être pas si indispensable que ça, comme le démontre précisément les expériences brésilienne et suédoise.

Troisième objectif cible, situons-le dans le domaine politique avec pour exemple illustratif la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance. Question : la démocratie est-elle incompatible avec un Etat fort ? Cette question capitale mérite quelques précisions. Tout d'abord, rappelons encore avec Jacques Attali cette « leçon pour l'avenir : 279

Et l'Afrique brillera de mille feux l'Etat autoritaire crée le marché qui crée à son tour la démocratie » 189 Ajoutons que « tout ordre par le droit et la démocratie s'organise autour de normes et de règles du jeu à respecter. Il rencontre donc forcément la question de la force et de la « violence légitime » : que doit-il, que peut-il faire si ses décisions ne sont pas respectées ? ». Réponse : ce que tout le monde fait à commencer par les grandes démocraties occidentales où l'Etat dispose encore, selon la formule bien connue de Max Weber, du monopole de l'usage « de la violence légitime » dans son domaine territorial. De fait, dans un régime de droit, tout Etat a le devoir et la responsabilité de maintenir l'ordre public, de protéger ses citoyens et de garantir les droits de ses minorités, en se fondant sur la justice et la loi. Dès lors, l'Etat doit, dans la promotion du processus démocratique et de la bonne gouvernance, parvenir à faire transcender les vieux démons des clivages identitaires, sources de violences (races, ethnies, religions, clans) ; il a la responsabilité de faire obstacle, notamment par l'éducation et par la loi, à toute forme d'intolérance, de violence et de cristallisations ethniques ou confessionnelles qui tendraient par exemple à assimiler l'acte de voter à un simple recensement ethnique ou à une épreuve de force et les partis politiques à des organisations tribales ou religieuses.

Or, on serait fondé, en ce qui concerne l'Afrique, de partager les craintes de Benjamin Barber qui associe la mondialisation à la menace d'une

« retribalisation des grands pans de l'Humanité ...

Et l'Afrique brillera de mille feux d'une balkanisation des Etats-nations, où l'on verra se dresser culture contre culture, peuple contre peuple, tribu contre tribu ». C'est presque déjà le cas en Afrique où, nous l'avons vu, la violence occupe désormais l'espace laissé vacant par l'Etat devenu fantôme et où les dérives identitaires sont trop souvent encore encouragées par les mots d'ordre de déconstruction des Etats et de privatisation de tout. Ces mots d'ordre ne visent plus les seules entreprises mais aussi les fonctions régaliennes « légitimes de l'Etat souverain démocratique ». En effet, les « fonctions que beaucoup associent à l'essence même de l'Etat – tant de sa souveraineté que du contrat social qui le fonde –

sont externalisées et assujetties aux forces du marché.

Ces fonctions essentielles comprennent la sécurité sociale (notamment les retraites), la sécurité individuelle (la police) et la sécurité nationale (l'armée), et offrent un tableau saisissant d'une privatisation devenue folle ».190 Il en va ainsi du développement actuel du mercenariat (les « affreux » et les « chiens de guerre » comme Simon Mann à Malabo en 2004), de la privatisation des guerres (les

« contractuels » comme « Executif Outcome ou

« Blackwater » qui dispose d'une véritable armée privée de 5.000 hommes), de la multiplication des milices et des sociétés de sécurité privée.191 Il en va 190 in : Comment le capitalisme nous infantilise . op. cit. p.204

191 : La privatisation des douanes par exemple (contrôle de la valeur et parfois même collecte des droits de porte) se fait de plus en plus au profit de sociétés privées étrangères (SGS, INSKAPE, CROWN AGENCE...) ; celle des forces de sécurité aussi avec notamment les désormais célèbres

«Exécutive Outcome » et « Sandline» liées à l'Afrique du Sud et à la Grande-Bretagne.

Et l'Afrique brillera de mille feux aussi des « seigneurs de guerre » comme ce fut le cas en Sierra-Léone, au Libéria, en Somalie et même en Angola où les « leaders » des crises de ces pays (Fodeh Sankoh, Charles Taylor, Mohamed Farah Aïdid, Jonas Savimbi etc....), se paraient généralement d'atours identitaires, pour justifier leurs activités bien souvent criminelles (trafic de diamants, de coltant, de bois, de drogue, de voitures

volées, d'armes, piraterie maritime...). Il en va sans doute de même de certains discours ethnistes qui se développent aujourd'hui et qui font que l'Afrique glisse désormais sur la douce pente de l'intolérance, du désordre, de la division et de la violence démocratiques. C'est d'autant plus effrayant que « l'anarchie, comme l'affirme Tzvetan Todorov, est pire que la tyrannie, car elle remplace l'arbitraire de l'un par l'arbitraire de tous ».

192

La démocratie est un processus qui nécessite du temps, un apprentissage et une appropriation collective.

Cette marche, qui peut se dérouler certes avec le concours incitatif extérieur, relayé à l'intérieur par l'Etat et plus largement par des « wise men », véritables

« importateurs » endogènes de la démocratie, ne peut se faire que pas à pas, en trébuchant, en revenant sur ses pas, puis en repartant à nouveau de l'avant. Par conséquent, on peut déplorer que l'Afrique ait pu si souvent se transformer, à l'ère de la démocratisation

« instantanée » et du dépérissement programmé concomitant de l'Etat, en un continent « en panne »,

« effondré », où le débat politique, au lieu de se dérouler autour d'une table, a pris plutôt la forme d'une 192 In : «Le Nouveau désordre mondial »Tzvetan Todorov 282

Et l'Afrique brillera de mille feux bataille à coup de machettes et de kalachnikovs. C'est qu'« il est aisé, comme l'avait souligné en des termes prophétiques, au milieu des années 1970, François Mitterrand, de gouverner un monde imaginaire habité par des certitudes. Mais quand le monde réel surgit, patatras! ». Patatras en effet en Afrique où est apparu le temps des troubles et du grand bond en arrière, conséquence d'une forme généralisée d'enchâssement de l'Etat africain dans une camisole de force avec un kit d'idées et d'institutions venues d'ailleurs. Pourtant, entend-on dire partout qu'il « n'y a pas de modèle mécaniquement

transposable

mais

plutôt

une

inspiration à puiser dans les expériences des uns et des autres... en fonction

de son histoire propre ».

Qu'on ne s'y méprenne surtout pas : il n'est pas question de prétendre ici que la démocratie et le libéralisme

économique

qui

l'accompagne

ne

conviennent pas à l'Afrique qui d'ailleurs a depuis viré sa cuti. Bien au contraire. La démocratie et la bonne gouvernance, entendons-nous bien, sont, non seulement inéluctables mais indispensables aussi pour notre continent. « Personne, en effet, répétons le, dans aucune culture, n'a envie d'être privé de liberté, violenté, assassiné ! »¹⁹³ ; surtout pas ceux qui, comme l'auteur de cet essai, appartiennent à la race que l'on opprime et à une minorité ethnique. Mais les processus démocratiques doivent cependant, grâce à l'éducation et à la formation, s'enraciner dans la culture et les traditions africaines. La démocratie de marché, devenue pour tous un impératif de la modernité, aurait donc dû 193 In : Continuer l'histoire, op. cit. p. 24

283

Et l'Afrique brillera de mille feux être instaurée dans nos pays, notamment par leurs promoteurs extérieurs (ceux de « la Baule » tout comme ceux du « grand Moyen-Orient » par exemple), de manière plus pacifique et plus consensuelle (on discute ensemble ce que l'on entreprend ensemble); le malheureux exemple, devenu emblématique, de l'Irak que l'on croyait pouvoir démocratiser en s'appuyant uniquement sur l'extraordinaire puissance militaire de l'Amérique, en est une éclatante illustration. Comme le rappelle fort opportunément Serge Latouche : « dans un monde qui accepte désormais universellement les valeurs de civilisation et de progrès, la colonisation n'apparaît plus nécessaire à la domination occidentale ». ¹⁹⁴ Il faut donc se garder de penser qu'au Nord, on sait tout mieux que tout le monde et que l'on doit par conséquent parler, décider et agir pour le Sud, à sa place. Pas plus qu'on ne saurait imaginer de démocratie sans démocrates, celle-ci ne peut se faire sans un minimum d'appropriation et de « culture démocratique » qui elles-mêmes ne s'achètent pas, ne se décrètent pas et ne se proclament pas mais se suscitent et s'acquièrent. « A tout prendre, écrit à cet égard Michel Rocard, la démocratie ne saurait se limiter au seul respect des règles formelles. Elle est avant tout le produit d'une culture. C'est du haut de nos cent cinquante ou

deux cents ans de pratique (...) que nous faisons la leçon(...) -avec une invraisemblable amnésie- (...) à ces innombrables nations qui n'ont jamais connu la démocratie ou qui, si elles l'ont 194 In : l'occidentalisation du monde, Serge Latouche, éd. La découverte, Paris 2005 p. 40

284

Et l'Afrique brillera de mille feux rencontrée, l'ont fait depuis moins de dix ou vingt ans ».195

La démocratisation instantanée du monde, encore appelée « démocratie Nescafé » ou « démocratie clef en main », c'est-à-dire cette « immense illusion à vouloir exporter de toutes pièces des "systèmes politiques démocratiques" au mépris des conditions politiques, sociales et culturelles des pays capables ou non de les importer » 196, a montré ses limites. Ainsi,

« en 2003, les Américains croyaient que de la chute de Saddam Hussein naîtrait la démocratie comme, en 1979, Jimmy Carter l'avait attendue de la chute du Shah d'Iran ». 197 En Haïti, aux portes de l'Amérique, la longue dictature ubuesque des Duvalier suivie de celle des militaires ont été successivement chassées. Le premier Président démocratiquement élu, le père Jean Bertrand Aristide fut triomphalement installé au pouvoir en 1990 à Port-au-Prince avec le concours de l'Occident. Mais quelques années plus tard, le

« théologien de la libération » fut à son tour chassé, puis réinstallé par la « communauté internationale » et rechassé à nouveau par cette même « communauté internationale » sans la volonté explicite du peuple haïtien et sans que pour autant la misère, le marasme économique, la corruption et la violence ne reculent.

C'est un exemple de plus d'instauration des désordres, des fractures et des violences démocratiques ainsi 195 Ibidem, p.63.

196Zaki Laïdi, «Irak, les blocages de la démocratie Nescafé», Le Figaro, 28 janvier 2005, p. 13. Selon Z. Laïdi, cette expression a été forgée par l'écrivain mexicain Octavio Paz, Prix Nobel de Littérature en 1990.

197 In : Continuer l'Histoire op. Cit. pp. 25-26

285

Et l'Afrique brillera de mille feux qu'un démenti à la « théorie de la démocratie instantanée ». La démocratie proclame en effet le peuple souverain, encore faut-il qu'il puisse s'exprimer librement, sans pressions

excessives ni matraquages systématiques par les médias. Si personne ne conteste plus raisonnablement le bien-fondé des valeurs démocratiques, qui supposent la volonté des peuples de décider de leur propre système politique, beaucoup cependant se demandent de plus en plus s'il n'existe pas de meilleures politiques et mécanismes pour les promouvoir¹⁹⁸. De sorte qu'on est même allé jusqu'à prétendre que de nos jours, la légitimité et la représentativité des élites africaines semblent procéder moins de la population que des organismes internationaux. On en est ainsi venu à parler, ici et là,

« de démocraties FMI ». ¹⁹⁹ C'est peut-être aussi pourquoi un rapport de la CIA souligne qu'« il est fort possible que beaucoup de pays considérés comme faisant partie de la troisième vague de la démocratisation fassent marche arrière ». ²⁰⁰ On perçoit un peu mieux dès lors, les raisons et les fondements du raidissement de Moscou qui développe un discours sur la « civilisation russe », sur « l'instrumentalisation de la démocratie à des fins géopolitiques » et sur la doctrine dite de la « démocratie souveraine ». Mais auparavant il faut bien convenir que critiquer des illusions trompeuses n'est pas renoncer à l'objectif.

¹⁹⁸ Voir par exemple le point de vue de l'historien Justin Vaïsse,

« Condoleezza et la démocratie, cinq pistes de réflexion. », *Le Monde*, 11 février 2005.

¹⁹⁹ Anne-Cécile Robert, *le Monde diplomatique*, novembre 2006

²⁰⁰ In : « le rapport de la CIA comment sera le monde en 2020 ? » Op. Cit. p.180

286

Et l'Afrique brillera de mille feux On

raconte,

à

propos

justement

des

conséquences fâcheuses d'une marche trop forcée vers la démocratie, qu'un

jour, un homme, qui observait la naissance d'un papillon, trouva le processus si long et si pénible qu'il décida de le hâter et de donner un coup de main en grattant l'involucre (l'enveloppe). Le papillon naquit mais fut incapable de voler. « Pauvre papillon, qui ne peut s'envoler! », s'exclama l'homme, puis, avec la meilleure intention du monde, se demanda: « Que puis-je faire pour lui ? » L'homme fut incapable de comprendre que l'acte qu'il venait de poser et qu'il avait considéré comme une assistance était à l'origine de l'incapacité du papillon à voler. En somme, ce qu'il crut être un « processus pénible » était en réalité la condition sine qua non pour que le papillon volât. En définitive, au lieu de l'aider, l'homme aux bonnes intentions handicapa le papillon. « Mais bon, que voulez-vous, me fit observer un jour un ami, les Grands et les Puissants de ce monde qui confondent malheureusement les valeurs démocratiques et les mécanismes destinés à les promouvoir n'écourent jamais personne ; ils ne font confiance qu'à leurs ordinateurs et à leurs sanctions! »

Quatrième objectif cible : les considérations d'ordre moral et éthique, notamment avec l'exemple de la lutte contre la corruption, l'exploitation des enfants et des femmes, la violation des droits de l'Homme ou

« l'approche genre ». A qui incombe la responsabilité première de lutter contre le terrible fléau de la 287

Et l'Afrique brillera de mille feux corruption et de garantir aux citoyens l'exercice de leurs droits fondamentaux sinon l'Etat ? Certes, la société civile et les médias doivent exercer en la matière leur devoir de vigilance ou de « chien de garde », et dénoncer au besoin les écarts, mais seul l'Etat et sa justice peuvent mener une action globale et durable en vue de l'émergence en Afrique d'une véritable culture des droits de la personne, garante d'une vie politique apaisée. Ainsi que le note fort justement le rapport du groupe de haut niveau, la Charte des Nations Unies « défend tous les Etats, non pas parce que l'Etat est bon en soi, mais parce qu'il est nécessaire pour assurer la dignité, la justice, les valeurs et la sécurité de ses citoyens. Bien souvent l'Etat ne respecte ni ne défend ces valeurs qui devraient pourtant être au centre de tout système de sécurité collective au XXIème siècle ». 201 Ce n'est donc pas l'Etat qu'il faut remettre en cause, mais bien son utilisation. Tel un instrument, l'outil étatique peut servir aussi bien à faire du « bien » qu'à faire du

« mal ». Le même couteau peut aider à la préparation culinaire et assassiner. En tout état de cause, ce n'est pas la « faute du couteau ». De même que l'on sait depuis Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », on peut affirmer que l'Etat ne peut manquer de conscience sans que la nation toute entière ne coure ainsi à sa perte. Les questions d'éthique, de valeurs morales, de respect des droits fondamentaux de

l'Homme, de protection des vulnérables, des droits de la Femme, de « responsabilité de protéger » et de « sécurité humaine » qui toutes font 201 Rapport sur les menaces, les défis et le changement, op.cit., pp.23-24.

288

Et l'Afrique brillera de mille feux appel à l'action étatique sont devenues ces dernières années, notamment sous l'influence des valeurs fondamentales de la puissante civilisation occidentale, des préoccupations majeures incontournables de l'ensemble de la communauté internationale.²⁰² Dans un tel contexte, il serait dramatique et suicidaire pour tous ces nombreux Etats africains qui ont fait de gré ou de force le choix de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'« ordre juste », de retomber dans le

« totalitarisme centralisateur » d'antan, la corruption à grande échelle et les pratiques répressives d'un autre temps. Je crois très sincèrement que dans ce domaine là, beaucoup de pays africains peuvent et doivent, sans risques majeurs, donner l'exemple et devenir en quelque sorte des modèles africains du genre, en s'inspirant et en s'appropriant les expériences positives extérieures sans pour autant chercher à les copier aveuglément. Il en va de la crédibilité et de la responsabilité de l'Etat moderne africain.

Cinquième objectif cible : le renforcement de la coopération internationale. Le contexte mondial actuel marqué par le développement de l'encadrement juridique de la société internationale semble bien s'y prêter. Le rôle de l'Etat, non seulement en tant qu'instrument irremplaçable de gouvernement au niveau national, mais aussi en tant qu'acteur de premier plan sur la scène régionale et internationale, est désormais de plus en plus reconnu. Ainsi, le célèbre ²⁰² L'ordre par la démocratie est un des nombreux enfants de la philosophie des Lumières.

289

Et l'Afrique brillera de mille feux professeur américain, Francis Fukuyama, après avoir proclamé, dans les années 1990, à grand renfort médiatique, la thèse de la démocratie libérale comme horizon

indépassable

de

l'Histoire,

reconnaît

aujourd'hui, avec la lucidité glaciale qui caractérise ceux qui ont perdu

leurs illusions, non seulement que l'expérience démocratique ne se décrète pas et exige du temps 203, mais surtout qu'il faut renforcer l'Etat. Aussi, voit-il désormais, dans la faiblesse des Etats du Sud non seulement l'une des raisons principales du sous-développement mais aussi la cause majeure de l'instabilité chronique du système international de ces dernières années. « Depuis la fin de la guerre froide, dit-il, les Etats faibles ou défaillants sont devenus, pourrait-on dire, le problème le plus important dans l'ordre international ».204 Le célèbre politologue américain en vient donc à cette conclusion que n'auraient pas renié les plus farouches partisans du dirigisme étatique d'antan : « le principal problème de la politique mondiale n'est pas de savoir comment rogner l'étatisme, mais plutôt comment l'améliorer.

(...) L'un des problèmes critiques rencontrés par les pays pauvres et qui bloquent leurs possibilités de développement économique est leur niveau insuffisant de développement institutionnel. Ils n'ont pas besoin d'un Etat extensif, mais d'un Etat fort et efficace ». 205

203 Selon Fukuyama, «l'aspiration à la démocratie libérale n'est pas innée.

Elle est une longue conquête» Cf. «Ce monde en Etat de choc», in *Le Nouvel Observateur*, 3-9 mars 2005.

204 F. Fukuyama, *State Building. Gouvernance et ordre du monde au XXIème siècle*. Paris, éd. La Table Ronde (pour la traduction française), 2005, p. 144

205 *Ibidem*, pp. 181-182.

290

Et l'Afrique brillera de mille feux De même, l'ONU estime dans son rapport précité que si les Etats membres veulent « dégager un nouveau consensus sur la sécurité, nous devons partir du fait que le premier intervenant devant les menaces, anciennes et nouvelles, qui nous guettent, reste l'Etat souverain dont la Charte consacre pleinement le rôle, les responsabilités et les choix ». 206

Dans la perspective qui nous intéresse ici, reconnaître le rôle moteur irremplaçable de l'Etat et des groupes d'Etats dans la promotion de la paix et de la sécurité, de la liberté, de la tolérance et de l'égalité des genres, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance, du développement durable, de la solidarité et de la coopération régionales et internationales, conduit irrémédiablement à poser cette question de fond qui s'adresse à toutes les sociétés libres, ouvertes et soucieuses de l'aménagement d'un nouvel ordre international plus sûr, plus libre et plus équitable: comment mettre en place

aujourd'hui une meilleure gouvernance régionale et globale et une coopération multilatérale qui respectent réellement les « buts et principes » de la Charte de l'ONU (et pour l'Afrique de l'Acte constitutif de l'UA), notamment en ce qui concerne la paix et la sécurité collective, le Développement

et

la

protection

des

droits

fondamentaux de la personne?207 Dans un monde 206Un monde plus sûr, notre affaire à tous, op. cit.

207 «Les buts et principes de l'ONU, tels que définis dans le préambule et dans les articles 1 et 2 de la Charte, se fondent sur l'interdiction du recours à la force, l'égalité de droit des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes, les droits de l'Homme et les libertés fondamentales pour tous, 291

Et l'Afrique brillera de mille feux dorénavant ouvert et largement dominé par le flux incessant et croissant des échanges de tous ordres, caractérisé par ce que l'on pourrait appeler une

« mondialisation de tout », des maux (comme les épizooties et les pandémies par exemple) et des bienfaits de la planète, les Etats ne peuvent plus faire l'impasse d'une réflexion sur les modalités de cette indispensable coopération multilatérale plus équilibrée, plus sûre, plus humaine, plus solidaire et plus morale.

Il

faudrait

travailler,

en

cette

ère

d'interdépendance, à la « construction d'un véritable espace public

[j'ajouterais régional et mondial] dans lequel pourraient se faire entendre tous les

« agissants » de la planète ». 208 C'est ce qui a fait dire fort opportunément à Kofi Annan qu' « au niveau international, tous les Etats, les forts et les faibles, les grands et les petits, doivent disposer d'un ensemble de règles équitables et savoir que les autres s'y plieront.

Heureusement, cet ensemble de règles existe. Du commerce au terrorisme, du droit de la mer aux armes de destruction massive, les Etats se sont dotés d'une impressionnante collection de normes et de lois. Mais malheureusement, cet ensemble présente beaucoup de lacunes et de points faibles. Trop souvent, il est appliqué de façon sélective et arbitraire. Et il n'a pas le l'égalité souveraine des Etats, la non ingérence dans les affaires intérieures des Etats »

208 Marie-Claude Smouts (dir.), *Les nouvelles relations internationales.*

Pratiques et théories. Paris, Presse de Sciences Po., 1998, p.154

292

Et l'Afrique brillera de mille feux pouvoir qui fait d'un assortiment de lois un système juridique efficace ». 209

Mais que craignent précisément certains pays ?

C'est le retour anachronique à l'imperium d'antan avec : d'un côté, le cercle très restreint des quelques nations privilégiées, les grandes puissances, toujours gagnantes et arrogantes, toujours au-dessus de la morale et des lois, décidant seules et imposant unilatéralement leur volonté au reste du monde et singulièrement à l'Afrique sans même se soucier un tant soit peu, ni de ses intérêts, ni de ses problèmes, ni de ses réalités ni de sa spécificité, ni des aspirations de ses populations ; et, de l'autre côté, les « damnés de la terre » toujours perdants toujours humiliés et toujours condamnés à courber l'échine. Il y a surtout cette volonté apparemment délibérée de refermer la parenthèse ouverte au sortir de la longue nuit coloniale, en retirant de nouveau « aux petits, aux faibles et aux méprisés » le peu de liberté, de responsabilité, de considération et de dignité qui leur avaient été alors laissées. Comment donc s'étonner que certains parlent de retour au Pacte colonial ? De fait, depuis une quinzaine d'années déjà, les « maîtres », répète-t-on, ont fait un retour en force. Les peuples et les Etats africains ont connu trop d'injustices et d'humiliations, reçu trop d'ordres et enduré trop de coups et de douleurs sans aucun bénéfice réel, ou, si l'on préfère cette autre image déjà citée et reprise par Jeffrey D.

septembre 2004

293

Et l'Afrique brillera de mille feux Sachs : « trop de bâton, pas assez de carottes ». Or

« un jeu ne peut durer que si tous les partenaires sont convaincus de pouvoir l'emporter. Que certains se persuadent qu'ils seront toujours perdant, ou toujours gagnants, et le jeu se transforme en guerre ; en particulier, ceux qui se sentent voués à être battus sont tentés soit de tricher, soit de donner un coup de pied dans la partie. L'ordre par la démocratie suppose des acteurs tous assurés qu'à un moment ou à un autre ils seront bénéficiaires ».210 Il faut en conséquence considérer que, dans de telles circonstances, la défense de l'intérêt national et continental exige, qu'on sache se montrer bien sensible aux contraintes extérieures sans pour autant ignorer systématiquement les contraintes intérieures ; en d'autres termes, qu'on sache, tel un roseau sous la pression du vent et de l'ouragan « plier mais ne point rompre » comme ce fut malheureusement trop souvent le cas à l'exemple de la Somalie.

C'est cette dernière position qu'il convient de privilégier, selon l'image pleine de bon sens du politologue Samy Cohen, convaincu que « le "cadavre"

de l'Etat bouge encore ».211 En effet, « l'idée de l'absence de choix, selon laquelle les Etats ne peuvent que se soumettre aux pressions qu'ils subissent, est fort discutable. La plupart du temps, il existe des options différentes parmi lesquelles il faut choisir. L'Etat doit décider de sa stratégie et de l'emploi des moyens. La voie n'est pas toute tracée d'avance. Face aux pressions, il peut mettre en œuvre des stratégies 210 Philippe Moreau Defarges, in « l'Ordre mondial », op. cit. p.

211Samy Cohen, *La résistance des Etats*, op.cit., p.229.

294

Et l'Afrique brillera de mille feux différentes. Mobiliser des soutiens, rechercher le compromis le plus favorable possible, voire ignorer la pression quand c'est possible. Lui seul peut concilier contraintes externes et pressions internes, se faire le médiateur entre la négociation internationale et la politique intérieure ». 212 Il est parfois vital de donner la primauté aux contraintes intérieures sur les contraintes extérieures et d'opposer, si besoin est, de la résistance à certaines injonctions extérieures (qui ne brillent pas

toujours par leur bon sens), afin de sauvegarder un minimum d'efficacité, de cohérence, de sécurité et de dignité, même en situation de déséquilibre des forces. Certes, « L'Etat n'est plus seul au monde », c'est une évidence ; mais l'Etat ne doit pas disparaître pour autant ; loin s'en faut. S'il est vrai qu'il n'a plus totalement les mains libres, il peut et il doit demeurer responsable et essayer de contrôler les événements majeurs au bénéfice des peuples africains qui ont, eux aussi, besoin de voir « l'aube du jour lumineux du bonheur universel ».

Pour cela, il faut d'abord compter sur ses propres forces, individuelles et collectives, notamment en redonnant efficacement du sens et de la valeur à l'Etat moderne et à l'intégration africaine sous-régionale et régionale. Seul un Etat présent, structuré et efficace, peut réguler le marché et promouvoir la croissance et le développement durable, notamment par le canal de l'investissement, du commerce et de la coopération régionale et internationale. De même, les 212 Ibid, p. 29.

295

Et l'Afrique brillera de mille feux institutions étatiques et inter étatiques sont les seules capables de préserver la paix et la sécurité et de lutter ardemment contre les menaces globales et les fléaux sociaux et environnementaux qui menacent l'Humanité.

Elles sont sans doute aussi les seules capables de combattre efficacement le redoutable fléau de la corruption et de faciliter et internaliser le processus démocratique en Afrique. Elles sont encore les seules susceptibles de valoriser la ressource humaine en tant que facteur clé de développement. Pour cela, il faut aller plus loin que ce qui n'a été fait jusque là en matière de « refondation de l'Etat », d'intégration africaine et de gouvernance globale partagée. Car pour l'instant, force est de constater qu'à ce jour, et dans l'ensemble, les « réformes ont abouti à des résultats peu probants ». 213 Beaucoup reste donc encore à faire ; mais c'est d'abord avec nos propres initiatives collectives et courageuses que seront posés les fondements d'un Etat moderne démocratique et fort dans le cadre d'une Union africaine et de Communautés Economiques Régionales renforcées. 214 Au-delà de la souveraineté étatique, il en va, sur la scène internationale, de l'image et surtout de la crédibilité d'un Continent et des nations et peuples qui le composent.

213 C'est le constat auquel aboutissent les contributions de chercheurs de divers pays réunis dans un numéro de L'Afrique politique, dossier

«Réforme des Etats africains», CEAN/Karthala, 2001.

214Quant à tous ces acteurs dont on ne peut plus négliger l'impact, l'Etat doit peut-être favoriser ceux qui sont les plus utiles : les ONG du Sud, qu'il faut désormais faire coexister à côté de certaines puissantes ONG du Nord, ainsi que les médias publics et privés africains, doivent aussi servir de relais de transmission de nos intérêts.

296

Et l'Afrique brillera de mille feux Un Continent, faut-il le rappeler, qui est une immense zone aux potentialités fantastiques. Un Continent dont la superficie est supérieure à la somme des superficies réunies de l'Europe, des Etats-Unis d'Amérique, de la Chine, de l'Inde, du Mexique et de l'Argentine. Un Continent qui constitue un vaste marché intérieur qui comptera, 1,4 milliard de consommateurs en 2020 et plus de 2 milliards en 2050.

Un Continent qui dispose de l'un des plus grands réservoirs de richesse et de matières premières de la planète. Un Continent dont certaines CER telles que la SADC ou la CEDEAO constituent doré et déjà des grands ensembles, assez bien structurés et intégrés. Un tel Continent ne doit pas continuer à être perçu comme un problème, mais plutôt comme une opportunité. Ainsi que l'avait dit un jour le roi Ghezo d'Abomey (au Bénin actuel), « si tous les fils du royaume venaient, par leurs mains rassemblées, boucher les trous de la jarre percée, le royaume serait sauvé ». Assurément, l'Afrique serait sauvée et sortirait enfin de la longue nuit noire dans laquelle, des siècles durant, l'Histoire l'a non seulement plongée mais tend surtout à l'y maintenir.

Janvier 2009

297

Et l'Afrique brillera de mille feux SOMMAIRE

INTRODUCTION

9

PREMIÈRE PARTIE

21

La marche de l'écrevisse

CHAPITRE 1.

23

Les premiers pas : la libération politique et « la souveraineté limitée »

CHAPITRE 2.

33

La maturité : la libération économique et l'ouverture au monde

CHAPITRE 3.

49

Le retour en force des « maîtres » et « le grand bond en arrière »

DEUXIÈME PARTIE

141

Les nouveaux défis majeurs

CHAPITRE 4.

143

« Vivre à l'abri de la peur »

CHAPITRE 5.

175

« Vivre à l'abri du besoin »

TROISIÈME PARTIE

187

Le renouveau du panafricanisme et du multilatéralisme CHAPITRE 6.

189

La gestion partagée des affaires africaines CHAPITRE 7.

225

La gestion partagée des affaires internationales CONCLUSION

261

Construisons ensemble un avenir meilleur pour l'Afrique 299

L'HARMATTAN, ITALIA Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino
L'HARMATTAN HONGRIE

Könyvesbolt; Kossuth L.u. 14-16

1053 Budapest

L'HARMATTAN BURKINA FASO

Rue 15 . 167 Route du Pô Patte d'oie 12 BP 226

Ouagadougou 12

(00226) 50 37 54 36

ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA

Faculté des Sciences Sociales,

Politiques et Administratives

BP 243, KIN XI ; Université de Kinshasa **L'HARMATTAN GUINÉE**

Almamy Rue KA 028

En Face du restaurant le cèdre

OKB agency BP 3470 Conakry

(00224) 60 20 85 08

harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN COTE D'IVOIRE

M. Etien N'dah Ahmon

Résidence Karl / Cité des arts

Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03

(00225) 05 77 87 31

L'HARMATTAN MAURITANIE

Espace El Kettab du livre francophone N°472 avenue Palais des Congrès

BP 316 Nouakchott

(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN CAMEROUN

Immeuble Olympia face à la Camair

BP 11486 Yaoundé

(237) 458.67.00/976.61.66

harmattancam@yahoo.fr

*Achevé d'imprimer par Corlet Numérique - 14110 Condé-sur-Noireau N°
d'Imprimeur : 60649 - Dépôt légal : juin 2009 - Imprimé en France*